This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600006861R

600006861R

133.

G. DE LÉRIS

LA COMTESSE DE VERRUE

ET LA COUR DE VICTOR-AMÉDÉE II DE SAVOIE

PARIS
A. QUANTIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
7, RUE SAINT-BENOIT
1881

LA COMTESSE DE VERRUE

ET

LA COUR DE VICTOR-AMÉDÉE II DE SAVOIE

LA COMTESSE

DE VERRUE

ET LA COUR

DE VICTOR-AMÉDÉE II DE SAVOIE

ÉTUDE HISTORIQUE

PAR

G. DE LÉRIS

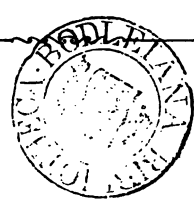

PARIS

A. QUANTIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

7, RUE SAINT-BENOÎT, 7

1881

Tous droits réservés.

237 . g . 222

PRÉFACE

Il nous a paru intéressant de donner un certain développement à cette étude sur Mme de Verrue. Les aventures qui ont marqué sa vie méritent mieux qu'une description un peu hâtée, et cela sans même exagérer l'importance du personnage qu'elle a été.

Mariée fort jeune en Savoie, elle devint la maîtresse du duc Victor-Amédée II, et se trouva mêlée aux événements politiques du moment.

Revenue en France, elle sut prendre dans le monde la position qui convenait à ses goûts de femme intelligente. Elle rassembla des collections importantes, et la liste fort longue et fort belle des livres et des tableaux qu'elle possédait lui a valu, plus encore que ses aventures, d'être connue des érudits de notre époque.

M. Clément de Ris est le seul, dans ses *Ama-*

teurs d'autrefois, qui ait étudié Mme de Verrue d'une façon sérieuse, mais son intéressante monographie est restreinte à Mme de Verrue collectionneuse, à la partie technique, pour ainsi dire, de ce moment de sa vie. De même M. Charles Blanc s'est contenté de faire précéder, d'une notice de quelques lignes, la liste des tableaux de Mme de Verrue qu'il a donnée dans son *Trésor de la Curiosité*. Mais toute la première partie de la vie de Mme de Verrue est restée dans l'ombre, car nous ne pouvons prendre au sérieux l'étude que lui a consacrée M. Paul de Musset, et le roman la *Dame de Volupté* d'Alexandre Dumas. L'un et l'autre ne sont qu'une paraphrase pleine de fantaisie et dramatisée du récit que Saint-Simon donne des aventures de la favorite du duc de Savoie.

Il y avait plus à dire. Il était curieux de rendre la vie à cette cour ducale que Mme de Verrue avait remplie de sa personnalité pendant quelques années, d'en faire ressortir les habitudes, les usages. C'était donner un cadre au tableau.

Les documents que nous avons découverts soit aux Archives d'État de Turin, soit à notre Ministère des Affaires Étrangères, soit aux Archives nationales, nous ont fourni de curieux détails. Aux Archives d'État de Turin qui nous ont été ouvertes avec tant d'obligeance, comme au

Ministère des Affaires Étrangères, nous avons pris dans la correspondance des ambassadeurs des deux pays tout ce qui avait trait à Mme de Verrue, ou donnait une idée des mœurs du temps. D'autre part, en relisant Chapuzeau, Costa de Beauregard, les lettres de la Princesse Palatine, les historiens italiens Carutti et Lamberti, Dangeau, Saint-Simon, Grimoard pour ses mémoires du maréchal de Tessé, etc., nous avons trouvé de nombreux renseignements qui ont complété les notes inédites que nous avions recueillies, et nous ont comme guidé dans notre marche.

Nous espérons ainsi avoir écrit un livre facile à lire et qui aura du moins le mérite d'être exact dans les détails comme dans les faits principaux qu'il relate. Nous avons beaucoup cité pour enlever à cette étude toute apparence d'arrangement, d'imagination. Par eux-mêmes les faits tiennent du roman; nous avons voulu seulement noter le petit côté par lequel ils se rattachent à l'histoire.

Les Verrue étaient de famille ancienne et illustre, qui avait compté parmi ses membres des grands-maîtres de la garde-robe, des maîtres de camp, des ambassadeurs en Bavière et en France, des gentilshommes de la Chambre, des chanceliers de l'ordre de l'Annonciade. Ils étaient fort bien vus à la Cour de Savoie, des mieux apparentés, et la mère du comte de Verrue, qui était une demoiselle de Désimieux, était dame d'honneur de Madame de Savoie mère du duc régnant Victor-Amédée II. Saint-Simon, auquel nous devons encore revenir pour ces premiers détails, la qualifie de « veuve et fort considérée ».

Le mariage eut lieu le 25 août 1683 et Jeanne-Baptiste, toute émue encore de son nouvel état, partit bientôt après pour Turin. Le Duc, qui avait gracieusement accordé au comte de Verrue l'autorisation qu'il sollicitait de se marier avec Mlle de Luynes [1], rappelait auprès de lui les jeunes époux. La Cour de Savoie était également curieuse de voir la jeune francaise qui allait apporter dans les plis de

[1] La comtesse de Verrue avait écrit au Duc de Savoie la lettre suivante : « L'extrême bonté que j'ai remarquée en Votre Altesse Royale pour ses plus affectionnés sujets me fait espérer qu'elle agréera la liberté que je prends de lui parler d'une affaire que l'on propose pour le comte de Verrue, que j'estimerais avantageuse si Votre Altesse Royale y donne son approbation. C'est, Monseigneur, d'un établissement avec la fille de M. le Duc de Luynes. Elle appartient à plusieurs des personnes les plus considérables de cette Cour qui témoignent tous une partialité si grande pour celle de Votre Altesse Royale, qu'ils la préféreront très volontiers pour leur parente s'ils pussent apprendre que Votre Altesse Royale le trouve bon. Je vois, Monseigneur, avec joie, puisque c'est un effet de l'ascendant particulier que Votre Altesse Royale a sur le cœur de tous ceux qui entendent parler d'elle et de la douce domination de Madame Royale. J'aurais bientôt l'honneur de redire moi-même tout ce qui se publie ici de glorieux pour l'un et pour l'autre et nos soumissions feront connaître en même temps et toujours que nous en sommes les plus felix administrateurs, et moi la plus fidèle et respectueuse de celle qui se dit avec respect.... » Archives d'Etat. Turin. Lettres des particuliers.

sa robe quelques-unes des grâces et des recherches de la Cour de France.

La longue route du Dauphiné fut parcourue à petites journées, le mont Cenis fut franchi, et quelques jours après Jeanne-Baptiste était à Turin, ainsi que le relate la dépêche suivante de la *Gazette de France*, datée du 6 octobre : « Hier, le comte de Verrue arriva ici de France avec sa femme, fille du duc de Luynes. »

CHAPITRE II

Jeanne-Baptiste, désormais comtesse de Verrue, vint s'installer dans l'ancien hôtel de Verrue, un des plus beaux du vieux Turin, et elle en anima aussitôt les vieilles salles de ses rires de jeune femme, que parvenait seul à retenir l'aspect sévère de la comtesse douairière auprès de laquelle elle allait vivre.

Turin était déjà une ville belle et régulière. Ses dimensions étaient moindres sans doute qu'à l'époque actuelle — elle n'avait alors que 40,000 habitants — mais les grands travaux, entrepris en 1673 sous le règne de Charles-Emmanuel, tendaient dès lors à la transformer. Au delà des fortifications qui enserraient la vieille ville, commençaient à s'élever dès cette époque les constructions de la ville neuve, du côté du nord et de l'est.

La Piazza San Carlo que la Via Roma relie actuellement d'un côté à la Piazza del Castello, et de l'autre à la gare du chemin de fer, était alors le centre de la ville, et ce ne fut que petit à petit que le principal mouvement de la cité se porta vers la Piazza del Castello, à mesure que les quartiers élevés du côté du Pô eurent été construits. Chapuzeau, ancien précepteur du Prince d'Orange, qui fit un voyage en Italie, en 1672, a laissé, dans ses Mémoires,

d'intéressants détails sur Turin, « une grande et belle ville », et la Cour de Savoie où régnait alors Charles-Emmanuel, père de Victor-Amédée II.

N'est-il pas curieux de citer quelques-unes des descriptions de Chapuzeau ? On croirait lire un ouvrage récemment écrit :

« La ville, dit-il, se distingue en vieille et nouvelle, et » dans l'une et dans l'autre, il y a de superbes bâtiments. » Mais c'est avec cette différence que, dans la vieille, les » rues sont moins larges et la face des maisons moins » belle que dans la nouvelle, où les rues sont tracées en » droite ligne, et particulièrement celle qui s'étend du » palais du duc à la porte qui va au Valentin, et qui n'a » pas sa pareille au monde. Ce sont de côté et d'autre, de » magnifiques maisons de pierre de taille d'une égale » symétrie. La place Saint-Charles, qui est au milieu, est » à peu près de la forme de la Place Royale de Paris, » et elle paraît même plus riante, les arcades qui règnent » autour étant plus claires et plus exaucées. »

Toute la partie neuve de la ville qui s'étendait entre le palais ducal et le palais du Valentino, dont Chapuzeau francise le nom, mais qui ne comprenait pas cependant le bourg neuf élevé peu à peu les années suivantes, était entouré de gros bastions, « fortifications régulières et bien revêtues[1] » qui faisaient suite aux anciennes fortifications. La ville avait d'ailleurs de ce côté la plus belle des défenses naturelles, le Pô, dont la largeur et les eaux, si profondes et si rapides à certaines époques, rendaient difficile toute attaque par le sud.

Au centre de la place du Château, se dresait le Palais Madame, énorme masse en briques, flanqué de quatre

[1] Misson. *Voyage d'Italie*. T. I.

tours, qui avait été reconstruit dans les commencements du XVe siècle et auquel la belle façade en pierres de taille ajoutée en 1718, a pu seule donner quelque relief. La plus belle partie de cette construction était dès lors son escalier, ce qui faisait dire plaisamment à Charles de Brosses, lorsqu'il visita le palais en 1740 : « il n'y a point d'appartements ; c'est un escalier sans palais [1]. »

D'hôtels particuliers, il n'en manquait pas. Tous les seigneurs de la Cour avaient le leur, soit dans la vieille ville, soit dans les quartiers neufs, et plusieurs étaient remarquables. Chapuzeau cite, entre autres, celui de l'ambassade de France, situé à l'un des angles de la place Saint-Charles, celui du marquis de Tanes, et celui du marquis de Trivié, où se trouvait une disposition particulière et qui lui causa grand étonnement. Il la décrit ainsi avec sa netteté et sa simplicité habituelle :

« Une après-dînée ce seigneur (le marquis de Trivié)
» me fit descendre d'un étage à l'autre dans une machine
» qu'on fait mouvoir soi-même sans peine, en tirant sur
» une corde quand on est dedans, et qui est inventée pour
» se dérober du monde, et s'épargner la peine de monter
» et de descendre. Leurs Altesses Royales et madame la
» Princesse en ont de même dans leurs appartements. »

C'est notre ascenseur moderne que nous trouvons en 1672, sauf quelques modifications sans doute, et si l'usage nous en paraît si simple maintenant, il est aisé de comprendre l'effet que dut produire sur notre voyageur cette « machine » si rare alors.

Mais madame de Verrue se montrait plus préoccupée de la société dans laquelle elle allait entrer et des agréments que celle-ci pouvait lui offrir.

[1] *L'Italie il y a cent ans.* Edition de 1836. Tome II.

Si, à cette époque, en tout pays, chacun regardait la Cour de Louis XIV comme la plus merveilleuse, la plus policée qu'il y eût ; si chacun enviait cette splendeur qui dorait les moindre détails, ces tournois, ces ballets, ces festins, tout ce déploiement de pompes qui environnaient le grand Roi, il était bien permis à une jeune française obligée de s'éloigner de ce mirage, qu'elle ne connaissait du reste que par ouï-dire, de redouter un inconnu que les nouvelles du temps ne présentaient pas comme des plus charmants. Du jour au lendemain, c'était pour elle une société nouvelle à affronter, société qui ne passait pas pour courtoise et de mœurs raffinées.

Cependant, à en croire Misson, dont les récits montrent en général peu d'enthousiasme, Turin était en 1682 « un lieu fort agréable ». « Les manières libres et sociables » que nous y trouvons, écrit-il, nous en font respirer l'air » avec d'autant plus de plaisir, que nous ne faisons que » d'échapper des sauvages coutumes du reste de l'Italie, » où nous avons vu plus de statues que d'hommes. On vit » à Turin à peu près comme en France ; la langue » française n'y est pas moins connue que l'italienne, le » monde y est bien fait ; et la Cour du Duc, est à ce qu'on » nous assure, une des plus lestes de l'Europe[1]. »

Sur ce dernier point il semble que tout le monde soit tombé d'accord. C'était un danger pour une femme jeune et belle comme la comtesse de Verrue, mais auquel sa vertu native lui aurait sans doute permis d'échapper, sans les circonstances particulières qui contribuèrent si fortement à sa chute quelques années plus tard.

Misson trouvait donc les manières libres et sociables, d'autres écrivains du temps les qualifient tout autrement

[1] Misson. *Voyage d'Italie*. T. III.

et la Cour avait principalement un autre renom que celui d'aimable ; ce voyageur qui se plaignait de trouver en Italie « plus de statues que d'hommes » avait évidemment pour juger les hommes et les choses une manière à lui dont il est souvent permis de suspecter la justesse. Très fidèle, très exact quand il s'agit de déterminer les distances et de donner des indications utiles aux voyageurs futurs, il a l'appréciation moins juste sur les pays qu'il visite au sujet des mœurs et des arts.

Et pour se faire une idée exacte de cette cour « si leste », dans laquelle Mme de Verrue allait se faire une place enviée, il est bon de remonter de quelques années en arrière.

Ce qui nous importe, c'est Victor-Amédée II et ceux qui l'approchent de plus près. Mais le portrait de ce duc qui, si jeune encore, sut saisir le pouvoir et qui, à force d'audace, d'astuce même si on veut, parvint à faire un beau royaume de ce maigre duché de Savoie et de sa dure terre de Piémont, est aussi difficile que curieux à tracer. Certes ses défauts étaient grands, défauts de nature et d'éducation, défauts de circonstances, mais il avait également des qualités éminentes qui jettent comme une teinte d'ombre sur ces défauts mêmes.

Et d'ailleurs ce n'est pas ici le cas d'étudier l'homme politique, le souverain, nous ne pouvons donner qu'une bien légère esquisse de l'homme privé avec ses fautes, ses désirs souvent extrêmes, sa rudesse de caractère que contrebalance, à certains moments, une incertitude de décision souvent terrible en ses effets.

Victor-Amédée II naquit à Turin le 14 mai 1666. Il était fils de Charles-Emmanuel II et de Marie de Nemours. Son père doué de réelles qualités que la régence allait faire fort admirer par contraste, mourut alors que Victor-

Amédée était bien jeune encore. Le jeune prince resta abandonné aux soins de sa mère qui, par calcul, se préoccupa peu pendant longtemps de diriger son éducation. Car pour elle l'ambition suprême, et longtemps contenue, était de régner. La mort de Charles-Emmanuel, arrivée le 12 juin 1675, lui donnait le pouvoir, en l'instituant régente, et tous ses efforts allaient tendre à faire de cette régence momentanée une souveraineté durable.

Sa punition devait ressortir de sa faute même. Peu dirigé sur certains points, mal dirigé sur d'autres, cet enfant royal qui, dès lors, se montrait volontaire, capricieux, put laisser se développer librement les défauts innés de son caractère; mieux encore l'éducation qu'il reçut dut forcément les augmenter. Et pourtant que de points sur lesquels il eût fallu le corriger !

Sa passion dominante, et qui remonte aux premières années de son enfance, c'est celle du soldat, de tout ce qui touche à l'armée. Quand Chapuzeau lui est présenté, en 1671, cet enfant de cinq ans lui demande tout d'abord « s'il a veu son régiment » et c'est avec une impatience qui est mieux que celle d'un enfant qui ne cherche qu'un amusement, qu'il attend l'entrée à Turin de l'évêque de Laon, car « on lui a promis, paraît-il, qu'il sera, ce jour-là, à la tête de son régiment ». Et c'est chose drôle en effet de voir avec quelle gravité il reste planté sur son cheval en avant des troupes. Chapuzeau trouve le jeune prince « très beau et très bien fait et l'air tout spirituel, » et ajoute-t-il dans son enthousiasme : « J'ai appris qu'à cet âge où les autres enfants ne peuvent que bégayer, il a des réparties surprenantes et merveilleuses.[1] » Certes il ne faut pas prendre à

[1] ..... « Lorsque je fus lui faire la révérence il (le prince Victor-Amédée) allait se mettre à table et madame la Marquise de Saint-

la lettre cette admiration de Chapuzeau, mais il n'en faut pas moins tenir compte de cette disposition de caractère qui se développera petit à petit avec une violence cachée, et telle que la plupart ne surent la deviner.

Eh bien! cette disposition même, comme la plupart de celles qu'il montre, loin de chercher à l'encourager, on y porte plutôt des entraves. Le jeune prince a bien un gouverneur, des précepteurs, mais leurs instructions ne sont pas de pousser à l'étude leur jeune élève. Tout au contraire, la Régente pense que moins son fils en saura, mieux cela vaudra; elle s'imagine ainsi que plus tard l'idée de s'émanciper ne naîtra pas dans son esprit resté hésitant, faute de connaissances suffisantes.

Cherchera-t-elle au moins à s'attirer l'affection de ce fils que, pour bien dire, elle songe à dépouiller? Nullement. La crainte lui semble meilleure pour arrêter toute velléité d'indépendance, et elle fait tout pour l'inspirer. Haute et glorieuse à l'excès, elle voit son enfant une fois par jour, quelques minutes à peine, avec étiquette, et, le reste du temps, ne songe guère à lui.

Et Victor-Amédée, dont l'intelligence est précoce, ressent le coup au cœur; il a une fâcheuse disposition à être contenu, il se renferme plus encore en lui-même; il est de nature violente, il devient plus rude encore, et enfin, voyant que toutes ses paroles, tous ses actes sont rapportés à cette mère qui ne parle que pour gronder, il apprend à cacher ses impressions, il dissimule et malgré son âge de-

Germain, sa gouvernante, reçut mon compliment et y répondit en des termes obligeants. Ce jeune prince est admirablement beau et actif, et quoiqu'il n'eût alors que cinq ans, il me demanda d'un ton très ferme d'où je venais et si j'avais vu son régiment. On lui avait promis qu'il serait à la tête du régiment des gardes de Son Altesse Royale le jour de l'entrée de l'évêque de Laon, et il brûlait d'impatience que ce jour-là fût venu. » Chapuzeau.

vient maître en l'art de fausseté. Victor-Amédée restera toujours le dissimulé de ses premières années.

Madame Royale règne, peu lui importe l'avenir qu'elle ne prévoit pas. Il y a pour elle comme une explosion de désirs cachés. Son mari l'a tenue toujours éloignée du pouvoir, maintenant elle va s'entêter dans ses efforts pour le garder. Maintes fois il l'a délaissée, l'insultant de préférences honteuses, alors elle se choisit un favori qui fait la fortune de sa maison, et dont la liaison n'est un mystère pour personne, malgré les soins qu'elle prend pour la cacher. Après ce Saint-Maurice vaniteux et cruel, ce sera un autre, Masin, que plus tard elle entraînera dans sa disgrâce. L'enfant sait tout voir, tout deviner; il ne peut toujours dissimuler son mépris pour la régente, sa haine pour le favori. Ses brèves et hautaines observations devraient éclairer sa mère, mais elle ne comprend rien ou ne veut rien comprendre, et se laisse emporter de plus belle par ses intrigues d'alcôve et ses intrigues politiques, dans lesquelles elle trouve à qui parler, et plus fort qu'elle le plus souvent.

Victor-Amédée déclare qu'il repousse le mariage avec l'infante de Portugal qui tient tant au cœur de sa mère, peu importe à celle-ci qui ne veut voir dans ces paroles qu'une révolte d'enfant que la crainte réduira petit à petit; et un moment elle peut croire à la victoire. Elle la proclame bien haut, trop haut surtout, ne se rendant pas compte que cet enfant de douze ans ne cherche qu'à gagner du temps. Lui ne voit dans ce mariage avec l'infante qu'un désir exprimé par sa mère. C'est pourquoi il refuse. De même, quelques années plus tard, il embrasse avec bonheur l'idée de son mariage avec Mlle de Valois, parce qu'il y trouve la confirmation de son indépendance et l'accomplissement de l'acte que la Régente a toujours éloigné.

Cependant il étudie. Il écoute et sait tirer des conséquences. Cet esprit toujours replié sur lui-même songe longuement déjà à l'avenir. Pour lui aussi, régner sera la passion dominante. La moindre allusion au rôle qu'il peut être appelé à jouer plus tard le fait rougir et rêver ensuite. Ce qu'on ne lui dit pas, il cherche à le deviner; il interroge en secret tous ceux qui se présentent à lui, sans égard au rang ou à l'éducation[1]. Il sait d'ailleurs faire bonne figure à chacun[2], et il ménage les envoyés français quoiqu'il les déteste, car sa mère les aime. Son orgueil se révolte déjà aux prétentions de l'influence française. D'ailleurs un parti se forme autour de lui, disposé à le seconder dans la résistance qu'il est supposé rêver[3]. C'est Morosso, son gouver-

[1] Madame Royale écrivait à Louvois le 7 mars 1683 : «.... J'ai remarqué depuis mon retour de Moncalieri en Son Altesse Royale une mélancolie noire, une dissimulation profonde et une inquiétude perpétuelle dans son esprit.... Son Altesse Royale a un penchant invincible pour les basses gens avec lesquels il passe la meilleure partie du jour. Il a une envie de s'informer de tout en cachette ; il est fort curieux ; il aime les nouvelles de la ville sur quoi il songe creux et fait de faux raisonnements dans son particulier. Il passe des temps considérables de la journée ou dans une cave ou sur un lit ; rien ne le contente ni ne le divertit. Il a presque quitté le plaisir de la chasse qui était sa passion dominante. Il affecte en enfant d'être au-dessus des passions ; il a beaucoup d'ostentation dans ce qu'il dit et ce qu'il fait. Je lui vois à regret un naturel porté à la rigueur et à la violence, peu de tendresse et de sûreté. » D. G. 737.

[2] L'abbé d'Estrades écrivait le 22 juillet 1679 : « Ce prince est naturellement caché et secret ; quelque soin qu'on prenne de savoir ses véritables sentiments on les connaît difficilement, et j'ai remarqué qu'il fait des amitiés à des gens pour qui je sais qu'il a de l'aversion..... Comme il est dans un âge où il n'a point encore acquis tout le pouvoir sur lui qu'il aura sans doute avec le temps, il lui échappe quelquefois de dire de certaines choses dont Madame Royale est informée par le soin qu'on a de veiller continuellement sur ses actions et sur ses paroles..... On voit que M. le duc de Savoie est vif, impétueux et sensible... » Affaires Etrangères. Corresp. Savoie, 68.

[3] Pianesse écrivait de lui à Louvois : « Il a du mérite, du savoir du dedans du pays, de la probité, mais pas assez de hardiesse pour

neur, le comte de Druent, son écuyer, l'abbé de la Tour, le marquis de Pianesse, qui a reconquis toute la faveur de la Régente, qu'il va trahir. Il paiera sa trahison d'un nouvel exil, car Victor-Amédée le dénonce lui-même à sa mère pendant qu'il lui renouvelle l'assurance que sa protection le couvrira toujours. Voilà l'enfant dissimulé qui devient homme et dont le défaut éclot avec l'âge.

Que Louvois avait raison quand il écrivait, en réponse à un rapport de ce même Pianesse : « Je crains également le chagrin et la gaieté de M. le duc de Savoie [1]. » Il s'agissait alors du mariage avec l'Infante pour lequel le duc dissimulait si bien son sentiment. Ce n'est qu'un exemple ; on en pourrait citer mille.

Mais la Régente semble moins confiante en l'avenir. Elle pressent allant à l'encontre de ses projets une volonté trop forte. Elle cherche à se rapprocher de son fils, et ses caresses sont aussi maladroites que ses brusqueries. Puis elle songe à appeler à son aide cette galanterie qu'elle accueillait si volontiers à sa Cour, et elle espère presque qu'elle est sauvée car, à en croire un auteur italien, le Prince, à ce moment, « se plaisait plus à compter fleurette aux jeunes dames de la Cour de sa mère qu'à passer son temps à examiner des affaires épineuses d'Etat avec ses ministres, et cela lui était d'autant plus agréable que cette princesse qui était d'un goût délicat et qui aimait la galanterie, n'admettait pour filles ou pour dames d'honneur que celles qui surpassaient toutes les autres en beauté. Ainsi le souverain et les jeunes seigneurs de sa suite pouvaient passer de belle en belle, et renouveler toujours leurs plai-

prendre un parti vigoureux s'il était nécessaire. » 19 octobre 1679. D. G.

[1] 5 août 1681. D. G. 736.

sirs par la variété de ces charmants objets sans jamais s'en dégoûter[1]. »

Et Victor-Amédée trouvait sans doute peu de cruelles. N'était-il pas le souverain, et en outre jeune, plein d'ardeur! Costa de Beauregard nous en fait, vers cette époque, le portrait suivant : « Taille moyenne, svelte, admirablement prise. Le port libre et fier, la physionomie animée, les traits aquilins. Il tenait de la maison de Nemours le poil blond ardent, les yeux d'un bleu particulier et d'une vivacité extrême[2] ».

Comment résister à cet ensemble séduisant, embelli encore par le prestige du maître. La brune Mlle de Cumiana, l'une des demoiselles d'honneur de Madame Royale, que celle-ci avait attachée à sa personne alors qu'elle n'avait que quinze ans, était belle entre les autres; elle fut remarquée et le duc la combla, paraît-il, « de bienfaits extraordinaires qui la distinguèrent en peu de temps de ses compagnes en lui gâtant la taille [3] ». Cette phrase discrètement dite de Lamberti nous met au fait d'une intrigue qui, rompue peu après, devait se renouer bien des années plus tard. Ce fut en effet cette demoiselle de Cumiana qui, mariée promptement par Madame Royale « aussi bonne confidente que bonne mère » au comte de Saint-Sébastien, son grand écuyer, fut, en 1730, alors qu'elle avait quarante-cinq ans, épousée secrètement par Victor-Amédée, qui lui conféra le titre de comtesse de Spino, et qui déclara enfin son mariage après son abdication.

D'autres sans doute surent également se faire remarquer du jeune duc, particulièrement Mlle de Saluces. Victor-

[1] Lamberti. *Histoire de l'abdication de Victor-Amédée II.* 1734.
[2] Costa de Beauregard. *Mémoires sur la Maison de Savoie,* 1816.
[3] Lamberti.

Amédée, qui pourtant n'aima jamais beaucoup les fêtes, se montrait alors assidu aux divertissements que multipliait sa mère soit à Turin, soit à Moncalieri, soit encore à Rivoli et à la Vénerie. C'était de politique habile, et les prétextes ne manquaient pas, chasses et banquets, pour attirer et retenir loin des affaires le jeune souverain.

Celui-ci semblait d'ailleurs s'y prêter de bonne grâce ; on aurait pu croire qu'il n'avait d'autre souci que de chasser et de faire l'amour, et Madame Royale espérait bien que cette indifférence pour les choses sérieuses était réelle et se maintiendrait longtemps encore, sinon toujours.

L'illusion dura peu. Victor-Amédée, tout en acceptant fêtes sur fêtes, en nouant intrigues sur intrigues, ne perdait pas de vue le but auquel il tendait. Il ne cherchait pas à faire naître l'occasion, bien persuadé qu'elle lui arriverait favorable au moment voulu. Il réservait ses forces. Puis un jour la Régente fit éclater elle-même le conflit d'où elle devait sortir vaincue. Une déclaration du duc mit fin, officiellement du moins, à la Régence, et fut accueillie avec faveur à la Cour et dans le peuple.

Le coup fut rude pour la duchesse. Mais il lui fallut bien comprendre qu'elle devait céder. Après un premier essai de révolte, voyant toute lutte impossible, elle feignit de se résigner de bonne grâce. C'était du moins sauver une partie de l'avenir [1].

Rien ne fut changé en apparence. L'influence française parut rester aussi puissante ; un des premiers actes du

[1] Le 10 mai 1683 une explication fut demandée à son fils par Madame Royale. Le duc répondit : « Qu'il était majeur, qu'il se sentait capable de gouverner, et qu'en un mot il voulait être le maître. Que si madame sa mère voulait l'assister de ses conseils il en serait ravi, mais que ce serait proprement comme un premier ministre.... » *D'Estrades au Roi*, 13 mai 1683.

jeune duc fut de demander aide et conseils à Louis XIV ; il dissimulait encore avec soin ses sentiments cachés pour la France et pour le Roi. Il ne se sentait pas assez fort pour lever le masque.

Mais ce n'étaient déjà plus ces allures d'enfant en tutelle. Victor-Amédée voulait de plus en plus se rendre compte de tout, et par lui-même. Son ancien amour pour ses soldats, pour son armée, revenait plus violent et pouvait au moins se satisfaire. Il étudiait, étudiait toujours, passait des revues, faisait des réformes, en préparait d'autres ; vraiment on sentait déjà le maître.

Mme de Verrue arriva donc à Turin dans un moment où les circonstances pouvaient sembler peu favorables à sa nouvelle famille. Forcément elle allait se trouver mêlée à toutes les intrigues qui divisaient la Cour, alors que s'écroulait la puissance de Madame Royale à laquelle les Verrue semblaient dévoués.

CHAPITRE III

Lorsque Mme de Verrue arriva à Turin, la Cour était à Moncalieri depuis deux jours, et son absence devait être d'un certain temps puisque les ministres étrangers avaient cru devoir présenter leurs compliments au duc avant son départ[1].

C'était, du reste, l'usage qu'une grande partie de l'automne fût passée à Moncalieri, à trois lieues à peine de Turin ; un courrier ne mettait pas une heure pour s'y rendre. Tout en restant au fait des affaires, le duc pouvait jouir d'une liberté relative, s'affranchir de cette représentation constante qui toujours lui déplut si fort.

Moncalieri était alors à peu près tel que nous le voyons aujourd'hui. La masse sombre de ses bâtiments de briques se détachait aux flancs de la colline qui remonte des bords du Pô et que garnissaient les bois qui entouraient des trois côtés le château. Un peu au-dessous, aux portes mêmes du château, le bourg éparpillait ses maisons qui descendaient presque jusqu'à la rivière.

Les appartements, sans être bien agencés, étaient du moins vastes, reliés entre eux par une longue suite de

[1] *Gazette de France*, 20 octobre.

galeries et de couloirs dont les panneaux étaient recouverts de peintures de style naïf, mais curieuses d'effet. Une série de tableaux représentant des combats livrés dans les Alpes par les troupes de Savoie, sous le règne d'un aïeul de Victor-Amédée, attiraient surtout l'attention.

Mais si ce qu'on appelle le confortable manquait dans ces grandes salles que garnissaient les meubles marquetés du pays, on jouissait par contre des fenêtres du château et de sa large terrasse d'une des plus belles vues qui se puisse imaginer.

Moncalieri est situé à l'avancée de la colline. Le Pô, faisant à cet endroit un coude assez brusque, s'étend sur la gauche comme un long ruban d'argent et se perd au loin dans la plaine, vers les Alpes qui bornent l'horizon. Et devant les yeux s'étend une plaine fertile coupée de petits bois ou de rangées d'arbres entourant les champs, où courent quelques ruisseaux descendant des montagnes, tandis que les Alpes, à demi perdues dans cette brume d'automne qui semblé amollir leurs rudes contours, leurs escarpements, dressent vers le ciel leurs cimes orgueilleuses, que blanchissent déjà à cette époque de l'année les premières neiges tombées.

Quelle vue merveilleuse ! Que de fois le duc dont le caractère n'était pourtant ni poétique ni contemplatif, dut-il regarder avec orgueil cette nature splendide tandis qu'il se redressait frappé au visage par cet air vif des montagnes qui lui arrivait direct du fond de ses états.

Nous ne savons pas à quel moment Mme de Verrue fut présentée à la cour; les renseignements anecdotiques manquent à cette époque sur la Cour de Savoie qui n'avait pas de marquis de Dangeau pour noter minutieusement les moindres faits du jour. C'est grâce aux mémoires français, à la *Gazette de France* et particulièrement aux

correspondances de nos ambassadeurs que nous pouvons rétablir dans ses principaux faits la vie qu'on menait soit à Turin, soit en déplacement dans les châteaux royaux.

Nous ne trouvons dans ces documents, vers ce moment, aucun détail qui soit particulier à Mme de Verrue. Celle-ci reste effacée parmi tous ces personnages de la Cour qui s'agitent autour du duc.

Mais nous devons croire que le comte de Verrue mit de l'empressement à se rendre auprès de Victor-Amédée. Gentilhomme de la Chambre et colonel d'un régiment de dragons de S. A. R. ne devait-il pas après une aussi longue absence, un hommage immédiat à son souverain ?

Enfin, il ramenait avec lui sa jeune femme et tenait à la présenter au plus tôt. Ce jeune mari amoureux voulait qu'on admirât sa belle française !

Il la présente. La Cour admire et observe bien plus encore la petite merveille qu'on lui annonce ; elle la dénigre aussi, quoique cette enfant ne songe guère encore à faire naitre nulle rivalité, et jeune, simple, sans méfiance, cause et rit quand il lui en prend envie. Si elle témoigne de l'étonnement, c'est de voir l'importance qu'on attache à ces manifestations d'un caractère naturellement vif. Peu lui importe d'ailleurs. Toute cette comédie de présentations, de saluts en cérémonie, de compliments et de baisers à donner et à recevoir l'ennuie, et, malgré les représentations de sa belle-mère pour laquelle les convenances priment tout, elle préfère s'isoler à deux, se réserver tout entière à ce mari qu'elle aime et qui semble alors le lui rendre de tout son cœur. Elle est amoureuse, et déploie toutes les grâces de son cœur et de son esprit pour se faire aimer, jouant au naturel la comédie de l'amour, car celle-ci lui plaît et elle en varie à l'infini les scènes

diverses sans songer encore qu'il peut y avoir un dénouement.

Mais cet isolement ne peut durer. La Cour après être allée à Asti et être retournée à Moncalieri, revient à Turin le 6 décembre. Les obligations du rang deviennent alors plus impérieuses, les réceptions commencent ; on s'apprête à jouer des comédies et l'espiègle comtesse est sollicitée d'y accepter un rôle quand la nouvelle de la grave maladie de la Reine de Portugal, sœur de Madame Royale, fait arrêter les répétitions. Mais les craintes qu'inspire l'état de la Reine durent peu, et pendant que le duc s'occupe de réformes à introduire dans ses troupes, passe des revues à la Vénerie, on se remet à préparer les divertissements du prochain carnaval sous la direction de Madame Royale. La douairière de Verrue, sa dame d'honneur, ne permet sans doute pas à sa belle-fille de s'excuser d'y prendre part.

Dès lors il lui faut apprendre toute l'importance qu'on attache dans les Cours à la moindre cérémonie. L'étiquette préside à tout, aux prières publiques comme aux fêtes, et la comtesse de Verrue doit aussi bien se trouver présente quand « le jour de Noël, le duc tient chapelle dans l'Eglise Métropolitaine, accompagné du nonce du Pape, de l'abbé d'Estrades, ambassadeur de France, et des principaux seigneurs de la Cour » que lorsque les divertissements reprennent en janvier, pour être interrompus bien peu de temps après, il est vrai, dans les derniers jours du mois, à la nouvelle de la mort de la Reine de Portugal, ainsi que le comte de Scaravelle, maître des cérémonies, en fait part à tous les ministres étrangers.

C'est ainsi que commence son apprentissage de femme de cour.

Mais un évènement se prépare qui agite tous les esprits

et qui devait intéresser plus vivement encore la comtesse en sa qualité de française. Il n'est bruit que des pourparlers engagés depuis quelque temps déjà pour le mariage du duc, de son jeune souverain qu'elle a entrevu dans ses réceptions officielles, dont elle a sans doute admiré l'air hardi et gracieux, mais qui ne lui a laissé aucune autre impression durable.

Or elle sait que la future duchesse sera Mademoiselle, une française. C'est sans doute une joie pour la comtesse car, malgré la distance que le rang leur imposera, elle peut espérer que la duchesse l'admettra dans son intimité, heureuse de parler avec elle de sa patrie[1].

La nouvelle de ce mariage devient publique vers le 10 février et elle est annoncée au peuple « par le bruit de toute l'artillerie et de plusieurs mortalets. » A la Cour c'est tout le défilé habituel des ambassadeurs allant complimenter le duc, ce sont les préparatifs qui commencent pour la réception de la jeune duchesse, et les rivalités qui éclatent au sujet de sa maison qu'il va falloir monter. Pendant qu'on donne ordre de disposer les appartements du château de Verceil où toute la Cour doit se rendre, croit-on, au printemps, le comte de Mayano part pour porter à Mademoiselle les présents que lui envoie son royal fiancé.

Des dépêches répétées tiennent le duc, et par suite la Cour, au courant de ce qui se passe à la Cour de France, et enfin un courrier extraordinaire arrive le 13 avril annonçant que Mademoiselle avait été épousée le 10 du mois par le duc du Maine, au nom du duc de Savoie, dans la chapelle du château de Versailles, avec le cardinal de Bouillon et l'abbé de Brou, comme officiants.

[1] Le consentement de Louis XIV à ce mariage fut donné le 5 février 1684.

Une dépêche de Turin, 19 avril, nous fait part de la joie extrême que ressentit S. A. R. à cette nouvelle, et dont bénéficia le courrier qui, pour sa diligence, reçut « outre du présent ordinaire, une pension ».

Toute la Cour partageait, en apparence du moins, la joie du duc, et se montrait anxieuse de l'arrivée de la duchesse que le chevalier de Châtilllon, envoyé de Monsieur, arrivé à Turin le 19, annonçait être en route pour Turin. Aussi les dernières nominations de la maison étaient-elle déclarées. La princesse de la Cisterne recevait la charge de première dame d'honneur, la marquise del Maro, de dame d'atour, et Mlles del Maro, de Morozzo, de Mayano et de Bagnasco étaient nommées filles d'honneur.

Le comte de Mayano devait être son chevalier d'honneur et les comtes de Govone et de Prosasco écuyers. Les dames et les gardes avaient ordre de partir aussitôt pour Chambéry où le duc de Savoye se rendit également pour y attendre la duchesse[1], suivi à quelques jours de distance par l'abbé d'Estrade qui tenait à être des premiers à complimenter la fille de Monsieur dans son nouveau royaume.

La rencontre du duc et de la duchesse eut lieu le 7 mai, aux Echelles, et le 30 du même mois, la jeune souveraine faisait son entrée à Turin, le soir, à la lueur des torches et des feux de joie, au son du canon dont 300 coups furent tirés en son honneur. Le lendemain ils partaient pour la Vénerie.

Ainsi donc, à huit mois de distance, venaient de faire le même voyage, et voyage de noces également, deux femmes dont la destinée allait bientôt faire deux rivales. Et, quoique leurs conditions et leurs caractères fussent

[1] *Gazette de France.*

différents, c'étaient sans doute les mêmes beaux rêves d'avenir, rêves de bonheur que ni l'une ni l'autre ne devaient voir se réaliser, car il n'est pas possible de considérer comme heureuse la vie que mena Mme de Verrue pendant les dix ans que l'on a appelés son règne.

CHAPITRE IV

Un an s'était écoulé depuis que Jeanne-Baptiste d'Albert était devenue la comtesse de Verrue. Cette enfant de quatorze ans à peine lors de son mariage était alors une femme; mieux encore elle était mère, et il semblait que la naissance de ce fils, fruit de son amour d'épouse, eût dû combler tous ses désirs.

Certes c'était une année heureuse, mais les mille ennuis de la vie n'avaient pas passé sans la toucher de leur rude atteinte, et à maintes reprises, elle fut meurtrie. Son mari était bon et l'aimait, mais, faible de caractère, habitué à voir en sa mère le directeur de sa conduite, le donneur de conseils souvent bien avisé et toujours écouté, il ne sut pas défendre assez sa jeune femme que la douairière traitait trop en enfant.

La mère du comte de Verrue était d'ailleurs à un point de vue la digne suivante de Madame Royale. D'un caractère absolu et d'une ambition extrême, elle tendait au but sans trop se préoccuper des moyens, et d'après la conduite qu'elle tint avec sa belle-fille, il semblerait qu'elle trouvait bon qu'on jouât avec le feu; nous voulons croire, quelque étrange qu'ait été sa manière d'agir par la suite, qu'elle ne désirait pas qu'on s'y brûlât.

Toute la famille habitait l'hôtel de Verrue. Les chocs furent fréquents, douloureux et les conséquences en furent terribles.

A Turin, l'hiver de 1685 avait passé sans événements marquants, la jeune duchesse vivant tranquille dans son palais, s'étudiant à plaire à son rude époux et à ses sujets souvent plus rudes encore. Les divertissements du carnaval avaient été suffisants et s'étaient terminés, par une course de têtes dans laquelle, nous dit une dépêche de la *Gazette de France*, « le duc de Savoye fit paraître une grâce et une adresse singulière, et sa cour y parut avec beaucoup de magnificence ».

Une autre dépêche, datée du 15 avril, donne une autre nouvelle plus importante et qui du reste se reproduira fréquemment et toujours dans les mêmes termes : « On croit que la duchesse de Savoie est grosse, ce qui cause une grande joie en cette cour. »

Le « on croit » problématique fut bientôt confirmé. Quelques mois après, le 6 décembre, la duchesse accoucha d'une jeune princesse, qui fut baptisée le 27, sous les noms de Marie-Adélaïde, et tenue sur les fonts par Madame Royale et le prince de Carignan. La marquise de Saint-Germain fut nommée gouvernante.

Ce fut dans l'année le seul évènement de Cour important. Il est bon de noter cependant le départ de l'abbé d'Estrade, qui eut lieu au mois de juillet, et qu'un nouvel ambassadeur français, le marquis d'Arcy, allait remplacer au mois de janvier de l'année suivante. Nous trouverons dans la correspondance de celui-ci mille renseignements curieux qui nous la rendent précieuse.

Les circonstances intérieures et extérieures n'avaient pas été favorables aux réjouissances publiques, ni même aux divertissements particuliers, car le peuple n'était pas

heureux, ayant à lutter contre une véritable disette de grains que les approvisionnements venus de l'étranger ne parvinrent pas à combattre entièrement. Les particuliers et les villes furent tenus de s'imposer à cet effet, et Moncalieri, par exemple, qui n'était pourtant pas un bien gros bourg, accorda 9,000 pistoles.

Cependant vers la fin de l'hiver il y eut quelques divertissements à la Cour, dès que la duchesse, qui sortit pour la première fois le 1er février, eut repris ses forces. Le 3, un grand bal fut donné au Palais ducal, et le duc décida que « durant le carnaval ce divertissement aurait lieu tous les dimanches en public et chaque semaine deux fois en particulier, un jour dans la chambre de parade de Madame la duchesse Royale, et une autre dans celle de Madame Royale[1] ».

Grands bals et bals intimes ! Tout devint prétexte à fêtes nouvelles ; on en donna par exemple de magnifiques à l'occasion du passage de plusieurs nobles vénitiens qui se rendaient à Gênes avec leurs femmes.

La comtesse de Verrue, qui était accouchée d'une fille, à laquelle on donna le nom Marie-Anne, assistait à chacune de ces fêtes.

C'était en 1686. Depuis près de trois ans qu'elle habitait Turin, ses luttes domestiques l'avaient comme mûrie avant l'âge, rendant son esprit plus sérieux, mais elle n'en avait pas moins gardé sa vivacité extrême, cette gaieté d'enfant qui semblait la faire rire non des lèvres, mais de son être tout entier. La maternité, loin d'avoir diminué sa beauté, lui avait donné un cachet particulier. La taille s'était développée tout en restant élancée, et les yeux avaient gardé leur éclat et ce montant de malice qui ajoutait à ce charme de toute sa personne, dont chaque jour de

[1] *Gazette de France.*

nouveaux hommages venaient lui témoigner la puissance.

Aussi on citait Mme de Verrue comme une des plus adorables femmes de la Cour et Victor-Amédée, qui jusqu'alors n'avait pas prêté grande attention à la jeune française, s'aperçut tout à coup qu'il ne l'avait pas assez regardée. Mais ce ne fut, on le crut du moins, qu'un désir d'un moment, séduction des yeux plus que du cœur. La naissance de sa fille avait rapproché Victor-Amédée de la duchesse, et il se montrait le modèle des pères et des époux. C'est du moins ce qui semble ressortir d'un passage d'une lettre de d'Arcy qui écrivait : « Le duc de Savoie continue à faire » voir une fort grande joie de la naissance de la princesse [1]. » Il fait tous ses devoirs de bon mari et de bon père, » ayant fait porter un petit lit de camp dans la chambre » de sa femme pour y coucher, et ne cessant point de » monter à la chambre de la princesse [2]. »

Le 27 février on annonçait une nouvelle grossesse de Madame la duchesse Royale.

Puis les fêtes cessèrent, c'était la guerre, cette guerre néfaste et injuste contre les Barbets pour laquelle Louis XIV exigeait que le duc de Savoie fût son auxiliaire. Les troupes étaient en marche, luttaient dans les montagnes contre ces fanatiques obstinés qui préféraient la mort à l'absolution. Les dragons commandés par le comte de Verrue faisaient partie de ce petit corps d'armée. Mme de Verrue restait donc seule dans son grand hôtel de Turin se refusant à toutes distractions. Et d'ailleurs les réceptions même intimes avaient cessé, car la duchesse, cette autre veuve d'un moment, n'admettait pas les divertissements en l'absence du duc; elle vivait triste et retirée, se

[1] Qui fut plus tard duchesse de Bourgogne.
[2] Affaires Etrangères. Correspondance, Savoie, 81.

dérobant à sa belle-mère. Madame Royale trouvait cette tristesse bien outrée, et c'est en s'en moquant qu'elle écrivait à son amie Mme de la Fayette : « Madame S. A. R. est dans une retraite tout extraordinaire ce voyage-ci, et nous ne nous voyons qu'aux promenades et aux églises où nous allons beaucoup ensemble. On lui a fait la leçon avant de partir apparemment, et elle y est si exacte et elle craint tellement qu'elle ne ferait pas un pas ni ne dirait un mot pour toute chose au monde ; et, quoiqu'elle meure d'ennui, elle ne m'en dit rien, et je ne fais pas semblant de m'en apercevoir [1]. »

L'attrayant tableau ! Et il en était de même pour Mme de Verrue. Mais il n'y avait eu nul besoin de lui faire la moindre leçon comme à la duchesse, car après les graves dissentiments de vie intime qui avaient éclaté entre sa belle-mère et elle, se sentant sans appui, la comtesse avait préféré, en se retirant chez elle, céder une place qu'on lui disputait avec trop d'aigreur.

Mais la guerre finit, le duc est de retour et s'installe pour l'automne à Moncalieri. Et l'on songe déjà à préparer les amusements de l'hiver qui s'avance, quand le duc parle d'un projet dont l'idée lui est venue. Il songe à faire un voyage à Venise, où il veut assister aux fêtes du carnaval. La Cour, tout d'abord étonnée, ne considère cependant ce projet que comme une fantaisie. Le marquis d'Arcy, toujours enthousiaste de Victor-Amédée, en juge ainsi, et écrit dans ce sens au Roi. On chuchotte bien que sous ce voyage peut se cacher quelque menée politique, mais c'est l'opinion contraire qui domine comme le note toujours avec soin d'Arcy, qui tient toujours à rassurer la Cour de France. Cette confiance durera-t-elle ? En tout cas, bientôt elle

[1] Louvois à Catinat. D. G. 776.

sera mise à de terribles épreuves. Le duc a d'ailleurs senti lui-même quelles suppositions pouvait faire naître son voyage, et c'est à son beau-père, à Monsieur, qu'il envoie un courrier pour le prier de prévenir le Roi contre toute mauvaise impression.

Tout bien disposé, le duc part le 30 janvier 1687. Il voyage sous le nom de comte de Tende, emmenant avec lui les comtes de la Rovère, de la Trinité, de Préla, les marquis de Beuil et de Lussinge [1], et le pauvre marquis d'Arcy, qui commence à trembler, part au plus vite à sa suite.

Mais nous ne pouvons accompagner Victor-Amédée dans son voyage à Venise, nous n'avons pas à nous occuper de ses intrigues, de ses entrevues avec les délégués de la diète d'Augsbourg et surtout avec l'Electeur de Bavière qui, par un hasard étrange, était également venu chercher à Venise les distractions du carnaval. Pendant un mois ce fut une comédie d'indifférence entre les deux cousins, comédie dont les rencontres de hasard ou celles autorisées par leur parenté, cachaient des conciliabules autrement sérieux, auxquels le masque et le domino prêtaient leurs facilités.

Il est curieux de lire les lettres du marquis d'Arcy qui continue à affirmer que le duc ne songe qu'au plaisir. A chaque lettre nouvelle il se montre cependant moins affirmatif ; on jurerait qu'il cherche à se convaincre tout le premier. Le marquis d'Avaux, ambassadeur de France à Venise, n'est pas aussi complètement dupe de cette folie de plaisir, et c'est entre Victor-Amédée, l'Electeur de Bavière, les délégués de la Diète et les ambassadeurs de France, sans oublier les sbires de la République, une lutte

[1] *Gazette de France.*

de ruses où les travestissements les plus inattendus sont employés de part et d'autre.

Un mois se passe dans ce tourbillon où les fêtes dissimulent la politique. L'Electeur de Bavière quitte Venise, et, quelques jours après, Victor-Amédée repart pour Turin, avec la même précipitation que lors de son arrivée ; il arrive à Turin le 10 mars, et d'Arcy l'y rejoint trois jours après.

La Cour est restée à l'attendre, calme en apparence, mais les yeux fixés vers Venise. Rien ne transpire cependant des projets du duc, dont personne n'a eu la confidence, sauf peut-être le marquis de Saint-Thomas, secrétaire d'État, qui s'élève peu à peu dans la faveur de Victor-Amédée.

Mais, au retour du duc, on va sans doute apprendre ce qui s'est passé. Nullement. C'est le même secret, la même attention à ne rien dire qui puisse donner prise à la moindre supposition. Une seule chose frappe vivement ceux qui approchent du duc : le subit changement survenu en son humeur. Plus de fêtes. De fréquentes revues des troupes cantonnées aux environs de Turin coupent seules les longues journées pendant lesquelles Victor-Amédée reste songeur, évitant toute gaieté.

Et selon les goûts du souverain, la Cour se conforme à cette nouvelle vie qui l'étonne ; le ton devient grave, les visages se font sérieux. Les réceptions à la Cour, même les plus ordinaires, deviennent de plus en plus rares ; la duchesse renonce au petit jeu qui se tenait le soir dans ses appartements ; elle renonce également à la danse [1], car il faut que rien ne vienne troubler le duc en sa tristesse, et mieux vaut prévenir toute observation fâcheuse.

[1] D'Arcy au Roi, 19 juillet 1687. Corresp. 85.

En même temps le duc semble éprouver un éloignement toujours croissant pour la France et les Français qui ne reçoivent plus le même accueil.

D'Arcy s'inquiète, écrit au Roi, et Louis XIV qui ne voit encore dans cette conduite qu'une boutade passagère, trouve que c'est aller trop loin dans le renoncement aux plaisirs. Et autant, quelque temps auparavant, il commandait à son ambassadeur de montrer son mécontentement d'une vie trop ouvertement déréglée, autant il témoigne qu'une retraite semblable ne peut convenir ni à un homme de l'âge de Victor-Amédée, ni à un souverain qui se doit à lui-même de représenter, de donner à sa Cour l'éclat qui doit le faire briller lui-même.

De son côté, Monsieur qui se fâchait quand il apprenait les amours de son gendre et de la marquise de Priéz, trouvait alors que c'était tenir sa fille dans une retraite trop rigoureuse.

Telles étaient les recommandations qu'était chargé de faire le pauvre d'Arcy [1]. Le duc ne semblait guère disposé à prêter l'oreille à ces suggestions, quelque respectueuses en leur forme qu'elles lui eussent été faites ; pendant quelque temps il resta sourd à toutes sollicitations, puis subitement l'humeur ducale changea de nouveau, avec une brusquerie étrange.

[1] « .....Lundi dernier, lorsque M. le duc de Savoye revint ici de Moncalieri, je lui témoignai le soir que Votre Majesté m'avait commandé de lui faire savoir qu'elle avait été fort surprise et fort fâchée d'apprendre qu'il n'eût pas pour Madame la Duchesse, sa femme, toute la considération que mérite la naissance de cette princesse, votre nièce, mais encore sa vertu et sa bonne conduite..... ... . M. le duc de Savoye avec un air embarrassé et peu content, me répondit qu'il avait lieu d'être fort surpris lui-même qu'on eût si mal informé Votre Majesté de sa conduite.... » 3 janvier 1688, d'Arcy au Roi. Corresp. Savoie, 88.

Le duc se jeta d'un extrême à l'autre, et, reprenant en apparence toute sa gaieté, il en reprit en même temps les allures amoureusement vagabondes. La marquise de Priéz était oubliée, mais d'autres lui succédèrent.

On ne dansait plus. Eh bien ! de nouveau on allait sauter et rire. L'ordre en fut donné, et chacun, cachant sa surprise, s'apprêta au plus vite. Des divertissements nombreux furent ordonnés, comme l'écrit d'Arcy, dans une dépêche du 10 janvier 1688, et non seulement Victor-Amédée voulut y prendre part et prêcher d'exemple, mais il ne s'en tint pas aux distractions officielles ; les longues promenades, les parties de traîneaux, les spectacles firent, en quelque sorte, partie du programme que s'était tracé le duc, qui sembla dire à la Cour de France : Vous me trouviez trop sérieux, aimez-vous mieux mes allures nouvelles ?

CHAPITRE V

La beauté de Mme de Verrue avait fait sur le duc une impression plus profonde qu'on ne l'avait cru, plus durable qu'il ne l'avait soupçonné lui-même. Sa pensée ne le quittait plus, et son unique désir était de la revoir. Et ce fut là sans doute une des raisons qui poussèrent le duc à se lancer dans ce tourbillon de fêtes, de divertissements de toutes sortes. Il multipliait ainsi les occasions de se rapprocher d'elle et de l'entretenir, car il se plaisait à écouter cet esprit toujours en éveil, à jouir de ce babil à l'apparence frivole, mais qui savait devenir sérieux selon les questions traitées.

Ces attentions du duc, chaque jour plus soutenues, plus répétées, furent bientôt des plus remarquées.

Le marquis d'Arcy que tous ces bruits de Cour intéressaient fort, les recueillait et les faisait connaître au Roi.

C'est ainsi que le 17 janvier 1688 il lui écrivait : « Mer-
» credi dernier que je fus faire ma cour à Moncalieri, je
» sus comme M. le duc de Savoye avait donné le divertis-
» sement des traîneaux aux dames. Il avait commencé à
» mener Mme la duchesse dans la plaine de Mirefleur, et
» ensuite d'autres dames. Chaque fois qu'il est venu ici
» depuis environ quinze jours qu'il y a fort neigé, il a

» pris ce divertissement avec les dames et les cavaliers » de sa Cour, et depuis la première fois qu'il mena Mme de » Chaumont, il a toujours mené depuis Mme de Verrue, » fille de M. le duc de Luynes, femme de dix-sept à dix- » huit ans, belle et fort sage[1]. »

Et Louis XIV répondait aussitôt de Marly, le 29 janvier : « ..... Continuez à m'informer de tout ce que vous » apprendrez des divertissements du duc de Savoye, et » même des préférences d'estime qu'il peut avoir pour » celles de sa Cour qu'il croit les mieux mériter[2]. »

Certes, d'Arcy ne faillira pas à la tâche que lui indique discrètement le Roi ; il n'y aura pas de petits racontars qu'il ne recueille et qu'il ne transmette, sans même se rendre toujours compte de l'intention dans laquelle ils lui ont été confiés. Le duc ne fera pas un pas qu'une supposition plus ou moins fondée ne soit établie sur le but auquel il tend ; ses moindres actions sont commentées, et bientôt il en est de même pour Mme de Verrue dont les yeux indulgents de la Cour ne voient pas grandir la faveur sans un dépit jaloux.

La Cour a quitté Moncalieri et « mardi prochain, écrit » d'Arcy, se fait chez lui (le duc) l'ouverture des bals de » la Cour, en attendant la première représentation de » l'opéra italien[3]. » On est à la fin de janvier. Quinze jours ne se sont pas écoulés que les soins dont Victor-Amédée entoure de plus en plus Mme de Verrue mettent toute la Cour en rumeur. S'agit-il d'une simple galanterie sans conséquence ? La passion qu'on s'efforce à deviner est-elle au contraire sérieuse et durable ? Personne n'ose encore se prononcer.

[1] D'Arcy au Roi. Corr. Savoie, 88.
[2] Du Roi à d'Arcy. Id.
[3] D'Arcy au Roi. Corresp. id.

D'Arcy écrit au Roi le 14 février :

« ..... Votre Majesté continuant de m'ordonner que je » ne lui laisse rien à ignorer des actions particulières de » M. le duc de Savoye et de ses divertissements, je dois » lui dire que, depuis qu'il a mené la jeune Mme de Ver- » rue en traîneau, il me semble qu'il continue et même » qu'il redouble ses soins et ses assiduités pour elle ; il ne » manque point de jour d'opéra à la voir dans la loge de » cette dame, où ils font ensemble des éclats de rire en- » tendus de tout le monde ; cependant la jeunesse et l'hu- » meur réjouissante de la dame peut avoir plus de part à » tout cela, au moins de son côté, qu'aucune autre chose, » et l'on ne s'aperçoit pas encore d'aucune intelligence » entre eux qui donne lieu de soupçonner un commerce » prochain de galanterie[1]. »

Sans doute il ne faudrait pas scruter les intentions ou les désirs du duc, mais on doit croire que Mme de Verrue ne ressentait alors que le contentement naturel à toute femme jeune et belle qui se sent admirée, et qu'elle était surtout reconnaissante de la distraction qu'apportaient, dans sa vie monotone et un peu désillusionnée déjà, les attentions du souverain.

Dans ce besoin de mouvement qui avait saisi le duc, il fallait d'ailleurs tenir compte des excentricités qu'il se permettait et auxquelles l'amour ne semblait avoir aucune part. Souvent Victor-Amédée sortait incognito le soir, tantôt seul tantôt avec un ou deux compagnons fidèles ; il se lançait à travers la ville, se glissait parmi les promeneurs, regardant, écoutant les conversations, appliquant souvent aussi l'oreille aux portes des maisons, ce qui lui valut une fois, raconte d'Arcy, « d'être pris par une pa-

[1] D'Arcy au Roi. Corresp. Savoie, 88.

trouille et bourré par les soldats. » Le duc ne cherchait-il qu'à savoir par lui-même ce qui se passait dans la ville, comme il le prétendait, ou bien courait-il à quelque rendez-vous galant ? L'un et l'autre peut-être ; mais certainement ce n'était pas auprès de Mme de Verrue qu'il se rendait ainsi de nuit, comme il l'avait fait quelquefois lors de ses amours avec la marquise de Priez. S'il eût eu déjà avec Mme de Verrue la liaison qu'on lui prêtait, il eût plutôt fait venir sa jeune maîtresse, « par ce petit appartement bas » qui joint son palais et celui de Madame Royale, dont » il a seul la clef et par lequel on lui amène de fois à » autres en cachette les personnes qu'on lui a gagnées et » qu'il souhaite voir [1] ».

Et cette porte basse s'était ouverte si souvent, s'ouvrait encore à tant de reprises qu'on ne pouvait rien affirmer encore à l'endroit de Mme de Verrue. Tous les Verrue étaient cependant sur le qui-vive, depuis les parents éloignés jusqu'à la douairière et à l'abbé de Verrue, ce tartufe en soutane, qui semblait diriger à sa volonté le comte son neveu et même la vieille comtesse, malgré ses échappées orgueilleuses. L'abbé avait fait le mariage de son neveu et il se croyait, ou du moins s'arrogeait le droit de se mêler des affaires les plus intimes de ce jeune ménage. Cette préoccupation, à l'apparence affectueuse, avait bien d'autres motifs que des événements prochains allaient dévoiler.

L'abbé de Verrue était un des premiers personnages de la famille. Outre son âge, et son caractère vénérable de prêtre, les positions élevées qu'il avait occupées, et avec honneur, dans l'Etat, forçaient à le tenir en haute considération. D'abord ambassadeur de Savoie en France, il

[1] D'Arcy au Roi, 10 avril 1688. Corresp. Savoie, 88.

était alors ministre d'Etat, assez bien vu du duc dont il avait été un des premiers conseils à la fin de la régence ; il passait pour un homme froid, d'avis sage et de patriotisme incontestable. L'homme privé ne valait sans doute pas l'homme public, mais avec sa dissimulation profonde, il avait su garder des apparences qui lui conciliaient la considération générale et qui le faisaient le véritable chef de sa famille. Le jeune comte était tout à sa dévotion, ne risquant nulle démarche sans l'avis d'un si sage mentor.

L'abbé et la douairière ne furent pas sans faire quelques observations à Mme de Verrue, mais les assurances qu'elle leur donna de sa parfaite innocence auraient dû les rassurer. Et même, s'il faut en croire Saint-Simon, si on doit s'en rapporter aux mémoires de Catinat, ce fut Mme de Verrue elle-même qui, la première, sentant ce que pouvaient avoir de dangereux pour son repos les attentions du duc, prévint sa famille, demandant permission de ne plus se rendre à la Cour.

Mais au lieu de louer la sagesse de la jeune femme, on lui répondit « qu'elle voulait faire l'importante, et que c'était une imagination que lui donnait son amour-propre[1] ». Le mari et la belle-mère se réunirent, l'un avec plus de douceur, mais la seconde avec grand emportement, pour se moquer de la jeune présomptueuse et lui affirmer qu'il n'y avait de danger réel que celui qu'on voulait bien courir.

Etrange manière de sauvegarder une jeune femme ! de la prémunir contre les entraînements qu'elle pouvait rencontrer ! Il eût fallu au contraire, semble-t-il, lui accorder, comme elle le demandait, la permission de se retirer quelque temps à la campagne ; la passion naissante du duc se

[1] Saint-Simon. Tome II, p. 108.

serait sans doute éteinte faute d'aliments, d'autant mieux qu'à ce moment celui-ci semblait presque remis avec la marquise de Priez ; il eût fallu tout au moins espacer les visites à la Cour, éviter les rencontres compromettantes, entourer enfin Mme de Verrue de soins, d'affection et récompenser ainsi ses craintes et sa franchise à les déclarer.

Agir ainsi eût été bon pour des bourgeois. Il valait mieux pour leur orgueil affecter une confiance que, peut-être, ils n'éprouvaient pas, et ils forcèrent Mme de Verrue à continuer sa vie habituelle. Mais ce ne fut pas tout. A ce moment, où l'appui de son mari lui eût été si nécessaire, la décision prise par celui-ci de se rendre en Hongrie doit paraître inexplicable. Que devait lui importer la guerre contre les Turcs ! Et cependant il demande au duc « l'autorisation de faire cette campagne volontaire en Hongrie », étant « bien aise d'acquérir de la gloire », à ce qu'écrit d'Arcy. Certes, il eût mieux fait de rester à Turin, car son départ livrait Mme de Verrue sans défense, non seulement aux entreprises du duc, mais encore — et là était le véritable danger — aux rudesses, aux reproches de sa belle-mère.

Sans doute, il serait pénible d'assigner à la conduite du comte de Verrue un déshonorant calcul ; il n'avait pas, on doit le croire, l'intention de faire la partie si belle à son rival ; il est plus plausible de supposer que, pris entre sa mère et sa femme qui, l'une l'excitait, l'autre le suppliait, il ne trouva, comme toute âme faible, de meilleur moyen d'échapper à la vie insupportable qui lui était faite, que de s'éloigner, remettant aux circonstances à décider du sort de son honneur.

Victor-Amédée ne se fit pas prier pour accorder la permission demandée (25 avril 1688), et il ne perdit pas de

temps pour profiter des facilités que lui offrait le départ de ce clairvoyant mari. Il redoubla d'attentions, de prévenances, et personne ne se trompa aux causes de cette ardeur nouvelle.

Dès le 22 mai le marquis d'Arcy écrivait en effet « .... » On remarque que, depuis le départ du jeune comte de » Verrue, M. le duc de Savoye a recommencé de prendre » des soins pour sa femme; l'on ne peut dire encore ni » quel but, ni quel succès ils peuvent avoir, la dame ayant » vécu jusqu'à présent sagement et avec plus de liberté » que de réflexion ». Et dans une dépêche suivante du 12 juin il reprend de nouveau : « ..... Ce prince paraît » extrêmement redoubler de soins et d'ardeur pour la jeune » Mme de Verrue[1] ».

Quelle conduite allait tenir Mme de Verrue? Elle pleura son bonheur perdu, courbant la tête sous les reproches de sa belle-mère et sous les remontrances que lui envoyait de France sa famille « touchant les soins et les empressements de ce prince pour elle ». L'abbé de Verrue et la douairière s'étaient empressés en effet d'écrire en France sur les légèretés de la jeune femme, et sa belle-mère la duchesse de Luynes, les Soubise, les Chevreuse se montraient indignés de la tache qu'on leur faisait craindre pour leur honneur. Mme de Verrue se renfermait chez elle, cessait d'aller au cours. Cela n'arrêtait nullement les charitables suppositions de la Cour, car, une fois entre bien d'autres, le Prince ne l'ayant pas rencontrée et ayant subitement disparu « on crut qu'il l'était allé chercher dans quelque maison où elle pouvait être. »

Voilà comment étaient appréciés ses efforts pour échapper au danger qui la menaçait! C'est elle qui a tous les

[1] D'Arcy au Roi. Corresp. Savoie, 88.

torts. A sa famille toutes les louanges, tous les applaudissements pour leur prudence supposée. Car ils sont loin de dissimuler ce qui se passe, mais ils ont une manière de présenter les évènements qui leur donne le beau rôle et qui fait de la nièce de l'un, de la belle-fille de l'autre un pauvre être bien léger, d'une légèreté non encore coupable, il est vrai, mais grâces à quoi ? aux efforts de ses prudents surveillants. Non seulement ils écrivaient dans ce sens à la famille de Luynes, mais par une habileté plus raffinée, sachant le soin avec lequel le marquis d'Arcy notait le moindre fait et le transmettait au Roi, d'où il devait ensuite parvenir jusqu'à la famille, l'abbé de Verrue prenait à part de temps à autre l'ambassadeur de France et d'un air désespéré lui confiait leurs craintes, le tenait au courant de leurs tentatives pour maintenir la jeune comtesse dans le droit chemin. D'Arcy écoutait d'un air qu'il voulait rendre indifférent, mais, aussitôt seul, il transcrivait fidèlement la confidence qui venait de lui être faite, aussi perspicace pour reconnaître la réalité de ces assertions qu'il l'avait été, l'année précédente, pour découvrir ce que pouvait avoir de politique le voyage du duc à Venise.

La longue lettre qu'il écrivait le 23 juillet est bien une preuve de ce que nous venons de dire. Elle mérite d'être reproduite en entier pour le passage qui concerne Mme de Verrue[1] :

«.... L'on le (le duc de Savoie) dit parti d'ici (Turin) peu
» content du trouble et des obstacles qu'on a apportés au
» progrès de sa passion naissante pour la jeune comtesse de
» Verrue. L'abbé de Verrue, son oncle, qui a eu l'honneur
» d'être ambassadeur de Savoie auprès de V. M., arriva au
» camp (Saluzze) ou plutôt à une cassine qui l'avoisine, me

[1] D'Arcy au Roi. Corresp. Savoie, 88.

» vint confier que les soins et les empressements de M. le
» duc de Savoye pour sa nièce commencent à faire bruit ; la
» comtesse de Verrue, sa belle-mère, avait formé la réso-
» lution, pour couper court à cet engagement et en préve-
» nir les suites, de la mener à Pignerolles, et peut-être
» plus avant dans les Etats de V. M., mais que cet abbé
» avait été d'avis qu'avant qu'on prît contre elle des
» moyens de tant d'éclat, on sût ses sentiments et ses
» résolutions et qu'on lui fît des remontrances qui ont eu
» en effet le succès que la belle-mère et l'oncle pouvaient
» désirer, car ils n'ont pas plutôt représenté à cette jeune
» dame que, quand ils seraient d'humeur plus complaisante
» qu'ils ne le sont, elle devrait fuir comme le plus grand
» malheur d'entrer en engagement avec un prince comme
» M. le duc de Savoye ; ils lui ont fait voir par l'exemple
» de Mme de Priez, de la maison de Saluces, jeune et aima-
» ble, qu'il n'y a ni avantage pour soi, ni considération ni
» crédit à espérer, mais au contraire déplaisir sur déplai-
» sir et éloignement d'un chacun à souffrir, et à ce sujet
» ils lui ont fait remarquer fort à propos que le chevalier
» de Saint-Thomas, frère du ministre de ce nom, garçon
» d'esprit, qui la voyait assez souvent sur le pied d'une
» honnête société, venait d'être envoyé aux eaux par
» M. le duc de Savoye à cause qu'il était devenu suspect à
» ce prince pour la voir à son gré trop fréquemment. De
» sorte que la jeune Mme de Verrue, après les avoir écoutés
» avec beaucoup de retenue et de sagesse, leur répondit
» que comme aucune mauvaise intention ne lui avait fait
» recevoir les soins de M. le duc de Savoye, elle n'avait
» pas pensé à s'en devoir défendre, mais qu'ils lui avaient
» fait plaisir de l'avertir plus tôt de ce qu'ils en craignaient
» pour sa gloire, et qu'elle se conformerait certainement
» à ce qu'ils jugeraient à propos qu'elle dût faire à l'ave-

» nir. Ils lui dirent que pour cela il fallait qu'elle évitât
» de se trouver au cours et aux promenades où M. le duc
» de Savoye avait accoutumé d'aller la chercher, et de
» revenir de son camp pour cela, parce qu'il n'était pas
» aisé de se défaire de son souverain quand une fois on
» était entré en engagement formé avec lui comme on
» pouvait faire d'un particulier, et comme elle avait fait du
» marquis de Brezay qui, après s'être introduit chez elle
» sur le pied d'un ami de sa maison, avait voulu lui en con-
» ter tout de bon aussi ; cette jeune dame depuis cet entre-
» tien avec sa belle-mère et l'oncle de son mari n'a point
» été aux promenades comme elle le leur a promis. M. le
» duc de Savoye ne la vit point il y a aujourd'hui huit jours
» comme je vous mandais qu'on l'avait cru, sur ce que
» n'ayant point paru à la promenade de ce jour-là, et ce
» prince ayant disparu durant quelque temps, on se de-
» manda faussement qu'il l'était allé trouver quelque part,
» et ces trois derniers jours qu'elle a été ici elle s'est pa-
» reillement absentée du cours et des promenades, et il ne
» l'a pu voir qu'avec toutes les dames en public, au palais.
» Avec tout cela, Sire, je crois toujours que l'humeur libre
» et enjouée de cette dame a plus contribué à ce qu'on a
» soupçonné des soins de M. le duc de Savoye pour elle
» qu'aucun dessein de sa part ni peut-être même de celle
» de ce prince..... »

On pourrait, à vrai dire, relever une des phrases de cette lettre, et la prendre comme une sorte d'aveu naïf, de regret inconscient, si on veut, exprimé par les Verrue : « il n'y a ni avantage pour soi, ni considération, ni crédit » à espérer, mais au contraire déplaisir sur déplaisir, et » éloignement d'un chacun à souffrir. » On trouve en outre dans cette même dépêche la première idée d'un voyage en France, d'un éloignement de quelques semaines dont l'idée,

d'après Saint-Simon, ne serait pas applicable à sa belle-mère, mais bien à Mme de Verrue elle-même.

Il n'est pas douteux en effet que la jeune comtesse attristée par les reproches qui lui étaient faits chaque jour, et plus encore par les remontrances qui lui parvenaient de France, se résolut à atténuer toutes ces légèretés de conduite qui la faisaient suspecter, et, de bonne foi, avec grand courage, elle chercha à rendre moins fréquentes les entrevues entre le duc et elle ; entrevues publiques, il est vrai ; mais qu'importait puisqu'on les trouvait encore coupables ? Désormais elle s'interdit les longues promenades au cours et se montra moins souvent aux soirées de Madame Royale.

Lui en fut-il su gré? Dans une certaine mesure, sans doute, car on constata son absence, ses efforts pour arrêter les poursuites de Son Altesse Royale ; mais comme la méchanceté ne perd jamais ses droits, on supposa que le duc et Mme de Verrue avaient des entrevues secrètes ; une lettre de d'Arcy nous montrera le ridicule, nous dirions presque l'enfantillage des raisons invoquées pour ces médisances.

Mais laissons parler d'Arcy :

« ..... Si l'intelligence n'est point secrète entre M. le » duc de Savoye et Mme de Verrue, celle-ci paraît garder » des mesures qui pourraient faire croire que ce qu'il y » en aurait eu de commencé entre eux serait rompu, car » elle ne va plus en des promenades où, marchant à pied, » M. le duc de Savoye l'allait trouver et entretenir, et elle » ne va plus journellement à la Cour et au cours comme » elle faisait. M. le duc de Savoye, de son côté, peut-être » pour ne pas sembler la plus rechercher qu'une autre, » vient chaque jour au cercle de Madame Royale et à son » souper (où il n'allait guère), aussi bien quand cette » dame n'y est pas que quand elle y est, mais quand les

» princes étrangers veulent se déguiser, il n'est pas si
» facile aussi bien sur cette matière que sur d'autres, de
» bien pénétrer leur secret que celui des particuliers. Et
» comme l'abbé de Verrue, par qui j'en aurais pu pressen-
» tir davantage que par un autre, a presque toujours été
» à une maison de campagne proche de cette ville qu'il
» fait accommoder, je ne puis avoir l'honneur de rien dire
» à V. M. sur cette intrigue, à quoi je voulusse prendre la
» liberté de lui conseiller de s'arrêter. Cependant pour ne
» lui rien laisser à ignorer de ce qu'on en croit voir ou sa-
» voir, je dois avoir celui de lui dire qu'on pense remarquer
» que Son Altesse de Savoye a grand plaisir quand der-
» rière le lirète (?) ou la table de Madame Royale, il peut dire
» quelque chose à Mme de Verrue et que l'un de ces soirs
» qu'elle n'était venue ni au cercle ni au souper de cette
» princesse, et que M. le duc de Savoye ne s'y était pas
» trouvé non plus, on le vit paraître sur la fin *avec des bas*
» *un peu crottés*, ce qui fit juger à des gens qu'il pouvait
» bien avoir été voir à pied, en secret, cette dame qui est
» logée dans une maison de la vieille ville si vaste, et où
» aboutissent tant de petites rues qu'on pourrait plus aisé-
» ment qu'en une autre y entrer et en sortir sans être
» vu [1].....»

Le Duc a des bas un peu crottés! On ne se demande pas si, selon son habitude, il a été rôder quelque peu dans la ville. Nullement. Une seule raison semble plausible : il s'est rendu en secret chez Mme de Verrue.

La malheureuse avait donc tous les ennuis de cette situation qu'on faisait fausse à plaisir, sans en avoir les avantages pour user du mot que l'abbé de Verrue savait si bien souffler à d'Arcy.

[1] D'Arcy au Roi, 31 juillet 1688. Corresp. Savoie, 88.

Aussi se représente-t-on sans peine dans quelle situation d'esprit se trouvait la jeune comtesse. Autour d'elle personne à qui elle pût se fier. De durs reproches à la place de tendres et sages conseils. Toutes ses bonnes dispositions à résister aux entreprises du Duc ne lui étaient comptées pour rien. On la traitait d'hypocrite ; tel était le bénéfice de sa réserve.

Et néanmoins elle persistait dans la nouvelle règle de conduite qu'elle s'était imposée ; mais l'ardeur amoureuse du Prince dérangeait la prudence de ses calculs, et si sa manière de vivre à elle devait éloigner les soupçons, celle du Duc tendait au contraire à les rendre plus vivaces :

« ..... Une partie des démarches présentes de M. le » duc de Savoye paraissent d'un prince amoureux et qu'on » ne se figure l'être que de Mme de Verrue, car lui qui » jusqu'ici n'a pas trop paru aimer et estimer les dames, » les recherche présentement. Il ne tient plus guère » de conseils qu'il avait accoutumé de tenir les après- » dînées et les soirs, et au lieu de cela il va ou au cercle » que de côté et d'autre, jusque-là qu'avant-hier que » je fus tirer avec lui, je remarquai qu'on fit marcher » à toute bride son carrosse où j'étais avec lui, pour ar- » river ici encore à l'heure du cours ; il semble à tout » le monde qu'il s'est extraordinairement échauffé pour » Mme de Verrue, et que les obstacles apportés à son com- » merce avec elle ont augmenté sa passion. L'abbé de » Verrue, qui ne m'en a touché qu'un mot en passant, » croit pourtant qu'elle garde fidèlement les promesses » qu'elle leur a faites et à sa famille de France de contri- » buer à en rompre le cours, parce qu'en effet elle ne va » que de temps en temps à la Cour et à la promenade, » mais de l'humeur enjouée et coquette dont elle pa-

» rait, on pourrait toujours s'en beaucoup méfier[1]..... »

In caudâ venenum. La méfiance semble de règle quand il s'agit de Mme de Verrue. On la sait coquette, on le redit à tout propos, et quoiqu'on ait écrit plusieurs fois qu'elle est surtout « jeune et d'humeur réjouissante » quoiqu'on répète que son humeur est « enjouée », on ne laisse pas que de craindre une fin pénible à toutes ces intrigues.

[1] D'Arcy au Roi, 7 août 1688. Corresp. Savoie, 88.

CHAPITRE VI

En présence des soupçons dont elle continuait à être l'objet, Mme de Verrue reprit plus fortement l'idée de voyage qu'elle avait émise déjà. Elle renouvela ses instances affirmant qu'un déplacement de quelques semaines était nécessaire pour la remettre de la maladie, ou pour mieux dire du malaise qu'elle ressentait et que n'expliquaient du reste que trop bien toutes les tribulations auxquelles elle était soumise. La famille résistait. Comment d'ailleurs laisser partir seule une aussi jeune femme et pour un long voyage ! La douairière n'y songeait certainement pas, et pour bien des raisons.

Malgré tous ses cris, toutes ses protestations aux Luynes et aux Chevreuse elle n'eût pas voulu que sa belle-fille se trouvât seule au milieu de sa famille sans quelque personne dévouée qui pût contrebalancer par ses récits ceux que ferait sans nul doute Mme de Verrue, désireuse d'expliquer sa conduite, de pallier ce qu'elle pouvait avoir de répréhensible dans les apparences. En outre on pouvait craindre que le duc de Luynes, ne jugeant pas sa fille assez bien gardée à la Cour de Savoie, ne tentât de la retenir auprès de lui, pendant quelque temps au moins. Or cette dernière hypothèse avait été violemment combattue déjà

par les Verrue quand des lettres de France en avaient fait ressortir le bon côté.

D'autre part il fallait obtenir du Duc un passe-port, une autorisation de se rendre en France et certes Victor-Amédée n'eût jamais accordé à Mme de Verrue la permission d'aller jusqu'à Paris. Il devait être bien difficile déjà de le faire consentir à une absence de quelques semaines, mais la maladie invoquée comme raison lui forçait la main de même qu'aux Verrue, et comme la jeune comtesse avait appris que son père devait se rendre aux eaux de Bourbon, elle pressa d'autant plus sa famille de lui accorder ce qu'elle demandait.

Le voyage fut donc résolu, et le comte de Verrue étant absent, ce fut l'abbé de Verrue qui se chargea d'accompagner sa nièce.

Nous n'avons pour nous guider sur ce qui se passa à Bourbon que la relation si courte mais si imagée qu'en donne Saint-Simon. Nous n'en trouvons ailleurs aucune trace, même dans la correspondance du méticuleux d'Arcy qui reste cependant sans parler de Mme de Verrue pendant plusieurs lettres. Il est bien certain néanmoins que ce voyage eut lieu ; une lettre de la duchesse de Luynes de juin 1689, que nous citerons entière en son temps, signale, en effet, ce voyage dès la première ligne où il est dit : « L'assurance que M. l'abbé de Verrue et Mme de Verrue me donnèrent à Vichy..... » Le récit de Saint-Simon s'en trouve donc confirmé car il n'y a pas lieu de s'arrêter à la différence des lieux indiqués : Vichy ou Bourbon-l'Archambault. La date du voyage n'est pas mieux précisée, mais il ne semble pas qu'il ait pu avoir lieu à une autre époque qu'en cet été de 1688.

Mme de Verrue part pour Bourbon et là, quand elle se

trouve auprès de son père, elle se met à l'entretenir « des choses qui lui importaient le plus sensiblement ». Elle lui raconte la vie qu'elle a menée depuis son mariage, ses espérances et ses déceptions, les chagrins que lui donne l'humeur de sa belle-mère, les tentatives auxquelles elle est en butte de la part du Duc, et le peu de secours qu'elle trouve dans sa nouvelle famille qui ne songe qu'à l'accuser.

Le vieux duc de Luynes écoute, se désole et tâche de réconforter son enfant. « Il frémit au récit de sa fille du » double danger qu'elle courait par l'amour du duc de » Savoie et par la folle conduite de la belle-mère et du » mari, » et il conseille de nouveau ce que Mme de Verrue avait demandé elle-même : une absence de Turin assez longue pour que le duc de Savoie renonce à ses amours. Un voyage à Paris, un séjour de quelque temps en France, lui semblent le plus sûr moyen de gagner du temps.

« Rien n'était plus sage ni plus convenable et que le comte » de Verrue vînt chez lui voir la France et la Cour à son » âge, dans un temps de paix en Savoie. » Il en parle à plusieurs reprises à l'abbé de Verrue qu'il doit croire tout disposé à voir le bon côté de ce projet, « avec cette force, cette éloquence et cette douceur qui lui était naturelle, que la sagesse et la piété dont il était rempli devaient rendre encore plus persuasive, » mais, ajoute Saint-Simon, « il n'avait garde de se douter qu'il se confessait au renard et au loup qui ne voulait rien moins que dérober sa brebis. »

Et en effet l'abbé de Verrue trouve maintes objections à opposer aux désirs du duc de Luynes. En premier lieu le comte de Verrue est en Hongrie ; il lui faut en outre une autorisation du duc de Savoie. Et mille autres raisons semblables. Mais le duc de Luynes insiste ; il voudrait

ramener sa fille avec lui à Paris où son mari la rejoindrait dès son retour en Savoie.

Tout échoue, et l'abbé sait si bien entourer son refus de protestations d'affection pour la jeune comtesse, de promesses de lui faciliter les moyens d'échapper à M. de Savoie, de lui donner enfin chez elle tout le bonheur qu'elle peut souhaiter, que le duc de Luynes part à moitié rassuré, embrassant et bénissant sa fille que peut-être il n'espère plus revoir avant de mourir.

Mme de Verrue reste seule avec son oncle. Le loup dans la bergerie, comme dit Saint-Simon. Voici quels sont les sentiments qu'il prête à l'abbé de Verrue.

« Le vieil abbé était devenu fou d'amour pour sa nièce. » Il n'avait donc garde de s'en laisser séparer. La » crainte du duc de Luynes l'avait retenu en allant à » Bourbon. Il avait eu peur qu'il ne sût son désordre. Il » s'était contenté de se préparer les voies par tous les » soins et les complaisances possibles, mais le duc de » Luynes, éconduit et retourné à Paris, le vilain vieillard » découvrit sa passion, qui, n'ayant pu devenir heureuse » se tourna en rage. »

La situation de Mme de Verrue n'était-elle pas triste ? Seule avec cet homme, dont elle se méfiait, dont elle avait eu à se plaindre mais qu'elle ne pouvait croire capable d'une telle ignominie, il lui faut se défendre contre les attaques de ce vieillard amoureux qui apporte dans sa passion toutes les ardeurs d'un amour réchauffé par le voisinage de cette jeune et belle femme.

Mme de Verrue abrège son séjour à Bourbon. Elle s'empresse de donner l'ordre du départ, mais on pense ce que doit être ce voyage en tête-à-tête presque continuel avec ce vieillard entreprenant. Le même carrosse les a amenés. Le même carrosse les emmène sans doute,

accotés chacun dans un des angles de la voiture ; l'un songe à se venger du dédain si naturel dont il est l'objet, tandis que l'autre, la malheureuse, ne pense qu'à se défendre de toute tentative nouvelle et revoit en sa pensée ce même voyage qu'elle faisait peu d'années auparavant en compagnie de son mari, quelques jours après ses noces. Que d'évènements en cinq ans ! que de souvenirs charmants lui rappellent les lieux par où elle passe ! L'espérance du bonheur est partie, les désillusions seules la remplacent.

Et puis on arrive à Turin. Il lui faut rentrer dans cet hôtel que gouverne l'altière douairière. On devine quel accueil elle reçoit. L'abbé de Verrue a prévenu la famille que Mme de Verrue s'est plainte à son père des mauvais procédés dont elle était l'objet. Il l'accuse d'avoir inventé de fausses histoires qui présentent tous les Verrue sous un jour odieux, et sans nul doute il dit que lui-même n'a pas été à l'abri des calomnies les plus outrageantes. « Il maltraita sa nièce tant qu'il put, et au retour à Turin il n'oublia rien auprès de la belle-mère et du mari pour la rendre malheureuse. » Ce sont encore les termes dont se sert Saint-Simon pour flétrir la conduite de l'abbé.

Mais le parti de Mme de Verrue était pris, et dès les premiers temps de son retour à Turin, elle se remit à vivre comme précédemment.

Elle ne voulait pas se départir de ses anciennes habitudes pour n'avoir pas l'air de céder aux obsessions et aux menaces dont elle était l'objet. « Elle s'était donné une grande liberté d'aller seule où elle veut et de faire ce qu'il lui plait, » dit M. d'Arcy ; ce qu'elle faisait avant, elle le continua plus encore, reprit son train de vie ordinaire, l'accentua même peut-être et, par esprit de vengeance, par contradiction, elle revit le duc de Savoie

heureux de son retour. Et d'Arcy, après être resté pour ainsi dire sans parler d'elle pendant plus de trois mois, note « qu'elle paraît prendre plus de crédit sur l'esprit de ce prince naturellement assez indifférent pour ne pas dire méprisant pour les dames qu'on n'aurait jamais cru qu'on en pût prendre. »

Néanmoins plus la passion du prince devient violente, plus il s'efforce de plaire à Mme de Verrue, plus celle-ci le tient à distance. « Ils ont souvent ensemble de gros différends et brouilleries, » relate d'Arcy, et « la dame agit avec assez d'hauteur et d'indépendance qui inquiète, et traite avec un peu de mépris M. le duc de Savoye peu accoutumé à ces manières. » D'Arcy explique cette conduite en disant que Mme de Verrue « ne prétend à rien ni pour elle ni pour la famille de son mari la plus riche et la plus accommodée d'ici. »

On pourrait bien accuser cet ambassadeur bavard d'un peu de contradiction dans ses jugements, mais il vaut mieux croire que Mme de Verrue, attendant avec une extrême impatience le retour de son mari, gardait encore quelque espoir de le ramener à elle, de l'avoir pour appui, pour défenseur devant cette famille liguée contre elle.

Enfin elle était souffrante, très fatiguée d'une grossesse de sept mois et se trouvait forcée d'espacer ses promenades et ses visites à la Cour.

Le comte de Verrue avait d'ailleurs annoncé son prochain retour, mais ce ne fut que dans le courant de novembre qu'il arriva à Turin. D'Arcy le note dans les termes suivants :

«... Le jeune comte de Verrue est de retour d'Hongrie » depuis 6 jours. On n'a point su que son arrivée ait » causé aucun trouble ni aucun changement chez lui, » soit qu'il ignore encore ce qu'on a soupçonné des galan-

» teries de sa femme avec M. le duc de Savoye, soit » qu'en homme sage il soit bien aise de paraître n'en » rien savoir, et d'autant plus qu'elles sont toujours » équivoques. La dame est demeurée trois jours sans » aller à la Cour, apparemment en faveur du retour de » son mari, après elle y est revenue et s'est entretenue » ce même jour-là de (avec) S. A. R. de Savoye dans la » chambre de parade de Madame Royale où je la vis » ensemble. Elle est dans son neuvième mois de gros- » sesse...[1] »

Que faut-il penser de cette lettre ? Elle est en somme assez facile à traduire.

Certainement non le comte n'était pas sans connaître tous les reproches qu'on se croyait en droit de faire à sa femme : sa mère et son oncle l'avaient tenu au courant de ce qu'ils appelaient déjà une intrigue criminelle mais, comme dit d'Arcy, il se montrait homme sage bien aise de paraître n'en rien savoir. L'esprit prévenu, il ne tint sans doute aucun compte des avances que lui fit sa femme, n'écouta pas ses plaintes, ses explications, et celle-ci voyant alors ses efforts inutiles, n'essaya plus de retenir cet époux refroidi. Bravant les conséquences elle reparut à la Cour.

Saint-Simon terminait ainsi son récit du voyage à Bourbon. « Elle souffrit encore quelque temps, mais la vertu » cédant enfin à la démence et aux mauvais traitements » domestiques, elle écouta enfin M. de Savoie et se livra » à lui pour se délivrer de persécutions. » C'est sans doute devancer un peu les évènements que de citer ces dernières paroles, mais cependant on peut dire dès lors que la chute de Mme de Verrue est fatale. Saint-Simon

[1] D'Arcy au Roi, 27 novembre 1688. Corresp. Savoie, 88.

ajoute encore un mot à son récit : « Voilà un vrai roman, mais il s'est passé de notre temps au vu et au su enfin de tout le monde. »

Véritable roman en effet, plein de larmes, de luttes et de faiblesses, où l'amoureux et le traître se disputent le cœur de la belle après laquelle ils soupirent.

Bien d'autres évènements vont suivre, et ceux-là décisifs.

Louis XIV avait bien raison d'écrire à son ambassadeur le 9 décembre 1688 : « ..... Continuez à m'informer de ce que vous apprendrez des intrigues du duc de Savoie avec la comtesse de Verrue, et des incidents qu'elles pourront produire [1]..... »

D'Arcy, fidèle à cet ordre, va redoubler d'attention pour n'omettre aucun fait concernant Mme de Verrue.

[1] Corresp. Savoie. T. 88.

CHAPITRE VII

Mais combien d'autres intrigues se trament, se poursuivent à la Cour! Et c'est encore et toujours Madame Royale qui en est l'âme, Madame Royale qui ne peut se résoudre au rôle effacé que son fils la force à tenir. Donner des bals, être saluée comme la mère du Duc régnant, ne lui suffit pas. Et encore lui faut-il batailler quelque peu pour se maintenir à ce rang secondaire, pour garder la considération à laquelle elle a droit. Ce sont d'ailleurs bien des petites chicaneries dont elle a à souffrir. Un jour le Duc veut réduire la pension qui lui est allouée; un autre jour, il s'oppose presque à ce qu'un ambassadeur aille lui rendre ses devoirs avec tout le cérémonial qu'elle exige. En toutes ces circonstances c'est vers la France que se tourne Madame Royale, c'est Louis XIV qu'elle invoque pour qu'il appuie ses réclamations. Louis XIV accepte ses doléances et charge son ambassadeur d'entretenir le Duc en faveur de sa mère; quelquefois même il parle presque en maître; par exemple dans l'affaire de la pension qu'il réussit à faire maintenir entière[1]. Conduite imprudente,

[1] Corresp. Savoie. Supplément 91. Un contrat passé au mois d'avril 1686 accordant 400,000 livres par an à Madame Royale, fut enregistré au Sénat de Turin et à celui de Chambéry.

surtout avec un prince d'un esprit aussi jaloux, aussi absolu, que Victor-Amédée II, et cette immixtion dans ses affaires privées d'une autorité étrangère ne contribue pas peu à accroître sa haine pour la France et les Français.

Or tous ces soins obligeants, Madame Royale cherche à les reconnaître par de bons avis. Quoique très surveillée, elle trouve encore le moyen de donner d'utiles renseignements à l'ambassadeur français, déployant tout son art à préparer un avenir bien incertain mais en lequel elle espère toujours quoiqu'il ne repose bien souvent que sur des rêves ou des échappées d'une imagination ambitieuse.

C'est ainsi que vers la fin de cette année 1688 et le commencement de la suivante la santé toujours chancelante du Duc cause de fortes préoccupations. A qui reviendrait le pouvoir, s'il mourait? Voilà ce que beaucoup se demandent, mais ce dont s'inquiète surtout Madame Royale.

Que le moindre fait survienne, il n'y a pas de conséquences qu'on ne cherche à en tirer. Le Duc envoie par exemple en France un de ses écuyers, nommé Fousqueri. Toutes les têtes sont aussitôt agitées. Le marquis d'Arcy s'émeut croyant que quelque menée politique doit se cacher sous ce voyage au prétexte banal; il en parle à Madame Royale qui, ne pensant qu'à la maladie de son fils, lui répond « qu'elle croirait assez que cet écuyer serait allé en France pour en consulter les médecins sur deux indispositions de son maître. »

Le Duc cachait cependant avec un grand soin ses moindres malaises, il s'efforçait de ne rien laisser paraître de ses souffrances, parfois très vives, mais malgré toute sa force de volonté il ne pouvait réussir à mener sa vie ordinaire; on remarquait que depuis quelque temps il n'allait plus à la chasse et on se répétait même ce détail tout intime, et

que d'Arcy note avec une désinvolture extrême, qu'il n'avait pas « couché avec Madame la duchesse de Savoye depuis qu'elle est relevée de ses couches. »

Quoi qu'il en fût du motif que le Duc eût à se tenir éloigné de sa femme, on en tirait mille conséquences que chacun commentait à son gré; on en parlait d'ailleurs fort librement, et au Duc lui-même, ainsi qu'il ressort du récit que nous fait le marquis d'Arcy d'une conversation que tint au prince l'abbé de Verrue.

Il faut rapporter en entier tout ce passage de sa lettre. Le fait nous paraît maintenant si stupéfiant, si en dehors de nos mœurs qu'on a besoin d'avoir sous les yeux une pièce officielle pour ajouter foi à ce récit :

« ..... L'on est ici depuis plus d'un mois daus une fort » grande abondance de plaisirs dont on manque assez » dans tous les autres temps, de la comédie française, de » deux opéras italiens et des bals à la Cour.

» Avant-hier qu'il se tenait chez Mme la duchesse douai- » rière M. le duc de Savoye s'y trouva à son ordinaire » derrière le premier rang des dames, où sont celles-là » seules qui dansent, et outre quelques-unes avec lesquelles » il a accoutumé de deviser ou avec de ses courtisans qu'il » a autour de lui, et comme il s'ennuyait un peu de la » longueur du bal et qu'il vint demander s'il ne finirait » pas bientôt à Mesdames les duchesses auprès desquelles » j'avais l'honneur d'être, et M. l'abbé de Verrue, celui-ci » lui dit qu'il n'était pas encore fort tard, et que puisque » Mme la duchesse se plaisait à la danse et y réussissait si » bien, il serait fâcheux de lui en accourcir le plaisir ; et » cet abbé m'a assuré ensuite qu'il lui dit plus bas que si » son empressement était pour aller coucher avec la du- » chesse on ne pourrait y trouver à redire, mais qu'on » avait appris que depuis qu'elle était relevée de ses cou-

» ches il n'y avait pas encore couché; ce que ce prince » tourna en plaisanterie par l'habitude qu'il a assez prise » de plaisanter avec cet abbé[1]..... »

C'est ce que l'abbé regardait sans doute comme le conseil d'un sujet fidèle si plutôt, — il est permis de le supposer — il ne cherchait pas, par cette question terriblement indiscrète, à découvrir si le Duc n'était pas plutôt impatient de courir à quelque autre rendez-vous.

Mais, peu importe; ce petit tableau des mœurs du temps n'en a pas moins sa saveur particulière.

La conduite de Mme de Verrue restait bien certainement en effet la préoccupation constante de ce vieillard amoureux. En dehors de la famille de la comtesse, chacun s'occupait fort du reste des progrès de la passion du Duc, Madame Royale comme les autres, plus que les autres peut-être, et Mme de Verrue avait dû sans doute en ressentir le mauvais vouloir. S'en était-elle plaint à Victor-Amédée? On ne sait trop, mais en tout cas le Duc lui avait dit à elle — c'est une amie de la comtesse qui le répète à d'Arcy — « qu'il » sait à n'en pas douter que tous les dégoûts qui lui vien- » nent de France lui sont attirés par Madame Royale et » par les gens qui lui sont attachés[2] ». C'est du comte Masin, le favori qui avait succédé au marquis de Saint-Maurice qu'il veut surtout parler. Aussi le Duc fait-il froide mine à la duchesse douairière qui renouvelle ses doléances en France et s'en prend à Mme de Verrue, la confidente des griefs vrais ou supposés de son fils.

C'est que, dès ce moment, la conduite de la comtesse de Verrue avait entièrement changé.

Froissée dans son orgueil de voir ainsi tourner à mal

[1] D'Arcy au Roi. Corresp. Savoie. Tome 90, 29 janvier 1689.
[2] D'Arcy au Roi. Corresp. Savoie. Tome 90, 12 février 1689.

toutes ses démarches et accueillir par des reproches plus douloureux encore les efforts qu'elle tentait pour se soustraire aux recherches du Duc, blessée en son cœur de voir son mari lui devenir hostile, n'admettre aucune justification de sa part et n'écouter que les récits que lui faisait sa famille, elle exagéra encore dans sa manière de vivre les habitudes qu'on lui avait tant reprochées.

De nouveau elle se rendit assidûment au cours, dans ces larges allées ombrées qui conduisaient au Valentino ; elle reparut tous les soirs à la Cour, et quand le Duc, s'isolant avec elle, l'affichait de ses préférences, elle ne cherchait plus à l'éloigner, s'abandonnant aux événements plus encore qu'obéissant à une résolution prise de céder à la poursuite dont elle était l'objet.

Et sa conduite s'explique certainement plus par le dépit, par le désir de vengeance que par un abandon d'elle-même. Elle connaissait bien alors le Duc, elle savait combien était rude et inconstant son caractère, elle devait prévoir toutes les souffrances qu'il pouvait lui faire endurer, ayant vu comment il avait traité ses maîtresses passées. Mais elle se disait aussi qu'elle avait su prendre sur l'esprit de son souverain plus de puissance que nulle autre femme ne l'avait fait jusqu'alors, et elle espérait pouvoir le plier plus encore à ses volontés. L'orgueil la poussait d'ailleurs. Mieux valait être la maîtresse du Duc que de quelque gentilhomme et elle ne se sentait plus le courage de chercher ailleurs les consolations, l'appui qu'on lui refusait chez elle.

Victor-Amédée continuait ses assiduités auprès d'elle ; il montrait le même empressement à la rechercher, mais, avec son caractère méfiant et quoiqu'il l'entretînt sur bien des points de façon intime, il résistait à ses demandes, aux essais qu'elle tentait pour établir la portée de son pouvoir. C'est ainsi qu'elle s'était mis dans l'esprit, cédant

à de pressantes sollicitations, d'obtenir le retour du comte de Monastirol que le Duc avait exilé à Venise deux ans auparavant, parce qu'il le croyait trop bien accueilli de la marquise de Priez qui était alors la favorite en titre [1]. Le Duc se souvenait encore, et il refusait de rappeler l'exilé. Mme de Verrue ne fut pas plus heureuse que les autres solliciteurs.

C'était d'ailleurs une des premières faveurs que réclamait Mme de Verrue, la première peut-être, et quand on connaît l'esprit de ce prince, on peut supposer qu'il apportait dans son refus une sorte de taquinerie, semblant dire ainsi : Je suis le maître, personne n'a de puissance sur ma volonté.

Et c'est cependant vers ce moment qu'il faut placer la chute de Mme de Verrue, quoiqu'elle n'ait pas été signalée par un éclat assez considérable pour qu'on puisse en affirmer la date. L'intimité du Duc et de Mme de Verrue augmente en effet ouvertement dans des proportions telles qu'il semble difficile de ne pas en tirer cette conclusion, qui ressort d'une lettre de d'Arcy écrite vers la fin de janvier 1689. Celui-ci ne fait aucun commentaire, mais le fait parle de lui-même. L'ambassadeur raconte au Roi l'évène-

[1] .... L'on croit, Sire, que l'éloignement du comte de Monastirol est moins pour le mortifier que la marquise de Priez, personne de 20 à 21 ans, de la maison de Saluces par un cadet, des plus aimables de cette cour et dont M. le duc de Savoye paraissait amoureux dès le temps qu'elle était fille d'honneur de Madame Royale. Depuis qu'elle a été mariée la passion de ce prince s'est plus déclarée pour elle et a augmenté, mais néanmoins d'une manière que la marquise de Priez n'en a jamais pu tirer aucun avantage ni pour elle, ni pour sa famille, ni pour ses amis, et n'en a jamais reçu le moindre présent. En sorte que depuis un an elle a voulu comme se retirer de ce prince qui, non pas selon les apparences pour la grande passion et tendresse qu'il lui porte (car il semble n'aimer rien) mais pour lui faire du déplaisir, a taché de la désobliger en tout ce qui lui a été possible..... D'Arcy *au Roi, 28 juin 1687.* Corres. Savoie. T. 86.

ment suivant qui fut considéré par la Cour comme un avènement.

«..... Elle (Mme de Verrue) fut mercredi dernier à » l'Opéra pour la première fois dans une loge au-dessus » de Mesdames les duchesses de Savoye, qui n'était point » éclairée et dans laquelle M. le duc de Savoye fut presque » toujours, excepté quelques moments qu'il en sortit pour » passer dans d'autres loges afin de ne pas faire remarquer » un si grand attachement pour Mme de Verrue. Le Comte, » son mari, et l'Abbé, son oncle, qui étaient dans une de » mes loges, parurent assez appliqués à observer les mou- » vements de M. le duc de Savoye, quoique depuis que le » premier est revenu de Hongrie, je n'apprenne point que » l'amour de ce prince pour sa femme ait causé aucun » désordre ou déplaisir dans sa maison..... [1] »

[1] Corresp. Savoie, t. 90.

CHAPITRE VIII

La vie continue presque tout l'hiver sans incidents ; les réceptions de Madame Royale et quelques bals de gala en rompent seuls la monotonie jusqu'au voyage de Nice que le Duc décide vers le mois de mars ; voyage où la politique sert les intérêts de l'amour. En effet, tandis que dans les précédentes occasions Victor-Amédée s'est rendu seul avec quelques-uns de ses officiers dans les villes qu'il veut visiter, il trouve alors nécessaire que la Duchesse et plusieurs de ses dames l'accompagnent à Nice. Mme de Verrue sera naturellement de la suite de la Duchesse et les rencontres entre les deux amants, si difficiles à Turin, pourront, de la sorte, être journalières, presque de tous les instants, sans qu'on puisse y apporter trop grande attention. Aussi, lorsque le marquis d'Arcy annonce au Roi que le Duc l'a convié du voyage il ajoute : « Madame la Duchesse le fait, » et douze dames de cette Cour doivent être nommées » pour l'y accompagner, desquelles il n'est à douter que » Mme de Verrue ne soit, si même les autres n'en sont à » cause d'elle [1]. »

D'Arcy ne fait en cela que traduire le sentiment général.

[1] Corresp. Savoie, t. 90, 26 février 1689.

La Cour se préoccupe fort de ce voyage, fixé d'abord à la Mi-Carême, et des personnes qui seront désignées. On sait que le Duc a invité la princesse Louise de Savoie et le prince et la princesse de Carignan, et on s'étonne qu'il n'ait pas encore parlé de son dessein à madame sa mère. Soit que l'observation lui en soit faite, soit qu'il trouve que le moment soit alors venu, le Duc s'y résout enfin, mais les termes dans lesquels il lui fait son invitation de se joindre à la Cour témoignent combien il désire la voir rester à Turin.

En effet il a soin d'ajouter, en lui annonçant le voyage projeté, « qu'il était bien persuadé qu'elle n'en voulait pas être. »

Madame Royale eût été une surveillante trop perspicace. Ce qu'il lui fallait c'étaient des gens aveugles ou tenus de se faire regarder comme tels.

Mais on apprend la mort de la Reine d'Espagne. Voilà la Cour en deuil, en grand deuil même puisque d'Arcy a l'ordre de prendre le noir et reçoit de Louis XIV 4,000 livres pour son deuil et sa livrée. On peut croire que le voyage de Nice sera ajourné, mais non, il n'est que retardé de quelques jours et fixé au 4 avril suivant — on est en mars. — Le Duc n'en donne pas moins ses ordres pour le séjour qu'il compte faire dans les villes qu'il traversera.

Cependant il est dit que jusqu'au dernier moment ce voyage tant souhaité par les deux amants sera entravé. Lorsque tout est ordonné, combiné avec soin, lorsque tout le monde est prêt, c'est alors Mme de Verrue ou pour mieux dire son mari qui va retarder le départ. Un incident, qui parait de bien petite importance, déconcerte la Cour, semble prêt à rompre les projets du duc de Savoie.

Qu'est-ce donc? Une indisposition du comte de Verrue. La nuit qui précède le départ pour Nice, le Comte, prétex-

tant la fatigue qu'il a éprouvée lors d'un récent voyage, se plaint de fièvre, et feint d'être sérieusement malade.

Mais si le Comte ne part pas, Mme de Verrue doit également s'abstenir du voyage. Elle le sent bien, et croit « devoir à la bienséance de ne pas partir aujourd'hui avec » le reste de cette Cour [1]. »

Voilà un incident, ainsi que le nomme d'Arcy, contre lequel le Duc semble impuissant. Il faut se résigner. Le Duc ne l'entend pas ainsi. Voyons comment il arrive à forcer Mme de Verrue à l'accompagner.

D'Arcy nous le dit dans sa lettre du 2 avril :

«..... Il a fallu que madame la Duchesse lui (Mme de » Verrue) ait envoyé dire de venir puisqu'on ne sera » aujourd'hui qu'à Moncalieri qui n'est distant d'ici que » de deux petites lieues, et que si la fièvre prenait à son » mari et son indisposition augmentait, elle pourrait aisé- » ment revenir ici..... [2] ».

Or, la fièvre doit au contraire se calmer rapidement, chacun le sait bien, la Duchesse est la seule peut-être à l'ignorer. Ce que veut le comte de Verrue, c'est ne pas partir avec sa femme et sembler couvrir de sa présence sa liaison avec le Duc.

Et alors la Cour part, voyageant à petites journées, ne faisant que sept lieues en quelques jours. La suite est nombreuse. Outre les carrosses des dames et des filles d'honneur, il y a une partie des fourgons qui ne quittent pas le cortège. Une compagnie des gardes accompagne également le Duc, tandis que d'autres troupes et des milices des villes, échelonnées sur le parcours, rendent les honneurs et font cortège d'un relai à l'autre.

[1] Corresp. Savoie. T. 90, 2 avril 1689.
[2] Corresp. Savoie. T. 90.

Et puis le soir on tient un cercle comme si l'on se trouvait encore à Turin. Si on ne danse pas, du moins on joue.

« M. le duc de Savoie a donné quelque argent, mais en petite quantité, aux filles de Mme la Duchesse pour jouer pendant le voyage [1]. » Détail curieux touchant les habitudes de la Cour.

On tâche ainsi de rendre le voyage moins pénible, moins ennuyeux. Et le Duc, joyeux d'avoir auprès de lui Mme de Verrue, de la voir à toute heure, oublie les petites contrariétés passées.

Ah! certes, les Verrue s'abstiennent de paraître. Le Comte se dit malade, l'Abbé est resté à Turin. Qu'importe!

Cependant ce dernier n'accepte pas facilement ce qui se passe, ce qu'il a tâché d'empêcher par tous les moyens. Il vient voir d'Arcy avant son départ, et, sachant comment il faut prendre cet amateur de cancans, il le met au courant de bien des faits, se garde bien de lui demander son avis, de réclamer de lui aucun service, mais il l'entortille si bien que d'Arcy termine sa lettre du 9 avril par ce petit récit.

«..... Il (l'abbé de Verrue) me vint trouver deux » jours après que M. le duc de Savoye fut parti d'ici, et » *tomba* sur les soins de son maître pour la jeune Mme de » Verrue, sa nièce, qu'il me dit qui paraissaient augmen- » ter, mais que lui et le reste de la famille ne donnaient » point là-dedans, et que, s'ils continuaient, il prévoyait » bien que les parents de cette dame la feraient revenir en » France..... [2] »

Et il paraît si clair au Roi que l'abbé de Verrue vient

[1] Corresp. Savoie. T. 90.
[2] Corresp. Savoie. T. 90.

ainsi faire la leçon à d'Arcy, que le 22 avril il lui écrit de Versailles de ménager ses actions, de se montrer prudent : « Il suffit assez que vous continuiez à m'informer de ce que » vous apprendrez de la conduite que tient la comtesse de » Verrue, *sans entrer dans toutes les intrigues* qu'elle » ou ceux qui l'approchent peuvent avoir [1]. »

Le pauvre d'Arcy en reste tout suffoqué. De bonne foi certainement il se défend de toute intention semblable, et au reçu même de cette semonce, le 3 mai, il répond de Nice où il se trouve avec le Duc :

« .....Je puis assurer Votre Majesté avec une entière » vérité que je n'ai aucune liaison avec elle (Mme de Ver- » rue), ni avec les personnes de son intelligence, et je me » suis toujours défendu très scrupuleusement d'y entrer » en la moindre chose quand cette dame ou d'autres gens » m'en ont voulu dire le moindre mot ; et Votre Majesté » peut se ressouvenir que dans la confidence de la peine et » des inquiétudes, que l'abbé de Verrue voulait me faire » chez moi où il me vint voir peu de temps avant que je » partisse pour ce pays, que leur causait la conduite de la » jeune Mme de Verrue, sa nièce, je ne fus qu'auditeur » paisible pour en pouvoir rendre compte à Votre Majesté. » Je tiens la même conduite à l'égard de toutes les autres » personnes qui m'en veulent parler, seulement à dessein » de vous en informer et sans me mêler d'approuver ni » d'improuver et de donner des conseils, je continuerai » d'autant plus fidèlement à en agir de la sorte que je vois » que c'est votre intention.... [2] »

En effet la Cour était arrivée à Nice le 15 avril. Le duc et la duchesse de Savoie, entourés de leurs officiers et de

[1] Corresp. Savoie. T. 90.
[2] Corresp. Savoie. T. 90.

toutes les dames à cheval, avaient fait une entrée solennelle aux acclamations d'une grande foule de peuple, passant entre deux haies de bourgeois sous les armes. Les grands corps du comté avaient été admis à présenter leurs hommages à Leurs Altesses, à leur baiser la main, «suivant la coutume de ce pays », et tandis que le Duc s'occupait d'entendre les doléances de ses sujets de Nice, la Cour menait grande et joyeuse vie, si large même que d'Arcy qui estime les dépenses à plus de 600 pistoles par jour, en augure que le voyage en pourra bien être abrégé. Mais il ajoute un peu après qu'on soupçonne « que Mme de Verrue sera la cause d'un plus long séjour en cette ville qu'on aurait cru pour la voir ici plus en liberté qu'à Turin. » Voilà la vraie raison du séjour à Nice. Du reste, le temps passe gaiement. Plus d'une centaine de gentilshommes de qualité sont accourus, ajoutant à l'éclat des fêtes et le Duc, se départissant de sa parcimonie habituelle, défraie tous ceux qui, à un titre quelconque, font partie de la Cour, ou qu'il invite à en partager les divertissements.

Il est vrai aussi que le Duc, à chaque ville qu'il a traversée, s'est fait offrir un don de quelques mille livres, et il insinue aux Etats de Nice que pareille offrande lui doit être agréable. Il obtient d'eux un subside et, comme le séjour à Nice semble devoir se prolonger, le Duc annonce qu'il va passer un ou deux jours à Turin. Il fait préparer ses relais, mais remet chaque jour son départ attendant que le comte de Verrue soit arrivé. Car celui-ci a dû se résoudre à rejoindre la Cour, quoiqu'il semble s'arranger à plaisir pour n'arriver que le plus tard possible. Il vient parce qu'il y est forcé, mais il se fait attendre, ne presse pas ses étapes et prend pour arriver à Nice le chemin le plus long, celui de Gênes. Ce n'est pas pour lui le

chemin de l'écolier se rendant à l'école, mais bien celui d'un mari « à cette heure chagrin de l'éclat que fait l'intelligence de Monsieur de Savoye avec sa femme. »

Car il est trop tard désormais pour dissimuler, et les « grandes réprimandes » que fait faire à la comtesse toute la famille de Verrue ne servent qu'à la « chagriner », à l'indisposer plus encore contre eux tous ; elle n'en perd ni une partie, ni un plaisir. On lui rend des hommages discrets mais qui n'en témoignent pas moins de sa puissance reconnue, et l'inquiétude semble générale quand elle tombe indisposée. C'est un grand mal de gorge pour lequel on la soigne, peu de chose en somme. Mais on sait qu'elle est enceinte, et, par suite, on attache plus d'importance à cette indisposition qui est en effet plus sérieuse qu'on aurait pu le croire, car deux jours après Mme de Verrue fait une fausse couche.

Le comte de Verrue arrive à Nice, à ce moment même pour trouver malade cette « épouse qui le rend triste et chagrin. »

Cependant le séjour à Nice se prolonge au-delà du temps prévu. Le mois de mai s'écoule sans qu'on parle encore de retour, et malgré les divertissements qu'on prend à Nice, on s'en étonne un peu. Quelle en est la cause ? Est-ce pour donner le temps à Mme de Verrue de se remettre de ses couches. D'Arcy paraît de cet avis et il annonce en même temps le départ du comte de Verrue.

« ..... Je croirais fort volontiers que ses amours (du » Duc) pour Mme de Verrue sont un des sujets de son » retardement à retourner à Turin, cette dame pouvant » se faire une grande peine de rentrer dans sa famille, » aussi le comte de Verrue, son mari, s'y en est retourné » apparemment dégoûté de la conduite de sa femme » qui, si elle n'est pas criminelle au fond, est fort mau-

» vaise et imprudente selon les apparences..... [1] »

D'Arcy met dans cette lettre du 31 mai une réticence qu'il eût pu négliger. Il est bien évident que dès lors Mme de Verrue est la maîtresse du duc de Savoie, et si quelque chose peut étonner c'est non pas que le comte de Verrue soit parti de Nice, mais plutôt qu'il y soit venu, puisqu'il savait combien peu sa présence devait empêcher ce fait de s'accomplir.

La venue en rade de Villefranche de plusieurs galères françaises est un prétexte à des divertissements nouveaux. Des joutes sont organisées ; des collations sont offertes à bord, et le Duc, qui se passionne pour les longues courses en mer, s'aventure en barque avec tant de témérité même qu'une galère se trouve un jour fort à point pour le recueillir, sa légère embarcation étant ballottée avec grand danger par une mer démontée.

Mais pendant ce temps les Verrue, que le comte a rejoints à Turin, se consultent sur la conduite à tenir, et fidèles au plan qu'ils se sont tracé depuis longtemps déjà, ils cherchent à se préparer en France les appuis qui vont sans doute leur manquer en Savoie. Ainsi quand le marquis de Lavardin [2], notre ambassadeur à Rome, reveint en France, les Verrue l'attendent à son passage à Turin, lui offrent un logis qu'il accepte, « et l'on tient, dit d'Arcy, » que toute la maison des Verrue l'a souhaité pour voir » avec lui quelles mesures sont à prendre sur la mauvaise » conduite de la jeune Mme de Verrue, ce qu'on croit qui » l'inquiète fort et M. le duc de Savoye [3]. »

[1] Corresp. Savoie. T. 90.

[2] Le marquis de Lavardin était beau-frère de Mme de Verrue, ayant épousé en 1667 Françoise-Paule-Charlotte d'Albert de Luynes que le Duc avait eue de son premier lit.

[3] Corresp. Savoie. T. 90.

Tout est là pour les Verrue ! Ils cherchent à faire épouser leur querelle de famille par la France, on n'en peut douter, quelque extrême que cela paraisse et, n'ayant pas aussi bien réussi auprès de d'Arcy qu'ils auraient voulu, ils s'adressent à M. de Lavardin le chargeant non seulement de parler pour eux à la Cour de France mais de faire part de leur chagrin à la famille de Luynes. En effet, ils ne peuvent plus espérer éviter un éclat, quand ils apprennent cette nouvelle dont d'Arcy fait part au Roi avec sa crudité ordinaire : « L'on soupçonne la jeune Mme de Verrue » d'être grosse quoique depuis sa dernière couche son » mari n'ait point habité avec elle [1]. »

Voilà le grand fait, la confirmation de tous les soupçons que ce funeste voyage de Nice avait fait concevoir.

Mais tous les efforts tentés en France par la famille de Verrue vont être un peu déjoués par la prudence de d'Arcy qui, depuis la lettre du Roi que nous avons citée, se garde de s'engager en rien. Celui-ci, en effet, n'ose plus faire la moindre démarche sans en référer au Roi, et, lorsqu'il lui écrit « qu'ayant reçu quatre lettres de Mme la duchesse de Luynes, il ne veut pas y répondre sans son autorisation, » on verra quelles sont les instructions qu'il reçoit au retour du courrier. Cette réponse est datée de Marly, 5 août 1689 :

« J'ai reçu votre lettre, du 21 (23) juillet, avec celle qui » vous a été écrite par la duchesse de Luynes, pour vous » obliger à procurer à la comtesse de Verrue la permission » de venir voir le duc de Luynes son père, mais comme » votre caractère ne vous peut pas permettre d'entrer dans » cette affaire particulière, qui pourrait nuire à celles que » vous avez à traiter en exécution de mes ordres, vous

» devez faire remettre par quelque religieux[1] les lettres » qui vous sont adressées à ceux auxquels elles sont » écrites, et leur laisser le soin entier de faire ce qu'elles » croiront être le plus convenable à la satisfaction de cette » famille[2]... »

La lettre que Mme de Luynes écrivait au marquis d'Arcy et dont nous avons cité déjà la première ligne, à propos du voyage de Mme de Verrue à Bourbon-l'Archambault, est ainsi conçue :

« A Paris, ce 2 juin 1689.

« L'assurance que M. l'abbé de Verrue et Mme de » Verrue me donnèrent à Vichy d'avoir encore quelque » part à l'honneur de votre souvenir, me fait prendre la » liberté, Monsieur, de m'adresser à vous pour vous » supplier d'obtenir de cette famille que je sais avoir » beaucoup de respect et d'estime pour vous, une grâce » que je souhaite d'elle pour la consolation de M. le duc » de Luynes. C'est, Monsieur, qu'elle consente que Mme de » Verrue fasse un voyage à Paris au retour de celui de Nice » où elle est. Les indispositions de M. son père, son âge et » le peu de temps qu'il l'a vue depuis plusieurs années » qu'elle est en Savoie, sont des raisons assez vives pour » que l'on ne lui refuse par ce consentement. J'en écris de » sa part à Mme la comtesse de Verrue et à MM. l'abbé et » comte de Verrue pour les prier de lui accorder, mais » j'ose, Monsieur, vous en adresser les lettres afin que vous » ayiez la bonté d'y joindre tout ce que vous ingérera de » propre à les persuader pour que cela ne manque pas. Si

[1] Ces deux mots « quelque religieux » sont ajoutés sur la minute en interligne de la main du Roi.
[2] Corresp. Savoie. T. 90.

» cependant, Monsieur, il y avait quelque raison particu-
» lière que je peux ne pas prévoir qui vous empêchât de
» vouloir entrer dans cette petite négociation, prenez la
» peine de charger un religieux ou quelque personne de
» rendre les lettres en mains propres comme en ayant été
» chargé, sans dire par qui pour ne vous point commettre,
» car il ne serait pas juste, Monsieur, qu'une grâce que
» j'ose vous demander, vous causât le moindre embarras,
» quand elle n'aurait point d'autre succès que de faire
» tenir ces paquets vivement, sachant que le vôtre est
» sacré; j'aurais sujet d'être satisfaite puisqu'il s'y joint
» l'avantage de renouveler avec vous, Monsieur, une con-
» naissance dont je me fais infiniment d'honneur et de
» plaisir, et de pouvoir vous assurer qu'on ne peut être
» plus véritablement que je suis votre très humble et très
» obéissante servante.

» La Duchesse DE LUYNES. »

« Je ne parle point dans mes lettres que j'ose de pren-
» dre votre voie pour les faire tenir; ayez la bonté, je
» vous supplie, de n'en faire nulle mention que la Cour
» ne soit revenue à Turin, il y a des raisons essentielles
» pour cela.[1] »

Et comme corollaire de cette lettre, nous devons donner un passage de la dépêche que le marquis d'Arcy écrivait, le 30 juillet de Turin, car c'est pour ainsi dire jour par jour, qu'il faut noter à ce moment chacun des faits qui se succèdent.

«..... A mon arrivée en cette ville, le Comte de Verrue
» m'est venu trouver qui m'a témoigné d'un air pénétré
» de déplaisir et de chagrin qu'il était informé que j'avais

[1] Corresp. Savoie. Supplément. T. 91.

» reçu des lettres de France pour toute sa famille, mais
» qu'il avait à m'informer aussi qu'il espérait que j'en
» recevrais de V. M. par lesquelles je verrais qu'il vous
» plaisait de lui accorder et à sa famille l'honneur de votre
» protection, que M. le duc de Chevreuse vous la devait
» demander et pareillement M. le marquis de Lavardin ;
» qu'il souhaitait que sa jeune femme voulût venir en
» France aussi bien que lui, mais que si on ne pouvait l'y
» faire aller, il comptait au moins d'y aller jouir de la pro-
» tection de V. M. ; qu'ainsi il croyait que les lettres que
» j'avais de France pour sa famille seraient peu nécessai-
» res au moins jusqu'à ce que j'eusse reçu les ordres de
» V. M. à ce sujet, que je lui fis entendre que je souhaitais
» qui lui fussent favorables, et jusqu'à l'arrivée desquelles
» je garderais donc les lettres pour sa famille[1]..... »

Cette lettre si explicite sur les desseins du comte de Verrue, confirme ce que nous disions relativement aux demandes de protection qu'il avait faites à la Cour de France. Il ne voulait pas quitter Turin, sans être assuré de trouver auprès de Louis XIV l'aide, les ressources qui lui paraissaient nécessaires. Dès lors enfin sa retraite à la Cour de France paraît une chose décidée ; l'autorisation du duc de Savoie arrête seule le comte dans ses projets d'exil.

Cette dernière lettre de d'Arcy, reçue par le Roi le 7 août, amène une réponse datée du 12 août qui ne donnera pas entière satisfaction aux Verrue. Le Roi, tout en réservant l'avenir, paraît peu disposé cependant à agir efficacement :

« .....Je ne puis rien changer à ce que je vous ai écrit
» par ma précédente sur la demande que fait la famille

[1] Corresp. Savoie. T. 90.

» de la comtesse de Verrue, et, si elle ne peut obtenir
» directement du duc de Savoie la permission qu'elle
» désire, toutes mes recommandations ne serviraient qu'à
» aigrir encore davantage le duc de Savoye contre ceux
» qui les lui auraient attirées, et auxquels vous pouvez
» néanmoins assurer que je serai bien aise de leur donner
» des marques de ma protection dans les occasions qui s'en
» présenteront[1] . . . . . »

Mais il est trop tard pour arrêter les évènements. La comtesse de Verrue n'a plus foi en ce qu'on lui écrit de France.

D'ailleurs que pourrait-elle faire alors ! Elle ne s'appartient plus. Il lui faut subir toutes les conséquences de sa faute, quitte à la regretter amèrement plus tard. Et dans cette impasse où l'a jetée sa folie, elle est embarrassée pour sa réponse, elle s'accroche aux détails et, ne voulant pas donner la véritable raison de sa conduite, elle témoigne de son étonnement de ne pas recevoir un avis direct de son père. C'est ce sentiment confus que traduit d'Arcy dans sa dépêche du 6 août :

« . . . . . L'autre jour l'abbé de Verrue m'a dit qu'à l'arri-
» vée de sa nièce, la jeune Mme de Verrue qui a été reçue
» fort froidement de toute la famille de son mari, il lui
» avait remis deux lettres, l'une, de M. de Soubise qui la
» conviait de revenir en France pour y régler de ses inté-
» rêts, comme tous les enfants de M. de Luynes avaient
» fait hors elle ; l'autre, de la duchesse de Luynes, sa
» belle-mère, qui l'invitait d'y venir pareillement pour le
» même sujet et pour voir M. son père qui se faisait fort
» vieux. Elle avait répondu, après les avoir lues, qu'elle
» s'étonnait que M. son père ne lui en écrivait point, et

[1] Corresp. Savoie. T. 90.

» qu'elle croyait qu'il fallait attendre de savoir ses senti-
» ments avant que de se déterminer. Laquelle réponse,
» cet abbé croit qu'elle a faite pour avoir temps de se
» conseiller ou de prendre conseil. Il se flatte toujours que
» je recevrai des ordres de V. M. sur ce qui regarde sa
» maison dans cette conjoncture-là. Beaucoup de gens
» croient que Mme de Verrue est grosse sans avoir eu
» affaire avec son mari. Ce qui est constant c'est qu'elle
» avait auparavant de fort belles et vives couleurs et
» d'enjouement extraordinaire, et qu'à cette heure elle
» est fort pâle, défaite et abattue, et fort mélancolique[1]...»

On a vu par la lettre du Roi du 12 août, qui se croisait avec celle-ci, quelle réponse il faisait aux demandes des Verrue.

Cette lettre devait les laisser fort incertains. Un éclat auquel se laisse entraîner Mme de Verrue, sur le conseil du Duc sans doute, les force à prendre promptement une résolution définitive.

[1] Corresp. Savoie. T. 90.

CHAPITRE IX

L'existence que mène Mme de Verrue, depuis son retour de Nice, lui pèse chaque jour davantage. Le duc qui s'inquiète des instances que le comte de Verrue fait auprès des Luynes et de Louis XIV, pousse sa maîtresse à quitter l'hôtel de Verrue, sans se préoccuper du scandale qu'elle va causer. Et d'ailleurs, peut-être préfère-t-il l'enchaîner ainsi plus fortement à lui en la détachant de tous les siens.

Ainsi donc ses dernières hésitations cessent, et brusquement Mme de Verrue se décide à se retirer au couvent, le seul asile que puisse trouver une femme à cette époque, la seule maison de salut qui lui ouvre ses portes, quelque étrangères que semblent à la vie qu'on y mène les situations qui y conduisent. C'est le refuge indiqué pour les femmes séparées de leurs maris ou qui tendent à l'être, et qui, par cela même, ont besoin de protection et de retenue.

Le marquis d'Arcy annonce cet évènement et ses conséquences dans sa lettre du 20 août : « ..... il est à vous » informer que sa belle-fille (Mme de Verrue), mariée ici, se » jeta hier dans le couvent des Filles de Sainte-Marie de » cette ville, avec une de ses femmes de chambre. Elle » *écrivit* de là chez elle une lettre dont je ne sais pas

» encore le contenu, parce qu'on est ici assez retenu à
» parler des choses qui la regardent.

» J'avais su que l'abbé de Verrue, oncle de son mari,
» après l'avoir sollicitée à son retour du voyage de Nice
» d'aller en France pour y voir M. son père vieux, et y
» travailler auprès de lui à ses intérêts, sans l'y avoir pu
» déterminer, lui avait proposé, il y a quelques jours,
» pour découvrir ses sentiments et la résolution qu'elle
» voudrait prendre à cet égard, que si elle ne voulait point
» aller, elle lui dit si elle voulait que son mari y fût au
» lieu d'elle, ou enfin lui abbé de Verrue au lieu de l'un et
» de l'autre. Sur quoi elle avait paru assez embarrassée et
» ne s'était ouverte de rien. Elle avait aussi fait quelques
» plaintes à l'abbé de Verrue des mauvais traitements en
» paroles qu'elle prétendait avoir reçus de son mari, mais
» qu'on m'a dit n'être fondés presque sur rien ou au moins
» que de bien frivole... Avant-hier, Madame Royale me
» confia qu'elle prévoyait que M. son fils, d'intelligence
» avec Mme de Verrue travaillaient ensemble à la mettre
» dans le cas d'une clause de son contrat de mariage et à
» l'en faire jouir, qui porte que, venant à être séparée de
» son mari, il sera obligé de lui donner quinze mille livres
» de rente avec une maison meublée pour vivre, parce que
» M. le duc de Savoye disait à beaucoup de personnes, et
» entre autres à des dames, par manière de confidence,
» que Mme de Verrue était à plaindre des mauvais traite-
» ments qu'elle recevait chez elle, et je sais qu'elle a fort
» pleuré depuis quelques jours avec quelques-unes de ses
» amies, de sorte qu'on pourrait croire que ce serait pour
» parvenir à se faire séparer de la sorte, et peut-être pour
» cacher la grossesse dont on la soupçonne qu'elle se serait
» jetée dans un couvent où, en ce pays, les ordinaires ne
» peuvent permettre aux femmes mariées à demeurer plus

» d'un mois, après quoi elles ont besoin de permission de
» Rome pour y faire un plus long séjour.

» Je n'ai garde, Sire, de me mêler en la moindre chose
» des affaires qui regardent la jeune Mme de Verrue, mais
» je ne laisserai pas que d'en être bien informé par assez
» de gens d'ici qui ont plus d'envie de me les raconter que
» je ne parais en avoir à les entendre [1]..... »

Cette détermination de Mme de Verrue et la soudaineté avec laquelle elle l'avait accomplie, firent naturellement grand bruit à la Cour. D'Arcy n'a guère besoin de dire « qu'il y a assez de gens qui ont envie de lui raconter » les affaires de Mme de Verrue. Toutes les conversations n'ont pas d'autre sujet ; on se chuchote les détails, on les commente et, depuis Madame Royale jusqu'à la dernière des dames tenant à la Cour, chacun cherche à deviner à quelles résolutions Mme de Verrue s'est arrêtée pour l'avenir, ce que compte faire la famille de Verrue, ce qu'en pense le duc et quelle part il a prise à ce dessein si vite concerté et exécuté.

Aussi est-ce avec une certaine stupeur qu'on apprend la conversation, ou pour mieux dire, le monologue que Victor-Amédée a tenu à la duchesse de Savoie. On y reconnaît bien sa dissimulation ordinaire, mais on devine sous sa parole un embarras qu'il a peine à cacher. C'est une véritable scène de comédie, comédie fort triste pour la Duchesse et qu'il lui faut toute sa douceur pour supporter, que d'Arcy nous transcrit, prise sur le vif, dans toute la netteté du récit qui vient de lui en être fait. C'est le lendemain de l'entrée de Mme de Verrue au couvent :

« ..... On a remarqué qu'à peu près dans ce temps-là,
» M. le duc de Savoye avait pris l'habitude de se promener

[1] Corresp. Savoie. T. 90.

» presque tous les matins en robe de chambre avec Mme la
» Duchesse, dans les chambres de son palais, comme pour
» la ménager, et que le lendemain du jour que Mme de
» Verrue était entrée aux Filles de Sainte-Marie, ce
» prince, comme tout étonné, avait dit à Mme la duchesse
» de Savoye : — Eh ! madame, que dites-vous de la ré-
» solution si surprenante de Mme de Verrue qu'on dit
» s'être jetée dans le couvent des Filles de Sainte-Marie ?
» En vérité elle mériterait bien qu'on s'intéressât pour
» elle.

» Sur quoi cette princesse n'aurait fait que baisser les
» yeux et ne plus parler [1] »....

Ah ! la Duchesse était bien formée à l'obéissance passive ! Le Duc qui pouvait craindre des reproches trop fondés s'occupait peu sans doute de ce silence désapprobateur, et, sûr de son autorité, il ne voyait pas d'obstacle aux concessions qu'il pourrait demander à l'avenir.

Les premiers temps de la retraite de Mme de Verrue se passaient du reste sans qu'il y eût rien de nouveau à noter. Bien décidée, une fois sa résolution prise, à rester éloignée de tous les Verrue, de cette famille sur laquelle elle rejetait sa faute, elle « faisait la fâchée », se refusait à toute visite « même celle de sa belle-mère », écrit d'Arcy. Il eût dû mettre pour être dans la vérité « surtout » celle de la comtesse douairière. Et en effet, que lui importait dès lors ou leur fureur ou leurs prières d'étouffer un scandale auquel ils avaient poussé eux-mêmes ? Il faut croire que, quelque prompte qu'eût été sa décision, elle avait longuement réfléchi aux conséquences de sa conduite, et, que se sentant abandonnée à elle-même entre un vieillard passionné, une belle-mère hostile et un mari trop faible, elle avait résolu

[1] Corresp. Savoie. T. 90.

depuis longtemps de se séparer d'eux au jour le plus propice.

Mme de Verrue s'était adressée à son mari pour obtenir la pension dont parle d'Arcy dans sa lettre précédente, mais elle ne devait pas compter sur une prompte réponse. En admettant même qu'on se montrât favorable à sa demande, le couvent ne pouvait rester ouvert plus d'un mois pour Mme de Verrue.

Il fallait donc, et cela sans tarder, obtenir du Pape une autorisation de séjour. Le Duc s'y employait dès le premier jour, envoyait ses instructions à son agent à Rome, en pressait l'exécution, et il réussissait au gré de ses désirs. Le Pape signait « la permission à Mme de Verrue d'entrer » et demeurer dans les filles de la Visitation, et d'en sortir » et d'y rentrer quand il lui plairait, ce qui en ce pays » est une grâce fort extraordinaire et peut-être sans » exemple. »

Une fois en possession de cette permission, une fois délivrée de cette inquiétude, Mme de Verrue ne songea qu'à pousser au plus vite son instance, et elle s'occupa de changer sa cellule en un logis moins réduit et qui ne fit pas d'elle une véritable recluse. Non qu'elle quittât le couvent où on avait même obtenu de Rome permission de l'accoucher, mais elle préférait occuper les dépendances du couvent et faisait achever au plus vite un bâtiment situé à un des bouts du jardin et qui avait été commencé pour quelques pensionnaires.

Elle s'y installait bientôt et se faisait apporter sa nourriture qu'on lui apprêtait dans une maison voisine.

Il lui était ainsi plus facile d'attendre les évènements. Mais la demande qu'elle avait fait adresser à son mari ne semblait pas devoir réussir. Celui-ci, qui venait de revenir malade de son régiment, où il s'était en quelque sorte

réfugié lors de la fuite de sa femme, se refusait à toute entente. Il ne voulait rien concéder à l'amiable et répondait que leur contrat de mariage ayant été fait en France, c'était en France qu'on pouvait seulement juger de cette affaire. Du reste, il se proposait de se rendre prochainement en ce pays. Alors seulement on verrait quelle suite pouvait être donnée à la demande de la comtesse.

Ce n'était certainement pas la réponse qu'espérait Mme de Verrue, et par suite de ce refus elle allait se trouver dans un terrible embarras dont son royal amant ne semblait pas pouvoir, ou vouloir la tirer.

Elle s'était vraiment leurrée d'un espoir un peu vain, et elle eût dû s'attendre à voir repousser toutes ses réclamations.

En effet, les Verrue, quelle qu'eût été leur conduite, quelques reproches qu'ils dussent s'adresser, n'en avaient pas moins été bouleversés par cet éclat qu'ils avaient contribué à faire naître, mais qu'ils regrettaient alors amèrement. « L'éclat fait, voilà tous les Verrue au désespoir », nous dit Saint-Simon, et leur tristesse s'explique assez pour qu'il n'y ait pas besoin d'y insister. Et tandis que le comte de Verrue partait à son régiment, et allait battre les religionnaires qui tentaient de rentrer en Savoie[1], la comtesse douairière se renfermait dans son hôtel, maugréant contre l'impuissance à laquelle elle se trouvait réduite, et l'abbé de Verrue se disait victime d'un terrible accès de goutte qui le retenait quelque temps chez lui.

C'était à qui bouderait le plus fort. Mais il ne faisait pas bon bouder trop longtemps avec un prince tel que Victor-Amédée, et l'abbé de Verrue, la principale cause de tout le mal, qui, lorsqu'il était convié une première fois par le

[1] *Gazette de France*, 7 septembre 1689.

marquis de Saint-Thomas de venir assister au conseil, s'excusait en disant : « Que Son Altesse Royale ne pouvait avoir » grande confiance à un ministre de leur maison qu'il avait » déshonorée, dont ce ministre ressentait tout l'affront bien » qu'il fût incapable de se départir du respect et de la fidé- » lité qu'il devait à son maître et souverain », devait enfin céder lorsqu'il était convié pour la troisième fois.

Il est vrai que le marquis de Saint-Thomas « n'oublia rien pour lui persuader qu'il s'était figuré un mal qui n'était pas, » mais ceci n'était que phrases, et l'un et l'autre savaient exactement à quoi s'en tenir sur un pareil sujet.

Tous ces propos, et bien d'autres sans doute, étaient naturellement rapportés au Duc qui, furieux de voir que Mme de Verrue ne devait pas espérer obtenir de son mari la moindre pension, retirait au comte de Verrue la permission qu'il lui avait précédemment donnée, de faire un voyage en France. Et s'il y allait, ajoutait-il à l'abbé de Verrue, s'il contrevenait à ses ordres, il pouvait renoncer à toute idée de retour et verrait tous ses biens confisqués.

On doit juger par la violence de cette mesure de l'état d'esprit dans lequel se trouvait le Duc qui, non seulement ne voulait pas reconnaître l'affront qu'il avait fait aux Verrue, mais qui tombait d'autant plus dans l'exagération de l'arbitraire, qu'il se sentait plus coupable.

Les mois de septembre et d'octobre s'étaient ainsi passés dans cette sorte de lutte sourde entre Victor-Amédée et les Verrue. L'écho n'en arrivait qu'affaibli dans la petite maison du couvent de la Visitation, mais néanmoins l'anxiété y était vive. Les embarras d'argent sont chose cruelle et on savait que c'était le principal tourment de Mme de Verrue. Aussi, quand on apprenait que le Duc cherchait à emprunter une assez forte somme sur la ville de Turin, on supposait aussitôt, et on en avait bientôt une preuve pres-

que absolue, que c'était pour constituer à Mme de Verrue une rente viagère de 12,000 livres.

Dans cet état d'attente les nouvelles s'espacent, se font moins détaillées. Le marquis d'Arcy est d'ailleurs préoccupé de son retour en France. Une lettre du Roi, datée de Marly, 30 septembre, lui avait annoncé en effet qu'il était nommé gouverneur du duc de Chartres, fils aîné de Monsieur ; il était un peu absorbé dans ses préparatifs de départ et il n'attendait, pour rendre le définitif, que l'arrivée de son successeur, le comte de Rébenac, nommé ambassadeur de Savoie.

CHAPITRE X

Le comte de Rébenac se faisait peu attendre. Il arrivait à Turin le 20 janvier 1690, et aussitôt il était mis au courant par le marquis d'Arcy, en outre des affaires diplomatiques, de toutes les nouvelles qui couraient la Cour. Une des premières aventures de ce genre que lui racontait d'Arcy, était celle de la comtesse de Verrue.

Et quelques jours seulement après son arrivée, le 29 janvier, avait lieu, en confirmation de ces bruits, l'accouchement de Mme de Verrue qui mettait au monde une fille dans son pavillon du couvent de la Visitation. Le Duc fit preuve pour elle à cette occasion d'un grand empressement, mais Rébenac note cependant dans sa première lettre, « qu'on voit néanmoins au Duc de grandes assiduités depuis quelques mois pour la marquise de Chaumont sans qu'il soit aisé de démêler si c'est pour elle seule, ou parce seulement qu'elle a toujours été des amies de la comtesse de Verrue[1]. »

M. de Rébenac a présenté sans retard ses lettres de créance, et tandis qu'il est des plus affablement reçu par Madame Royale, par Mme la duchesse de Savoie, qui se montre toute joyeuse des souvenirs d'affection qu'il lui ap-

[1] Corresp. Savoie. T. 92.

porte de France, il définit un peu de contrainte sous les grands compliments que lui adresse le duc de Savoie.

De même lorsqu'il fait ses visites aux principaux de la Cour, il semble étonné de la froideur qu'il remarque dans leur accueil, froideur qui semble commandée; et en effet il n'est pas longtemps sans apprendre que « M. le duc de » Savoye s'est assez expliqué dans ses discours pour faire » juger qu'on ne lui fera pas de plaisir de fréquenter un » ambassadeur de Votre Majesté, » écrit-il à Louis XIV.

Il sent le terrain trembler sous ses pas, sans pouvoir définir le danger exact qui le menace, ni en apprécier les causes; il se rend compte qu'il est le mal venu, et non pas lui comte de Rébénac, mais bien lui, ambassadeur de France. Toute cette vieille haîne du duc de Savoie pour la France semble se raviver à ce moment; cette mauvaise disposition éclate à maintes reprises, ce qui fait écrire à Rébenac deux mois à peine après son arrivée : « Je remar- » que une pauvreté dans toute la conduite de ce prince » qui est au-dessous de son rang. Il a de l'esprit, on ne » peut pas le lui disputer, mais il ne l'emploie unique- » ment qu'à ce qui peut faire du mal ou du chagrin à » quelqu'un..... »

Il avait d'ailleurs été mis sur ses gardes par le marquis d'Arcy, et plus encore par Louis XIV lui-même qui, ne se faisant aucune illusion sur les dispositions du Duc à son égard, écrivait à son ambassadeur de se méfier surtout des protestations d'amitié qui pourraient lui être faites.

Ayant par suite peu de relations, à l'exception de celles officielles, avec les personnes de la Cour, occupé en outre par les soins à donner à son installation [1], le comte de

[1] Corresp. Savoie. Tome 91. Ordre du Roi du 9 novembre 1689 de

Rébenac se trouvait moins au courant que le marquis d'Arcy des incidents qui se présentaient dans la vie de Mme de Verrue, et cependant il est au fait de certains détails qu'il note dans sa lettre du 26 février.

« .....Il y a, Sire, une circonstance dans cette affaire » (l'aventure de Mme de Verrue) qui marque assez le caractère naturel de ce prince sur ce qui regarde l'argent.

» Il y a un mois que les bijoux de Mme de Verrue se » vendent de maison en maison pour un prix fort médiocre; on avait cru que c'était une adresse pour couvrir » l'intelligence, mais depuis quelques jours on a connu » que c'était par un véritable besoin de la dame, M. le duc » de Savoye ayant employé son crédit pour faire trouver à » la comtesse de Verrue une somme d'argent sur quelque » reprise qu'elle a dans le bien de son mari; cependant ce » prince a fait consulter pour les sûretés d'une donation de » cinquante mille écus qu'il veut placer sur la ville de » Turin, et qu'on croit être destinée à la comtesse de » Verrue et à sa fille.

» Le comte de Verrue a dessein de se retirer en France. » M. le duc de Savoye lui en a depuis longtemps refusé la » permission, mais il espère de l'obtenir avec plus de » facilité, parce que sa femme, qui s'ennuie à la mort dans » le couvent, veut en sortir à quelque prix que ce soit, et » elle sera bien aise de ne point trouver son mari à tous » les coins des rues[1]..... »

Voilà donc où en était réduite Mme de Verrue. A vendre ses diamants! à implorer en quelque sorte la charité de tous! à tenter de vains efforts pour arracher à son mari

compter au comte de Rébenac 10,000 livres pour son ameublement et 7,500 livres pour 3 mois d'avance de ses appointements.

[1] Corresp. Savoie. T. 92.

quelques milliers d'écus sur lesquels elle se croyait des droits !

Et certainement il n'y a pas lieu de trop s'étonner de la parcimonie du Duc. A aucune époque, il ne fera preuve d'une extrême générosité, quoiqu'on ait accusé Mme de Verrue de s'être enrichie des dépouilles de la Savoie. — Le fait était dans ses habitudes. Mais il s'explique mieux encore à ce moment où il avait l'esprit rempli de ses projets prochains contre la France [1]. Il devait ménager toutes

[1] La rupture entre la France et la Savoie eut bien des causes diverses et le caractère absolu de Louvois contribua pour beaucoup à amener cet événement. Dans un document que nous avons trouvé aux archives des affaires étrangères, supplément 93 de la Correspondance de Savoie, il y a, sur cette époque de 1690, de curieux renseignements, qu'il faut d'ailleurs accepter sous réserves. Cette note datée de Turin 1694 est intitulée : *Réflexions sur la rupture de Savoie.*

En voici le principal passage :

« ..... On ne comprendra point dans la postérité que le » marquis de Louvois, qui est un grand acteur, ait ignoré les progrès » que le prince d'Orange avait faits dans l'esprit du Duc de Savoye » quand les lettres des banquiers en répandaient le bruit partout, et » personne n'imputera à ce Ministre, qui a servi si utilement, d'avoir » su les fatales dispositions de ce prince. Quand il fait réponse à sa » lettre pour le Roi son maître, bien loin d'avouer ses instances par » des propositions obligeantes de vouloir donner quelque temps aux » efforts qu'on allait faire pour son paiement, il lui écrivit avec hau- » teur, lui fit entendre que ses empressements lui sont mal conseillés, » que sa maison ne connaît que trop la protection du Roi, qu'il n'y a » que ce parti pour elle, et qu'on ne donnera rien ni au temps ni à » la nécessité de retenir un allié qui veut manquer de foi et de recon- » naissance. Notre courrier rendit sa lettre au secrétaire des dépêches » de Savoye, elle fut lue par la Duchesse et les Ministres qui se pro- » posèrent d'abord plusieurs expédients pour la dissimuler au Duc » pendant que, sur de bons avis au marquis de Louvois on le porte- » rait à écrire de nouveau au Duc. Mais le peu d'intervalle de l'arri- » vée du courrier à l'ouverture du conseil où le Duc se trouva ne » permit pas de prendre autant de mesures qu'il en fallait pour régler » les inconvénients. La lettre fut lue. Le Duc se leva brusquement et » dit ces mots que le vif ressentiment arracha de son cœur : C'en est » trop, il faut périr ou se venger. Il fit entrer l'envoyé (du prince

ses ressources, et celles-ci n'étaient pas bien grandes, puisqu'il était réduit à envoyer en septembre le marquis Dronero auprès du comte de Fuensalida, à Milan, pour tâcher d'en obtenir de l'argent et même pour engager ses pierreries [1], afin de remplir ses coffres en prévision des dépenses qu'allait entraîner la guerre déjà commencée.

Nous n'avons pas à entrer dans les détails de cette campagne qui fut d'ailleurs remplie en grande partie par des négociations. C'était d'abord le Duc qui n'envoyait pas contre les Barbets les troupes qu'il avait promis de joindre à celles de France, puis, au mois de mai, quand Louis XIV exigeait que Victor-Amédée réunît toutes ses troupes à l'armée de Catinat, et qu'il reçût garnison française à Verceil, à Verrue et dans la citadelle de Turin, c'étaient des atermoiements sans fin, des promesses d'un jour démenties le lendemain [2], des plaintes sur la dureté avec laquelle on le traitait, plaintes qui réussissaient à toucher Louis XIV, et à lui faire accorder que Carma-

» d'Orange) prit le traité et le signa. On a fait depuis plusieurs ten-
» tatives pour apaiser ce prince, elles ont été inutiles; il est jeune,
» violent, emporté, ayant toutes les qualités dans le tempérament
» pour la colère, nulle pour la modération. Il n'oublie point les
» paroles qu'il conçut d'abord et qu'il répète à tout propos: on m'a
» traité en page. »

[1] *Gazette de France*, 12 septembre 1690.

[2] Cette incertitude qui caractérise la conduite générale de Victor-Amédée motivait quelques années plus tard, en 1701, dans des circonstances analogues, le passage de cette lettre que le comte de Vernon, ambassadeur de Savoie, en France, écrivait au marquis de Saint-Thomas :

« .....M. de Torcy m'a dit : le Roi ne comprend pas quelle
» est la conduite de M. le duc de Savoie, ni avec quel galimatias il
» prétend de s'expliquer avec lui. Je vous prie, Monsieur, de me dire
» vous-même si vous y comprenez quelque chose, et si vous savez ce
» qu'il prétend, ni ce qu'il veut dire par tous ses discours étendus et
» généraux. » Archives d'Etat, Turin.

gnole, Suze et Montmélian seraient seules remises en dépôt à la République de Venise, chargée de les tenir comme caution de la conduite du Duc.

Mais Victor-Amédée, rassuré par le traité qu'il avait signé le 3 juin avec l'Espagne et l'Empereur, croyait pouvoir ajourner l'exécution de ses promesses [1], et le pauvre comte de Rébenac, au bout de cinq mois d'ambassade, comprenant enfin combien il était joué, se décidait à se retirer et écrivait au marquis de Saint-Thomas la lettre suivante [2] :

« Monsieur, je n'ai plus lieu de douter que Son Altesse » Royale ne se soit déclarée contre les intérêts du Roi, » mon maître ; la persécution que ses sujets ont soufferte » depuis quelque temps, une garnison espagnole reçue » dans Turin et l'armée des Milanais aux portes de la » ville, les prisonniers qui se font, et les hostilités que » Son Altesse Royale a commandé à tous ses sujets d'exer- » cer contre les troupes du Roi, la liberté qui m'est refu- » sée d'envoyer mes paquets et de recevoir ses ordres, et » plusieurs autres choses qui regardent ma personne me » font croire avec certitude les bruits publics de la décla- » ration formelle de Son Altesse Royale contre les intérêts » de Sa Majesté. Cela étant, Monsieur, je demande qu'il » plaise à Son Altesse Royale d'agréer que je me retire, et » j'espère de votre amitié que vous obtiendrez de la bonté » de Son Altesse Royale que je puisse le faire prompte-

[1] Dans une lettre de Victor-Amédée au duc de Bavière, qui fut interceptée, il était dit : « Que les troupes de Sa Majesté très chrétienne n'entreprendraient rien dans le Milanais, qu'il était bien sûr d'amuser assez longtemps M. de Catinat pour donner aux troupes que la Ligue lui envoyait tout le temps d'arriver. » (*Mémoires de Catinat.*)

[2] Corresp. Savoie. T. 92.

» ment et avec la sûreté convenable au caractère dont j'ai
» l'honneur d'être revêtu. Je suis,

» Monsieur,

» Votre très humble et très acquis serviteur,

» RÉBENAC.

» Turin, 15 juin 1690. »

Le comte de Rébenac partit en effet quelques jours plus tard. Conduit d'abord à Asti [1], il gagna ensuite le comté de Nice, d'où il restait en position de surveiller ce qui se passait en Savoie et de s'interposer, sous quelque prétexte étranger dans la lutte qui se poursuivait avec une rigueur extrême.

[1] Cette rupture entre la France et la Savoie n'empêchait pas Victor-Amédée d'écrire à Louis XIV, lors de la mort de la Dauphine, la lettre suivante dont l'autographe est aux archives des affaires étrangères : (Corresp. Savoie. Supplément 94).

« MONSEIGNEUR,

» Il n'y a point d'accident quelque malheureux qu'il soit qui puisse » chasser de mon cœur les sentiments respectueux et dévoués que j'ai » pour la Royale personne de Votre Majesté. Ils m'ont fait ressentir » le décès de *feue Madame la Dauphine* avec un *déplaisir extrême* et » que je m'estais proposé de témoigner à Votre Majesté par un gen- » tilhomme exprès, et dont je ne me suis abstenu que par un plus » grand respect, ayant vu que *mes ambassadeurs étaient privés* de » l'*honneur de voir Votre Majesté*. Je la supplie d'être très-persuadée » de la reconnaissance avec laquelle j'ai reçu celui qu'elle a bien voulu » me faire, me donnant part de cette grande perte, et que je souhai- » teray dans tous les moments de ma vie avec une passion ardente et » sincère d'être honoré des bonnes grâces de Votre Majesté comme » étant très-respectueusement,

» Monseigneur,

» De Votre Majesté

» Très-humble et très-obéissant serviteur,

» V. AMÉ. »

A Turin, le 24 juin 1690.

En août, la défaite de Staffarde forçait Victor-Amédée à se retirer vers Carignan pour couvrir Turin. Suze et Pignerol tombaient en octobre dans les mains de Catinat.

Ces quelques mois de guerre, succédant à une absolue tranquillité de plusieurs années, avaient jeté le trouble le plus profond dans l'existence de la Cour et de toute la population. Chaque jour c'étaient des incertitudes de succès ou de revers, plus souvent de revers, et anxieux pour le présent, chacun envisageait l'avenir avec terreur. Plus de réunions, plus d'assemblées joyeuses ni d'excursions aux alentours de Turin. La Cour se tenait renfermée dans la ville, secouée par moments par une apparition du Duc qui repartait quelques jours après pour ses campements et donnait d'ailleurs tout son temps aux intrigues qu'il tramait.

Il y avait souvent de vives alarmes, alors que les partisans français, passant entre les lignes piémontaises, gagnaient du terrain, s'avançaient jusqu'auprès de Rivoli et brûlaient Buttigliera, maison appartenant au marquis de Saint-Thomas et dont son fils aîné portait le nom.

Mme de Verrue, qui avait été s'installer à Rivoli, pour se remettre de ses couches, avait dû rentrer à Turin et habiter de nouveau son pavillon du couvent des filles de Sainte-Marie. Ses alarmes étaient grandes. Le Duc tout entier à ses projets guerriers, la voyait à peine, et quoique sa tendresse parut toujours aussi vive, il n'était plus là toujours pour la défendre contre les mille petits ennuis dont elle avait à souffrir. Dès lors elle expiait chèrement sa faute.

Quant à la famille de Verrue, il lui avait bien fallu ajourner ses desseins. Le moment n'était pas propice pour se rendre en France, même en bravant toute défense, et le mieux qu'elle pût faire était de ne pas attirer sur elle l'attention du Duc qui avait manifesté assez vivement déjà

son mécontentement des relations suivies que les Verrue entretenaient avec la France et ses ambassadeurs.

Cette situation pénible, ces alarmes s'accrurent encore après Staffarde quand on apprit les morts que chacun avait à pleurer, quand on vit revenir tous les blessés faits en cette funeste journée. Les prisonniers avaient été nombreux, entre autres le premier médecin du Duc, qui lui fut renvoyé avec escorte ; un grand nombre d'autres furent relâchés sur parole.

Puis, les hostilités cessèrent presque complètement, les troupes songeant à prendre leurs quartiers d'hiver ; le Duc était revenu à Turin depuis quelque temps déjà, mais ses sombres préoccupations l'absorbaient seules.

En octobre, Mme de Verrue reçut une triste nouvelle qui ne fit qu'accroître sa douleur et ses appréhensions. Son père, le duc de Luynes, était mort le 10 de ce mois, à l'âge de 69 ans, ayant vu ses derniers moments assombris par la faute de cette fille qu'il aimait et qu'il n'avait pu soustraire, deux ans auparavant, aux dangers qui la menaçaient. Sept ans s'étaient écoulés depuis son mariage ! Sept ans où le bonheur tenait peu de place, où elle pouvait compter, en remontant dans son passé, les jours vraiment heureux, les joies intimes qu'elle avait rêvées. Qu'elle était loin l'enfant qui marchait joyeuse au mariage et à la vie nouvelle qu'elle espérait si belle ! Il avait fallu lutter, et elle ne pouvait s'empêcher de frémir du prix dont elle avait payé la sorte de victoire qu'elle avait remportée.

Mais une fois la faute commise, il ne fallait pas se laisser abattre. Le caractère orgueilleux de Mme de Verrue n'admettait pas la médiocrité, en quelque circonstance que ce fût, et elle se promit de tirer au moins tous les avantages possibles de sa position nouvelle. Elle se *croyait sûre* de sa puissance sur l'esprit et le cœur du

Duc, elle savait pouvoir obtenir de lui mille faveurs qu'il avait toujours refusées à tout le monde, et si elle ne voyait pas possible, dans les premiers temps, de prendre auprès de son royal amant, la haute influence à laquelle sans doute elle avait songé, elle tâcha du moins de bien faire constater son crédit, et de montrer que si elle ne pouvait pas dispenser toutes les grâces, elle pouvait au moins faire éprouver la force de sa colère.

La présence seule des Verrue à Turin pouvait être un obstacle à la réalisation de ses vues, mais cet obstacle même allait disparaître en partie, car le comte de Verrue et sa mère, sentant que la position était à jamais perdue, avaient fait en secret leurs préparatifs de départ, quoique leur résolution prît un caractère de bien plus haute gravité par suite de l'état de guerre qui existait entre la France et la Savoie.

Ils quittèrent Turin en novembre et se réfugièrent en France. Le comte de Verrue emmenait avec lui les quatre enfants qu'il avait eus de sa femme et il confiait à la comtesse douairière le soin de leur éducation.

Le comte poussait droit à Paris, se présentait à la famille de sa femme qu'il avait préparée à le recevoir, et, dès le 7 décembre 1690, il réussissait à obtenir que le duc de Chevreuse le présentât au Roi, alors à Versailles [1].

Le départ du comte de Verrue faisait, il faut le dire, la part belle à Mme de Verrue. Elle pouvait se dire abandonnée par les siens, et obtenir ainsi les égards apparents de ceux au moins qui avaient intérêt à la ménager, mais il faut croire aussi qu'elle réussit plus à se faire craindre qu'à se faire aimer. Quoiqu'elle se soit défendue à maintes reprises d'avoir fait du mal à qui que ce soit, son carac-

[1] Dangeau.

CHAPITRE XI

La campagne de 1691 ne fut pas heureuse pour la Savoie ; le comté de Nice fut envahi dès le commencement de mars, et Nice tomba au pouvoir des Français dans le courant du mois. Et quoique la mort de Louvois, survenue en Juillet 1691, eût causé une vive joie à la Cour, le Duc n'en restait pas moins attristé des désastres de son armée. Son caractère déjà si rude, n'en devint que plus violent ; chacun dans son entourage en ressentit les effets, et Mme de Verrue dut avoir bien des heures terribles à passer, malgré l'affection profonde que le Duc ne cessait de lui témoigner. Mais sa nature même semblait le porter parfois à se défendre de témoigner sa tendresse; ombrageux jusqu'à l'excès il paraissait prendre plaisir à affirmer brutament ses soupçons ou sa mauvaise humeur. Et c'est ainsi que la princesse Palatine parlant à diverses reprises du duc de Savoie, écrivait : « Le duc de Savoie, roi de » Sicile, commence toujours ses amours avec ses maîtres- » ses par des disputes et par des querelles. » Et dans une autre lettre : « J'ai ouï-dire que ce prince et Mme de » Verrue se querellaient des journées entières [1]. »

[1] *Lettres de la Palatine*, 21 mai et 16 juin 1716.

Le Duc aimait cependant Mme de Verrue, mais il l'aimait à sa manière, sans chercher à modérer auprès d'elle son humeur sombre, irritable et qui le poussait, surtout lorsque les évènements ne répondaient pas à son attente, à rechercher la solitude. Mais Mme de Verrue avait dès lors pris sur lui un tel ascendant, qu'après ces dures boutades, elle le ramenait à ses pieds soumis et repentant... jusqu'à une crise suivante, il est vrai. Son autorité croissait en proportion de la ténacité, de la patience calculée qu'elle montrait et qui lui faisaient supporter sans plaintes violentes les « disputes » que lui faisait son amant. Et déjà celui-ci prenait l'habitude de la consulter, de la mettre au courant de faits importants, quoique, par suite de son caractère dissimulé, il lui en cachât encore une grande partie. Mais Mme de Verrue savait deviner ce qu'on ne lui disait pas, elle savait mieux encore apprendre ce qu'elle ignorait par le marquis de Saint-Thomas, ministre secrétaire d'Etat, dont elle avait cherché et réussi à se faire un ami.

C'est avec une peine extrême qu'elle réussit à étouffer les murmures, les attaques que faisait naître sa conduite, et le peu de mesure avec laquelle elle établit son pouvoir, accrut la haine dont elle était l'objet. Mais toutes ces querelles, toutes les luttes intérieures qu'elle avait dû livrer à la Cour pour asseoir sa position avaient fortement ébranlé sa santé.

Dans le courant du mois de novembre, elle tomba subitement malade, et la violence du mal fut telle, sa soudaineté si terrible que le mot de poison fut aussitôt prononcé. On voulut voir une vengeance dans un fait sans doute très naturel, et le bruit courut que le Duc, qui, toujours soupçonneux pour lui-même, possédait plusieurs contre-poisons, en avait administré à Mme de Verrue un si

bien approprié à son mal qu'elle fut sauvée d'une mort certaine. Et cette légende s'accrédita de telle sorte que plusieurs années après, alors que Mme de Verrue était retournée en France, en 1712, la duchesse de Ventadour lui demanda, pour le faire prendre à Louis XV enfant, la recette de ce contre-poison qui était connu depuis 1691, sous le nom de : « Remède de Mme de Verrue. » A ce moment-là aussi on ne voyait que poison.

Il nous semble qu'il faut écarter cette histoire d'empoisonnement. Ceux qui ont parlé d'un terrible accès de petite-vérole, dont les effets étaient alors si funestes [1] sont plutôt dans la vérité. Quoi qu'il en soit, sa maladie fut très grave, si grave même que, selon Dangeau, le bruit de sa mort courut à Paris vers le mois de décembre de cette année.

Victor-Amédée ne cessa, tout le temps de cette maladie, de donner à sa maîtresse des preuves de l'affection la plus vive et, devenue convalescente, elle retrouva auprès d'elle cet amant bourru, mais fidèle, que rien n'avait pu éloigner. Mme de Verrue se remit lentement de cette dure secousse; elle ne reprit que petit à petit ses forces et toute la grâce de son esprit, mais quelque parfait que parût alors son rétablissement, il ne fut même jamais complet; toute sa vie elle se ressentit de cette commotion violente qui lui laissa surtout une faiblesse d'entrailles, que nous verrons plus tard bien crument détaillée dans les lettres du comte de Vernon au Duc. Dès ce moment, en effet, elle eut à souffrir de terribles dérangements de corps qui, à certai-

[1] A l'appui de cette opinion nous pouvons citer une dépêche de l'ambassadeur de Venise à Turin, datée du 1er décembre 1691, dans laquelle il est dit : « Mme de Verrue est maintenant malade de la » petite vérole. » Dépêche des résidents vénitiens. Archives de Venise.

nes époques surtout, la renversaient sans forces, comme anéantie.

Mme de Verrue, soit qu'elle se crût de bonne foi victime d'une tentative d'empoisonnement, soit par un calcul facile à expliquer, contribua elle-même à en propager la légende; elle voyait sans doute dans l'attaque que ses ennemis venaient de tenter contre elle, un moyen de la rapprocher de son amant, à qui elle pouvait dès lors prouver à quelle sorte de dangers l'exposait son amour pour lui.

Elle savait également exploiter la faveur dont semblait jouir à la Cour de France le comte de Verrue, et le Duc, sensible aux moindres faits, s'en montait affecté. En effet le comte de Verrue mettant aussitôt à profit l'accueil que lui faisait le Roi, avait su obtenir, dans les premiers jours de janvier 1691, licence de lever un régiment de dragons, et un peu plus de deux mois après, le 25 avril, il achetait avec l'agrément du Roi, la charge de commissaire général de la cavalerie au maréchal de Villars, auquel il la payait 20,000 livres[1]. Enfin, la naissance d'une fille qui survenait quelques mois après augmentait encore la puissance de Mme de Verrue.

Les préparatifs de la campagne de 1692 se poursuivaient cependant avec activité, sans arrêter toutefois les négociations occultes. Mais M. de Chamlay, qui était venu à Turin en qualité d'agent secret, ne put rien obtenir du Duc. Quelque grand que fût le désir en France de séparer le Piémont de la Grande Alliance, on ne sut pas y mettre les formes et sans doute le prix que le Duc croyait pouvoir exiger, et un jour, ce prince poussé à bout par M. de Chamlay, qui lui représentait les forces minimes dont il pouvait disposer et les désastres qu'il préparait au Piémont,

[1] Dangeau.

s'écria : « Monsieur, je frapperai du pied le sol de mon pays » et il en sortira des soldats[1]. » A vrai dire, malgré tous les efforts tentés, l'armée piémontaise restait peu nombreuse, tenait une place relativement peu importante entre les 55 à 60,000 hommes, pour la plupart espagnols ou allemands, que le Duc avait pu réunir pour cette campagne de 1692. Mais les 38,000 hommes que commandait Catinat ne lui semblaient pas un obstacle invincible, et il réussit en effet à pénétrer en Dauphiné et à se rendre maître d'Embrun, le 19 août, après quatorze jours de siège. Cette victoire devait lui être funeste. Il tombait presque immédiatement malade de la petite vérole à Embrun même, qu'il ne pouvait quitter que le 16 septembre, à peine entré en convalescence. On dut prendre les plus grandes précautions pour le ramener à Turin, où il n'arriva qu'en octobre, toujours fort malade. Il eut à souffrir de crises violentes jusqu'au milieu de l'été de 1693. En effet, avec le mauvais tempérament dont il souffrait, toute maladie aiguë devenait plus dangereuse, et dans le mois de février 1693 des dépêches de la *Gazette de France* signalaient encore dans son état « de nouveaux accidents tels que les médecins ne peuvent juger de la qualité du mal. »

Et Tessé écrivait de Pignerol : «..... M. le duc de » Savoie, lequel est le premier mobile de l'oppression de » l'Italie, a été bien près la semaine passée, d'aller rendre » compte à Dieu de sa conduite ; l'on ne peut être sans » mourir plus mal qu'il n'a été, et bien qu'il ait encore » actuellement la fièvre et qu'il soit dans un état assez » incertain, il est pourtant vrai qu'il se porte mieux, et » que les médecins ont regardé comme une crise qui pou- » vait le tirer d'affaire une espèce d'érysipelle de pus et de

[1] Costa de Beauregard.

» galle qui lui est sortie par tout le corps, et dont il a été » si soulagé qu'en effet l'on le croit présentement hors de » danger. . . . .» Ce qui ne semblait pas se confirmer cependant, puisque Tessé écrivait trois semaines après « . . .La » continuation de l'extrême maladie de M. le duc de Savoie » ne laisse qu'un faible espoir à ses sujets qu'il puisse se » retablir[1]. . . . . »

Mais il était dit que le Duc tromperait toujours et en tout les prévisions qui paraissaient les plus certaines; le mieux s'accentuait petit à petit dans son état, et Mme de Verrue pouvait se rassurer des vives alarmes dans lesquelles elle avait été plongée. Que serait-elle devenue, en effet, si le Duc était mort! N'ayant plus personne pour la protéger elle eût été livrée sans défense à ses ennemis, et le pire des malheurs qui eût pu lui arriver eût été le retour en Piémont d'un mari disposé à se venger et en pouvoir de le faire.

Aussi, que de joie dut-elle témoigner quand la convalescence du Duc fut certaine.

Celui-ci, auquel ses forces ne permettaient pas encore de s'occuper d'affaires sérieuses, en confiait le soin à un conseil composé du Président Provana, du marquis de Saint-Thomas, du comte Benzo, du comte Calezze et du comte de Masel et, pour rétablir sa santé par le repos et le changement d'air se retirait, au mois de mai, à Chiéri, qu'il ne quittait qu'à la fin de juin pour aller à N.-D. de l'Europe accomplir un vœu qu'il avait fait durant sa maladie[2].

Mais la campagne n'était pas heureuse pour les troupes du Duc qui, vers la fin de juillet, avait marché lui-même

[1] Corresp. Savoie. Tome 94. Lettres des 13 février et 6 mars 1693.
[2] *Gazette de France.*

sur Casal et que les succès de Catinat forçaient à se reporter bientôt en arrière, à regagner Turin dont les troupes françaises saccagèrent les environs, brûlant entre autres propriétés la maison royale de la Vénerie, aux portes mêmes de la ville. La perte de la fameuse bataille de la Marsaille (3 octobre) mit le comble à la détresse du Piémont et les conséquences n'en furent en partie suspendues que par les négociations que le Duc entama aussitôt avec Catinat et avec le comte de Tessé par l'entremise du bailli de Veillane, Grupel, qui, sous des déguisements divers, se rendit à maintes reprises à Pignerol et au camp français. Celui-ci ne réussit du reste qu'à gagner du temps, mais c'était le principal pour Victor-Amédée sur qui Catinat écrivait au Roi le 7 octobre. «..... J'ai entretenu M. le comte de Tessé » sur la conversation qu'il a eue avec Grupel. Il y a deux » choses très fortes dont il a déjà eu l'honneur d'entretenir » de V. M., mais M. le duc de Savoye a une sorte d'esprit » qui fait chercher avec beaucoup de raison quel tour de » finesse il y a dans ce qu'il dit et ce qu'il fait.....»

Dans une autre lettre du 12 du même mois Catinat, écrivait encore : «..... Toutes les actions et la conduite de » M. le duc de Savoye me persuadent, Sire, qu'il n'y a » nulle espérance d'accomodement avec lui. Je suis per- » suadé que les deux envois du sieur Grupel à Pignerol » ont été une fourberie de sa part, en vue ou d'adoucir » les désordres que l'on pourrait commettre dans son » pays, ou de m'engager d'y entrer dans un état qui lui » aurait donné moyen de battre l'armée de V. M..... Ce » sont des finesses et des fourberies bien indignes[1].... »

Catinat eût volontiers dénoué toutes négociations et la trêve tacite qui existait de fait entre les deux armées, eût

[1] Mémoires de Catinat.

sans doute été rompue aussitôt si Tessé, fort désireux de jouer un rôle important, n'eût obtenu de la Cour la permission de continuer à s'entendre avec le Duc, qui lui avait fait écrire directement par M. le marquis de Saint-Thomas. C'est alors que, pendant les mois de novembre et de décembre eurent lieu les différents voyages de Pignerol à Grupel, qui se présentait couvert d'habits de paysan, et cette fameuse échappée de Tessé à Turin, où il se rendit déguisé en postillon, conduit par un trompette de confiance. Introduit dans le palais par une porte dérobée, il y resta caché pendant six jours, durant lesquels il eut plusieurs conférences tant avec le Duc qu'avec le marquis de Saint-Thomas.

Toutes ces allées et venues ne donnèrent aucun résultat. Victor-Amédée avait-il un bien réel désir de traiter? Plus grand certainement que ne semblait le croire Catinat, mais, si secrets qu'eussent été ces pourparlers, il en était revenu quelque bruit à l'Empereur qui faisait au Duc les plus fortes menaces si, cédant aux offres de la France, il se retirait de l'Alliance. La situation du pays était cependant fort triste. A Turin, par exemple, où une assez grande masse de troupes avait été casernée dans le faubourg appelé Le Ballon, on commençait à souffrir de la disette et principalement d'un manque absolu de vin qui était monté à un prix excessif[1]. En outre, dans les premiers jours de décembre, l'explosion d'une poudrière dans la citadelle de Turin, renversait un bastion entier, tuait 600 hommes jetant partout la consternation.

En 1694 la campagne fut presque nulle quoiqu'à un moment, au mois d'août, l'approche des Français causât une panique si grande que « les peuples de la campagne voi-

[1] *Gazette de France.*

turèrent incessamment à Turin leurs meubles, leurs provisions et même les cloches des églises[1] ». On négocia beaucoup plus qu'on ne se battit et il en fut de même en 1795.

Toute l'année s'écoula en pourparlers, en échange de négociateurs et de notes plus ou moins sincères, mais Louvois n'était plus là pour imposer à Victor-Amédée ses dures conditions habituelles, et celui-ci, très désireux au fond d'obtenir la paix, ne cherchait qu'à profiter le plus possible des embarras que s'était attirés Louis XIV pour obtenir les conditions les plus favorables. Il est vrai que, jouant toujours double jeu, il renouvelait en même temps son adhésion à la Grande Alliance, mais la mollesse avec laquelle il entretenait les hostilités eût suffi seule à prouver son désir de conclure la paix. Ces négociations aboutissaient enfin au traité secret que Grupel signait le 30 mai 1696 et qui était ratifié le 30 juin suivant. Par ce traité le mariage de la princesse Adélaïde, fille aînée du Duc, avec le duc de Bourgogne était décidé, et Victor-Amédée obtenait l'objet de sa constante ambition, l'engagement que ses ambassadeurs seraient désormais traités comme ceux des têtes couronnées. Nice et son comté lui étaient rendus et Pignerol était démantelé. En outre le Duc, qui se tournait contre ses alliés, devait être nommé généralissime des troupes piémontaises et françaises réunies; il recevrait à ce titre 100,000 écus par mois jusqu'à la fin de la guerre.

La trêve fut prorogée à diverses reprises, et quoique l'Empereur cherchât alors par les offres les plus superbes, telles que celle du Milanais, à retenir le duc de Savoie, le traité fut publié solennellement à Turin le 15 septembre, en présence de Catinat qui s'y rendit de Chivasso où il se

[1] *Gazette de France.*

trouvait avec 50,000 hommes de façon à peser sur les déterminations du Duc.

Le marquis de Govone, envoyé extraordinaire de Savoie, arrivait en octobre à Paris, tandis que de grandes réjouissances avaient lieu en décembre, à Turin. Un *Te Deum* d'actions de grâces fut chanté pour la conclusion de la paix ; le Duc fit au peuple de grandes libéralités et voulut qu'il y eût des feux de joie et des illuminations accompagnées de décharges d'artillerie.

En outre, des faveurs étaient distribuées aux principaux personnages de la Cour ; le Duc faisait une grande promotion de l'ordre de l'Annonciade, nommant chevaliers le petit prince Amédée, fils du prince de Carignan, le marquis de Saint-Thomas, le marquis de Parele, le marquis Palavicini, les comtes de la Pierre et de Tournon, les marquis de Saint-Georges, de Lucinge, de Bagnasque et de Tano. Enfin, le marquis de Saint-Thomas recevait une gratification de 190,000 livres, tandis que la survivance de sa charge de secrétaire d'état était assurée au comte de Buttilière, son fils. Le marquis Palavicini était nommé grand écuyer et d'autres recevaient divers gouvernements [1].

[1] Registre du maître des cérémonies de la Cour, marquis d'Angrogna. Archives d'Etat. Turin, et *Gazette de France*.

CHAPITRE XII

Cet état de guerre presque perpétuel, la maladie du Duc et les accès de fièvre auxquels il était fréquemment sujet, même après sa guérison, ne disposaient guère aux réjouissances. La Cour était triste, aussi maussade que le maître qui ne semblait pas d'humeur à rire et se retirait le plus souvent chez Mme de Verrue, à laquelle il continuait de témoigner les mêmes égards, mais sans lui épargner ses violences de caractère. Tout plaisir coûtait cher d'ailleurs et les finances ducales n'étaient pas des mieux garnies. Les ennemis de Mme de Verrue ne se privaient pas de l'accuser d'être une cause de grandes dépenses et quelque faux, ou du moins bien exagéré que fût ce bruit, il n'en trouvait pas moins créance et rendait la favorite toujours plus détestée. Les dotations que le Duc allait faire aux enfants qu'il avait eus d'elle devaient contribuer à donner plus de vraisemblance encore au renom odieux qui s'attachait à sa personne. Et cependant la disette était grande. Le blé et le vin se payaient des prix extrêmes à Turin, et cette dernière denrée était même devenue si rare par suite de la gelée qui avait fait mourir toutes les vignes, qu'on se mit, en 1695, à fabriquer « de la bière en cette ville là où elle n'avait jamais été en usage. » Le Duc, voyant en outre le blé enchérir tous les jours,

cherchait à faire organiser une compagnie qui se procurât des grains dans les pays étrangers, et il offrait « sept pour cent d'intérêt à prendre sur ses plus clairs revenus, à ceux qui contribueront à en faire le fond. » Il réussissait en partie, ne se faisant pas faute de retenir l'intérêt de l'argent qu'il avait dû avancer et comme ces ressources ne suffisaient pas encore, il cherchait d'autres moyens de se procurer des fonds, publiait une ordonnance qui diminuait le prix de la monnaie « de manière qu'on estime qu'il profite de plus de 400,000 livres tant sur cette diminution que sur la vente des blés. » Enfin, il cherchait à réunir à son domaine toutes les terres, tous les fiefs aliénés par ses ancêtres, à la grande consternation de la noblesse qui s'efforçait de gagner du temps à force d'inertie, et il faisait toiser toutes les maisons de Turin dans l'intention de les taxer sur leur hauteur.

Or, toutes ces mesures, prises en 1695, on les disait inspirées par Mme de Verrue que l'on accusait d'avoir su réunir déjà une grande fortune. Le fait était faux, Mme de Verrue n'avait aucune épargne. Après la naissance de son second enfant, la maladie dont le Duc avait failli mourir avait rendu leurs relations moins intimes, et les absences si fréquentes de Victor-Amédée quand il se rendait à l'armée avaient fait à Mme de Verrue comme une nécessité d'occuper son esprit. Le Duc, de plus en plus ombrageux, lui laissait peu de liberté. Quand il était à Turin il ne lui permettait pas de s'éloigner ; quand il était hors de Turin il lui défendait également de quitter la ville et il poussait même la méfiance — un des signes bien particuliers de sa nature — jusqu'à lui interdire de se composer un cercle intime trop étendu. Il choisissait lui-même les personnes qu'elle devait se borner à recevoir ; le nombre en était fort limité, et c'était surtout avec les Saint-Thomas et les

Dronero qu'elle pouvait avoir des relations suivies. En fait d'hommes le Duc établissait une défense presque générale, et c'était seulement lorsqu'il se trouvait à Turin que la vie de Mme de Verrue reprenait un peu de mouvement, Victor-Amédée venant souvent alors chez elle lui faire part des nouvelles, discuter avec ses ministres, en petit cabinet, comme il disait, ou le soir souper avec quelques-uns de ses intimes.

Le prince Eugène n'y manquait pas à chacun de ses passages à Turin ; il se montrait aimable convive et empressé auprès de Mme de Verrue, à laquelle il parlait si souvent des collections qu'il avait admirées en Allemagne que l'idée vint à la favorite de réunir aussi dans ses appartements les meubles rares, les tableaux ou autres objets curieux qu'elle pourrait se procurer. C'était un aliment donné à sa vie. Le prince Eugène lui rapporta lui-même plusieurs fois des souvenirs de ses campagnes, et le Duc, tout en se moquant d'un goût qu'il ne comprenait pas, lui donna en cadeau les pièces curieuses qu'il pouvait réunir et auxquelles il n'attachait aucune valeur. Outre les meubles et les tableaux, elle tentait de collectionner des médailles et des monnaies anciennes, des mosaïques. Elle cherchait alors à se mettre en relations avec les amateurs célèbres et, guidée par leurs conseils, elle s'adressait à tous les marchands qu'on lui indiquait, principalement à Rome, achetait les plus beaux spécimens qu'elle pouvait trouver et..... parfois même elle oubliait de les payer. C'est ce qui arriva par exemple à un antiquaire de Rome, Francesco di Licoroni [1], auquel le prieur de la grande abbaye du Mont

[1] Une très curieuse lettre trouvée par le baron Claretta dans les « Lettres des particuliers » aux Archives de Turin, et que nous reproduisons à l'Appendice, contient une réclamation adressée au Ministre, en 1707, pour un médailler fourni à Mme de Verrue par l'antiquaire

Cassin lui avait conseillé de s'adresser. Licoroni lui procura, dès cette époque et dans les années suivantes, des médailles et des pièces curieuses, des idoles anciennes, un aigle romain en bronze qu'il estimait avoir servi d'enseigne militaire, et dont il demandait vu sa rareté et sa conservation parfaite, dix doublons. C'étaient encore des camées durs et autres pierres gravées qu'il lui faisait parvenir et dont elle se composait une collection magnifique.

Elle partageait ainsi son temps entre la suite à donner aux affaires qui se traitaient dans ses appartements, et dont elle s'efforçait de connaître la réalisation, et le soin à donner à ses collections. Elle avait d'ailleurs ses devoirs à remplir à la Cour quoiqu'elle usât peu des prérogatives que lui donnait sa charge de damé d'atours de la Duchesse ; de plus, retenue souvent chez elle par des indispositions, elle se montrait peu au dehors, quelque désir qu'elle en eût, après ces sortes de réclusions forcées.

En mars 1695, les deux enfants qu'elle avait eus du Duc, furent baptisés par l'archevêque de Turin, dans la chapelle du palais de la princesse Louise-Marie de Savoie, sous les noms de Victor-François-Philippe-Amédée de Savoie et de Victoire-Françoise de Savoie. Le parrain et la marraine de Victor-François furent le marquis de Saint-Thomas et la marquise de Dronero, tandis que Victoire-Françoise fut tenue sur les fonts par le marquis de Dronero et la

romain, Francesco di Licoroni, et dont le prix n'avait pas encore été soldé.

C'est au sujet de ces médailles que la princesse Palatine écrivait avec cette exagération d'expressions qui lui était habituelle, à la date du 2 août 1716 : « J'ai profité du vol de cette dernière (Mme de Verrue): Elle m'a vendu 160 médailles d'or qu'elle a finement attrapées à ce prince, mais je n'ai eu que la moitié des médailles d'or. Elle avait aussi des caisses pleines de médailles d'argent qui ont été toutes vendues en Angleterre. »

marquise de Saint-Thomas, ainsi qu'en fait foi l'acte de baptême qui se trouve dans les archives d'Etat de Turin[1].

Dangeau dit même à ce moment que le fils de Mme de Verrue fut alors reconnu et doté d'un palais. La nouvelle n'était pas exacte, ce n'est qu'en 1701 que ces deux enfants furent reconnus, dénommés de Suze et dotés, le fils de 50,000 livres d'apanage à vie, et Mademoiselle de Suze d'une somme à peu près égale. Ces rentes leur furent affectées sur les gabelles des sels et les revenus de diverses communes[2].

L'acte de légitimation, qui est daté du 14 juillet 1701, et qui fut enregistré à la Chambre des Comptes de Turin, présenta beaucoup de difficultés pour être préparé. Les termes en furent longuement pesés, changés à plusieurs reprises; on ne trouve pas moins dans les archives de dix projets différents dans leur entier ou dans quelques uns de leurs chapitres[3].

En 1695 il ne s'agissait que du baptême de ces deux enfants. C'était déjà longtemps après leur naissance, on doit s'en étonner, mais il faut bien dire, quoique ce ne soit pas en faveur de Mme de Verrue, qu'elle ne sembla jamais avoir un grand sentiment de l'amour maternel. Aussi bien elle avait abandonné, sans apparence de regret, les enfants qu'elle avait eus du comte de Verrue, aussi bien elle devait plus tard, lors de son départ de Savoie, ne pas se laisser arrêter par cette considération qu'elle serait séparée de ceux qui lui étaient nés du Duc. Elle s'en inquiétera alors tout juste assez pour prouver qu'elle ne les a pas oubliés, se montrant aussi heureuse quand elle retrouvera

[1] Appendice.
[2] Id.
[3] Id.

sa fille quelques années plus tard, qu'elle avait été indifférente lorsqu'elle l'avait quittée.

En 1695 sa santé était fort ébranlée. Les médecins lui conseillaient un changement d'air, un déplacement qui pourrait seul la remettre, et ils affirmaient qu'une saison aux eaux de Saint-Moritz, en Suisse, lui ferait un bien très grand. Séduite par cette idée d'échapper à la sorte de surveillance à laquelle elle était soumise et de pouvoir se livrer à son besoin de mouvement, elle en parla au Duc et insista auprès de lui de telle façon qu'elle obtint l'autorisation qu'elle sollicitait et les moyens de faire ce voyage. Grâce aux lettres du comte Robbio que Victor-Amédée avait chargé de l'accompagner avec une suite importante, sous le prétexte de lui aplanir tous les ennuis de la route, mais qu'il lui donnait véritablement comme surveillant plus encore que comme intendant, nous pouvons reconstituer presque entièrement ce voyage qui se renouvela en 1696.

Ce fut une sorte de voyage triomphal, où des honneurs princiers lui furent rendus. C'était à qui s'empresserait de faire sa cour à la favorite pour mieux plaire au Duc, et nous connaissons trop l'orgueil, l'amour de domination de Mme de Verrue, pour ne pas croire qu'elle s'appliqua à jouer son rôle au sérieux, heureuse d'être ainsi fêtée et courtisée.

Durant ces deux voyages de 1695 et 1696, qui durèrent un peu plus d'un mois chacun, Robbio écrivit une vingtaine de lettres dans lesquelles il notait tous les faits, quelque minimes qu'ils fussent. La plupart de ces lettres sont adressées directement au Duc et les autres, celles principalement qui traitent la question d'argent, au marquis de Saint-Thomas. Dans ces dernières Robbio évite de nommer le Duc, et deux fois entre autres on peut

remarquer ce tour de phrase : informez de ces faits « qui vous savez ».

Nous réunirons, afin d'éviter les répétitions, les deux relations de Robbio qui donnent à peu près les mêmes détails, le même cérémonial, le mot n'est pas exagéré ayant été suivi, les mêmes honneurs ayant été rendus à la comtesse.

Partie de Turin, en 1695, le 9 juillet, elle coucha à Sigliano d'où Robbio écrit que la comtesse « a bien dormi la nuit précédente et qu'elle couchera le soir à Verceil. » Elle était accompagnée d'une véritable cour composée des marquis Doria, de Cirié, de Saint-Thomas, de la marquise de Trivier, des abbés Perrone et de Cumiana et du médecin de la Cour, Rica.

Sa suite se composait, outre les chevaux, carrosses destinés à ses suivants et aux bagages, et de nombreux domestiques, de douze gardes dont quatre marchaient devant, six autour du carrosse de Mme de Verrue et deux restaient auprès des bagages. Il faut dire, du reste, que cette force armée était nécessaire pour se défendre de toute surprise, dans un pays que sillonnaient des détachements de troupes irrégulières.

A Verceil, Mme de Verrue trouva prêtes à la recevoir et à la conduire à Buffalova quatre barques que le comte Landriani, agent de la maison de Savoie à Milan, avait fait préparer et qu'il avait remplies de « rafraichissements de toutes sortes, chocolat, sorbets et autres boissons glacées. » Landriani vint lui-même recevoir la comtesse à son débarquement et c'est de nuit, ses carrosses entourés de laquais portant des torches allumées, qu'elle fit son entrée à Milan où elle resta deux jours. Après s'être reposée le reste de la nuit, Mme de Verrue, accompagnée de Clara Visconti, noble dame milanaise qui était venue lui

faire sa cour, visita la ville, se rendit au Dôme, où elle se prosterna et fit ses oraisons devant les reliques de Saint-Charles Borromée. Elle se promena ensuite dans les environs de la ville, s'arrêta au château du Comte Landriani qui la traita magnifiquement, et rentra à Milan pour prendre un peu de repos, devant partir le lendemain de grand matin pour Côme.

A Côme, elle fut reçue par le gouverneur, le comte Antonio Visconti, qui, sur l'ordre du marquis de Leganez, gouverneur du Milanais, lui rendit les plus grands honneurs, la fit monter dans un carrosse à six chevaux et la conduisit, au bruit des salves de mortiers et canons, au palais où lui fut servi un véritable festin.

Elle traversa le lac de Côme en barques et le gouverneur, ne sachant quelle galanterie inventer, remplit une embarcation de musiciens qui devaient jouer des airs variés durant toute la traversée. D'autres barques suivaient portant les chevaux, les carrosses, les bagages, mais un orage terrible éclata, toute la flottille fut secouée par une véritable tempête et c'est avec joie que la comtesse aborda à l'autre pointe du lac où le prince Trivulce, venu pour l'accueillir, lui offrit des provisions de toutes sortes pour remplacer celles données par le gouverneur de Côme et qui avaient sombré avec la barque qui les portait. Ces provisions se composaient de « poissons, légumes, langues salées, fruits », et même, « d'un magnifique veau vivant».

Et partout c'étaient les mêmes réceptions, les mêmes honneurs, la même galanterie. Le gouverneur du fort de Fuentes l'accompagnait jusqu'aux frontières du gouvernement de Milan, et c'est dans cet enivrement de puissance qu'elle arrivait à Saint-Moritz où elle commençait aussitôt sa cure. Sa joie était au comble ; elle ne songeait qu'aux plaisirs qu'elle pouvait se procurer, s'occupant peu de la

dépense dont le soin incombait à Robbio, qui écrivait avec désespoir qu'il avait déjà dû payer pour « plus de quatre mille livres ».

Les eaux de Saint-Moritz[1] avaient alors une grande renommée, et Fabrizio Montano avait traduit leurs effets en ces deux vers latins :

Pallida quem febris, quem tussis anhela fatigat
Hinc bibat, exiguo tempore, sanus erit.

Quoi qu'il en fût de la réalité de ces effets, chaque année Saint-Moritz voyait accourir nombreuse compagnie qui s'empressa autour de Mme de Verrue, grossit sa cour et lui permit ainsi de passer la saison de la façon la plus gaie. Les Vénitiens s'y trouvaient surtout en grand nombre, et entre autres l'ambassadeur de la République à Vienne, Cornaro, qui ne fut pas un des moins assidus. Et alors ce furent chaque jour de longues promenades à

[1] Quand le comte de Briord s'y rendit avec le duc de Savoie en 1697, il traca le tableau suivant de Saint-Moritz : « .....Je me » suis embarqué à Côme sur le lac, dans le bateau de M. le duc de » Savoye ; on débarqua le lendemain dans un lieu qui s'appelle Rino, » qui est entre la Valteline et la vallée de Chiavenne, ces deux vallées » sont de la dépendance des Grisons. On vient ici (Saint-Moritz) » presque toujours en montant (dans l'Engadine), on finit par une » montagne assez haute et assez raide (le mont Maloïa), et puis l'on » commence à descendre auprès d'un lac d'où sort la rivière d'Inn, » qui tombe à Passau dans le Danube. On passe de l'extrémité du » grand chaud à un pays fort froid ; jeudi le chaud était excessif et » avant-hier vendredi je crus d'être au milieu de l'hiver. Ce lieu-ci est » situé dans une vallée sur un petit lac ; il y a beaucoup d'étrangers » qui viennent prendre les eaux qni ont une grande réputation en » tous ces pays-ci, il y a surtout plusieurs vénitiens. »

Et plus loin parlant de la nature des eaux, il dit qu'elles sont « vitriollées ».

Il y a en Suisse un autre lieu de bains du même nom, mais s'écrivant Saint-Maurice, et qui se trouve dans le Valais, non loin du lac de Genève, au bas de la Dent du Midi.

dos de mulets, le long des gaves, des excursions sur les pics les plus élevés, au milieu de cette nature merveilleuse dont l'air piquant semblait comme rendre plus vif l'esprit de Mme de Verrue. La Comtesse tenait sous le charme tous ceux qui l'entouraient et qui ne cherchaient qu'à inventer des distractions nouvelles pour lui plaire. Lors d'une excursion on s'arrêtait à un château appartenant à la famille Gallei, où des rafraîchissements avaient été préparés, puis au retour Mme de Verrue trouvait tous les préparatifs d'un bal faits dans la maison qu'occupaient deux de ses courtisans, l'abbé de Cumiana et le marquis de Broglio. Trois violons composaient l'orchestre et faisaient danser la nombreuse compagnie parmi laquelle on comptait beaucoup de nobles vénitiens, Zenobio, Celsi, Morosini et d'autres seigneurs étrangers, le comte et la comtesse de Sales, la signora Ballo, la marquise de Broglio. Le bal fut suivi d'un grand repas que la comtesse de Sales s'était chargée d'organiser.

En 1695 le départ de Saint-Moritz eut lieu le 11 août, la comtesse « ayant fini de prendre les eaux hier, écrit Robbio le 4, et en ayant tiré un grand bien ». Mais on hâte le retour car le temps s'est mis au froid et Mme de Verrue a été prise de douleurs d'estomac et de vomissements dont il faut éviter le retour.

En 1696, le départ n'a lieu que quelques jours plus tard quoique Robbio semble alors fort pressé de revenir. Ce n'est pas qu'il s'inquiète de cette Cour nombreuse qui entoure Mme de Verrue, et des hommages qu'on lui rend, mais un des plus attentifs auprès de la comtesse est, cette année là, un nommé Salice, capitaine au régiment des gardes du Roi de France, avec rang de lieutenant-colonel, un grand ami du comte de Verrue, « très au courant de tous les faits passés ». Robbio craint-il que Salice ne soit venu à Saint-

Moritz pour faire à la comtesse des ouvertures de la part de son mari? Craint-il plutôt que la famille de Mme de Verrue ne l'ait chargé de quelque mission auprès d'elle? On ne sait, mais ce gentilhomme qu'il qualifie cependant de « discret, galant et respectueux » lui semble un ennemi qu'il faut écarter.

Le retour se fait par le lac de Côme, et, au passage, Mme de Verrue s'arrête aux îles Borromées, ce bouquet de fleurs et de fruits, qu'elle visite rapidement. Elle se trouve « moins bien de sa cure que l'année précédente, » mais n'en paraît pas cependant plus pressée de rentrer à Turin. Le marquis de Leganez vient au devant d'elle, lui fait fête et, à son départ, lui donne une escorte à laquelle se joignent un grand nombre de gentilshommes, « per sicurezza », pour assurer sa route. D'autre part, quand elle arrive au pays qu'occupent les Français, M. de Louvigni met trente soldats à ses ordres pour l'accompagner. Robbio écrit qu'on sera à Turin le 24; il annonce en même temps que sa bourse est vide, et il prie le marquis de Saint-Thomas de donner au général des finances, Giordana, les ordres nécessaires pour qu'il trouve prêtes à être touchées les sommes qu'il a dépensées et dont une partie ont dû lui être avancées durant le voyage.

Mme de Verrue rentre enfin à Turin, reprend sa place à la Cour, gardant un joyeux souvenir de ce voyage triomphal qui a apporté dans sa vie monotone, comme un éclat de soleil. Robbio a noté à plusieurs reprises en effet combien la comtesse est « devenue joyeuse, de bonne humeur, » surtout, ajoute-t-il en bon courtisan, lorsqu'elle reçoit » des lettres de Turin[1] ».

[1] Lettres de Robbio. Archives d'Etat. Turin, et baron Claretta, *Sur les principaux historiens piémontais* (Mémoire de l'Académie Royale des Sciences).

CHAPITRE XIII

Lorsque Mme de Verrue arriva à Turin, la conclusion de la paix était assurée. L'allégresse était grande et naturelle après les angoisses dont chacun avait souffert. L'horizon assombri s'éclaircissait, et déjà on songeait aux fêtes qui devaient être célébrées, aux réjouissances publiques qu'annonçait le Duc.

La fin de l'été se ressentit de cette disposition heureuse, et les réceptions qui eurent lieu pendant l'automne à Moncalieri, furent plus brillantes qu'elles ne l'étaient d'ordinaire, le Duc ayant invité plusieurs officiers français à se rendre à la Cour, aussitôt la trêve officiellement conclue.

En outre, venaient d'arriver le comte de Tessé et Bouzols qui devaient servir d'otages pendant tout le temps de la trêve. Ils furent bientôt rejoints par les ducs et pairs de Foix et de Choiseul, envoyés également en otages jusqu'à l'accomplissement des articles du traité.

A en croire Saint-Simon. « Le premier (Foix) n'avait » jamais songé qu'à son plaisir et à se divertir en bonne » compagnie ; l'autre (Choiseul) était accablé sous le poids » de sa pauvreté et de sa mauvaise fortune, tous deux » d'un esprit au-dessous du médiocre et parfaitement igno- » rants de ce qui leur était du, très aisés à mener, à con-

» tenter, à amuser, tous deux sans rien qui tînt à la Cour » et sans considération particulière, tous deux enfin de la » plus haute naissance et tous deux chevaliers de l'ordre. » C'était précisément tout l'assemblage que M. de Savoie » cherchait. Il voyait qu'on voulait lui plaire ici dans » cette crise d'alliance; il fit proposer au Roi ces deux » ducs, et le Roi les nomma et leur donna à chacun douze » mille livres pour leur équipage et mille écus par mois. »

En même temps, en accomplissement d'un des articles du traité, le départ de la princesse Adélaïde était préparé. Le comte de Brionne, chevalier de l'ordre et grand écuyer, vint la recevoir en septembre au pont de Beauvoisin, avec Desgranges, maître des cérémonies.

En France, on avait été fort occupé de composer la maison de la future duchesse de Bourgogne, et chacun intriguait pour en faire partie. Mais tout se passait entre le Roi et Mme de Maintenon, qui avait résolu, dit Saint-Simon, « d'être la véritable gouvernante de la princesse, de l'éle- » ver à son gré et à son point, de se l'attacher en même » temps assez pour pouvoir amuser le Roi, sans crainte, » qu'après le temps de poupée passé, elle lui pût devenir » dangereuse. » La maison fut composée de Dangeau, chevalier d'honneur, de la duchesse du Lude, dame d'honneur, de la comtesse de Mailly, dame d'atours et de Tessé, premier écuyer. Nous passons le reste de la maison dont Saint-Simon fait un si piquant portrait.

Pendant l'hiver, les réunions devinrent fréquentes quoique le Duc fût parti pour Nice qui venait de lui être rendu, dans les premiers jours de 1697. A toutes ces fêtes prenait part Mme de Verrue nullement attristée, comme on le pense bien par la mort de l'abbé de Verrue, qui fut enlevé après six jours de maladie. Il avait disposé de sa fortune en faveur du comte d'Osa, son frère, et du comte de

Verrue, son neveu, à charge d'acquitter des legs pieux, nombreux et fort considérables, qu'il avait faits à diverses œuvres[1]. C'était un des ennemis les plus intimes de Mme de Verrue qui disparaissait, l'un de ceux qui lui avaient montré l'hostilité la plus terrible, l'abbé s'étant fait le centre de toute la coterie qui cherchait à amener la chute de la favorite.

Le Duc revenait de Nice dans les premiers jours de février, après avoir échappé à un grand danger, au passage de la Stura, rivière qui coule près de Coni. Tous les ponts ayant été détruits, on avait tant bien que mal rétabli un passage à l'aide de poutres et de fascines couvertes de terre; mais quand le Duc se trouva au milieu, le pont se rompit, et sans l'adresse des cochers et la vigueur des chevaux qui réussirent, au premier craquement, à enlever le carrosse, celui-ci tombait dans la rivière. Et à peine échappé à ce péril, les chevaux trop poussés s'emportaient et renversaient la voiture qui, traînée ainsi quelque temps, était mise en pièces, sans que Victor-Amédée qui l'occupait avec le chevalier Tana, fût blessé[2].

Aussitôt de retour, le Duc s'occupait principalement de reprendre ses relations avec la Cour de France, et il nommait le marquis Ferrero, son ambassadeur, auquel il donnait l'ordre de partir aussitôt pour remplacer le marquis Govone, qui n'était chargé que d'une mission extraordinaire.

En France, du reste, on songeait également à envoyer au Duc un ambassadeur et on désignait le comte de Briord, premier écuyer du prince de Condé. Et ce n'était pas chose facile de trouver un ambassadeur qui agréât à Victor-

[1] *Gazette de France.*
[2] *Id.*

Amédée ; celui-ci se méfiait fort, considérant tous les agents de France comme des espions qui s'occupaient trop de sa vie privée. Ne disait-il pas un jour au comte de Tessé, qui lui présentait, en juin 1696, la ratification du traité et traitait avec lui cette question des ambassadeurs :

« Au moins, M. le comte, suppliez le Roi de me donner » un ambassadeur qui nous laisse en repos avec nos mai- » sons, nos femmes, nos mères, nos maîtresses et nos » domestiques ; le charbonnier doit être le patron dans » sa cassine, et depuis le jour que j'ai eu l'âge de rai- » son jusqu'au jour que j'ai eu le malheur d'entrer dans » cette malheureuse guerre, il ne s'est quasi passé une » semaine que l'on n'ait exigé de moi, par rapport à ma » conduite ou à ma famille, dix choses où lorsque je » n'en ai accordé que neuf, l'on m'a menacé. Vous en- » tendez bien, sans vous en dire davantage, ce que cela » signifie. »

Certes Tessé comprenait ce que parole veut dire. Et d'Arcy ! qu'eût-il répondu à ce coup droit ?

Mais Tessé déployait une bien autre finesse que l'ancien ambassadeur à la Cour de Savoie. « D'un visage agréable, doux, poli, obligeant, d'un esprit raconteur, et quelquefois point mal, » écrit Saint-Simon, il avait su, dès son premier séjour à Turin, en 1696, gagner l'esprit du Duc et il avait fortement aidé au mariage de la jeune princesse avec le duc de Bourgogne. Il sut en outre se créer, de bonnes relations qu'il poussait activement ; Mme de Verrue fut, à son retour de Saint-Moritz, l'objet de tous ses soins. Exploitant habilement le mécontentement que les querelles sans cesse renaissantes du Duc avaient fait naître et encouragé dans l'esprit de la favorite, il la disposa favorablement et peu à peu, sans qu'elle-même s'en aperçût, à le tenir au courant des petits faits qui pouvaient l'inté-

resser et qui tenaient une si grande place dans la politique du moment. Il avait le « jargon des femmes » dit Saint-Simon, et il plut d'autant mieux à Mme de Verrue que celle-ci sevrée depuis longtemps de cette conversation piquante y trouvait plus de joie. Il sut aussi lui insinuer l'idée d'un retour possible en France que devaient suffire à lui garantir quelques attentions envers la Cour. Chose assez étonnante, le Duc, toujours si ombrageux, s'était un peu départi envers Tessé de sa méfiance ordinaire, et quoiqu'il tint la main à ce que les relations entre le comte et Mme de Verrue ne devinssent pas intimes, il toléra cependant des entrevues, des causeries assez fréquentes.

Tessé avait habilement usé de la liberté relative que l'absence du Duc lui donnait pour s'entendre avec Mme de Verrue et les deux lettres [1] de lui que nous allons reproduire et qui, chacune, contiennent une lettre de la comtesse à Tessé, nous montreront quel chemin il avait fait dans son esprit, et l'état moral dans lequel se trouvait alors Mme de Verrue :

« Turin, 9 février 1697.

» Il faut, Sire, vous faire le sacrifice entier, et vous en-
» voyer mot pour mot, la copie d'une lettre que je vais
» brûler. Je supplie Votre Majesté d'en faire autant de
» celle-ci et de ne m'en faire accuser la réception que
» par ordonner que l'on me mande qu'elle l'est. Vous
» y verrez naïvement à quel homme j'ai affaire, et la vie
» je mène ici et qu'y devra mener celui que vous y
» enverrez, lequel ne doit jamais savoir par où ni com-
» ment j'ai été instruit. »

[1] Grimoard.

Lettre de la comtesse de Verrue au comte de Tessé.

« 6 février.

» Après avoir porté mon petit paquet trois jours de » suite dans une poche, pour trouver une occasion de vous » le donner moi-même, je vois bien que je n'en puis trou- » ver d'autre que d'envoyer tout droit chez vous, quoique » cela soit dangereux, par les raisons que vous allez voir ; » mais j'aime mieux hazarder quelque chose et que vous ne » me soupçonniez pas d'avoir oublié une promesse. Sachez » donc premièrement que cette brouillonne et imprudente, la » mère Royale, a dit au marquis (Saint-Thomas) que j'étais » la meilleure de vos amies, et qu'il ne me dit rien qui pût » vous être redit. Pour ce mal il est aisé à réparer, mais ce » n'est pas tout, Monsieur, son fils, a trouvé très mauvais » les dîners et soupers que les dames ont faits chez vous » pendant son absence ; il a grondé et fait écrire à la » marquise de Linat de ne plus souffrir que l'on y ramenât » sa petite-fille, et de défendre doucement à ses filles d'y » aller ; en sorte que vous n'avez qu'à rengaîner vos sou- » pers. Quant aux dîners les hommes iront priés et non » autrement. L'on a tenu liste de ceux qui y ont été ; » ensuite de quoi il m'a fort recommandé de donner » l'exemple aux autres dames, en n'ayant aucun commerce » avec vous, avis d'autant plus fâcheux qu'il est irrévo- » cable. Ce que je fais à présent vous doit pourtant assu- » rer qu'en changeant de manières je ne changerai jamais » de sentiments, tant je suis folle d'aimer le Roi sans » l'avoir jamais vu, mais je suis française.

» Présentement venons au sujet du voyage du marquis. » Le principal a été une promesse de l'Empereur qui

» met M. le Duc dans toute la garantie de la paix géné-
» rale, comme s'ils étaient encore bons amis ; ensuite une
» lettre de l'Empereur qui l'assure de son amitié, l'exhor-
» tant et le priant de conserver toujours son cœur pour
» la Maison d'Autriche, l'assurant que dans toutes les
» occasions il lui fera connaître le parfait intérêt qu'il
» prend en tout ce qui le regarde. L'on répond à cela par
» mille remercîments et maintes assurances. L'abbé [1] sera
» chargé de les faire et de cultiver cette belle amitié : il
» ira à Vienne.

» Le marquis a été chagrin contre vous de ce que vous
» lui avez mandé sur La Mirandole ; cependant cela a eu
» l'effet que vous en vouliez. Je ne l'ai jamais trouvé si
» fort impérialiste. Le Duc croit avoir fait des choses mer-
» veilleuses sur la révocation de l'évêque de Genève. Il n'a
» pas trouvé que vous lui ayez assez exagéré sa complai-
» sance, ainsi réparez cela, s'il est possible, mais d'une
» manière, je vous prie qu'il n'y paraisse nulle affectation.
» C'est peut-être vous faire tort que de vous recommander
» pareille chose, mais il est si soupçonneux et en tout, et
» la chose m'est si importante, que je ne puis trop y pren-
» dre de précautions. Au reste nous sommes à merveille
» ensemble et, si cela dure, il y aurait si je le voulais,
» plus de quatre personnes de noyées. Elles l'ont bien
» mérité mais je me souviens que vous m'avez recom-
» mandé de faire le bien pour le mal, et je me trouve bien
» jusqu'à présent de n'avoir fait mal à personne. Adieu,
» monsieur. Il y a demain bal à la Cour : Si je puis vous
» parler je le ferai. Cela est assez plaisant que sans nous
» en vouloir, il faille garder pareilles mesures. Qu'y faire ?

[1] L'abbé de Verrue qui tomba malade à ce moment et mourut en six jours comme nous l'avons dit.

» Je n'en suis pas moins de vos amies, ni dans les intérêts
» de votre maître.

» J'oubliais de vous dire qu'il y a eu un grand désordre
» à Naples. Le cocher du vice-roi ou gouverneur ayant
» été tué, lui dans sa voiture à qui l'on a crié que s'il ne
» les laissait en repos l'on lui en ferait une autre fois de
» même. Comme il n'y a point de troupes à Naples, le
» marquis appréhende qu'il ne soit obligé d'y en envoyer,
» de quoi il lui fâcherait beaucoup. Cela fera du bruit dans
» peu, mais jusqu'alors n'en faites point semblant. Le
» marquis m'a fait un galimatias d'un parti qu'il voulait
» former pour l'Empereur, en cas de malheur au roi d'Es-
» pagne, mais je n'y ai encore rien compris, aussi je tâche-
» rai de m'en éclairer avant son départ, et si cela en vaut
» la peine je vous le manderai. Adieu, en voilà bien long.
» Devinez d'où je vous écris? de ma chaise percée, car je
» ne sais à qui me fier, tant je suis observée. »

« J'ai cru, Sire, que cette lettre vous était nécessaire
» pour vous faire mieux comprendre que ce que je pour-
» rais vous en mander, ce que c'est que l'homme auquel
» vous aurez affaire toute votre vie. Il est intolérable
» à ceux qui l'aiment le mieux et qui le voient le plus
» souvent. Cependant il ne faut pas que les petits manque-
» ments extérieurs de sa part, ni les petites inquiétudes
» vous alarment. Il ne peut pas être autrement, il faut
» passer sur les minuties pour aller au fait, et si la paix
» générale ne se faisait pas, il serait de votre service
» de l'attacher par quelque intérêt pécuniaire auquel il
» est très-sensible, car les autres se l'attacheraient, et je
» sais qu'on lui a fait des offres qu'il a généreusement reje-
» tées, et auxquelles il a répondu qu'il n'était pas temps
» d'y songer.

» Indépendamment de tout ce que dessus, Saint-Thomas » m'a dit en forme de conversation que le voyage du mar- » quis de Leganez n'était qu'une bagatelle qui confirmait » à Son Altessse Royale la possession des fiefs impériaux » et que si c'eût été quelque chose qui eût regardé votre » service, il m'en aurait informé. Encore une fois je sup- » plie Votre Majesté, et je me mets à ses pieds pour la » supplier de faire en sorte qu'il ne transpire jamais rien à » personne qui puisse avoir le moindre rapport ici de ce » que je puisse savoir par ceux qui vous sont autant » attachés qu'ils le peuvent. J'envoie cette lettre par » un exprès à Fénestrelles, sans quoi je l'aurais fait » chiffrer. »

Quelques jours après, Tessé envoyait au Roi une autre lettre de Mme de Verrue qui ne contenait pas moins de détails curieux sur la vie qu'elle menait et la surveillance dont elle était l'objet. L'amertume et le dégoût de sa position qui y sont exprimés expliquent suffisamment le désir qui naissait dans son esprit de quitter la Cour. Ces raisons ne suffisent pas cependant à l'absoudre de la légèreté avec laquelle elle trahissait les intérêts du Duc, et de la sorte d'ingratitude qu'elle montrait pour toutes les faveurs dont, malgré ses violences, il l'avait comblée. Cette fois, Mme de Verrue ne nous dit pas où elle s'est retirée pour écrire à Tessé, mais chaise percée ou fauteuil à haut dossier, peu importe ce détail.

« Turin, le 23 février 1697.

» Il faut donc encore, Sire, pour vous faire un nouveau » sacrifice et je le fais d'autant plus volontiers que, cer- » tain de la fidélité de votre secret, je vous y fais voir » par des traits naïfs le caractère d'un prince dont la fille

» doit faire la première figure de son sexe dans votre
» royaume, et dont le père par conséquent, et par lui et
» par la situation de ses États, aura toujours beaucoup de
» relation non-seulement avec vous, mais encore par sa
» sorte d'esprit entrera dans les principales affaires de
» l'Europe, car il n'est plus question de regarder M. le duc
» de Savoie comme un simple duc de Savoie, il faut le
» prendre sur le pied d'un homme que votre sagesse a
» retiré de la ligue et que la ligue, au désespoir de l'avoir
» perdu, entretient par des offres continuelles dans des
» fantaisies dont la plupart se détruisent d'elles-mêmes,
» mais qui ne laissent pas de lui faire une impression
» continuelle, qu'il peut toujours se faire valoir suivant
» les conjonctures entre vous et la Maison d'Autriche. —
» Je ne fais ce détail à Votre Majesté que pour lui faire
» entendre qu'il est de la dernière conséquecce d'être
» toujours informé de ce qui se passe ici, et que n'ayant rien
» négligé pour l'être, Votre Majesté ne peut pas trouver
» mauvais que, sans son ordre et sans la compromettre en
» rien, j'ai pris la liberté d'assurer *une dame* de votre
» protection, dans l'esprit de laquelle j'ai trouvé toutes
» les dispositions souhaitables au bien et à l'attachement
» à votre service. Elle sait quasi tout, et à part une infi-
» nité de choses. Et du reste, elle connaît son malheur,
» s'en repent, ne peut encore s'en retirer tout-à-fait et
» conduit présentement sa barque infortunée sans crime,
» et comme une amie pour qui l'on conserve toute la
» confiance dont on peut être capable, et à qui l'on laisse
» son cœur en assez d'estime quand même, par libertinage,
» l'on porte son corps ailleurs. Voici donc, Sire, mot pour
» mot, ce qu'elle me mande en réponse de ce qu'en lui
» faisant part de la nomination d'un ambassadeur, je
» l'assurai qu'il aurait l'ordre de Votre Majesté de l'assu-

» rer de votre protection, et que j'avais celui de l'assu-
» rer de votre amitié et de votre considération. »

La Comtesse de Verrue au Comte de Tessé.

« Je croyais aller à la Cour aujourd'hui, mais on ne l'a
» pas jugé à propos, et comme je ne sais si je pourrai y
» aller demain, à tout hazard j'écris ces deux mots pour
» vous dire, premièrement que je suis pénétrée de plaisir
» et de reconnaissance de ce que vous m'assurez que le
» Roi ne me regarde pas comme une malheureuse qui
» devrait entrer aux Repenties. Je mérite d'être plainte,
» et mon frère de Chevreuse, avec Saint-Sulpice tout
» entier, n'eût pu m'éviter ce que l'abandon de mon mari
» qui ne songeait qu'à me perdre, ma belle-mère pis, et
» les conjectures m'ont attiré. Bref il n'est pas question de
» justification, mais je suis sensible à ce qu'étant née
» Française, le Roi ne croie pas que je suis une misérable
» indigne, comme mon frère l'a dit, de toute considéra-
» tion. Je vous supplie de faire entendre non seulement
» mon respect mais mon attachement, et qu'en tout ce
» que je pourrai être bonne l'on peut compter sur moi.
» Nous prendrons ensemble, avant votre départ, des
» mesures pour le secret et la sureté de notre commerce,
» et croyez que je vous avertirai exactement des choses
» qui pourront regarder les intérêts du Roi, car j'honorerai
» fort votre ambassadeur mais je ne veux ni ne puis avoir
» aucune liaison avec lui. Je vous avertirai par la voie
» dont nous conviendrons et le commerce deviendra tous
» les jours plus délicat par les soins que l'on a de s'in-
» former de tous ceux qui viennent chez nous. Cela va
» même si loin que l'homme que vous vites hier dans mon
» carrosse avec moi a eu une réprimande à cause d'avoir

» dîné trois fois chez vous. Tous mes amis et amies ont » été avertis de rompre toute connaissance, adroitement » pourtant, et de façon que vous ne vous aperceviez pas » que c'est par son ordre. Ainsi ne vous étonnez pas de » l'affectation avec laquelle, malgré soi, chacun vous fuit » puisqu'il n'est pas permis de faire autrement. Et ce » n'est pas tant pour vous que pour ne pas mettre l'am- » bassadeur nouveau sur le pied où vous avez été ; il doit » compter sur peu de commerce. Vous avez surmonté, je » ne sais comment, la répuguance que l'on avait à vous » voir familier. Le Duc me disait, il ya trois jours, qu'il » vous aimait autant qu'il lui était possible d'aimer un » Français, mais qu'il ne souffrirait jamais qu'aucun » Français le connût autant que vous l'avez fait. Ainsi » tirez-vous d'ici le plus tôt car, à force de se voir, c'est » la coutume de s'estimer moins, et les agréments que » vous avez eus ne peuvent que décliner. La bizarrerie a » été au point de trouver mauvais que l'on fasse tous les » jours après votre dîner l'aumône aux pauvres, et la » quantité de pauvres à votre porte a fait de la peine. Ce- » pendant allez sur cela à votre ordinaire sans vous en » inquiéter ; mettez bien dans la tête de votre ambassa- » deur qu'il ne doit point se fâcher si l'on ne le voit » guère.

» Comme j'ai une permission d'avoir une conversation » avec vous pour les affaires de mon mari, envoyez » samedi savoir si vous ne m'incommoderez point, et je » vous enverrai dire l'heure que vous pourrez venir, étant » nécessaire que je vous apprenne mille petites choses » trop longues à écrire. Nous avons pensé nous brouiller, » le Duc et moi, et vous pûtes voir au bal de mardi » comme nous nous boudions. Il voulait de moi certaines » bassesses qui ne m'accommodent plus et qui sont retran-

» chées. Je l'envoyai par accommodement passer ailleurs
» ses furies, et nous avons accommodé tout cela de la
» manière du monde la plus plaisante. C'est un conte que
» je vous ferai à la première entrevue. Mandez-moi si
» vous me conseillez de presser pour faire reconnaître mes
» enfants ; cela dépend de moi, mais je crains que cela ne
» fasse de la peine à Mme la Duchesse. Je n'oublie rien
» pour qu'elle soit contente et grosse. J'irai demain au
» sermon à St-Jean, j'essaierai de vous remettre moi-
» même cette lettre, brulez-la de crainte que vous ne
» le soyez et moi aussi. Je ne puis finir sans vous dire
» encore que je suis sensible aux assurances que vous me
» donnez que le Roi ne me regarde pas comme une misé-
» rable. Je dois être plainte plutôt qu'accusée. J'ai sur le
» cœur que M. de Chevreuse et M. de Soubise aient parlé
» de moi comme je sais qu'ils ont fait, mais je suis satis-
» faite de la manière dont M. de Barbezieux a parlé de
» moi à Saint-Second ; je vous conterai cela. Adieu.
» Vous connaissez ma franchise, ainsi vous devez être
» persuadé qu'il n'y a pas de compliment dans l'assurance
» que je vous fais que vous êtes l'homme du monde de
» l'amitié duquel je fais le plus de cas. Conservez-moi la
» vôtre et fiez-vous à moi que le Roi sera averti par vous
» de tout ce qui regardera son service. En voilà bien
» long, mais c'est pour longtemps et j'ai du loisir car
» maître Victor a un clou au bras dont il souffre et est
» chez lui. Il m'a parlé de je ne sais qu'elle affaire qui
» s'est passée vers Nice. Il a été ordonné que l'on arrêtât
» le maître de sa barque et cela l'a fâché, mais cela n'est
» rien. Il a fortement fait écrire au comte de Govone sur
» les bâtiments de Pignerol et a dit que c'est donner
» atteinte à son traité. Je n'entend rien à tout ce verbiage,
» mettez y ordre si vous pouvez.

» Au nom de Dieu, Sire, ajoute Tessé, ordonnez que l'on
» brûle cette lettre, et je supplie V. M. de ne m'accuser ni
» d'indiscrétion ni d'imprudence. Tout ce que j'ai dit de
» votre part, et sans votre aveu, n'est bon que pour votre
» service, et n'est ni contre Dieu, ni contre le monde[1]. »

Il est heureux que Louis XIV n'ait pas fait brûler ces lettres ainsi que le demandait Tessé avec tant d'instances car ce sont les seules que nous ayons de la comtesse. Nous espérions que quelque-unes aurait été conservées par la famille de Luynes, mais il a été répondu à notre demande qu'il n'en existait aucune dans les papiers de famille ; on doit le regretter car on y aurait sans doute trouvé certaines explications nécessaires pour faire juger avec justice la conduite de Mme de Verrue. Car il faut bien le dire, les assurances répétées de dévouement que la comtesse fait au Roi, et les rapports dont elle les accompagne, sont une infidélité au Duc qu'il est bien difficile d'excuser, quelque grief qu'elle pût avoir contre lui.

Mme de Verrue ne dissimule pas son dégoût de la vie qu'elle mène, elle l'exagère même sans doute pour mieux disposer le Roi en sa faveur : remarquons surtout cette phrase, à propos de la duchesse « Je n'oublie rien pour qu'elle soit contente et grosse » qui dans sa forme triviale, répond si bien au sentiment des deux Cours. Victor-Amédée en effet n'a pas encore d'enfant mâle, et c'est pour lui un chagrin constant.

Enfin il faut noter les dispositions de ce prince envers l'ambassadeur de France, et les lettres que le comte de Briord écrira par la suite montreront combien ce dessein était arrêté dans la tête du Duc.

[1] Grimoard.

Mme de Verrue le dit à Tessé, l'ambassadeur annoncé « doit compter sur peu de commerce », et elle, la première elle déclare : « J'honorerai fort votre ambassadeur, mais je ne veux ni ne puis avoir aucune liaison avec lui. » Cependant, quand le comte de Briord arrive à Turin, en avril, Tessé ne manque pas de le mener chez la comtesse de Verrue. Dans ces conditions c'était presque reconnaître officiellement la maîtresse du Duc. Briord écrit, en effet, à la date du 27 avril : «... M. le comte de Tessé crut que je » devais aller avec lui chez Mme de Verrue ; je l'y suivis » hier. Je n'employai le nom de V. M. qu'avec toute la » précaution que je devais ; elle parut très attachée aux » intérêts de V. M. et le comte de Tessé lui en pourra » rendre un compte très particulier... »

Tessé, suivant en cela le conseil de Mme de Verrue, annonçait en effet son prochain départ et bientôt il retournait en France prendre possession de sa charge de premier écuyer de Mme la duchesse de Bourgogne.

La campagne de 1697 fut presque nulle. Les concessions faites par les alliés à Victor Amédée, généralissime des troupes franco-piémontaises, arrêtèrent les hostilités, et le Duc se rendit à son tour aux eaux de Saint-Moritz en attendant la conclusion de la paix de Ryswick, dès lors certaine, et qui fut signée en octobre. Le Duc était toujours souffrant de fluxions, de clous et abcès, ainsi que le dit Mme de Verrue quand elle écrit que « maître Victor a un clou au bras » et la cure de Mme de Verrue le portait à essayer de ces eaux merveilleuses. Le comte de Briord, qui l'accompagne, écrit le 20 juillet qu'il « s'est embarqué à Côme sur le lac pour débarquer le lendemain dans un lieu qui s'appelle Rino qui est entre la Valteline et la vallée de Chiavenne ».

En novembre la Duchesse accouchait d'un fils qui mou-

rait au bout d'une heure. C'était encore une espérance déçue, mais la nouvelle du mariage de la duchesse de Bourgogne[1] écartait toutes pensées tristes et on se préparait aux réjouissances ordonnées à cet effet. Les fêtes furent magnifiques. Il y eut trois jours d'allégresse publique qui commencèrent le 21 décembre avec illuminations par toute la cité, et cavalcades. La Cour assistait à toutes les réjouissances en habits de gala, et au bal qui fut donné ce premier soir tous les ambassadeurs se présentèrent en grand costume. En outre il y eut des joutes auxquelles se trouva l'ambassadeur de France, près de la barrière, dans un carrosse magnifique à six chevaux, suivi d'un autre à deux chevaux pour ses gentilshommes[2]. Le marquis de Leganez était également venu de Milan pour assister à toutes ces fêtes.

[1] C'est d'elle que nous trouvons le portrait suivant dans les mémoires de Mme de Caylus : « ..... Si cette princesse avait des » défauts et des faibles, elle avait aussi de grandes qualités, et il » faut avouer que son commerce était charmant. Le public a de la » peine à concevoir que les princes agissent simplement et naturelle- » ment parce qu'il ne les voit pas d'assez près pour les bien juger, » et parce que le merveilleux qu'il cherche toujours ne se trouve pas » dans une conduite simple et dans des sentiments réglés. On a donc » mieux aimé croire que Mme la Dauphine ressemblait à monsieur » son père et qu'elle était dès l'âge de onze ans, en France, aussi » fine et aussi politique que lui, affectant pour le roi et pour Mme de » Maintenon une tendresse qu'elle n'avait pas. Pour moi, qui ai eu » l'honneur de la voir de plus près, j'en juge autrement, et je l'ai vue » pleurer de si bonne foi sur le grand âge de ces deux personnes » qu'elle croyait avec raison devoir mourir devant elle, que je ne » puis douter de sa tendresse pour le Roi.... »

[2] Registre du maître des cérémonies de la Cour, marquis d'Angrogna. Archives d'Etat. Turin.

CHAPITRE XIV

Nous avons dit que le comte de Verrue, aussitôt après son arrivée à la Cour de France, avait obtenu le grade de colonel des dragons, et bientôt licence d'acheter la charge de commissaire général de la cavalerie. En outre il avait été fait maréchal de camp hors rang. Il avait donc trouvé, et même au-delà, l'équivalent de la position qu'il occupait en Savoie, mais sa fortune n'en restait pas moins bien atteinte puisque tous les biens qu'il possédait en Piémont avaient été confisqués [1]. Tant que dura la guerre, pendant laquelle il avait été employé sur les frontières d'Allemagne, il ne tenta aucune démarche, mais dès que la paix générale eût été conclue, il essaya de recouvrer en Savoie ce qu'il avait perdu par la volonté du Duc, et il employa toutes ses protections pour se faire rendre ses biens. Lui-même s'adressa, en 1697 et 1698, d'abord au marquis de Saint-Thomas, et ensuite au Duc lui-même, dans deux lettres curieuses dont les originaux sont aux archives d'État à Turin.

[1] Grimoard dit que les biens du comte de Verrue furent confisqués en 1700 après la fuite de Mme de Verrue. La lettre du comte démontre combien cette opinion est erronée.

Voici ce que le comte écrivait au marquis de Saint-Thomas, le 19 janvier 1697 :

« Monsieur,

» J'ai appris avec un plaisir extrême la justice que Son » Altesse Royale a rendue aux grands services de Votre » Excellence, par les grâces qu'elle vient de lui faire [1]. » Comme personne ne s'intéresse plus sincèrement que » moi à tout ce qui la regarde, Votre Excellence veut bien » que je l'assure de toute la part que j'y prends, et que je » profite de l'occasion pour lui parler de mes affaires qui » semblent ne pas prendre un aussi bon chemin que j'au- » rais lieu d'espérer, puisqu'après avoir consenti au » retour de mes enfants en Piémont, auprès de l'abbé » de Verrue, afin de marquer mon obéissance et tout le » respect que je conserve pour mon Souverain, on me » refuse toujours la mainlevée des saisies faites sur mes » biens, ce qu'on a pourtant accordé à tous les autres » Piémontais qui sont dans le même cas que moi, qui ont » leurs enfants en France, et qui n'ont pas eu d'aussi » justes et malheureuses raisons que moi de sortir du » pays. Comme je n'ai rien fait depuis ce temps-là » qui ait pu m'attirer la distinction désagréable qu'on » fait à mon égard, cela me fait connaître qu'on est bien » éloigné de toutes les bonnes volontés que M. le comte » de Govone a voulu me persuader que Son Altesse » Royale voulait avoir pour moi, en me rendant les arré- » rages avec la jouissance de mes biens. Ce ministre » aura pu par tout ce qu'il a connu en moi, assurer Votre

[1] Nous avons dit que Saint-Thomas avait été fait chevalier de l'Annonciade et que son fils, Buttiglière, avait obtenu la survivance de sa charge de secrétaire d'Etat.

» Excellence que lorsque j'ai fait sortir mes enfants de
» Piémont je n'ai pas prétendu les éloigner de Son
» Altesse Royale, mais les ôter à leur mère afin de leur
» donner une meilleure éducation, et qu'ils fussent plus
» en état de rendre leurs services à leur Prince, à qui
» j'ai toujours eu en vue de les envoyer après qu'ils
» auraient achevé leurs exercices, qui est la grâce qu'on
» n'a point encore refusée aux jeunes gens de notre pays.
» Je supplie très humblement Votre Excellence d'avoir la
» bonté d'entrer un peu dans toutes mes raisons, de les
» faire goûter à Son Altesse Royale, et la porter à m'ac-
» corder la jouissance de mes biens en conséquence de la
» paix comme l'on a fait généralement à tous les autres,
» en retenant, s'il le souhaite, les arrérages pour perte
» de ce qu'il retire de moi, et que j'exécuterai fidèlement,
» après leurs cours d'Académie et que M. l'abbé sera fixé
» à Turin, ne pouvant les envoyer honnêtement à d'autres
» et que je ne sois sûr qu'ils ne seront point violentés à
» voir ceux qui ne me conviennent pas qu'ils voient. Ne
» voulant rien tenir que de la grâce et de la justice de
» Son Altesse Royale, j'espère d'en ressentir bientôt les
» effets si Votre Excellence me fait l'honneur de m'appuyer
» de sa protection et d'être persuadée du respect avec
» lequel je suis,

» Monsieur,

» de Votre Excellence,

» le très humble et très obéissant serviteur,

» VERRUE. »

Mais l'abbé de Verrue mourait quelques jours après l'envoi de cette lettre, et le comte de Verrue retardait le départ de ses enfants pour Turin. Cependant, plus d'un an

après, ses doléances avaient été entendues, le Duc s'était départi de sa sévérité, lui avait rendu ses biens en donnant ordre qu'on lui payât l'arriéré, et le comte de Verrue le remerciait en ces termes, à la date du 16 juin 1698 :

« Monseigneur,

» J'avais déjà appris que Votre Altesse Royale m'avait » fait la grâce de m'accorder la mainlevée de mes biens, » avec la restitution des arrérages en séquestre, lors- » qu'elle a bien voulu me le confirmer par des nouvelles » marques de sa bonté royale. Je prends la liberté, Mon- » seigneur, de lui en faire mes très-humbles remercie- » ments, et de la supplier de vouloir bien me la continuer » et à ma maison, très sûre que notre zèle et notre fidélité » sera inviolable pour Votre Altesse Royale, et que je » serai, en mon particulier, avec une parfaite soumission » et un très profond respect,

» Monseigneur,

» de Votre Altesse Royale,

» le très humble, très obéissant et très fidèle » serviteur et sujet,

» VERRUE[1]. »

Remerciements un peu prématurés peut-être, car la liquidation de ces affaires spéciales ne fut jamais complète ainsi qu'il ressort d'une lettre du duc de Vendôme, général des armées françaises en Italie, qui mandait à M. de Chamillard le 29 décembre 1704, c'est-à-dire six ans après la lettre que Verrue écrivait au Duc, qu'il rendra compte

[1] Archives d'Etat. Turin.

incessamment de ce qu'on lui a écrit au sujet de la confiscation des biens du comte de Verrue.

Le Duc était alors pour la seconde fois aux eaux de Saint-Moritz, d'où il se rendait à Annecy accomplir un vœu sur le tombeau de saint François de Sales ; il en revenait en octobre pour apprendre une nouvelle grossesse de la duchesse qui réveillait ses espérances et, selon la formule consacrée, « causait une grande joie en cette Cour ».

Victor-Amédée, d'humeur naturellement voyageuse, n'était plus retenu par ses amours à Turin. Si, au fond du cœur, il gardait une grande affection pour Mme de Verrue, ce n'était plus cette passion des premiers temps qui l'absorbait entièrement. Il ne se faisait pas prier pour aller » passer ailleurs ses furies » comme écrivait Mme de Verrue à Tessé, et il avait, entre autres, une liaison avouée avec la comtesse de la Trinité, car le comte de Briord écrivait le 19 avril : « Le comte de la Trinité a » mené depuis deux jours sa femme à la campagne pour six » mois. Elle est regardée comme une maîtresse de M. le » duc de Savoie ; il ne paraît pas qu'il s'en soucie beau- » coup [1]. » Fantaisies d'un moment qui ne ressemblaient en rien au commerce du Duc avec la Verrue. C'était toujours auprès d'elle qu'il revenait, aussi soumis et aussi colère, ne pouvant oublier le chemin de son appartement.

Mais tout ce que Mme de Verrue avait écrit à Tessé sur les difficultés de relations auxquelles devait se heurter le comte de Briord s'était réalisé. Les courtisans évitaient ou refusaient de venir chez lui, et Briord, quoique prévenu par Tessé, n'acceptait que difficilement cette sorte de quarantaine aux formes polies. Dès ses premières lettres il s'en plaignait, regrettant, même au point de vue de

[1] Corresp. Savoie. Tome 100.

son service, de se trouver isolé, ainsi qu'il l'écrivait dans sa lettre du 1er mars 1698, ajoutant : « ..... Depuis » que je suis ici je n'ai pu voir Mme de Verrue que deux » fois chez elle. Je lui dois cette justice de dire que, dès » le premier jour, elle m'a parlé avec une entière con- » fiance, et toutes les fois que je l'ai rencontrée dans » mon chemin elle m'a parlé volontiers de tout. Mais la » dernière fois elle m'avoua que M. le duc de Savoye lui » avait témoigné qu'il souhaitait qu'elle évitât avec soin » de me parler. Il y a fort longtemps que je ne l'ai vue, » parce qu'elle a toujours été malade et même assez » considérablement [1] ».

La fin de l'année 1698 se passa dans les divertissements habituels, représentations d'opéras, courses en traîneaux et bals qui, raconte Briord, « ont lieu deux fois la semaine chez mesdames les duchesses où il y a souper pour quelques dames; M. le duc de Savoye y assiste, mais n'y danse point et paraît s'y divertir médiocrement. »

Le 6 mai la Cour fut en allégresse. La Duchesse accouchait heureusement d'un fils. Le Duc avait donc un héritier! Sa joie fut grande et eut un écho au dehors. Dès le lendemain on tint chapelle et un *Te Deum* fut chanté en actions de grâces. Des feux de joie furent allumés sur toutes les places, dans toutes les villes, dans les moindres bourgs. Les illuminations eurent lieu à Turin, tandis que des « grâces étaient accordées à tous les prisonniers sauf aux plus coupables et aux déserteurs », et que de grandes aumônes étaient distribuées aux pauvres par Mme Royale qui donnait en outre « au jeune prince une croix en diamants estimée 1,500 pistoles et un service en vermeil doré à la Duchesse. » Et de tous les points d'Italie et d'Europe

[1] Corresp. Savoie. Tome 99.

arrivaient des députations complimenter le Duc. Un des premiers arrivé, qui s'était croisé en route avec le comte de la Rovère, envoyé à Louis XIV pour lui annoncer la naissance du prince de Piémont, était le comte de Tessé que la duchesse de Bourgogne avait aussitôt dépêché à la Cour de Savoie et qui écrivait au Roi le 20 juin 1699 : « ... A peine avais-je mis pied à terre que, les compliments » d'arrivée faits et rendus, le marquis de Saint-Thomas » me fit dire qu'il était au désespoir d'être hors d'état » de venir me voir. Ce ministre, moins accablé d'âge que » d'infirmités et des difficultés journalières de servir son » maître, était au lit; il se leva pour m'embrasser avec » tous les témoignages d'une joie sincère de me revoir. » Le hasard fit trouver chez lui la comtesse de Verrue, » toujours son amie, et infiniment attachée à ses intérêts. » Je l'entretins un bon quart d'heure en particulier... [1] »

Grâce à quelques-uns de ces hasards que Tessé savait si bien faire naître, il était en peu de jours au courant de tout ce qui s'était passé à Turin depuis son dernier voyage, et quelques jours après il écrivait à Louis XIV : « .....Le marquis de Pianezze, affamé d'affaires et que » vingt ans de dégoûts n'ont pu guérir de s'en mêler, » essaie inutilement de s'y raccrocher par la proposition » du mariage de sa fille, qui n'a que trois ans et qui sera » la plus riche héritière d'Italie, avec un fils du même » âge que Son Altesse a eu de la comtesse de Ver- » rue.... », et il trace ce portrait de la situation assez dure faite par le caractère absolu du Duc à sa mère et à sa femme : « ... Je ne rends point compte à Votre Majesté des » sentiments de Mme Royale ni de ceux de Mme la duchesse » Royale. La dernière a l'honneur d'être votre nièce, at-

[1] Grimoard.

» tachée à vos intérêts, à votre personne, le cœur tout au
» moins aussi français que si elle avait jamais passé les
» Alpes; et si elle avait du crédit ou qu'elle fût consultée,
» Votre Majesté pourrait compter qu'en toutes choses vous
» trouveriez cette vertueuse princesse totalement disposée à
» vos volontés. Mme Royale a les mêmes sentiments, mais
» ni l'une ni l'autre ne se mêlent que de ce qui se passe
» dans leur appartement, trop heureuses encore de ne pas
» se trouver contrariées dans les bagatelles, car si elles se
» mêlaient d'autres choses la mère y trouverait toutes les
» contrariétés d'un fils dont elle ne doit espérer d'autre
» considération que celle d'être soufferte; et la femme,
» bien qu'estimée et même tendrement honorée et aimée,
» tout autant qu'elle peut l'être d'un mari qui ne peut
» rien aimer, trouverait des conditions et des chipoteries
» de ménage d'autant plus cruelles qu'elles seraient jour-
» nalières; de sorte que, pour finir ce chapitre, ni l'une ni
» l'autre n'ont ni ne peuvent avoir aucun crédit... »

Mme de Verrue était bien la seule qui fût parvenue, et en partie seulement, à dompter ce caractère réfractaire à toute influence, car, ainsi que l'écrivait le comte de Briord : « Elle a un pouvoir absolu sur lui (le Duc), et il n'a rien de caché pour elle... »

Aussi Tessé ne tardait-il pas à renouer avec la comtesse ses relations passées :

« ... Quant à la comtesse de Verrue, c'est un oiseau
» bien rare qu'une femme qui ne veut pas plaire; celle-ci
» s'est quasi perdue par la vanité d'être trouvée jolie. Il y
» a un espace infini entre le crime et l'excès de l'amour-
» propre. Je crois qu'elle a pu se préserver du premier
» parmi le grand nombre de ceux qui se sont donné d'un air
» de l'aimer. Mais elle a donné tout au travers du dernier,
» pour souffrir d'être aimée. Elle ne voit plus personne;

» elle vit renfermée dans le petit nombre de trois ou quatre personnes qui l'observent. L'amour du prince s'est » tourné dans des fureurs d'une jalousie tyrannique qui » les rend tous deux malheureux. Cependant quand il » croit la haïr il y retourne, et ne se croit bien ni en liberté qu'avec elle. Ils passent leur vie en duretés et en » reproches, et pourtant elle sait tout, il ne peut rien lui » cacher. Elle est tendrement unie avec Saint-Thomas. » Elle a certainement séquestré le désordre des sens et de la » conscience de leur commerce ; depuis le premier jour de » janvier du dernier hiver que je passai ici, il porte ailleurs » les très faibles témoignages de son incontinence. Elle le » sait, elle en est ravie. Qui n'aurait rien à faire qu'à rire » de ces tripotages, il y aurait de quoi s'amuser, mais ce » qu'il y a de réel, c'est que Votre Majesté sera avertie, s'il » se passe quelque chose d'effectif qui regarde son service, et » vous pouvez compter sur cela... » Et pour compléter ce portrait du Duc, il nous faut encore donner la curieuse expression dont se sert Tessé quand, à la fin de sa lettre, il écrit : « Au bout du compte, Sire, c'est un malade qui » voit jaune ce qui ne l'est pas ; il faut le laisser voir jaune » et passer sur les bagatelles pour aller au solide. — Encore une fois l'humeur et le tempérament ne se refont » point ; celui de M. le duc de Savoie est incompréhensible. »

Tessé repart alors pour la France « comblé personnellement de manières honnêtes et de présents », entre autres « d'une épée garnie de diamants estimée 2,000 pistoles[1]. » La joie ne s'est pas calmée à Turin et « le 24 juin, jour de » la Saint-Jean, la ville a donné une fête magnifique au » Duc dans l'Hôtel-de-Ville qui était orné et éclairé de

[1] *Gazette de France.*

» toutes parts, et il y eut un grand feu d'artifice, suivi d'un » bal et d'une collation très abondante. Les magistrats » présentèrent plusieurs bourses où il y avait 2,500 pis- » toles que le Duc donna à Mme la duchesse Royale [1]. »

Le tableau que vient de nous tracer Tessé de la vie que menait Mme de Verrue nous doit faire trouver naturel son désir d'un changement de vie, et il n'est pas à douter que dès cette époque elle songeât à quitter le duc de Savoie et le Piémont. En effet, vivre la plupart du temps retirée dans ses appartements, se sentir continuellement surveillée, avoir à se défendre du souvenir de ses relations passées avec le Duc, ne devait pas rendre sa situation agréable. En outre, il fallait supporter des querelles continuelles dont la violence nous apparaît entière dans ses lettres, et qui, au lieu d'amener une séparation qu'elle était arrivée à souhaiter de tous ses vœux, se terminaient par des réconciliations d'un moment dues à la force de l'habitude, parce que « croyant la haïr, il y retournait, ne se croyant bien en liberté que chez elle. » Et malgré tout, il fallait faire bon visage, sourire et égayer ce grand enfant sous peine d'éveiller de nouveaux soupçons et d'amener une scène nouvelle. La situation devenait intolérable, et c'est dans un excès de dépit, de désespoir de sa vie actuelle qu'il faut chercher une atténuation de la conduite de Mme de Verrue avec Tessé.

Les regards continuellement tournés vers la France où elle aspirait tant à retourner, elle ne considérait que le but sans regarder assez aux moyens dont elle usait pour se concilier un accueil favorable. En échange des renseignements qu'elle donnait à Tessé celui-ci s'était certes engagé à préparer les voies à son retour, et, à lire avec quelle chaleur il

[1] *Gazette de France.*

plaidait la cause de Mme de Verrue auprès du Roi, on peut augurer qu'il s'entremettait également auprès des Chevreuse et des Soubise, auprès de tous ceux qui pouvaient rallier l'opinion à la favorite de Victor-Amédée par les concessions qu'ils seraient disposés à lui faire.

De son côté Mme de Verrue ne restait pas inactive et elle s'adressait directement au prince de Grimberghen et au chevalier de Luynes, ses deux frères, avec lesquels elle n'avait jamais cessé d'être en relations. Ce dernier qui avait fait un voyage en Savoie l'année précédente, avait réglé dès lors avec elle toutes les conditions de sa fuite, s'il lui devenait possible de l'accomplir.

Tout l'hiver de 1700 se passa pour elle dans les apprêts de son départ. Mais il lui fallait attendre une occasion favorable tout en cachant soigneusement aux yeux de tous son dessein, et dès lors elle s'occupa de faire passer en France la plus grande partie possible des choses qui lui appartenaient, et principalement ses collections.

Voici comment elle s'y était prise. Le valet de chambre du chevalier de Luynes avait été laissé par lui à Turin, lors de son dernier voyage. Cet homme s'établit comme marchand ; il loua une maison et fit en sorte qu'on le crût en commerce régulier avec la France. En outre un valet de chambre de Mme de Verrue dans lequel elle avait toute confiance, feignit de ne plus se plaire à son service, la quitta et s'établit également à Turin dans une maison qu'il loua. Ce fut chez ces deux individus que Mme de Verrue fit porter petit à petit ses objets précieux. Elle réussit ainsi, sous leur couvert, à les faire passer en France [1].

[1] Mémoire sur le départ de Mme de Verrue. Archives d'Etat. Turin.

CHAPITRE XV

Le Duc s'absenta à plusieurs reprises pendant l'été de 1700, mais ce n'étaient que des déplacements particuliers, tels qu'une troisième saison aux eaux de St-Moritz, ou des visites dans les diverses parties de ses Etats. La Cour restait pendant ce temps soit à Turin, soit à la Vénerie, et la surveillance dont se plaignait tant Mme de Verrue ne se relâchait pas autour d'elle. En outre, elle ne pouvait entreprendre seule, et dans de telles conditions surtout, un aussi long voyage. Son frère le chevalier de Luynes, qui venait d'arriver à Toulon avec la flotte sur laquelle il commandait, se tint prêt à se rendre à son appel.

Un moment, Mme de Verrue crut l'instant favorable quand on annonça que Mme Royale allait se rendre à Biella accomplir un vœu à Notre-Dame d'Orope pour la naissance du prince de Piémont, et qu'elle emmenait une partie de la Cour, toute sa maison, près de deux cent cinquante personnes. Mais le Duc qui avait annoncé pour le même temps un voyage en Savoie, restait à Cirié avec la Duchesse jusqu'au retour de sa mère et ne quittait Turin, où toute la Cour était revenue, que dans les premiers jours d'octobre, après avoir reçu en audience solennelle le marquis de Phélippeaux, le nouvel ambassadeur de France,

qui succédait au comte de Briord parti en décembre 1699.

La comtesse était bien résolue à profiter de cette absence du Duc qui devait être de quelque durée, puisqu'il allait présider les Etats de Savoie à Chambéry.

Toutes ses mesures étant prises, elle attendit le départ du Duc qui quitta Turin le 4 octobre avec le marquis de Saint-Thomas. Le chevalier de Luynes qui se tenait caché dans la ville depuis une dizaine de jours, sous le déguisement d'un valet, fut averti de se tenir prêt, et au jour convenu il alla attendre Mme de Verrue à quelques milles de Turin avec une chaise de poste à deux places.

Le plus difficile était pour Mme de Verrue de sortir de Turin et surtout de gagner quelques heures d'avance sur ceux qui pouvaient être mis à sa poursuite.

Le mieux lui parut de sembler agir comme à son ordinaire, et l'évènement lui donna raison.

Montée dans son carrosse habituel, qu'accompagnaient ses domestiques ordinaires, habillée comme si elle allait faire une promenade de quelques instants, elle donna ordre qu'on la conduisit chez son amie la comtesse de Sales qui se trouvait à un château tout avoisinant la ville. Elle laissa son cocher prendre le chemin qui y conduisait, puis elle fit arrêter à peu de distance du château et descendit, témoignant le désir d'aller un peu à pied. Un cabaret était peu éloigné, elle y envoya ses gens et son carrosse, leur donna un louis pour payer leur dépense et fit quelques pas tranquillement pendant qu'ils s'éloignaient [1].

[1] Dans les *Lettres des particuliers* qui se trouvent aux Archives d'Etat à Turin, on trouve un autre récit qui ne diffère pas sensiblement de celui-ci :

« Le jour de la sortie de Turin elle fit croire à ses domestiques » qu'elle allait se promener à une maison de campagne (Attual villa » denominata Verrua, presso la Crocetta). Pour cet effet elle sortit » seule dans son carrosse du côté de la Porte Neuve, suivie d'un

Et alors elle se jeta rapidement dans un chemin de traverse, rejoignit son frère, et prit au plus vite la route de Suze, ayant revêtu un habit de cavalier pour mieux se dissimuler et éviter toute rencontre fâcheuse. La route se fit sans encombre. A Suze elle monta dans une litière qui l'attendait, traversa le mont Cenis, et sans prendre d'autre temps que celui de sauter dans la chaise de poste qui l'attendait à Exiles, elle repartit au galop, ne s'arrêta qu'à Grenoble où la fièvre la força de s'arrêter une nuit, enfin gagna Lyon et la route de Paris. En quatre jours elle parvint aux portes de Fontainebleau, d'où elle se rendit directement à quatre lieues de Versailles, au château de Dampierre, appartenant aux Luynes. Elle y resta près de trois semaines attendant pour décider dans quelles conditions elle devait désormais régler sa vie.

Tous les détails de cette fuite très bien combinée et qui eut, comme on vient de le voir, plein succès, furent transmis au duc de Savoie par le comte de Vernon, ambassadeur de Savoie en France depuis le mois de janvier 1700. Nous n'avons fait pour ainsi dire que résumer le mémoire qu'il envoya au Duc au mois de novembre, après une visite que lui fit le chevalier de Luynes, visite qu'il raconte en ces termes dans la lettre qui accompagne le mémoire :

« Fontainebleau, 8 novembre 1700.

« Monseigneur, aujourd'hui le chevalier de Luynes est » venu me faire des compliments de la part de Mme de » Verrue, et me témoigner l'impatience qu'elle a de me

» seul laquais. Un peu hors de Turin elle monta dans une chaise » roulante et renvoya son cocher, lui recommandant de dire au major » de la ville de ne pas fermer les portes parce qu'elle reviendrait un » peu tard, mais elle prit la route du Dauphiné où M. de Luynes, » son frère, l'attendait pour lui tenir compagnie pendant le chemin. »

» voir. Ensuite il a voulu me faire une espèce d'amende
» de la manière avec laquelle il avait été obligé d'amener
» sa sœur, me dire entre autres choses qu'il espérait que
» V. A. R. ne serait pas fâchée contre lui, non plus que
» contre sa sœur, ce qu'il m'a répété plusieurs fois en di-
» vers termes. Je lui ai répondu avec l'honnêteté que ce
» devait au compliment qu'il me faisait de la part de la
» dame ; quant à son particulier j'ai tâché d'éviter la ré-
» ponse, disant seulement que V. A. R. ne se serait
» jamais opposée aux désirs de sa sœur quand elle aurait
» fait paraître un véritable ennui de se retirer, d'ailleurs
» qu'elle devait toujours compter sur sa protection et sur
» son estime. Je crus, Monseigneur, devoir me montrer
» sobre par plusieurs raisons, mais particulièrement parce
» qu'il m'est connu de bonne part que le dit chevalier
» parle dans le public avec peu de considération, de quoi
» je tâcherai de m'éclaircir.

» Par le propre du discours il m'est dit que sa sœur ne
» sera à Poissy que jusqu'à ce que sa famille lui eût trouvé
» un couvent à Paris dans lequel elle aurait passé ses
» jours, non seulement par rapport à elle-même, mais pour
» mener un train de vie qui ne pût point être désagréable
» à V.A. R. Il ne m'a apporté aucune lettre en réponse à
» celle que je lui ai envoyée, me disant que sa sœur
» n'avait pas eu le temps d'écrire lorsque lui était
» parti de Poissy, mais qu'elle se réservait de le faire.
» V. A. R. verra par le mémoire ci-joint ce que (j'ai
» appris). Quand je serai à Paris j'espère de pouvoir dire
» à V. A. R. beaucoup de ce qui se passe à l'égard de la
» dite dame suivant les ordres que V. A. R. a voulu
» me donner là-dessus[1]... »

[1] Archives d'Etat. Turin.

Cette lettre écrite en français ainsi que le mémoire, fait pressentir les dispositions du Duc envers cette maîtresse ingrate qui l'abandonnait de la sorte. Quelque « piqué » qu'il fût, selon le mot de Saint-Simon, le Duc se montra non seulement beau joueur en pardonnant, mais il témoigna encore, par des attentions de toutes sortes qui ne se démentirent pas pendant bien des années, d'une grandeur de sentiments qui l'honorent et d'un reste d'amour qu'aucun évènement n'avait pu détruire.

Le Duc avait été aussitôt averti de la fuite de Mme de Verrue et il recevait d'elle presque en même temps une lettre qu'elle avait envoyée au marquis de Saint-Thomas en le chargeant de la remettre à Victor-Amédée, ainsi qu'il ressort de la dépêche que ce ministre écrivait au comte de Vernon le 23 octobre : « Madama di Verrua mi hasivitta una bellissima lettera con una per S. A. R. colle qual partecipa il partito da se abbracciato... » Victor-Amédée, avait aussitôt répondu à Mme de Verrue et, dès le 16 octobre, il écrivait de Chambéry au comte de Vernon une longue lettre dans laquelle, lui apprenant le départ de Mme de Verrue, il lui traçait toute la conduite qu'il comptait lui voir tenir, et le chargeait de voir aussitôt le marquis de Torcy pour le prier de « demander à Sa Majesté de vouloir bien honorer Mme de Verrue de sa protection contre son mari et sa famille en tout évènement, en tenant compte de l'intérêt qu'il continuait à lui porter. » Il lui recommandait en outre de savoir quelle était la cause réelle de ce départ, de s'enquérir si la « politique ou quelque chose d'approchant » n'y était pas pour un peu, et il ajoutait en post-scriptum que le comte de Tessé, ami de Mme de Verrue, pourrait peut-être le renseigner à ce sujet.

Mais dans cette lettre aucun reproche, aucune parole

aigre venant à l'encontre de la sollicitude qu'il témoigne. La seconde lettre qu'il écrit à Vernon, le 23 octobre, montre une préoccupation croissante. Le Duc semble persuadé que Mme de Verrue a dû céder aux instances des ducs de Chevreuse et de Soubise. Et il lui dit : « Je désire » que vous m'informiez à l'instant comment elle a été » accueillie, dans la maison de qui elle est logée, combien » de temps elle y restera et quelle sorte de personnes elle » reçoit ; dans quel couvent elle est entrée ou doit entrer, » soit à Paris, soit aux environs, et à quelle distance, » quelles personnes elle aura à son service, et enfin quelle » règle de conduite elle observera dans ce couvent, quelle » liberté elle y aura, et continuez par tous les ordinaires, » par lettres à part, à m'apprendre tout ce que vous pour- » rez savoir.

« Voyez-la et portez-lui faveur et secours », ajoute-t-il, en le prévenant qu'il lui fera remettre pour elle un baguier qu'elle a laissé à Turin et, en l'invitant à savoir ce qu'on dit en France de cette aventure, il lui recommande de témoigner toujours à Mme de Verrue beaucoup d'égards parce que, répète-t-il « nous conservons toujours une estime très particulière pour le mérite de cette dame [1]. »

Et Saint-Thomas renouvelle à Vernon, à quelques jours de distance, l'invitation que lui a faite le Duc d'aller voir Mme de Verrue, le priant de lui « faire connaître sa réponse, même si elle n'est pas honnête. » Le ministre lui demandait en outre confidentiellement de lui envoyer un mémoire aussi précis que possible sur les honneurs et prérogatives attribués par le Roi à ses enfants naturels. Cette dernière préoccupation montre mieux encore l'indulgence dont le Duc faisait preuve envers son ancienne favo-

[1] Archives d'Etat. Turin.

rite, puisqu'il n'en conservait pas moins la même affection pour les enfants qu'il avait eus d'elle. Il semblait en effet disposé à les légitimer, ce que Mme de Verrue n'avait pu encore obtenir ou n'avait pas voulu lui demander, à en croire du moins ce qu'elle disait à Tessé.

Les deux lettres suivantes, très fournies de détails, que le comte de Vernon écrivait au Duc, les 21 et 30 octobre, répondent à presque toutes les recommandations qui lui avaient été faites ; elles nous mettent au courant des incidents du voyage de Mme de Verrue, de l'accueil qui lui fut fait, et de ce qu'on disait en France, deux choses dont le Duc était si fortement préoccupé.

« Fontainebleau, 21 octobre 1700.

« Monseigneur, deux jours après que j'ai reçu la lettre » par laquelle Votre Altesse Royale a bien voulu m'ap- » prendre le départ de Mme de Verrue, cette nouvelle s'est » rendue ici publique par l'arrivée du courrier de Lyon. » Chacun en parle suivant son caprice. Les personnes plus » sensées et plus autorisées de la Cour approuvent généra- » lement sa résolution, croyant qu'il aurait été difficile de » l'exécuter autrement, si elle avait voulu ménager son » congé avec ce prince qui était son souverain et son » amant. Voilà, Monseigneur, dans quels termes m'en ont » parlé plusieurs, entre autres M. le duc de Beauvilliers » et le prince de Soubise.

» Le dernier m'a dit qu'il y avait plus de dix-huit mois » que sa nièce lui avait écrit avec des sentiments de repen- » tir, le priant de l'assister de ses conseils pour l'aider à » réparer par une meilleure conduite le scandale qu'elle » avait donné jusqu'alors au public. Il m'a fait voir la » copie de la réponse qu'il dit lui avoir faite en dernier

» lieu par laquelle il l'exhorte à ne plus différer sa résolu-
» tion, lui dit, en termes précis, que bien qu'elle n'ait plus
» un certain commerce, comme elle lui mande, que néan-
» moins aux yeux du monde le scandale persiste toujours,
» qu'ainsi il était temps qu'elle descendît du théâtre et que
» le spectacle n'avait duré que trop longtemps, qu'elle
» devait songer à le faire par la voie la plus propre à
» marquer du respect et de la soumission pour Votre
» Altesse Royale, que si pourtant elle prévoyait des
» obstacles insurmontables dans ces chemins, qu'elle ne
» devait pas balancer à prendre un parti tel qui convenait
» à sa conscience et à son honneur, si bien, Monseigneur,
» qu'il n'y a nul doute que sa famille, c'est-à-dire M. le
» duc de Chevreuse, son frère, et M. le prince de Sou-
» bise, son oncle, n'aient donné la main à sa retraite, car
» il m'est venu de bon endroit que le chevalier de Luynes,
» devant son départ, eut une longue conférence avec eux,
» et qu'il partit sans que le reste de la famille le sût. J'ai
» appris aussi que Mme de Verrue leur a écrit (qu'elle vou-
» lait aller) dans quelques-uns de ces couvents où il y a de
» ses proches parents, et au cas où l'on ne jugeât pas ces
» endroits propres pour la retraite, elle irait dans celui qui
» lui serait digne sans avoir égard à l'autorité du couvent
» telle qu'elle pût être.

» Demain on doit envoyer des relais à Montargis pour
» la conduire dans un couvent à Poissy, qui est près de
» Saint-Germain, à environ six lieues de Paris, où une
» sœur de feu M. le duc de Chaulnes, son oncle, est
» abbesse, et dans la suite, à ce que Mme de Soubise
» me dit, l'on pourra la tirer de là si un esprit de retraite
» plus austère le lui fait désirer, ou que la nécessité de
» s'assurer toujours plus de sa conduite ne les obligeât
» aussi de le faire.

» D'ailleurs, Monseigneur, j'ai suspendu de parler à » M. de Torcy pour attendre les ordres de Votre Altesse » Royale après qu'elle aurait reçu ma lettre, parce que » j'ai tout lieu de croire qu'elle ne recevra de sa famille » aucun de ces traitements contre lesquels l'on pourrait » espérer que Sa Majesté accorde sa protection, outre quoi » il faut supposer avec fondement que les dits messieurs » qui sont très bien dans l'esprit de Sa Majesté et de » Mme de Maintenon, n'auront point fait partir M. le che- » valier de Luynes sans les avoir prévenus, et par consé- » quent que l'on aura songé à prendre des mesures pour » lorsqu'elle sera en France veiller à sa conduite et con- » tribuer par les moyens les plus doux et plus raisonnables » à la rendre toujours meilleure.

» Je n'ai cependant point laissé, Monseigneur, d'en » parler à M. le duc de Beauvilliers qui en avait de bonnes » pour moi, et même que je suis persuadé qu'il n'aura pas » manqué de dire au Roi, son maître, le discours que nous » avions eu ensemble, de lui insinuer que si Mme de Verrue » avait fait paraître à Votre Altesse Royale le moindre » désir de renaître, que non seulement elle n'aurait reçu » aucun obstacle, mais de surplus tout l'aide et l'assistance » qui auraient été nécessaires pour la mettre à couvert de » ce que l'on peut quelquefois craindre de la famille et du » mari en semblables occasions. A quoi M. le duc de Beau- » villiers a répondu qu'il n'y avait rien à craindre de ce » côté-là, car MM. de Chevreuse et de Soubise étaient » trop dispos de contribuer par toute la douceur possible » à rendre solide un retour qui leur était glorieux après » cet égarement si grand, me disant plusieurs fois qu'il n'y » avait rien à craindre de ce côté-là, et qu'il en croyait de » même à l'égard du mari.

» Je ne pourrai pourtant pas encore rien dire de positif

» touchant le comte de Verrue, et s'il ne vient pas à Fon-
» tainebleau il me faudra de nécessité attendre mon retour
» à Paris pour découvrir quelque chose de ses sentiments.
» Par ce qu'il a écrit au prince de Bournonville, il paraît
» être bien aise que la dame se retire dans un couvent,
» mais il aurait souhaité que ce ne fût point si à portée
» de lui, et il m'imagine qu'il tâchera de dissimuler toute
» sorte de rancune dès qu'il y aura une conduite régulière
» en elle. Après cela si le comte de Verrue retourne une
» fois en Piémont, sa femme sera hors de cette sorte d'in-
» quiétude et lui aura du repos. Je prévois bien que ce
» n'est pas une affaire qui se puisse si tôt exécuter, si
» pourtant Votre Altesse Royale le trouvait bien je pour-
» rais lui insinuer de rentrer et le disposer de la manière
» que Votre Altesse Royale me l'ordonnera.

» M. le comte de Tessé auquel j'en ai parlé en suite de
» ce qu'il a plu à Votre Altesse Royale de m'ordonner par
» sa lettre du 16, a paru fort surpris de la résolution. Je
» lui ai dit même que Votre Altesse Royale m'avait per-
» mis de la faire savoir comme aux siens amis. Il ne m'a
» rien su dire que je n'aie appris d'autre part, car il m'a
» parlé d'une manière à ne laisser connaître que l'é-
» tonnement, lequel je ne sais si c'est sincère car,
» pour ce qui nous regarde, il me paraît homme à double
» visage. . . . . »

Le 30 octobre, nouvelle lettre de Vernon, également écrite en français, et toujours datée de Fontainebleau, qui complète certaines parties des renseignements précédents :

« Monseigneur, Mme de Verrue passa dans le voisinage
» de Fontainebleau, mercredi. M. le duc de Chevreuse
» alla au devant d'elle environ une lieue d'ici dans la

» forêt. L'entrevue fut telle qu'on pouvait la souhaiter de
» part et d'autre, c'est-à-dire fort honnête et fort douce.
» Elle monta dans le carrosse dudit son frère et y furent
» deux bonnes heures ensemble tête à tête à l'écart dans
» la même forêt. M. le prince de Soubise la vit aussi, et
» tous les deux fort contents de l'avoir revue dans de très
» bons sentiments.

» M. le comte de Tessé fut quasi en même temps la
» voir et, à ce qu'il me dit, fort étonné de la ferme réso-
» lution dont elle est de vivre dans tel couvent qu'il
» plaira à sa famille, pour n'en sortir que lorsque Mme de
» Soubise ou Mme de Chevreuse le trouveront à propos et
» voudront être avec elle, pour n'aller jamais ni à la
» Comédie, ni à l'Opéra, ni à aucun autre spectacle, et
» pour ne jamais découcher du couvent.

» Je dis à M. de Tessé tout ce qu'elle avait emporté, ce
» qu'elle avait laissé, et lui parlai du baguier que Votre
» Altesse Royale me dit de retirer d'elle (Elle m'a fait
» prévenir qu')elle me le donnera ou me le fera donner. Elle
» lui témoigna aussi d'être ravie de me voir, pourvu que
» cela ne me fit aucune peine par rapport à Votre Altesse
» Royale, lui disant qu'elle serait ravie même d'écouter
» et de suivre mes conseils. Le même jour, elle alla cou-
» cher à Essone qui est à moitié chemin entre Fontaine-
» bleau et Paris, et hier elle devait coucher à Dampierre,
» château de M. de Chevreuse, qui est a trois lieues de
» Versailles, où elle devait rester deux ou trois jours
» jusqu'à ce que l'appartement qu'on lui meuble à Poissy,
» dans le couvent où sa sœur est abbesse, soit en état.
» Mmes de Soubise et de Chevreuse devaient la voir au-
» jourd'hui ou demain audit château.

» Les discours de la Cour sur son chapitre commen-
» cent à se calmer. Tout le monde, pour ainsi dire, m'a

» dit quelque chose ; je sais même de bonne part que
» Mme la duchesse de Bourgogne a dit qu'elle était bien
» aise d'une telle résolution, et par rapport à Votre
» Altesse Royale et à Mme la Duchesse Royale, sa mère.
» M. de Torcy m'en a parlé comme d'une nouvelle du
» jour, j'ai tâché d'y répondre à peu près de la même
» manière que j'avais répondu à M. le duc de Beauvilliers.
» Par ce que j'ai eu l'honneur de mander à Votre Altesse
» Royale par ma précédente, par laquelle elle aura appris
» que j'ai été assez heureux de prévoir ses ordres [1]..... »

Mme de Verrue ne s'était pas attendue, de la part du Duc, à tant de douceur et de magnanimité ; les violences de caractère dont elle avait eu tant à souffrir justifiaient ses craintes. Mais, quelle que fût la cause véritable de sa fuite, elle devait se trouver heureuse de se sentir protégée, quoique de bien loin désormais, par l'homme auprès de qui elle était restée plus de dix ans, aimée et glorifiée.

[1] Archives d'Etat. Turin.

CHAPITRE XVI

Les derniers documents que nous avons cités établissent combien les sollicitations des Chevreuse et des Soubise pesèrent dans la détermination de Mme de Verrue.

Ce projet de fuite avait été longuement médité, soit que sa famille lui eût fait parler la première dans ce sens, ou simplement eût accueilli avec faveur le désir que, dans ses lettres à Tessé et à son frère le chevalier, Mme de Verrue exprimait de quitter Turin. Ce dernier cas paraît sans doute le plus vraisemblable.

Et Mme de Verrue avait accepté avec joie la sorte de pardon que lui offraient les siens, tant était grande son impatience de se soustraire à la vie qu'elle menait, et quoiqu'elle dût bien prévoir les conditions que les Chevreuse et les Soubise mettraient à son retour.

Que lui offraient-ils en échange de sa soumission à leurs invitations? Un couvent : c'est-à-dire une existence renfermée, sans grandes joies, sans plaisirs, sans ces distractions dont elle s'était toujours montrée si friande. C'était non seulement se priver de l'opéra ou de la comédie, ce qui étonnait si fort Tessé, mais c'était encore renoncer à réunir autour d'elle quelques gens de son intimité qui pourraient compenser le vide que laisseraient autour d'elle d'an-

ciennes affections, c'était enfin s'astreindre à des pratiques rigoureuses pour racheter sa faute. Certes on ne lui demandait pas de renoncer entièrement au monde, mais on désirait qu'elle y parût le moins possible, et qu'un écho bien affaibli de ses joies parvînt seul dans la solitude à laquelle on la condamnait.

Quel que fût alors le désir de Mme de Verrue de se retrouver en France, quelle que fût sa sincérité dans sa résolution de mieux vivre, il est bien évident qu'elle promettait plus pour accorder moins, se réservant d'obtenir au moment voulu les concessions suffisantes afin de rendre sa vie plus supportable. C'est que, quelque dépit secret qu'elle pût avoir contre le duc de Chevreuse dont elle avait les paroles « sur le cœur », elle sentait que son appui lui était indispensable non-seulement pour la protection qu'elle réclamait du Roi, mais bien plus encore au point de vue de la considération qu'elle voulait obtenir du monde, et que celui-ci serait plus porté à lui accorder s'il voyait des gens tels que les Chevreuse et les Soubise l'admettre à récipiscence et tirer eux-mêmes le voile qui devait cacher son passé.

Aussi eût-elle promis plus encore, si on lui eût demandé plus, sentant très bien également combien il y avait d'affectation dans le rôle des Chevreuse que l'espoir d'une conversion faite par leurs soins devait combler de joie et disposer, ainsi qu'ils le dirent plus tard au comte de Vernon, à montrer « toute la douceur possible à rendre solide un retour qui leur était glorieux. »

La présence du comte de Verrue, en France, était, pour Mme de Verrue, une autre source d'ennuis. Elle le savait d'avance. Quelle conduite tiendrait-il vis-à-vis d'elle ? Il pouvait la contraindre, lui plus encore que les Chevreuse, à une vie presque cloîtrée. C'était en quelque sorte se jeter

dans les griffes du lion. En 1698, lorsqu'il s'était agi d'une séparation amiable, le comte avait spécifié quelles garanties il comptait prendre pour son repos. Certes il maintiendrait alors ses droits et ferait tout pour la tenir éloignée de Paris où elle aspirait tant à rentrer.

Enfin peu lui importait. Elle était décidée à tout braver.

Nous avons dit comment s'effectua son voyage jusqu'à Fontainebleau, où elle vit son frère et son oncle, ainsi que Tessé, et comment elle se rendit directement à Dampierre en attendant qu'elle pût gagner Poissy.

Mme de Verrue avait sainement jugé les sentiments des Chevreuse, nous n'en prenons comme preuve que la condescendance avec laquelle ils l'accueillirent et les soins dont ils l'entourèrent. Saint-Simon dit bien que M. et Mme de Chevreuse ne la voulurent point voir d'abord et qu'ils ne s'y résolurent que gagnés par ses démarches et les représentations qui leur furent faites; mais Saint-Simon, en écrivant cela, s'en fia plus sans doute aux paroles qui lui furent rapportées, aux discours mêmes qu'il avait pu entendre tenir aux Chevreuse avant l'arrivée de Mme de Verrue, qu'aux faits mêmes.

Il paraît au contraire bien certain que, dès son arrivée à Dampierre, elle reçut la visite de MMes de Chevreuse et de Soubise qui s'y rendirent de Fontainebleau, et même quand elle passa à Paris pour se rendre à Dampierre ce fut chez M. de Soubise qu'elle s'arrêta et qu'elle dina avant de se rendre à Poissy où une autre de ses sœurs, Mme de Saissac, l'accompagna ainsi que le chevalier de Luynes. Le comte de Vernon affirme que toute sa famille l'a vue tant à Paris qu'à Dampierre, et il note avec soin que lorsqu'elle s'est rendue au couvent « elle a été servie de deux carrosses à six chevaux et de toute la livrée de M. de Soubise. »

Elle est donc à Poissy, « dans un petit appartement séparé de celui des religieuses ; on lui parle dans un parloir où il y a une grille de fer. » Une claustration véritable ! Mais ce n'est pas alors qu'elle songe à s'en plaindre. Après ces quelques jours d'émotions violentes elle se recueille, pèse ce qui lui est arrivé de bon ou de mauvais, et elle n'a pas lieu de se montrer mécontente, la réception qui lui a été faite ayant été meilleure qu'elle ne devait l'espérer. On paraît en effet lui savoir grand gré de s'être arrachée « au scandale qu'elle donnait ».

Mais son étonnement doit être plus grand encore quand elle voit le peu de colère que sa fuite a laissée derrière elle. Elle s'attendait à des éclats de fureur, à une poursuite acharnée — ses précautions le démontrent — à des ordres sévères à son endroit, et elle ne trouve qu'un amant chagrin d'être quitté, mais sachant contenir son dépit, et qui s'efface derrière le maître pour ne faire montre que de sollicitude et de désir de lui être encore utile.

Le jour de son départ elle a écrit pour expliquer sa conduite et demander miséricorde. Non-seulement elle reçoit une réponse, mais le Duc permet à son ambassadeur de la voir et de la couvrir de sa protection ; il sollicite lui-même des réponses aux lettres qu'il écrit, et veut que ce soit une correspondance suivie dont le comte de Vernon sera l'intermédiaire. Il ne fait aucun reproche. Elle lui a dit qu'une fois en France elle remettrait à son ambassadeur les pierreries qu'elle a emportées, et quand il lui répond il se contente de réclamer quelques bagues auxquelles sans doute il attachait un souvenir, et son portrait qu'elle a gardé[1].

Il est vrai qu'il demande à Vernon de tels détails sur la

[1] Lettre de Saint-Thomas à Vernon du 4 décembre.

conduite de son ancienne favorite, que cela ressemble fort à de l'inquisition ; mais enfin mieux vaut encore n'y trouver qu'une preuve d'intérêt et lui en tenir compte. C'est bien de l'intérêt du reste quand Victor-Amédée invite le comte de Vernon à lui adresser des nouvelles répétées de la santé de Mme de Verrue, comme nous le verrons peu à peu. Il semble que le Duc trouve dans ce reste d'intrigue un peu du mystère qui lui avait plu dans les premiers temps de ses amours, et qu'il se complaise ainsi à revoir le passé par le souvenir.

Sans reproduire toutes les dépêches dans lesquelles le comte de Vernon parle de Mme de Verrue, nous en transcrirons quelques-unes qui nous donnent exactement la mesure de l'intérêt que le Duc portait à son ancienne favorite.

Ainsi le 4 novembre 1700, quelques jours à peine après l'arrivée de Mme de Verrue, Vernon écrit de Fontainebleau au Duc :

« Ce matin, Monseigneur, j'ai envoyé par mon fourrier » à Mme de Verrue, le paquet que V. A. R. m'a ordonné » de lui faire tenir. Je ne sais point si elle sera déjà entrée » dans le couvent de Poissy. J'ai indiqué audit écuyer le » moyen de le savoir afin qu'il puisse aller tout droit où » elle sera. L'on n'en parle plus ici. Quand je serai à » Paris je ne doute pas d'apprendre de nouvelles par- » ticulières touchant ce que V. A. R. souhaite de » savoir. . . [1] »

Et toutes les réponses que reçoit Vernon soit de Victor-Amédée, soit plutôt du marquis de Saint-Thomas, insistent pour que les lettres du duc soient remises « en main propre » à Mme de Verrue, qu'elles lui soient portées par un écuyer fidèle, et qu'on vérifie avec soin les trois cachets qui les

[1] Archives d'Etat. Turin.

ferment pour être sûr qu'ils sont intacts. A un moment même Saint-Thomas priera Vernon de remettre lui-même les lettres pour éviter tout intermédiaire ; il lui recommande toujours également de s'informer « avec toute la prudence qui vous est propre, écrit-il, quels sont les conseillers de ladite dame [1] ».

Dans une autre lettre du 24 décembre écrite par Saint-Thomas, nous voyons que Mme de Verrue a communiqué à M. de Vernon certains discours que lui avait tenus Tessé. C'est elle-même qui l'a écrit au Duc.

Le comte de Vernon s'était rendu en effet à plusieurs reprises auprès de Mme de Verrue, et il rapportait fidèlement les discours qui étaient tenus par l'un et par l'autre dans chacune de ces entrevues ; il notait également avec soin la disposition d'esprit dans laquelle il avait trouvé la Comtesse. C'est à ce titre que nous donnons la lettre suivante de Saint-Thomas, datée du 24 décembre :

« J'ai reçu un double plaisir, Monsieur, en lisant la » lettre dont V. E. m'a honoré pour m'apprendre l'entre- » tien qu'elle avait eu avec Mme de Verrue, voyant que » j'avais eu le bonheur d'en être en partie le sujet, et que » par un témoignage aussi authentique que celui d'une » dame comme elle, vous aviez pu reconnaître le sincère » attachement que j'ai pour V. E. dont elle a pu vous » assurer avec vérité, et je dois aussi par ce retour de jus- » tice de vous dire que je l'ai toujours fort reconnue dans » vos intérêts.

» Je suis très-persuadé de tout ce que V. E. me dit à » son égard, ce qui ne peut que renouveler encore le cha- » grin de ne la pas savoir dans cet état heureux qu'elle

[1] Archives d'Etat. Turin. Lettres du 23 novembre, 4, 11 et 18 décembre 1700.

» mérite et que je lui souhaite ardemment. Je vous » supplie de lui faire rendre le pli ci-joint; et de me » croire. . . [1] »

Mais les premiers jours passés, la fièvre du départ et de l'arrivée en France calmée, Mme de Verrue envisagea plus froidement sa position. Elle se fit pour ainsi dire sa confession intime et elle reconnut vite que sa réclusion à Poissy la laissait bien seule, bien lasse de silence. Devait-elle donc désormais renoncer à tout mouvement, à tout plaisir? Certes elle voulait bien se sevrer de quelques-uns. De tous c'était trop.

Et puis il y avait encore la question d'argent à envisager. Car avec ses goûts de dépense, on pourrait même dire de désordre, il lui fallait faire ample mesure à ses caprices de toutes sortes. Mais sa fortune lui permettait de mener la vie large, et cela sans qu'elle eût dépouillé la Savoie ainsi qu'on le lui reprochait, car nous voyons dans des « lettres des particuliers » « qu'elle avait laissé en Piémont 15,000 livres de rentes ». D'autre part, il est vrai, nous lisons dans ces mêmes lettres que le duc l'avait priée de garder toutes ses pierreries et « qu'il continuait à Mme de Verrue ses pensions. » Quand même il ne se fût agi seulement que des 12,000 livres viagères qu'il lui avait attribuées dans les premiers temps de leur liaison, c'était déjà une somme relativement importante que venaient compléter l'héritage qu'elle avait fait à la mort de son père, et la pension de 7500 livres que lui servait son mari. Trente mille livres de rentes étaient à cette époque une somme considérable.

Aussi Mme de Verrue songea-t-elle bientôt à quitter Poissy pour se rapprocher de Paris où même pour y ren-

[1] Archives d'Etat. Turin.

trer. Mais elle était trop habile pour se plaindre, pour parler de son ennui, étaler son désir. Quand on allait la voir, qne ce fussent les Chevreuse ou le duc de Choiseul, ou le comte de Tessé, soit encore Mme de Bournonville et Mme de Saissac, elle ne faisait rien paraître de sa lassitude et quand, en voyant sa figure attristée, quelques-uns lui conseillaient de recevoir un peu plus de monde, elle s'en défendait doucement. Sa santé, toujours ébranlée, souffrait d'ailleurs beaucoup de la règle qu'elle s'était imposée.

Et c'est ainsi que tout naturellement, par ennui peut-être d'avoir à se rendre si loin pour la visiter, par pitié, peut-être même par récompense de sa conduite et pour travailler mieux à son bien, les Chevreuse et les Soubise furent les premiers à lui proposer de quitter Poissy. Restait à trouver à Paris un couvent convenable à tous égards. On choisit celui des filles du Saint-Sacrement, de la rue Saint-Louis au Marais. La lettre que le comte de Vernon écrit au duc, le 13 décembre, nous fait part des petits débats qu'amena cette résolution, débats auxquels Mme de Verrue s'abstint de prendre part :

« Je viens d'apprendre dans le moment, Monseigneur, » que Mme de Verrue a diné chez M. le prince de Soubise, » et qu'elle couchera ce soir au couvent des filles du Saint- » Sacrement de la rue Saint-Louis au Marais. M. le duc de » Chevreuse avait fort souhaité de l'avoir auprès de lui » dans le couvent de Cherche-Midy, au faubourg Saint- » Germain, qui est fort éloigné de l'autre quartier de » M. de Soubise qui a aussi beaucoup travaillé pour l'avoir » près de lui. Quoique ladite dame n'ait laissé paraître » aucun penchant pour l'un plus que pour l'autre, néan- » moins je sais qu'elle était bien aise d'être plutôt dans le » voisinage de M. de Soubise lequel a bien voulu en parler

» de concert avec M. le comte de Verrue avant que d'en-
» voyer prendre sa nièce à Poissy laquelle, selon l'ordre
» du médecin, respirera à Paris un air moins subtil ou
» moins pénétrant que l'autre, et par conséquent plus con-
» forme à son tempérament.

« M. le duc de Choiseul et M. de Tessé l'ont été voir à
» Poissy, M. le chevalier de Luynes et Mme de Bournon-
» ville, l'ont voulu persuader de voir certaines personnes
» de ses amies, mais elle les a refusés et je l'ai vue fort
» résolue de ne recevoir que des gens que par bienséance
» elle ne pouvait refuser, et elle s'en est expliquée avec
» son frère et sa sœur.

« Samedi, Monseigneur, que je fus la voir, elle me parla
» de V. A. R. avec tous les sentiments de reconnais-
» sance que l'on peut s'imaginer, et en me parlant de
» ses enfants il ne fut pas difficile de juger par la tendresse
» qui parut sur son visage de celle avec laquelle elle
» les aime.

« Quoique j'eus déjà pris des mesures pour faire servir
» à ladite dame toutes les lettres que Votre Altesse
» Royale me pourrait adresser pour elle, pour lui éviter
» toutes les questions curieuses de ceux qui pourront s'en
» apercevoir, je n'ai pas laissé néanmoins de convenir de
» nouveau avec elle des moyens aisés et point affectés,
» par lesquels je peux mieux exécuter les ordres de Votre
» Altesse Royale, qui me sont déjà venus sur ce chapitre
» par le moyen du marquis de Saint-Thomas..... [1] »

Ce séjour au couvent des filles du Saint-Sacrement, qui semblait ne devoir être que de courte durée, se prolongea, et Mme de Verrue chercha à s'installer de façon plus sortable. De même elle recula moins devant des sorties de

[1] Archives d'Etat. Turin.

quelques heures pour se rendre chez quelques-uns de sa famille, et les visites qu'elle reçut dans son appartement devinrent aussi plus fréquentes. Elle n'en conservait pas moins dans sa conduite une certaine ridigité qui déflait toute malveillance, tout soupçon même qu'elle voulût recommencer une vie plus brillante.

La lettre suivante du comte de Vernon, du 3 janvier 1701, qui contient quelques renseignements sur la vie que menait Mme de Verrue, et surtout de bien curieux détails sur certains remèdes dont elle faisait usage, parle d'une sorte de suivante qui serait venue d'Italie rejoindre Mme de Verrue. Était-ce une ancienne femme de chambre dont elle avait réclamé les services ? Était-ce plutôt une femme que Victor-Amédée envoyait à son ancienne favorite pour être tenu au fait de toutes ses actions ? Cette dernière supposition semble plus vraisemblable quoique dans ce cas la joie montrée par Mme de Verrue puisse paraître étrange :

« Monseigneur, la « femme[1] » qui est venue pour » servir ici Mme de Verrue arriva le premier jour de l'an, » elle me dit plusieurs choses de la part de Votre Altesse » Royale, supposant même que j'aurais reçu sur ce sujet » quelque lettre de Votre Altesse Royale. Je lui offris » tout ce qui pouvait dépendre de moi, tant pour à pré- » sent que pendant son service et le mien en ce pays- » ci ; elle me dit que lorsqu'elle aurait des lettres à » envoyer, elle me les donnerait. Le même soir, Mme de » Verrue voulut la voir aussi bien que l'autre femme avec » elle ; je les envoyai, quoique tard, dans un carrosse » accompagné par mon fourrier.

[1] Le nom de cette femme est indéchiffrable. Il nous semblait lire « l'Aypelor » mais dans le doute nous avons préféré écrire « la femme ».

» Le marquis de Saint-Thomas m'a écrit, d'ordre de » Votre Altesse Royale, de veiller à la conduite de la » susdite dame ; je tâcherai, Monseigneur, d'obéir avec » toute la fidélité que je dois, mais si elle continue dans » le train de vie qu'elle a commencé, comme toutes les » apparences le persuadent, il n'y aura rien que de louable » dans sa conduite. Elle m'a parlé plusieurs fois de la vie » réglée qu'elle s'est proposée d'avoir dans ce pays ici, » aussi bien que des réflexions qui l'obligent à un tel train » de vie, mais j'ai pu connaître que le souvenir des bon- » tés de Votre Altesse Royale y a beaucoup de part.

» Ces jours passés, elle me témoigna d'être bien aise » que je lui cherchasse un médecin auquel elle pût se fier. » Je lui en ai proposé un que je connais depuis que je suis » à Paris, qui est en réputation d'honnête homme, et qui » me paraît assez habile parmi ceux de cette ville qui » sont généralement fort médiocres. Il lut la relation de » sa maladie que ladite dame avait de son médecin de » Turin, et par là il a pu prendre une connaissance parti- » culière de son tempérament. Par la même occasion, il » est remarqué que le sirop de roses est un des remèdes » dont l'on a eu coutume de se servir pour elle, aussi » jugeant au médecin que l'on le fera venir de Turin dudit » sirop parce que ici l'on le fait fort mal, et que les roses » n'ont pas le même parfum que chez nous, ce qui fut » reconnu par ledit médecin, aussi j'ai écrit au marquis » de Saint-Thomas pour que l'on en puisse avoir. Je » n'oublierai rien, Monseigneur, pour marquer à ladite » dame l'attention et le respectueux attachement que je » dois avoir pour les personnes qui sont honorées de l'es- » time de mon maître..... [1] »

[1] Archives d'Etat. Turin. — En juin 1701, Planque, agent à Paris

Le comte de Vernon signale, on le voit, les moindres détails. Nous en trouverons bien d'autres, et de tous genres, relatés dans la suite de sa correspondance, et cela en telle abondance qu'il deviendrait fastidieux de les répéter avec la même complaisance qu'il met à les écrire. Ce qui l'inquiète beaucoup, c'est la santé de Mme de Verrue. Le Duc s'en préoccupait outre mesure, sachant combien la grave maladie qu'elle avait eue en 1691 lui amenait d'accidents, aussi Vernon note-t-il, d'après ce que lui a rapporté la « femme » arrivée de Turin :

« Quant aux soins qu'elle doit prendre à l'égard du » manger et choses semblables, elle me dit d'assurer Votre » Altesse Royale qu'elle n'oubliera rien pour y veiller, ce » qui ne lui sera pas difficile, puisque la dame ne mange » qu'un potage et une poularde ou un poulet le matin, et » le soir, avec du fruit cuit, ce que la sœur apprête dans » le couvent, dans une cuisine de son appartement. »

Toutes ces précautions n'empêchent pas Mme de Verrue d'être souvent malade, d'avoir des nausées, d'être « incommodée d'un dévoiement qui l'a obligée à prendre médecine. » On ne peut être plus complet, plus explicite, en ces renseignements. Mais en ce temps on ne montrait pas une aussi grande pudeur devant les mots précis.

La « femme » qui sert Mme de Verrue donne également d'autres renseignements plus intéressants ; elle s'étend sur la conduite parfaite que mène Mme de Verrue, et sur le bonheur qu'elle éprouve à parler du Duc. « Le soir » de son arrivée, ladite dame la retint à beaucoup d'em- » pressement pour apprendre les nouvelles de Votre

du duc de Savoie, écrit à Saint-Thomas : « J'ai rendu à Mme la comtesse de Verrue les deux boîtes de pommade et de poudre que M. Jullien m'a adressées de la part de Votre Excellence. »

» Altesse Royale aussi bien que de ses deux petits enfants, » qu'elle écouta avec beaucoup de sensibilité sans en pou- » voir retenir les larmes qui interrompaient de temps à » autre le discours qui dura jusqu'à quatre heures du » matin. » Vernon ne se fait pas faute naturellement de le rapporter au Duc, et il répétera encore une autre fois que Mme de Verrue « a avec elle tous les jours des entretiens au sujet de Votre Royale Personne et de sesdits enfants. »

Et le Duc, tout heureux de voir que son souvenir vivait encore aussi présent dans le cœur de sa favorite, lui envoyait son portrait, que Mme de Verrue priait du reste Vernon « de garder jusqu'à ce que son appartement fût mieux rangé ». Elle lui demandait « en attendant de lui en faire faire un petit en miniature[1] ».

Ce qui n'est pas moins curieux, c'est de voir combien les Chevreuse, les Soubise, toute la famille, après avoir crié si haut qu'ils ne reverraient jamais une personne si « indigne », s'empressaient au contraire autour d'elle, la poussaient eux-mêmes aux distractions, cherchaient à l'entraîner hors de son couvent et à la soustraire à la vie solitaire qu'elle semblait vouloir s'obstiner à mener. Ainsi M. de Soubise dit lui-même un jour à Vernon « qu'il voudrait la voir jouer chez eux, tout de même que le reste de sa famille », et comme Mme de Verrue résiste à ces avances, ne veut pas sortir « parce qu'elle n'a pas encore d'équipage », sa belle-mère, Mme de Luynes, va la chercher dans son carrosse « pour la mener dîner chez

[1] Dans l'état de dépenses de Planque, envoyé par lettre du 17 septembre 1702, on trouve entre autres dépenses : « Payé au sieur Bourdin, peintre, par ordre de S. E. l'ambassadeur du 2 mars 1701 pour un portrait de S. A. R. en miniature, en une boîte de chagrin garnie d'or avec un cristal de roche la somme de 242 livres 5 sols suivant la quittance dudit Bourdin du 25 mars 1701. Archives d'État. Turin.

Mme de Soubise et la conduire à la Conciergerie pour y voir le comte d'Albert », qui, condamné par le Roi à y être renfermé pour son duel avec le comte de Rantzau, au sujet de Mme de Luxembourg, s'était enfui et après quatre années était venu se constituer prisonnier ; à peu de temps de là, celui-ci recouvra la liberté, mais, perdu dans la faveur du Roi, il passa en Bavière.

CHAPITRE XVII

La résolution que maintenait ainsi Mme de Verrue était du reste fort sage. Non seulement elle avait à se conserver les bonnes dispositions de sa famille que quelque écart aurait pu lui aliéner, non seulement elle avait à se faire bien venir du monde, mais elle avait encore à ménager le comte de Verrue auprès duquel elle faisait travailler par des amis communs pour obtenir de lui un « modus vivendi » qui ne fût pas trop dur. Mais le comte se montrait peu favorable à un nouvel arrangement et, non seulement il s'en référait à la transaction amiable, intervenue entre la comtesse et lui, en 1698, mais il voulait encore qu'on y ajoutât certaines clauses restrictives, afin de se garantir sa liberté d'action et d'éviter des rencontres désagréables.

Grâce à la sollicitude du Duc qui voulait être tenu au courant des négociations entamées à cet effet avec M. de Verrue, et qui avait désiré que le projet de séparation amiable lui fût soumis, nous avons pu avoir connaissance des articles qui étaient proposés.

Ce projet de séparation qui est envoyé au marquis de Saint-Thomas, en avril 1701, amena une entrevue entre Mme de Verrue et le comte, ainsi qu'il ressort des premières lignes.

« Furent présents haut et puissant seigneur Messire Au-

» guste, Manfroy, Jérôme, Ignace Scaglia, comte de Ver-
» rue, demeurant en son hôtel rue Saint-Dominique, pa-
» roisse Saint-Sulpice, et haute et puissante dame Jeanne
» Baptiste, d'Albert, son épouse, demeurant dans le cou-
» vent du Cherche Midi rue des vieilles Thuilleries, susdite
» paroisse Saint-Sulpice, lesquels par l'avis de . . . . . .
» et en leur présence ont dit que pour prévenir l'éclat que
» les actions en séparation d'habitation font dans le public
» lorsqu'elles sont poursuivies dans toutes les règles de
» la justice, elles avaient jugé à propos de faire une tran-
» saction du 14 avril 1698, par laquelle les dits seigneur
» et dame comtesse de Verrue (en attendant qu'il plût à
» Dieu de réunir leurs esprits et d'adoucir l'aigreur que la
» discorde avait mise dans leur cœur), seraient convenus
» de demeurer à l'avenir séparés d'ensemble, et que cha-
» cun d'eux resterait en son particulier. Que pour la sub-
» sistance et entretien de la dite dame honnêtement selon
» la qualité, le dit seigneur comte de Verrue, son époux,
» lui avait accordé sept mille cinq cents livres tournois de
» pension par chacun an payables en Piémont par préfé-
» rence en assignat exprès sur les revenus de l'une
» des terres sises en Piémont appartenant au dit sei-
» gneur, dont la dame conviendra avec M. le comte
» d'Osa[1] pour en être payée par les mains des fermiers
» de la dite terre. En conséquence de quoi le dit sei-
» gneur comte de Verrue se serait chargé de leurs en-
» fants communs pour leur donner l'éducation et entre-
» tien que leur qualité requérait, et outre a le dit seigneur
» comte abandonné et délaissé à la dite dame son épouse
» la jouissance en viager tant d'un collier de perles du

[1] Le comte d'Osa était le frère de l'abbé de Verrue, l'oncle du comte de Verrue.

» prix de vingt mille livres, que des meubles et autres
» choses qu'il lui a devant laissées et quelle avait en sa pos-
» sion moyennant l'assignation de laquelle pension la dite
» dame avait renoncé à toute autre prétention, et à se
» mêler directement ni indirectement par quelque raison
» et pour quelque cause que ce puisse être dans les biens
» et affaires du dit seigneur son époux.

» Depuis cette transaction les parents et amis communs
» ayant cru que le temps pouvait avoir adouci les esprits
» des parties, avaient tenté plusieurs fois de les réconci-
» lier, mais ils ont reconnu qu'ils étaient encore plus
» aigris qu'ils ne l'avaient été, et que, bien loin de pouvoir
» vivre ensemble, ils ne pourraient de part et d'autre
» s'empêcher de se donner en toutes sortes d'occasions des
» marques de la répugnance qu'ils avaient de se rencontrer
» dans les mêmes lieux, ce qui avait obligé les dits sieurs
» parents et amis communs de leur proposer non seule-
» ment de confirmer la dite transaction du 14 avril 1698,
» mais même d'y ajouter quelque clause pour prévenir les
» occasions inopinées de se trouver ensemble dans les
» lieux où ils se pouvaient donner des marques trop pu-
» bliques de leur aversion, et qui ne conviendraient pas à
» des personnes de leur naissance et de leur rang, à quoi
» les parties ayant acquiescé, elles sont convenues en-
» semble de ce qui suit, c'est à savoir que le dit seigneur
» comte et dame comtesse de Verrue ont d'abondant en
» tant que besoin est ou serait par ces présentes
» approuvé, ratifié et confirmé, approuvent, ratifient et
» confirment la transaction passée entre eux, le 14 avril
» 1698, veulent, consentent et accordent qu'elle soit
» exécutée de point en point selon la forme et teneur
» dans les articles suivants, et en conséquence ils sont
» demeurés d'accord d'être à l'avenir entièrement séparés

» de corps et d'habitation, et que chacun d'eux restera en
» son particulier, ... »

Le projet rappelle ensuite toutes les conditions énumérées dans la transaction de 1698, et il ajoute pour l'avenir :

« ... et de plus, par les raisons cy-dessus exprimées la-
» dite dame de Verrue a bien voulu s'engager de n'aller
» point aux comédies, à l'Opéra, aux Thuilleries ni aux
» bals publics, de ne passer au cours que hors les heures
» d'assemblée, et de n'aller aux foires Saint-Germain et
» de Saint-Laurent que le matin sans y pouvoir rester plus
» longtemps que jusqu'à l'heure de midi au plus tard, et
» même si par hazard imprévu ladite dame de Verrue se
» trouvait dans une maison où arriverait ensuite ledit
» sieur comte son époux, elle sera obligée de se retirer à
» l'instant, comme si elle arrivait dans une maison où
» serait le sieur comte de Verrue, elle ne pourra y entrer
» ou du moins elle ne pourra aller dans le même lieu où il
» sera.

» Et pour faire omologuer la présente transaction au
» Parlement et partout ailleurs où besoin sera lesdites
» parties ont nommé leur procureur spécial[1]..... »

Ces dures conditions expliquaient amplement le désir de Mme de Verrue de ne pas sortir de chez elle. N'était-ce pas en effet l'exclure complètement de toute vie en dehors? Remarquons, comme indication des plaisirs du temps, l'importance que donne cette pièce aux foires Saint-Germain et Saint-Laurent où se transportaient la Cour et la ville. — Et cependant M. de Verrue ne se déclarait pas satisfait de toutes ces restrictions, puisque Vernon écrivait au marquis de Saint-Thomas que « la réalisation de ce projet paraît de plus en plus irréalisable. »

[1] Archives d'Etat, Turin.

Néanmoins la famille de Mme de Verrue tentait elle-même d'amener une solution amiable, et un ami du comte de Verrue, le marquis de Feuquières, s'entremettait entre les deux parties pour faire réussir ce projet au gré de tous; dans ce but il se rendait assez fréquemment chez Mme de Verrue où il retrouvait toujours Mme de Luynes, les Soubise, le chevalier de Luynes, Mme de Saissac, la duchesse de Montfort, nièce de Mme de Verrue, qui, selon Vernon, sont les personnes habituelles de sa société.

Le comte de Vernon écrivait en effet le 21 février :

« J'ai appris, Monseigneur, que M. le duc de Che-
» vreuse sollicite le comte de Verrue pour passer un nou-
» vel acte de séparation d'avec Mme de Verrue, puisque
» l'on avait beaucoup de peine à soutenir celui qui a été
» fait sans certaines formalités, faute de quoi il semble que
» le comte de Verrue puisse exercer des droits d'un mari
» envers ladite dame. Jusqu'à présent l'on m'assure de
» bonne part que tous les soins de M. de Chevreuse ont
» été inutiles, demeurant le prédit comme ferme dans la
» résolution de ne rien changer au même acte qui a été
» fait, comme lui le dit, selon la volonté de MM. de Che-
» vreuse et de Soubise, oncle et frère de la dame, à qui on
» consulte et gouverne l'affaire. Je sais que M. de Che-
» vreuse ne le pouvant fléchir par aucune raison lui dit que
» cela pourrait obliger Mme de Verrue à retourner en Pié-
» mont, à quoi il répondit que ce ne serait pas là son
» affaire, mais la leur.

» Mme de Luynes travaille aussi fortement pour porter
» le comte de Verrue qui a beaucoup de considération à
» se rendre aux remontrances de son beau-frère, mais, à
» ce que je puis juger, difficilement lui cédera-t-il parce
» qu'il suppose que l'acte tel qu'il est sert de frein à la
» susdite dame, connaissant aussi qu'elle craint que lui

» puisse encore exercer de quelque droit à son égard. L'on » avait cru que la conduite sage et réglée de la dame, » comme on le lui a dit, qui est au contentement de sa » famille, l'eût obligé à quelque complaisance et à adoucir » sa retraite, mais comme tout a été inutile, ainsi il y a » beaucoup d'apparence, comme je viens de le dire à Votre » Altesse Royale qu'il demeurera ferme à ne rien changer » au fait..... [1] »

Quelques jours après Vernon écrivait encore « que les affaires de la séparation sont toujours dans le même état », et il ajoutait sur la santé de Mme de Verrue des renseignements peu favorables, entrant dans les plus complets détails, disant que « Mme de Verrue s'est vue obligée de gar- » der le lit par quelques accès de fièvre quoique légers, » cependant accompagnés de maux de tête et de douleurs » coliques. Elle n'a voulu demander aucun médecin, disant » qu'on ne pouvait lui rien faire dans le sens des incom- » modités ordinaires aux femmes, aussi elle s'est simple- » ment ordonnée des lavements, et pendant que ces re- » mèdes l'ont purgée elle a vomi des matières bilieuses » mêmes en telle qualité qui apparemment causaient les » douleurs qu'elle sentait aussi dans l'estomac [2]. »

Nous n'avons pas reproduit ce passage pour le plaisir de montrer avec quelle crudité de termes entièrement inconsciente Vernon écrivait au Duc sur la santé de Mme de Verrue. Ce qui nous semble étrange paraissait alors fort naturel, et les exemples ne manquent pas. Nous voulons simplement relever dans cette lettre particulière adressée à Victor-Amédée le témoignage des souffrances que ce genre de vie causait à Mme de Verrue de qui

[1] Archives d'État. Turin. Lettres de Vernon.
[2] *Id.*

Vernon disait à un autre moment : « Elle sortait si rare-» ment qu'il n'y avait pas à douter qu'une vie si séden-» taire ne fût nuisible à sa santé. » Et on tentait même en vain d'obtenir d'elle qu'elle se promenât dans le jardin du couvent qui était assez spacieux.

Tous ceux qui l'entouraient étaient inquiets pour sa santé ; aussi M. de Chevreuse insista-t-il de nouveau pour qu'elle vînt habiter le couvent de la rue du Cherche-Midi où elle devait trouver plus d'air et d'espace. Mais c'était quitter un couvent pour en retrouver un autre, avec la même sujétion, le même manque de liberté, et Mme de Verrue refusa tout d'abord.

Mais au mois de mai une occasion s'offrit qui la décida à quitter les filles du Saint-Sacrement. Mme d'Hauterive[1], sœur du maréchal de Villeroy, mourut laissant libre le pavillon qu'elle occupait, indépendant quoique attenant au couvent des dames Bénédictines de Notre-Dame de Consolation, situé rue du Cherche-Midi, qui avait été fondé par une des tantes maternelles de Mme de Verrue, Marie-Éléonore de Rohan-Montbazon.

Là c'était tout au moins l'apparence de la liberté, avec la faculté d'avoir sa maison à elle, ses gens et une indépendance relative. Mme de Verrue se décida donc à s'installer dans ce pavillon et elle fit entreprendre aussitôt les travaux nécessaires pour qu'il fût remis à neuf et contenu dans la clôture du couvent avec lequel il devait être mis en communication. Et elle fut même si contente de sa résolu-

[1] Mme d'Hauterive, veuve du duc de Chaulnes, avait épousé presque de force M. d'Hauterive avec lequel elle se brouilla bientôt et qui mourut en 1700. C'est d'eux que Saint-Simon dit : « Il était mal avec sa femme depuis assez longtemps, qui vivait fort obscure. » Ce pavillon était prédestiné à ne recevoir que des femmes séparées de leurs maris.

tion qu'elle se décida, au mois de septembre suivant, à acheter ce pavillon.

Cette vente ne fut faite qu'à vie, c'est-à-dire que le pavillon devait revenir aux Bénédictines à la mort de Mme de Verrue ainsi qu'il ressort, à défaut de l'acte de vente, de l'opposition suivante faite à la levée des scellés par les religieuses à la mort de Mme de Verrue « pour être les-
» dites dames conservées dans tous leurs droits et actions
» résultant des traités, conventions et obligations portées
» aux contrats de vente à vie faits par lesdites dames tant
» de la maison où est décédée ladite dame comtesse de
» Verrue que dans celle voisine où demeure le maître
» d'hôtel de ladite dame, passés devant de Clersin et le
» Prevost, notaires, les *30 septembre 1701* et *16 fé-*
» *vrier 1720*, et notamment en ce qu'il soit fait en les-
» dites maisons toutes les réparations tant que grosses que
» menues qui y sont à faire suivant qu'elles seront cons-
» tatées par expert[1] ».

Mais en 1701 il ne s'agissait encore que du pavillon principal, élevé d'un étage seulement[2]. Il se trouvait à l'extrémité du jardin des dames Bénédictines, presque enclavé dans l'enclos des Carmes déchaussés de la rue de Vaugirard, et dans celui des filles du Saint-Sacrement de la rue Cassette. De tous côtés c'était une immense nappe de verdure qui donnait aux habitants de ce pavillon le charme de l'isolement tout en les laissant dans un quartier déjà fort recherché où s'élevaient chaque jour de nouveaux hôtels. Celui de Mme de Verrue regardait les jardins vers le midi et la rue vers le nord.

[1] Archives de France. Liasse de Verrue.

[2] Plan de Paris de Lacaille qui porte la date de 1714, mais fut dressé de 1709 à 1713.

C'était en quelque sorte faire acte d'indépendance. On ne s'y opposa pas; mais le comte de Verrue, s'armant d'un droit que lui conférait la « coutume de Paris », exigea que toutes les fenêtres fussent grillées. C'était le symbole de la réclusion à laquelle il eût pu contraindre sa femme, et ce qui, en sauvant les apparences, semblait maintenir ses droits de mari.

Mme de Verrue s'installa dans sa nouvelle résidence dans le courant de l'été. Sa santé était toujours mauvaise; elle souffrait de fluxions et d'abcès, et à plusieurs reprises nous voyons Vernon transmettre au Duc ses excuses pour le retard qu'elle met à lui répondre. Au mois de mai, elle avait eu d'ailleurs une très vive émotion. La princesse de Bournonville, sa sœur, qui n'avait cessé, depuis son retour, de se montrer pleine d'affection pour elle, qui avait été une des premières à la voir et à la soutenir, mourut le 21 mai, après quelques jours de maladie. Le coup porté à Mme de Verrue fut très sensible, et vint lui gâter un peu la joie qu'elle éprouvait à se sentir moins cloîtrée.

Ce fut en effet une joie véritable et bien naturelle qu'elle éprouva à occuper son hôtel et à s'y établir. Grâce aux meubles, aux tentures qu'elle avait rapportés de Turin, elle se refit à peu près l'intérieur qu'elle avait eu en Piémont. Le Duc lui fit envoyer en outre un certain nombre des objets qu'elle y avait laissés, quelques tableaux et plusieurs magnifiques lustres de cristal qui ornaient son appartement du palais royal de Turin.

Tout cet hiver de 1700, elle continua à peu sortir, ne recevant que les quelques personnes de sa famille qu'elle avait vues dès les premiers temps, se refusant encore aux liaisons nouvelles mais, tenue au courant de tout ce qui se passait au dehors, elle reprenait peu à peu intérêt à la vie

du monde et trouvait une douceur chaque jour plus vive à se sentir presque libre.

Ses parents n'avaient pas cessé du reste d'insister auprès du comte de Verrue pour obtenir de lui un adoucissement aux mesures prises par lui contre sa femme. Il finit par céder, et Vernon pouvait donner avis au Duc en mai 1702 que « cette affaire jusque là pendante était près de se terminer » ; il lui annonçait en même temps l'envoi prochain d'une copie des articles nouveaux de la transaction intervenue entre les deux époux, et dans lesquels certaines duretés avaient été considérablement atténuées.

La correspondance entre le Duc et Mme de Verrue nous semble avoir été moins suivie cette année de 1702 ainsi qu'en 1703, et elle cessa peu à peu complètement quand la guerre fut de nouveau déclarée. Le comte de Vernon continuait cependant à tenir Victor-Amédée au courant de tous les faits relatifs à Mme de Verrue, mais la situation politique s'assombrissait fort; les hostilités étaient prochaines entre le Duc et la France, et lorsque Louis XIV, pour répondre à l'arrestation de son ambassadeur, le marquis de Phélippeaux, faisait garder le comte de Vernon par M. de Libois, un de ses gentilshommes ordinaires, le 5 novembre 1703, Vernon écrivait au Duc qu'il « n'avait plus connaissance avec personne. » Par suite il n'envoyait plus aucun détail sur Mme de Verrue.

Une des dernières nouvelles qu'il eût données était celle du voyage du comte de Verrue à Vienne, en Dauphiné. « Le comte de Verrue est passé hier, écrivait-il en mai, allant à Vienne, en Dauphiné, voir sa mère pour qu'elle lui procure les moyens de contracter des hypothèques sur les biens qu'elle a en France et dont il a besoin pour effec-

tuer certains paiements [1]. » En effet la douairière de Verrue était restée d'abord quelque temps à Paris, après leur départ de Savoie, élevant les enfants de son fils, puis quand Louis XIV eut nommé l'aînée de ses petites-filles abbesse de Sainte-Claire de Vienne, elle se retira auprès d'elle et y vécut jusqu'à sa mort.

Le comte de Verrue arrivait alors de l'armée. Il allait prendre part avec le régiment de dragons qui portait son nom, à toute cette funeste campagne d'Allemagne.

En 1704, son régiment faisait partie du corps que Tallard et Marsin opposaient à Marlborough et au prince Eugène. Avec quelle angoisse ne suivait-on pas de Paris les mouvements des deux armées! Hélas! les espérances devaient être déçues; dans la seconde quinzaine du mois d'août, un courrier apporta la fatale nouvelle de la défaite d'Hochstedt, et bientôt on connut les pertes énormes qu'avait souffertes l'armée.

En apprenant cette défaite, Mme de Verrue apprenait en même temps que son mari avait été grièvement blessé, et bientôt lui parvenait la nouvelle de sa mort.

Le comte de Verrue venait de payer de sa vie la protection, la faveur que lui avait accordée Louis XIV.

Sa mort rendit à sa femme toute la liberté que lui enlevait sa position si fausse de femme séparée. Quant à ses enfants qui étaient toujours auprès de leur grand'mère, Louis XIV leur continuait la faveur dont jouissait leur père; les deux filles étaient au couvent, et le fils, quoique bien jeune encore, qui portait le nom de Disimieux, nom de sa grand'mère, obtenait le 20 novembre 1704 mille écus

[1] Il s'agissait de l'aider à payer la charge de commissaire général de la cavalerie dont M. de Verrue venait d'avoir l'agrément du Roi et qu'il payait au maréchal de Villars 20,000 livres. Dangeau.

de pension avec l'appui du prince de Condé, auquel la douairière de Verrue avait écrit la lettre suivante, datée de Vienne, 7 septembre 1704 :

« MONSEIGNEUR,

» Dans le funeste accident qui vient de m'arriver, je » prends la liberté de donner part à Votre Altesse Sérénis- » sime de ma douleur, par l'intérêt qu'elle me fit l'hon- » neur, l'année passée, de me témoigner de prendre si fort » en ce qui me regardait. C'était alors, Monseigneur, un » moment heureux, et c'est maintenant une affliction éter- » nelle pour ce monde, d'avoir perdu mon cher fils, ce qui » me fait espérer que Votre Altesse Sérénissime me plain- » dra et me fera la grâce de considérer combien peu de » temps il a joui de l'honneur qu'il avait plu au Roi de lui » faire. Mon fils n'est plus, la charge est perdue et mon » engagement reste. Personne n'est plus propre que Votre » Altesse Sérénissime à faire ressouvenir Sa Majesté des » sacrifices que le comte de Verrue a faits de ses biens et » de sa vie pour son service. S'il lui plaisait, en disposant » de cette charge, accorder un brevet de retenue pour en » faire toucher ce qui reste à payer à M. le maréchal de » Villars, et que je dusse cette grâce aux soins et sollicita- » tions de Votre Altesse Sérénissime, je lui en aurais toutes » les obligations possibles. Je la supplie aussi très hum- » blement de vouloir bien donner sa protection au comte » de Disimieux, mon petit-fils, qui a toujours été près de » son père à la bataille d'Hochstedt, et où il aura appris, » par l'exemple de son père, à exposer sa vie pour le ser- » vice de Sa Majesté. J'espère qu'elle aura des obligeants » égards pour la mémoire de l'un et pour les services que » peut lui rendre l'autre, si Votre Altesse Sérénissime a la

» bonté de les lui représenter. Je la supplie encore de me
» faire l'honneur de me croire avec un respect infini, Mon-
» seigneur, de Votre Altesse Sérénissime, la très humble
» et très obéissante servante.

» La comtesse DE VERRUE. »

CHAPITRE XVIII

Mme de Verrue demeura « dans la maison qu'elle avait et qui était jointe à un couvent, et que le comte de Verrue avait voulu qui fût grillée. *Elle en fait ôter les grilles à cette heure. Ainsi elle aura la liberté, et elle sera dans le monde comme les autres femmes.* »

C'est Dangeau qui donne cette nouvelle, le jeudi 20 novembre 1704, en annonçant la pension de 1000 écus que le Roi venait d'accorder au jeune Disimieux.

Oui, c'est pour Mme de Verrue, la liberté entière, sans contrôle ; c'est l'indépendance absolue telle qu'elle l'a souhaitée toute sa vie sans jamais l'obtenir. C'est désormais la réalisation possible et inattendue, de tous ses rêves, de tous ses désirs.

Libre ! elle est libre !

Au loin, ces grilles qui font songer au couvent, et rappellent de tristes souvenirs. Que l'hôtel tout entier prenne l'air joyeux qui convient aux idées nouvelles de la maîtresse du lieu ! Que la porte reste grande ouverte donnant facile accès aux visiteurs !

Tout plaisir devient permis, qu'il s'agisse d'aller au Cours ou à l'Opéra, de se rendre aux lieux de plaisir où s'empresse la foule. Elle est jeune encore, elle a trente-

quatre ans à peine, elle est encore belle malgré les attaques dont a souffert sa santé. Son esprit est plus vif que jamais et prendra un nouvel essor dans la vie heureuse qu'elle pourra mener.

Pourquoi n'accueillerait-elle pas comme une délivrance la mort qui la fait veuve. Faut-il lui reprocher ce sentiment ?

Mais néanmoins le passé pèse encore sur elle. Elle le sent et se rend compte qu'il lui faudra user de toute son adresse pour acquérir dans le monde la place qu'elle envie. Elle se croit sûre du succès cependant. Et comment n'en serait-il pas ainsi quand elle pense au chemin parcouru par elle en quatre ans. Alors on ne voulait pas la voir, on se défendait de lui porter attention, et quand on parlait d'elle, ce n'était que pour déplorer le scandale qu'elle avait donné et témoigner seulement de quelques espérances en une vie meilleure.

Or ces espérances, aussi bien elle avait su les faire naître, de même elle a su les réaliser. On la complimente, on l'entoure maintenant autant qu'on semblait s'éloigner d'elle. Le plus difficile est fait dans la tâche qu'elle s'est imposée.

Après avoir montré la résistance que mirent à la recevoir les Chevreuse, résistance qu'il exagère beaucoup d'ailleurs, Saint-Simon ajoute : « Peu à peu d'autres la virent, et » quand elle se fut un peu ancrée, elle prit une maison, y » fit bonne chère, et comme elle avait beaucoup d'esprit » de famille et d'usage du monde, elle s'en attira bientôt, » et peu à peu elle reprit les airs de supériorité auxquels » elle était si accoutumée, et, à force d'esprit, de ména- » gements et de politesse, elle y accoutuma le monde. Son » opulence, dans la suite, lui fit une cour des plus proches » et de leurs amis, et de là, elle saisit si bien les conjonc-

» tures, qu'elle s'en fit une presque générale, et influa » beaucoup dans le gouvernement. »

Mais Mme de Verrue n'alla pas aussi vite que semble le dire Saint-Simon. Ce ne fut que peu à peu qu'elle se fit plus importante, s'imposa et se fit rechercher. La place qu'elle tint dans une partie de la société d'alors mérite quelques lignes plus étendues que celles qui lui ont été consacrées par Saint-Simon.

Après les joyeuses années du commencement du règne de Louis XIV, la Cour avait dû, à l'image du maître, se faire plus sévère. Retenu par Mme de Maintenon, que sa sécheresse d'esprit disposait peu aux divertissements, le Roi renonça aux fêtes galantes que les désastres dont allait souffrir la France auraient rendues d'ailleurs bien inopportunes. Et puis le Roi était devenu pieux, de cette piété froide que lui soufflait Mme de Maintenon. Tout prenait alors une apparence d'austérité, de régularité qui se faisait sentir jusque dans les plaisirs. A la Cour on continuait à jouer, qu'on fût à Versailles ou à Marly, mais ce jeu monotone remplaçait difficilement les grandes réceptions d'autrefois. On se disputait encore l'honneur d'assister à Saint-Cyr à quelques-unes des représentations que donnaient les filles de Mme de Maintenon. On briguait toujours l'honneur d'être d'un des voyages de Fontainebleau et d'assister aux chasses, mais tout ce bel entrain qui avait animé les premières années du règne, avait disparu. L'étiquette froide et sévère présidait à tout, dominait tout.

Seule, la jeune et charmante duchesse de Bourgogne, qui croissait en grâces et en mérite, savait apporter quelque joie dans cet intérieur plus sombre chaque jour. Son caractère enjoué, son esprit si fin, ses échappées de jeune femme parvenaient de temps à autre à rendre quel-

que gaieté à cette Cour sévère, que les malheurs de la France accablaient, et dont la morne attitude ne semblait que plus terrible après ces moments joyeux.

Le plaisir chassé de la Cour cherche alors d'autres lieux pour se satisfaire. Le visage qu'on faisait triste à Versailles, dans ces grands salons si nus, s'égayait dès qu'on était en carrosse pour le retour à Paris, et dégagé de ce manteau de plomb qui vous écrasait les épaules, on ne songeait qu'à profiter d'un éloignement qui ne déplaisait plus.

A Paris on retrouvait les plaisirs faciles et les plaisirs honnêtes, mais là encore, quoiqu'on usât de plus de liberté, l'influence de la Cour se faisait sentir ; on savait mettre une sourdine aux joies trop bruyantes.

De ce moment cependant éclate un mouvement vers une vie plus libre, plus gaie, plus jeune. Mais tout d'abord on se restreint, on se tâte, et ce n'est que d'année en année que se développe ce mouvement, au fur et à mesure que des deuils successifs vont frapper la Cour de France. Chacun éprouve plus vivement le besoin de prendre au dehors des distractions nécessaires.

Il y a déjà deux sociétés montrant au Roi une opposition bien marquée, si ce mot n'est pas trop fort, à cette époque où Louis XIV a encore tout le prestige de sa gloire qui s'éteint.

C'est d'abord la coterie Chevreuse et Beauvilliers qui fait preuve d'une opposition toute religieuse et politique, qui place toutes ses espérances dans le duc de Bourgogne, et dont le puritanisme s'effraie des mesures que les ministres appliquent. Coterie un peu mystique, aux intentions pures, que dirige Fénelon, et dont les vagues aspirations vont à l'encontre du chemin suivi. La triste mort du duc de Bourgogne va détruire leur espoir.

Mais jusqu'à ce moment, sans se tenir à l'écart, ils sem-

blent au vieux Roi un blâme vivant de sa conduite, de ses desseins ; ils sont moins assidus à Versailles et, retirés à Paris, ils reçoivent dans leurs hôtels ceux qui désapprouvent le gouvernement, et ils retiennent à souper les plus fidèles d'entre leurs amis.

D'autre part, ce sont des soupers de genre différent, chez le duc d'Orléans et son entourage. A la politique se joignent des questions plus frivoles que traite déjà le Duc avec ce mélange de mollesse, d'insouciance et d'ardeur décisive qui s'accentuent de plus en plus en lui.

Les mécontents sont sûrs de trouver bon accueil, si ce n'est plutôt indolence dans l'accueil. Mais les mieux reçus sont les compagnons de plaisir, ceux que certaines idées nouvelles ont déjà séduits, que bien peu de croyances retiennent encore et que les sombres réceptions de Versailles effraient. On se montre peu sévère sur la conduite de chacun pour faire pardonner sa propre conduite. Le duc d'Orléans donne le premier l'exemple.

Mme de Verrue cotoie ces deux oppositions. Elle tient à chacune d'elles par des liens puissants, et avec son esprit si fin elle se rend un compte rapide de la voie qu'il lui faut suivre. Elle est religieuse, mais déjà comme on le sera vingt ans plus tard, pratiquante pour la forme, sans convictions plus profondes, plus amoureuse des plaisirs mondains que des joies du ciel.

Ses relations avec les Chevreuse, les ménagements qu'elle doit prendre avec eux la retiennent d'abord, lui font peser ses actions — mais par eux elle est au fait des griefs de la coterie vis à vis du Roi, et elle semble s'y associer. Ce n'est pas qu'elle aime et trouve nécessaires les changements que réclame Chevreuse, elle écoute bien plus volontiers l'écho qui lui parvient du Palais-Royal, et trouve meilleures les raisons de rancune que lui donne

son frère, le comte d'Albert, lorsqu'il passe, en 1704, pour se rendre en Espagne. N'ayant pu rentrer en grâce auprès de Louis XIV, après son duel avec Rantzau, d'Albert s'est retiré en Bavière d'où le Duc régnant, qui l'a fait maréchal de camp, l'envoie en Espagne faire ses remerciements au Roi. Et d'Albert ne peut se consoler d'avoir été forcé de quitter la France.

Sa santé, toujours chancelante, étant un obstacle à des sorties trop fréquentes, Mme de Verrue attire chez elle tous ceux qu'elle ne peut aller retrouver, et ceux-ci répondent assez vite à son appel.

Du reste elle y met dans les premiers temps des ménagements, comme dit Saint-Simon. Loin de se presser, elle se contente d'abord de son cercle de famille que viennent assombrir bien des deuils.

En 1706, son fils le comte de Disimieux meurt de maladie à Tournai alors qu'elle tâchait de rapprocher d'elle ses enfants que maintenait toujours éloignés la douairière sa belle-mère. En 1702, le duc de Chevreuse meurt quelques mois après le duc et la duchesse de Bourgogne, et cette société attristée et découragée se divise peu à peu, se renfermant dans un cercle de plus en plus restreint.

C'est la première période de la vie libre de Mme de Verrue.

Toutes ces premières années elle les avait passées de façon posée, dans un calme relatif, se partageant entre Paris où elle restait tout l'hiver et sa maison de Meudon où elle se réfugiait lorsqu'arrivaient les chaleurs. En effet, dès 1703, elle avait acheté, moyennant 24,000 livres, à la marquise de Louvois, une maison assez vaste avec grandes dépendances sise à l'entrée de Meudon. Une grande porte cochère donnait sur la route que longeaient les jardins

assez vastes dans la direction du bourg. Elle ne s'y trouvait du reste jamais seule, emmenant avec elle soit sa sœur Mme de Saissac, soit le chevalier de Luynes qui avaient, chacun, leur chambre attitrée, soit encore quelques personnes de son entourage. En outre, bien d'autres venaient l'y rejoindre, passer quelques heures auprès d'elle, ou s'arrêtaient quelques instants en revenant de Meudon.

A Paris son installation était assez complète, mais elle se plaignait du manque d'espace. Les pièces étaient peu nombreuses et Mme de Verrue se trouvait gênée pour placer toutes ses collections soit de médailles, soit de pierres gravées qu'elle n'avait eu garde de laisser à Turin. Son goût pour les collections devenait une sorte de passion pour les bibelots, les cachets gravés, les tabatières, les tableaux dont elle se mit à acheter avec fureur, avec plus d'enthousiasme même que de discernement dans le commencement, pour les gravures et plus tard pour les livres dont elle avait rapporté d'Italie quelques éditions rares et qu'elle cherchait à compléter.

De même sa maison, son domestique, avait été établi sur un certain pied. Deux femmes de chambre — ce n'étaient bientôt plus celles qui lui étaient venues d'Italie — étaient attachées à son service particulier ; de plus deux laquais, un cuisinier et un cocher, car elle avait fini par avoir son carrosse. Le temps était passé où, comme en 1701, il lui fallait attendre celui de Mme de Luynes pour sortir.

Et de même ses relations s'étendaient petit à petit. Sûr de trouver chez Mme de Verrue bon accueil et bon souper on s'empressait dès lors de venir rendre hommage à cette femme d'esprit, belle encore, qui savait prendre tant d'empire sur ceux qu'elle recevait, si bien qu'à force d'entendre répéter par ceux qu'elle attirait et rete-

nait que la maison était aimable les plus récalcitrants arrivaient à leur tour et complétaient cette Cour charmante.

Les deux sociétés que nous indiquions plus haut se coudoyaient ainsi dans son salon, mais se partageaient surtout et les jours et les bonnes grâces de la maîtresse du lieu. Tandis que les Chevreuse n'apparaissaient que certains soirs, le chevalier de Luynes, lorsqu'il était à Paris, les Saissac venaient sans interruption et se retrouvaient avec le maréchal de Tessé, qui restait un des fidèles de Mme de Verrue, avec La Faye et un peu plus tard avec Melon qui lui fut présenté à son retour de Bordeaux où il avait été inspecteur général des fermes, et avec le peintre Boulongne. La Faye[1], surtout, qui avait les mêmes goûts collectionneurs, était le bien reçu à l'hôtel de Verrue. La comtesse l'aimait beaucoup, le choyait, luttait d'esprit avec lui, ne ménageant pas les épigrammes, les mots piquants qui se répandaient ensuite au dehors. On disait même qu'elle avait pour lui des bontés particulières, des plus intimes, mais la médisance n'épargnait personne alors, et les deux ou trois couplets satiriques où sont accolés les noms de Mme de Verrue et de La Faye ne suffisent pas à établir cette intimité qu'on prêtait à leurs relations.

En 1714 Louis XIV mourait. Le duc d'Orléans prenait la Régence et comme un soupir d'allégement s'échappait de toutes les poitrines. C'est la société nouvelle avec ses mœurs libres et ses aspirations libertines qui va remplacer,

[1] La Faye dont Voltaire faisait en quelques vers ce portrait charmant et qui, quoiqu'il soit connu, vaut bien qu'on le reproduise :

Il reçut deux présents des Dieux,
Les plus charmants qu'ils puissent faire,
L'un était le talent de plaire,
L'autre le secret d'être heureux.

chasser bien loin les courtisans du feu Roi. Mme de Maintenon n'est plus là pour effrayer de son béguin de matrone la jeunesse et les esprits indépendants. Le Régent règne et ses maîtresses avec lui.

Mme de Verrue ne fait pas froide mine à ces idées nouvelles, à ces mœurs plus libres, à ce mouvement général, à cette poussée vers le plaisir qui répond si bien à ses sentiments. Ce n'est pas qu'elle se dispose à se laisser aller au courant, mais c'est avec une condescendance souriante qu'elle regardera passer les hommes et les choses, c'est avec indulgence qu'elle les jugera. Elle n'est plus d'âge à agir, mais elle a appris à regarder; elle comprend ce qui à son âge peut donner le bonheur et elle s'attache de plus en plus à faire sa vie douce, égayée au moins par tous les plaisirs de l'esprit.

Aussi bien elle avait compris le rôle encore plein de charme qu'il lui était permis de tenir, aussi bien elle sut le remplir tel qu'elle se l'était tracé. Elle ne chercha pas à étendre son cercle, à en faire un de ceux dont on allait bientôt parler, elle le restreignit plutôt, le fit plus intime et en augmenta ainsi les charmes. Son désir était d'être recherchée, d'être adulée, et elle le fut parce qu'elle eut la science de rendre son commerce agréable. Pleine de goût elle sut mieux que toute autre diriger des conversations que son esprit mûri mais plus pétillant encore savait entretenir et rendre attrayantes. Pleine de tact elle s'attachait à ménager toutes les susceptibilités. Qui voulait-elle voir auprès d'elle? Des gens d'esprit, intelligents, érudits même, mais point pédants, comprenant les arts, les aimant, les pratiquant aussi et mêlant aux formes des gens de bon ton une certaine liberté d'allures dans les idées, les jugements, la conversation qui était comme le cachet du siècle nouveau qui s'épanouissait. Sans tenir bureau d'esprit, Mme de Verrue

sut ainsi se faire une maison où l'esprit était de règle.

Le retour en France de son frère, le comte d'Albert, avait ajouté à sa Cour un de ses plus fidèles. D'Albert revint, presque aussitôt après la mort du Roi, désireux de retrouver cette France qu'il avait dû fuir et que tous les bienfaits de l'électeur de Bavière n'avaient pu lui faire oublier. Il revenait comblé d'honneurs, — plus que de rentes du reste. Mme de Verrue ouvrit toute grande sa maison au prince de Grimberghen, comte de Wertimghen, Pair du Cambraisis, ministre et conseiller d'Etat intime de Son Altesse électorale de Bavière, lieutenant général de ses troupes, et son ambassadeur extraordinaire à la Cour de France; elle lui fit installer une chambre à Paris et une à Meudon, cherchant à lui donner la plus large et la plus discrète possible une hospitalité généreuse, jusqu'en 1715 du moins, époque où elle le maria, en le dotant, avec la princesse de Berghes [1].

Pleine de cœur elle s'efforçait de faire profiter de sa fortune tous les membres de sa famille dont plusieurs avaient peu de bien, entre autres sa sœur Mme de Gouffier; et elle témoignait beaucoup de bontés à Mme de Saissac, à sa nièce Mme de Duras, à Mme d'Aumont, au fils du duc de Luynes, etc.

Ses relations avec sa famille n'avaient donc pris que plus de force avec les années, mais son cercle intime lui offrait plus de charmes, et c'était à lui qu'elle réservait toutes ses grâces, on peut dire de chaque jour, car il n'y avait guères de soir où elle n'eût à souper les uns et ne reçût les autres.

[1] Le contrat de mariage de M. le prince de Grimberghen demeurant à l'hôtel de Verrue, rue du Cherche-Midi, avec Mme Charlotte de Montigny, princesse de Berghes, est du 16 mars 1715.

Notons ces fidèles auxquels son amitié était si chère. C'était d'abord la duchesse de Bourbon. — Mlle de Nantes, fille de Louis XIV et de Mme de Montespan — qu'accompagnait toujours le spirituel et fantasque comte de Lassay. C'était le garde des sceaux Chauvelin et Mme de Chauvelin; c'était Melon que Dubois avait appelé auprès de lui et qui devint successivement premier commis de Law et secrétaire du Régent. C'était encore l'abbé Terrasson, de l'Académie française, Mairan, de l'Académie des sciences, Boulongne, Glucq de Saint-Port, et M. de Montullé, parents tous les deux de M. de Julienne.

D'autres encore venaient, mais plus rarement, se joindre à ce cercle d'amis, tels que Mme d'Hautefort, le chevalier de Garzeau, l'abbé de Montlaur et plus tard la princesse de Carignan qui, dès son arrivée en France, la vit fréquemment.

Mme de Carignan était Mlle de Suze, la fille que Mme de Verrue avait eue de Victor-Amédée, et qui s'était mariée récemment avec le prince de Carignan. Nous aurions fort à dire sur l'un et l'autre. Les mémoires du temps, les recueils d'anecdotes sont remplis de leur nom, et les jugements portés sur eux ne sont guères favorables. La légèreté du mari, l'esprit d'intrigue de la femme, leurs besoins d'argent à tous les deux sont notés à maintes reprises, sans qu'on cherche à en rien dissimuler.

Très belle, de tournure noble et gracieuse, mais le port un peu trop hardi, Mlle de Suze avait inspiré à Turin des passions violentes. En 1712 elle fut particulièrement recherchée par lord Péterborough qui se trouvait alors à Turin, envoyé par le cabinet anglais, et Victor-Amédée ne paraissait pas éloigné de consentir à ce mariage, mais ce fut la jeune princesse qui refusa, soit que le lord anglais

lui déplût, soit qu'elle eût déjà d'autres intentions [1]. Deux ans plus tard elle épousait le prince de Carignan, alors âgé de vingt-quatre ans, dont les actes inconsidérés et les folles dépenses avaient déjà causé plus d'un scandale à la Cour. C'est à son sujet que la reine d'Espagne, fille de Victor-Amédée, écrivait à sa grand'mère en 1712 : « .... J'ai vu dans des nouvelles une chose que je crois » pouvoir vous demander si elle est vraie ou fausse : » c'est sur le prince de Carignan qu'on mande qu'il s'en » est allé ou est sorti des Etats de mon père ; les uns » disent que c'est en emmenant une femme qu'il aimait, et » les autres que c'est qu'il était mécontent que mon père ne voulût pas lui laisser faire plusieurs dépenses et » choses fort ridicules. Dans le temps que j'étais à Turin » il m'a toujours paru avoir une tête assez légère, mais il » était si jeune qu'il pouvait être changé ; si ce qu'on dit » est vrai pourtant, je n'aurai pas meilleure opinion de sa » tête que j'avais alors..... »

Ses folies n'étaient plus en effet à compter et elles devinrent si grandes qu'en 1718 il se sauva en France, brouillé avec Victor-Amédée. Sa femme, renouvelant en quelque sorte la fuite de Mme de Verrue, vint le retrouver à Paris où, selon Saint-Simon, « caressant tout le monde, » ménageant tout, se fourrant partout (on les a vus) se » moquer de leurs créanciers et vivre en bohémiens. » Le portrait n'est pas flatté et rejaillit un peu sur Mme de Verrue dont Saint-Simon dit à un autre passage : « Mme de Verrue sut les dresser et trouver au-delà de ses espérances. » Cette parole semble d'autant plus dure que Saint-Simon s'est toujours montré indulgent pour Mme de Verrue. Les relations entre celle-ci et sa fille furent, il est

[1] Carutti.

vrai, très suivies, quand nous n'en aurions pour preuve que ce passage des mémoires du duc de Luynes : « On » sait qu'elle (Mme de Carignan) est fille du feu duc de » Savoie et de Mme de Verrue ; elle a été reconnue, mais » comme la mère n'est point nommée, cela ne fait aucune » parenté aux yeux du public. Cependant Mme de Cari- » gnan en a toujours eu avec Mme de Verrue comme avec » sa mère. »

Quant aux deux filles que Mme de Verrue avait eues de son mari, l'une fut nommée, en 1725, abbesse de l'abbaye de Caen. La cadette se trouvait déjà au couvent d'Issy, comme coadjutrice de l'abbesse. La douairière de Verrue, morte depuis peu, n'était plus là pour s'opposer à un rapprochement que la Comtesse souhaitait depuis longtemps.

CHAPITRE XIX

Si Mme de Verrue se montrait bonne, généreuse même pour tous ceux qui l'entouraient, elle n'épargnait rien non plus pour satisfaire ses caprices, et ils étaient nombreux, s'il faut en croire le duc de Luynes qui écrit dans ses mémoires : « Ma tante achetait continuellement et ne » réfusait rien à ses fantaisies, et quand elle désirait quelque » chose, elle en achetait six fois, dix fois même plus qu'il » ne lui en fallait, et ses fantaisies changeaient souvent » d'objet. » Son inventaire, où nous trouverons énumérés une quantité incroyable de corsets, de chemises, de mouchoirs et de robes, nous fournira de cette manie d'acheter une preuve curieuse ; mais elle ne s'en tenait pas à ces minces objets de coquetterie : en 1719 et en 1721 elle réalisait son rêve d'agrandir son hôtel et de le faire disposer entièrement à sa convenance.

En 1719, elle achetait à Marguerite de Ratabon, comtesse de Cressy, moyennant la somme de 176,250 livres, trois maisons à porte cochère situées rue du Cherche-Midi, sur le devant de son hôtel. Mais ce n'était là qu'un placement de fonds, car elle ne les réservait pas pour son usage et les louait. Nous avons les traités de location de M. de Montullé qui s'installa dans l'une en 1729 moyennant un

loyer de 2,200 livres, et celui de l'autre maison, qui devait être occupée en 1735 par le marquis de Parabère, moyennant 3,500 livres par an. En 1721 elle achetait aux Bénédictines de la rue du Cherche-Midi une maison joignant la porte cochère de son hôtel et qui donnait sur la rue du Regard où elle portait le n° 1[1].

Cette maison, qu'elle faisait relier à son ancien pavillon, allait former une aile de son nouvel hôtel. De l'autre côté, elle faisait élever une aile semblable et surélever le bâtiment principal. Le plan de l'abbé de La Grive, de 1728, et le plan de Turgot, de 1739, montrent parfaitement ses nouvelles proportions : un bâtiment avec deux ailes en retour, accolé aux jardins des trois couvents qui l'enserraient, apparaissant derrière les bâtiments qui bordaient la rue du Cherche-Midi et qui étaient sans doute les maisons qu'elle avait achetées deux ans auparavant.

Cet hôtel existe du reste encore presque en entier, non dans ses dispositions principales mais dans quelques-unes d'entre elles qui furent conservées lors de la construction de l'hôtel de Toulouse, beaucoup plus vaste et qui est aujourd'hui l'hôtel des conseils de guerre du gouvernement militaire de Paris. Le plan de Jaillot de 1774 indique parfaitement l'hôtel de Verrue comme incorporé à l'hôtel de Toulouse[2].

Les dépendances fort vastes renfermaient des écuries pour les 13 chevaux de carrosse qu'elle avait achetés, « belles bêtes noires à courtes queues » et pour ses deux juments de selle « sous poil bai, » et des remises pour

[1] C'est cette maison, payée 30,000 livres, dont nous avons donné précédemment l'acte de vente à vie.

[2] Cet hôtel portait le nom d'Hôtel de Toulouse, quoique l'hôtel généralement connu sous ce nom soit l'Hôtel de la Vrillière où a été établie la Banque de France.

« sa grande berline dorée, montée sur quatre roues, garnie de trois glaces, tendue de velours ciselé cramoisi, pour ses deux berlines de campagne en drap rouge, pour un petit berlingot, un autre grand carrosse, une chaise à deux roues et une chaise de poste également à deux roues ».

Dans l'hôtel, les appartements étaient au premier, sur les jardins. Deux salons attenaient à sa chambre qui avait une sortie sur une grande galerie allant du jardin à l'extrémité d'une des ailes de l'hôtel où avait été établie une volière. Autre passion de Mme de Verrue qui s'était enfiévrée pour les oiseaux et les pigeons. Dans chaque aile il y avait deux appartements complets au rez-de-chaussée et au premier, et qui furent bientôt désignés par le nom de ceux auxquels Mme de Verrue les réservait le plus souvent. C'était d'abord sa fille, la coadjutrice d'Issy qui devint en 1722 abbesse de l'Abbaye-au-Bois et qui, non cloîtrée, se rendait souvent de la rue de Sèvres à la rue du Cherche-Midi. C'était encore la princesse de Carignan qui avait son appartement attitré; c'était encore le chevalier de Luynes.

Une seconde galerie faisant suite à la salle à manger et à la bibliothèque, pièce magnifique à deux fenêtres donnant sur une terrasse intérieure, séparait le corps principal de l'aile opposée. Nous passons les pièces de tous genres éparses de tous côtés, chambres des filles de service, lingerie et autres et ne notons que la chapelle qui se trouvait au rez-de-chaussée, près de l'Orangerie, et que Mme de Verrue fit garnir d'une brocatelle de Venise, et de tableaux pieux, entre autres une *Sainte-Famille* et sur l'autel une *Nativité*. Une autre petite chapelle fut même organisée plus tard près de l'appartement de madame l'Abbesse, comme on le dénommait.

Mme de Verrue apporta son goût, mais aussi un peu son désordre dans l'ameublement de son hôtel qu'elle renouvela en partie à cette époque, ne conservant qu'un certain nombre des meubles qu'elle avait précédemment et dont elle fit porter le surplus dans sa maison de Meudon et dans une seconde, plus grande, contiguë à la première, et qu'elle avait achetée, avec ses jardins et dépendances, à Pierre Caillot, en décembre 1719, moyennant 50,000 livres.

Nous nous garderions bien de donner l'ameublement de chacune des pièces ; le récit en serait monotone. Notons seulement celui de la chambre à coucher, la pièce de prédilection, où Mme de Verrue recevait ses plus intimes, et d'où elle pouvait, assise à sa fenêtre, laisser ses regards se perdre au loin sur la masse de verdure qui s'étendait à l'entour de son hôtel. Une étoffe de damas couleur de feu garnit les murs, jetant ses reflets ardents et sa lumière vive. En face des fenêtres se dresse le lit, large, à piliers bas, surélevé d'une marche et qui tranche sur la tenture rouge par ses rideaux et son ciel en damas vert, garni de larges galons d'or.

Une grande glace d'un seul morceau est entre les fenêtres, tandis que deux trumeaux de trois glaces éclairent les deux côtés de la pièce. Sur la haute cheminée est un ravissant trumeau, et un beau lustre en cristal de roche — un souvenir de Turin — est pendu au plafond.

Puis sont jetés çà et là les meubles précieux : une commode marquetée, un petit bureau en marqueterie écaille et cuivre à quatre tiroirs, un autre grand secrétaire, son prie-Dieu, et le canapé où elle s'étend dans ses jours de souffrance, ainsi que les fauteuils garnis de vieilles tapisseries. Des pendules sont dans tous les coins et des tableaux sont accrochés aux murs à peine assez larges pour les recevoir. A sa mort on n'en comptera pas moins dans cette chambre de soixante-six de différentes grandeurs, dans

leurs cadres de bois doré. Et parmi eux était *une Vierge*, dans le goût de Carle Maratte, le fameux *Marché aux chevaux* de Wouwermans, et *La fête de village* de Téniers.

Et derrière le canapé, le garantissant de tout courant d'air, était déployé un merveilleux paravent en bois de Chine.

Il serait trop long d'énumérer toutes les merveilles, tableaux ou meubles en bois de rose, en palissandre, en bois d'eigle ou de violette qu'elle avait rassemblés et auxquels elle en ajouta d'autres chaque année ; toutes les tentures, tapisseries ou damassés dont étaient tendus les murs, toutes ces étoffes de Chine, qu'elle avait rapportées de Turin, ainsi que ses lustres, ce qui faisait dire à Piganiol de la Force lorsqu'il parla de l'hôtel de Verrue dans sa description de Paris en 1765 : « .... l'on y voyait un assemblage exquis de meubles, de livres et de tableaux de grands maîtres. »

Ses deux maisons de Meudon, celle qu'elle acheta en dernier lieu surtout, ne furent pas meublées avec moins de soin, quoique avec plus de simplicité, et les membres de sa famille dont elle aimait le mieux à s'entourer y avaient chacun leur chambre désignée à l'avance. Celle du chevalier de Luynes, tendue en tapisserie façon des Gobelins, donnait sur le jardin, non loin de celle de Mme de Verrue. Celle de la princesse de Grimberghen était également sur le jardin tandis que celle du Prince donnait sur la rue. La chambre de Mme de Saissac était à l'autre extrémité, à côté de celle dite de la Belle vue et qui se trouvait à l'angle de la maison.

Les maisons de Meudon servirent ainsi petit à petit de débarras. A mesure que la place manquait à Paris et qu'il fallait caser les nouveaux tableaux ou les éditions plus

rares de livres, on garnissait les murs de Meudon de tous les tableaux de peu de prix qu'elle avait achetés d'abord, et d'une partie des gravures qu'elle possédait, les *batailles d'Alexandre* de Lebrun, des estampes d'après l'Albane, d'après Watteau et Lancret, des tableaux comme celui accroché dans le salon représentant Bacchus, Neptune, Vénus et Diane, ou ceux qui garnissaient la chambre de Mme de Saissac et dont le sujet était les *cinq sens* traités en cinq toiles de moyenne grandeur.

Quant à ses collections véritables nous en parlerons plus loin.

C'est dans ce milieu élégant, artistique, qui lui donnait tant de jouissances, que Mme de Verrue passa la fin de sa vie. Elle s'intéressait à tout, prenant toujours sa part du mouvement des esprits, séduite par cette philosophie nouvelle qui entrait si fort dans les mœurs déracinant peu à peu les anciennes croyances.

Mais ce qui fit son charme c'est qu'en devenant vieille femme elle sut ne tomber dans aucune exagération soit de sentiments, soit de manières ainsi qu'alors il arrivait fréquemment. Elle n'avait jamais eu assez de religion pour devenir dévote, mais elle prit dans la dévotion ce qui était séant, ce qui convenait réellement à son âge, à son rang, à son intimité avec sa fille l'abbesse, se gardant bien de ce qui était trop austère, mais suivant avec une exactitude apparente ce qu'il était de règle de suivre. Un peu de dehors et fort peu de fond.

De même la réserve avec laquelle elle accueillit dans son intimité et le mélange des matières qui furent traitées dans son salon ne permit pas de le faire passer pour un bureau d'esprit. Chez elle on lisait il est vrai des passages du livre nouveau, on discutait les questions à l'ordre du jour, on parlait peinture ou théâtre, mais ce cercle restreint ne cau-

sait que pour lui-même et non pour le dehors où on le considérait sans trop en médire.

Aimait-elle le jeu ? Médiocrement. Donnait-elle à jouer ? Rarement. Etait-elle bien avant dans les intrigues qui se tramaient à la Cour? Un peu sans nul doute, ses relations les plus intimes la mettant à même d'approcher du Régent, de Dubois, de Law. C'était d'ailleurs chez elle une vieille passion, qui lui rappelait certains jours de splendeur bien éloignés déjà, mais ce n'était plus une passion dominante. Elle intrigua encore, mais plus pour les autres que pour elle-même. A vrai dire, elle n'avait plus rien à souhaiter.

Pourquoi d'ailleurs se fût-elle donné cette agitation? Sa vie était si douce ainsi. Le matin c'était le grand débat sur la toilette qu'elle allait porter, car jusqu'à sa mort elle conserva pour elle la même coquetterie qu'aux plus beaux temps de sa jeunesse. Elle y apportait comme à tout ce qu'elle faisait, une ardeur extrême, et en cela plus qu'en toute autre chose elle justifiait le mot du duc de Luynes que nous avons cité : « elle achetait six fois, dix fois même plus qu'il ne lui en fallait. » Et en effet on se prend à rire quand on lit tout ce qui fut porté à son inventaire de robes, ou de linge de toute sorte. On ne compte pas moins de 60 corsets, 480 chemises, 500 douzaines de mouchoirs, 43 pièces de bazin, 19 aulnes de futaine blanche, 121 aulnes de ruban de soie, 13 pièces de gaze d'Italie, des jupons de toutes façons, des robes à profusion, par exemple 25 de toile à fleurs doublées de taffetas de différentes couleurs, d'autres en damas bleu et blanc, en gourgouran bleu, en soie blanche rayée à bouquets, en soie rayée blanche et rouge, en satin, en moire, 5 robes en rats de Saint-Maur et de Chypre, et bien d'autres encore. Tout est en quantité semblable. A Meudon seulement on trouvera

129 paires de draps. Et tout cela est si bien dispersé dans chaque pièce, dans chaque chambre, que nous en oublions certainement encore sur le nombre.

Dans la journée on attelait au carrosse Princesse et Badine, ou Rondine et la Docile, ou bien l'on disposait la grande berline, soit qu'il s'agît de faire une course de peu d'importance, d'aller examiner quelque bibelot précieux, quelque tableau, soit de faire une tournée de visites ou de voir quelque personnage.

Mais Mme de Verrue était vite rentrée, et le souper réunissait autour d'elle ses amis habituels, parfois aussi Mme de Carignan ou les Grimberghen.

Ses collections l'occupaient d'ailleurs beaucoup ; elle se plaisait à les compléter chaque jour, les montrant maintes fois à ses amis et réclamant leurs conseils soit dans les achats, soit dans les échanges qu'elle faisait. La Faye et Boulongne la guidaient dans le choix de ses tableaux et des livres de sa bibliothèque sur lesquels Melon lui donnait souvent aussi un avis utile, et chacun dans ce petit cercle aimable se faisait un plaisir de lui indiquer les pièces rares ou curieuses qui méritaient de figurer dans ses collections.

On peut dire qu'elle collectionnait un peu en toutes choses, quoique ses tableaux et ses livres aient seuls mérité à son nom de rester parmi les premiers et les meilleurs de ceux qui se sont attachés à rassembler les œuvres de prix.

Son inventaire, fait à sa mort, nous permet de noter quelques-uns des mille objets qui couvraient ses étagères ou tous ces meubles précieux qu'elle avait réunis dans son hôtel. Ainsi nous voyons qu'elle eut la passion des tabatières, celle des cachets gravés, celle des montres et des pendules, des boîtes de toutes formes et de toutes

dimensions en écaille, en or, celle des cachets gravés, des pierres dures, des médailles.

Les tabatières ! on en compte 228 en écailles, en porcelaine, en or niellé, finement ciselées, portant des miniatures qui se détachent sur un fond d'émail vert ou bleu. Il y en a d'autres encore en laque, en vernis rouge, en jaspe, en nacre.

On compte 13 cachets gravés ; 130 pierres de cornaline gravées, et dans d'autres médaillers 7511 pierres gravées, intitulées pierres de composition.

Les médailles, dont elle avait rapporté une si nombreuse collection, remplissent plusieurs cartons quoiqu'elle en ait vendu une assez grande quantité.

A rattacher aux pierres gravées une trentaine de bagues qui portent un sujet gravé sur cornaline ou sur jaspe. Les flacons d'or sont aussi très-nombreux. On inscrira également 6 montres dont 3 sont portées comme étant de Joubert de Londres.

Il y a bien aussi une collection d'une autre sorte mais dans laquelle l'amour du collectionneur n'entre pour rien ; il ne s'agit que d'une petite manie à satisfaire et qui est commune à tout le monde. La mode est de priser et chacun prépare son tabac, le renfermant dans des pots marqués à son nom, quelquefois à ses armes, et c'est un véritable cadeau que d'envoyer à ses amis un pot de son tabac. Aussi trouvons-nous une soixantaine de pots, boîtes de porcelaine ou de faïence ou même de plomb qui portent les noms du comte de Rohan, du prince de Carignan, de Gluck de Saint-Port, de l'Electeur de Hanovre, de la Reine, de Mme de Saint-Sulpice, de Mme de Carignan, celui-ci avec la date de 1731, 5 boîtes en fer-blanc de tabac de Broussou, 5 boîtes de plomb de tabac de Gros-Guillaume, 4 pots de tabac pourri de 1735, d'autres de la Fine carotte, de la

Flotte du Levant ou de la Compagnie des Indes, etc., etc.

Les tableaux sont au nombre de 400, et si beaucoup d'entre eux n'ont pas grande valeur, les trente-deux Boullongne par exemple, que sans doute elle avait achetés plus par amitié que par goût, ou quelques toiles qu'elle avait rapportées d'Italie, d'autres au contraire étaient signés des premiers maîtres et ont fait la gloire et l'orgueil de toutes les collections dans lesquelles ils ont passé depuis.

Nous en retrouvons ainsi quelques-uns qui font partie du Musée du Louvre.

Le premier de tous est le magnifique portrait de Charles Ier, roi d'Angleterre, de Van Dyck, qui fut estimé 12,000 livres à l'inventaire.

Ensuite il y a la *Vue d'un port* (n° 219) et le *Campo Vaccino* (n° 220), de Claude Lorrain.

Un *intérieur d'écurie* (n° 571), de Wouwermans estimé à l'inventaire 1,800 livres.

Une fête au village (n° 515), de Téniers.

La leçon de chant (n° 358) et la *leçon de viole* (n° 359), de Gaspard Netscher.

Le pâturage (n° 245) de Karel Dujardin.

Un *Paysage et animaux* (n° 22), de Berghem.

Deux autres tableaux de Bartholomée, représentant des *Ruines*, (nos 54 et 55), se rapportent exactement à deux tableaux que Mme de Verrue avait dans sa chambre à coucher. Ils furent estimés 4,000 livres lors de son inventaire.

Les deux Van der Meulen que possède le Louvre sous les nos 304 et 314 faisaient également partie de sa collection [1].

[1] Clément de Ris. Son étude sur Mme de Verrue contient de très-intéressants détails relatifs surtout à la galerie de tableaux.

La liste complète des tableaux que nous donnerons à l'Appendice porte les noms plusieurs fois répétés de Watteau, de Chardin, de Gérard Dow, de Teniers, de Metzu, de Lancret, de Claude Lorrain, de Wouwermans, de Paul Bril, de Van der Meulen, de Gillot, de Pater, de Wleugels, de Nattier, etc., etc...

Et ces 400 toiles, les unes fort remarquables, les autres de peu de valeur, se trouvaient disséminées dans toutes les pièces de l'hôtel, accrochées un peu pêle-mêle dans la chambre à coucher, où nous en avons compté 66, dans le salon, dans les deux galeries, dans la bibliothèque, dans le vestibule même, partout enfin. A Meudon il en était de même, mais on y trouvait plus de gravures que de peintures.

Enfin, la bibliothèque dont nous connaissons la composition exacte par le catalogue qu'en dressa Gabriel Martin, et qui se trouve à la Bibliothèque Nationale, était une des plus belles du temps et surtout une des plus riches en pièces de théâtre, en romans, et en mémoires ou recueils d'anecdotes. — Nous n'en citerons que quelques-uns pour éviter une nomenclature fastidieuse par sa longueur.

L'inventaire porte 389 numéros, mais sous chaque numéro sont compris plusieurs ouvrages surtout dans la classe des volumes de théâtre où il n'y en a pas moins de 146 formant un seul lot.

Cette classe des volumes de théâtre va du n° 334 au n° 350 auxquels il faut encore ajouter le n° 383. Leur nombre est de 517, sans compter un grand nombre de brochures. Ils renferment le théâtre de Molière, Racine, Corneille. Nous lisons ensuite les noms de Regnard, de Voltaire, de Campistron, Boursault, Pradon, La Grange-Chancel, Houdart de la Motte, Palaprat, Baïf, Rotrou, Quinault, Marivaux, Baron.

Nous y voyons encore le théâtre de la Foire de Lesage et d'Orneval et un assez grand nombre de pièces italiennes.

Une grande partie de ces volumes de théâtre se retrouvèrent plus tard dans la bibliothèque du duc de La Vallière dont une partie forma le premier fond de la bibliothèque de l'Arsenal.

Le reste de la bibliothèque, c'est-à-dire plusieurs milliers de volumes furent dispersés entre les divers amateurs, et nous en retrouvons encore un grand nombre dans les collections actuelles, mis au jour par les grandes ventes, et fort recherchés des bibliophiles. C'est ainsi qu'à la vente effectuée il y a quelques mois de la bibliothèque du comte Octave de Béhague nous avons relevé neuf ouvrages bien reconnaissables à leur couverture timbrée aux armes des Verrue et des Luynes accolées, entre autres *Les facétieuses nuicts du seigneur Straparole*[1], *Alcidamie*[2] *les mémoires du chevalier Hazard*[3], *le Roman de la Cour de Bruxelles* ou *les aventures des plus beaux cavaliers et des plus belles dames du monde*[4].

La bibliothèque du Louvre possédait un exemplaire timbré aux armes de Verrue de l'ouvrage de Lenglet-Dufresnoy, *De l'usage des romans*. Cet ouvrage tout an-

[1] Traduit de l'Italien par J. Louveau et de Larivey avec une préface de La Monnaye et des notes de Lainez. S. L. Paris, 1726, 2 vol. in-12, veau fauve fil. dos orné, aux armes.

[2] Par Mlle Desjardins (Mme de Villedieu) Paris. Ch. de Sercy, 1661. 2 vol. in-8, mar. bleu. fil. dos orné; tr. dor. aux armes.

[3] Traduit de l'anglais sur l'original. Cologne. Pierre le Sincère, 1705, petit in-12 mar. bleu, dos orné, fil. tr. doré. Ce volume contient en outre la *Relation historique de l'amour de l'empereur du Maroc pour Mme la princesse Douairière de Conty* et *les coups imprévus de l'amour, du hazard et de la fortune*.

[4] Par Puget de la Serre. Imprimé à Spa et Aix en Allemagne par Jean Tournai 1628. in-8. front, mar. vert. fil. tr. dorée.

noté de la main de la comtesse eût été bien curieux à consulter, l'esprit de ces notes devant donner un certain aperçu des idées de Mme de Verrue en fait de littérature ou dévoilant peut-être quelques personnalités, mais le livre n'existe plus. La Commune de 1871 a fait son œuvre et l'incendie allumé par ses sectaires l'a détruit avec bien d'autres richesses.

L'inventaire de Gabriel Martin signale aussi un assez grand nombre d'estampes, soit de Mignard, soit de Lebrun ou de Wouwermans, de Le Sueur et de Rubens, ou de reproductions de certains tableaux de la collection. Dans un carton à part sont six sujets du *Roman comique* gravés par Oudry, dix-neuf portraits, dont onze de Van Dyck et cent-quatre-vingt figures de mode.

Il y a également des cartes et des plans, entre autres celui de Paris, de l'abbé de La Grive et un traité avec plans que nous citons pour le nom de son auteur : « *Élévation générale et particulière du gouvernail*, de M. le chevalier de Luynes, qui donne le moyen de continuer à gouverner un vaisseau après la perte de son gouvernail par un mauvais temps, pièce manuscrite et lavée. »

Un certain nombre d'ouvrages furent mis à part, ne devant pas être vendus, et ne figurèrent pas, par suite, dans le catalogue général. C'étaient : le *Journal de la Cour*, de Dangeau, manuscrit, en douze volumes in-folio, reliés en bazane ; un *Recueil de chansons manuscrites*, en sept volumes in-4°, relié en veau marbré. C'étaient encore une *Relation de la Cour de Savoye ou les Amours de Madame Royale*, avec plusieurs autres pièces galantes, volume in-12, recouvert en maroquin bleu ; les *Libertins en campagne avec les intrigues parisiennes*, des *Poésies héroïques et gaillardes ; l'Abbé à sa toilette ; l'Esprit familier de Trianon*

ou l'Apparition de la duchesse de Fontanges, etc., etc...

Tous les volumes étaient reliés en veau fauve ou en maroquin plein de diverses couleurs, mais plutôt bleue et rouge. Ils étaient tous frappés d'un écusson aux armes des Verrue et des Luynes, et quelques-uns portaient même, au-dessus des armes, le mot : Meudon, timbré en or.

CHAPITRE XX

Ainsi s'écoule la vie de Mme de Verrue dans ce cercle d'amis, dont les actes l'intéressent et lui font comme une seconde vie dans laquelle elle repasse toute son activité.

Les années se succèdent, l'âge lui rend les sorties plus difficiles et lui fait goûter de plus en plus les jouissances de cet intérieur qu'elle a su rendre si charmant. Mais les crises dont elle souffre deviennent plus fréquentes, sa santé s'altère tous les jours davantage, à partir de 1734, et au déclin de ses forces, on peut craindre qu'une crise plus terrible ne l'emporte bientôt.

La mort qui l'avait menacée plusieurs fois la frappe en 1736 ; elle meurt étouffée, d'après le duc de Luynes, par un abcès au poumon.

C'est le 18 novembre 1736.

Cette maison hospitalière où les conversations piquantes ou sérieuses se sont tenues presque jusqu'au dernier jour est à jamais fermée. Le deuil succède à la joie, et Louis Poget, commissaire du Roi au Châtelet de Paris, prenant la place des amis fidèles, vient fermer les volets de l'hôtel et apposer les scellés.

Depuis longtemps Mme de Verrue avait pris ses dernières dispositions qu'elle avait modifiées à plusieurs reprises.

Deux mois avant sa mort, se sentant perdue, elle avait fait appeler de nouveau son notaire [1], et lui avait dicté un testament auquel elle ajouta encore un codicille huit jours avant sa mort. Le soin avec lequel elle distribua soit un souvenir, soit des valeurs à tous ceux qui l'entouraient, qu'ils fussent de ses proches, de ses amis ou de ses serviteurs, témoigne de cette générosité dont avaient profité si souvent déjà ceux qui vivaient auprès d'elle. Personne ne fut oublié et la plupart eurent lieu d'être contents. S'il y eut quelques déceptions, comme celle du duc de Luynes qui espérait voir revenir à son fils une partie de la fortune de sa tante, il y eut surtout de la reconnaissance pour cette femme aimable dont les souffrances n'avaient pu altérer ni la bonne humeur, ni retenir l'action bienfaisante.

Ce testament, daté du 20 septembre 1736, et qui nommait le marquis de Chauvelin, garde des sceaux, exécuteur testamentaire, réglait tout avec un soin minutieux, même la manière dont devaient être ordonnées les funérailles. Nous en reproduisons les premières lignes qui ont trait à ce point particulier.

« Par devant nous, Jacques Eudde et Nicolas Le Pré-
» vost, conseillers du Roi, notaires à Paris, soussignés,
» fut présente très haute et très puissante dame Jeanne-
» Baptiste d'Albert, comtesse de Verrue, veuve. . . . . .
» trouvée au lit malade de corps et dans une chambre au
» premier étage dudit hôtel ayant vue et issue sur une
» terrasse, toutefois libre d'esprit, mémoire et entende-
» ment, comme il est apparu auxdits notaires par les
» discours et actions : laquelle a fait son testament qu'elle

[1] Me Le Prévost. Le testament de Mme de Verrue se trouve encore dans les archives de Me Harly-Perraud, son successeur actuel.

» a dicté et nommé auxdits notaires ainsi qu'il suit :
» Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.
» Soumise aux ordres de Dieu, ce qui est ma dernière
» volonté, je déclare que je veux vivre et mourir dans le
» sein de l'Eglise catholique, apostolique et romaine.
» Je veux être enterrée dans le cimetière de la paroisse
» Saint-Sulpice où monsieur le chevalier de Luynes, mon
» frère, a été inhumé, que mon enterrement soit simple et
» sans tentures, qu'il y assiste cent pauvres, et qu'il leur
» soit donné à chacun quinze livres d'aumône.
» Je veux qu'il soit dit le lendemain de mon décès et
» autres jours suivants, dans les églises que choisira mon
» exécuteur testamentaire, mille messes pour le repos de
» mon âme.
» Je veux qu'il soit distribué par mon exécuteur testa-
» mentaire trois mille livres aux pauvres de la paroisse
» de Saint-Sulpice, à sa volonté et sans en rendre compte.
» Je donne et lègue aux ci-après nommés les pensions
» viagères, sommes et deniers, actions de la compagnie
» des Indes et effets qui suivent, avec les revenus qui s'en
» trouveront dus, savoir : . . . . . »

Ce sont ses serviteurs dont elle s'occupe d'abord. — Ses femmes de chambre, les nommées Jolly, Dallier et Lépinay sont les premières désignées. Elles ont la magnifique garde-robe de la comtesse à se partager, et, de plus, elles doivent recevoir chacune 1,200 livres de pension, trois actions de la Compagnie et 3,000 livres une fois payées.

Son valet de chambre Sagot recevra 1,000 livres de pension, trois actions et 3,000 livres, tandis que la Lejeune, sa femme, qui est chargée de sa garde-robe, est inscrite pour 1,200 livres de pension, six actions et 3,000 livres

qu'elle devra toucher, spécifie le testament, « sur ses quittances sans que son mari en puisse disposer ».

Allain, son intendant, devra recevoir 1,250 livres de rente qu'elle constitue à son profit sur les aides et gabelles au principal de 50,000 livres.

Et tous ses autres serviteurs qui ne sont pas moins d'une vingtaine, depuis son maître-d'hôtel et ses postillons jusqu'aux gardiens de sa maison de Meudon, sont également gratifiés de pensions ou de sommes à payer sans retard et qui varient entre trois mille, deux mille et mille livres.

Toutes ces sommes, elle le note avec soin, devront être acquittées sans préjudice de ce qui pourra leur être dû au jour de son décès, et pour être bien sûre que ces rentes seront payées, elle affecte spécialement à ce service 8,220 livres de rentes qui seront formées avec les aides et gabelles, les loyers de ses trois maisons donnant sur la rue du Cherche-Midi et les revenus de cinquante actions de la Compagnie.

Ce premier point réglé, la Comtesse désigne les personnes de sa famille qui auront part à sa succession.

Sa fille, l'Abbesse de Caen, recevra une bague d'une valeur de 6,000 livres. Son autre fille, l'Abbesse de l'Abbaye-au-Bois, aura 25 actions « pour en faire l'usage que je lui ai dit de bouche, » une pendule et une montre à répétition, « telles qu'elle en voudra choisir, mais je » lui conseille, ajoute-t-elle, de choisir la pendule de » Thyon qui marque l'heure au vrai ».

A la princesse de Carignan, elle laisse 100 actions avec substitution et au prince de Grimberghen sa maison de Meudon toute meublée « parce qu'il n'en possède aucune à la campagne ». A sa sœur, Mme de Gouffier elle donne 4,000 livres et autant à son neveu de Gouffier.

Enfin, elle substitue à sa petite-nièce, Mme d'Aumont[1], 180,000 livres à charge d'en servir l'usufruit par moitié au prince de Grimberghen et à Mme de Duras.

En outre, les legs qu'elle faisait en tableaux, lustres et objets de valeur de toute sorte atteignaient des sommes très-considérables.

Le comte de Lassay eut pour sa part tous les tableaux qui garnissaient un des côtés de la galerie aboutissant sur le terrain des Carmes. Le legs n'était pas de mince importance, car ces tableaux furent estimés à l'inventaire 46,000 livres.

M. de Montullé eut deux tableaux de Boullongne. Le chevalier de Garzeau reçut une *Noce* de Téniers. Le prince de Carignan eut la *Conversation* de Rubens[2]. M. Gluck de Saint-Port eut également un tableau. L'estimation de ces tableaux est de 80,000 livres.

A Mme de Saissac, elle laissa une croix en diamants renfermant un morceau de la vraie Croix ; à la duchesse de Bourbon, un magnifique lustre en cristal de roche qui ne fut pas estimé moins de 6,000 livres. A M. de Chauvelin, un lustre, et un présent semblable à Mme de Chauvelin. L'abbé de Montlaur et Mme d'Hautefort eurent également un souvenir. Ces divers legs avaient une valeur, suivant l'inventaire, de 32,250 livres.

Ces sommes donnent une idée de l'importance de cette magnifique galerie dont le reste fut vendu à un haut prix.

[1] Le duc et la duchesse d'Aumont demandèrent à M. de Grimberghen et à Mme de Saissac de leur laisser la somme entière et libre, le duc d'Aumont garantissant les revenus sur son brevet de premier gentilhomme de la chambre, sur son hôtel et 4 maisons. Les d'Aumont avaient en effet un pressant besoin d'argent comptant. Alors qu'ils jouissaient d'un revenu de 197,593 livres, ils avaient 502,500 livres de dettes.

[2] C'est le *Jardin d'Amour* qui se trouve au musée de Dresde.

Nous pouvons, du reste, grâce à l'inventaire dont nous allons relever quelques désignations, établir à peu près complètement de quelle fortune jouissait Mme de Verrue.

A ce testament elle ajouta le 10 novembre, huit jours avant sa mort, un codicille écrit de sa main, que nous transcrivons en lui laissant son orthographe. L'écriture en est grosse et assez mal formée.

« Par forme de codicille j'ajoute à mon testament sens » y préjudicier au surplus mes aux contraire le confirment » je donne et lègue a bourgois lun de mes famme quatre » cent livre de pension viagère outre et sens préjudice du » legs que je luy et fait par mon testament fesent ensemble » mille livre de pension viagère et quatre mille livre une » foit payé. De plus je donne à Nolot une famme que je » veux prendre cent livre de pension viagère et mille livre » d'argent de plus je dequelare que je donne à chacune de » mes fammes leur chembre, lit bref tout ce quelle con- » tiene et comme cest peu de chosse j'ajoute chacune cent » sinquente livre pour tenir lieu du peu qui y contiens. » fait à Paris ce dix novembre mille sept cent trente six. » Dalbert de Verrue.

» Javest oublié de mestre dans mon testament que je » donne à Mme de Hautefort, ma niesse, fille de Me de » Dura une montre pour ce souvenir de moy. fait à Paris » ce dix novembre mille sept cent trente six. Dalbert de » Verrue. »

La mort ramène sur Mme de Verrue l'attention générale un peu déroutée par cette vie retirée, surtout dans les deux dernières années, où la maladie la retenait constamment chez elle.

Le *Mercure de France* lui consacre les quelques lignes suivantes :

« La comtesse de Verrue était d'un caractère aimable.

» Elle joignait à la noblesse des sentiments un discerne-
» ment, une justesse d'esprit et des manières affables et
» engageantes qui la faisaient également aimer et respec-
» ter. Son amour pour les tableaux était sa passion domi-
» nante; aussi sa maison paraissait-elle un palais heureu-
» sement orné pour la gloire et pour le triomphe de la pein-
» ture et du goût; en effet, on aurait dit que la délicatesse
» la plus exquise et les grâces les plus capables de flatter
» l'organe de la vue avaient présidé au choix de chaque
» morceau. Elle se connaissait parfaitement et n'avait
» besoin, pour se déterminer à acquérir ou pour rebuter un
» tableau, que de ses propres lumières et du sentiment
» plus ou moins agréable qu'elle éprouvait en le voyant
» d'abord.....

» La manière dont l'illustre défunte a disposé de quan-
» tité de tableaux précieux en faveur de quelques amis de
» distinction, ses dispositions pour récompenser tout son
» domestique, et la place qu'elle a désignée dans le cime-
» tière des pauvres où elle a voulu être inhumée par les
» pauvres mêmes, prouvent également la solidité de son
» choix pour ses amis, sa reconnaissance, la noblesse de
» ses sentiments et son humilité chrétienne. »

Cet éloge enthousiaste est dû sans nul doute à une plume amie, mais il est certain que Mme de Verrue méritait au moins quelques-uns des compliments qui lui étaient décernés.

Le duc de Luynes, dans ses mémoires, est moins indulgent, et pour cause. Après avoir évalué la fortune qu'elle laisse à 15 ou 20,000 livres de rente, sans compter beaucoup d'actions et une quantité immense de biens et d'effets, il écrit :

« Elle avait dit plusieurs fois et fait dire à M. de Grim-
» berghen son frère, qu'il aurait tout son bien. Elle parais-

» sait aimer beaucoup sa famille et traiter mon fils avec
» amitié comme l'héritier et le soutien de cette famille.
» Elle avait paru désirer avec empressement que M. de
» Grimberghen lui donnât les terres provenantes de la
» succession de M. de Saissac, et que Mme de Saissac y
» consentît. Cela fait, elle a cru apparemment avoir tout
» fait pour mon fils. Elle ne le nomme pas même dans son
» testament, et pour M. de Grimberghen, elle le fait léga-
» taire universel de moitié avec Mme de Duras, sa nièce... »

Le dépit du duc de Luynes est ainsi suffisamment expliqué.

Quant aux légataires universels, ils se trouvèrent possesseurs d'une somme de 523,121 livres de principal qui ne devaient produire dans les premiers temps que 15,806 livres de revenu, mais qui atteindraient à 28,956 livres après l'extinction des pensions viagères à payer, se montant à 15,150 livres. Cette somme de 28,000 livres qui équivaudrait à notre époque à 110 ou 120,000 francs de rente, n'avait donc rien d'excessif, surtout quand on songe que le produit des ventes effectuées après la mort de la comtesse y était compté. Les héritages qu'elle avait faits de son père et de sa mère, de son frère le Chevalier et son douaire représentaient bien, et même au delà, le capital qu'on retrouvait.

Quelle meilleure réponse peut-on faire aux accusations dirigées contre elle d'avoir dilapidé le trésor du duc de Savoie, et de s'être gorgée des richesses qu'il retirait au bien de ses affaires pour lui donner !

L'inventaire d'une telle masse d'objets de valeur, d'une si grande quantité d'effets mobiliers, nécessita plus de deux mois de peines et de soins. Il ne fallut pas moins de soixante-six vacations pour définir ce qui se trouvait à Paris et à Meudon, et on remplit pour transcrire ce relevé

quarante cahiers de grosses ainsi que le constate la note des frais de Louis Poget, qui ne se monte pas à moins de 1002 livres 10 sols.

Mais avant de procéder à la levée des scellés, on dut obtenir que plusieurs oppositions mises sur la succession fussent retirées. Il y en avait une d'abord des Bénédictines de Notre-Dame de Consolation, que nous avons citée pour établir le bail à vie contracté par Mme de Verrue. Une autre avait été formée par les Carmes Déchaussés de la rue de Vaugirard pour se garantir le retour de certains lieux dont ils avaient cédé la jouissance à Mme de Verrue. D'autres, conséquences de notes de fournisseurs non soldées, furent faites par la veuve Rabot, dont le mari était maréchal rue du Vieux-Colombier ; par un boucher de la rue de la Croix, au coin de la rue des Fontaines, nommé Henry Ricard ; par deux personnes, pour sommes dues au sieur Duchesne, peintre du Roi ; par deux autres personnes encore. Une dernière opposition était faite sur ce qui pouvait revenir au prince et à la princesse de Carignan, par François Mérigot, chevalier, seigneur de Saintefère, sénéchal, grand bailli, député de la province de la Marche, comme tuteur du chevalier Mérigot, son fils.

Les mains-levées furent enfin obtenues, et le 10 décembre comparurent pour la levée des scellés :

Le chargé de pouvoirs de Louis-Auguste d'Albert Dally, duc de Chaulnes, pair de France, Vidame d'Amiens, capitaine-lieutenant de 200 chevau-légers de la garde du Roi, chevalier de ses trois Ordres, lieutenant-général de ses armées, demeurant rue d'Enfer, se portant pour un cinquième de la succession ;

Le prince de Grimberghen, comte de Wertinghem, pair du Cambraisis, ministre et conseiller d'État intime de Son Altesse Électorale de Bavière, lieutenant-général de ses

troupes, demeurant quai Malaquais, se portant pour un cinquième ;

Jean Richard, intendant de la marquise de Saissac, à l'hôtel de Putange, quai Malaquais, fondé de pouvoirs de la marquise de Gouffier, demeurant rue Coquéron ;

La marquise veuve de Saissac, demeurant à l'hôtel de Clermont, rue de Varennes ;

La comtesse veuve de Sassenage, demeurant rue de Bourbon ;

Polalier de Beauregard, intendant de la Maison de Duras, fondé de pouvoirs de Jean de Durfort de Duras, prince de Bournonville, marquis de Blanquefort, chevalier des Ordres du Roi, lieutenant-général des armées : Mme de Bournonville étant, conjointement avec sa sœur, Mme de Mailly, nièce, par sa mère, de Mme de Verrue ;

Mme Delphine de Bournonville de Mailly, demeurant rue du Bac.

La levée des scellés et les inventaires étaient surveillés par Louis Allain, avocat au Parlement, intendant des maisons et affaires de Mme de Verrue, au nom et comme ayant charge du garde des sceaux Chauvelin.

Nous n'avons pas l'intention de suivre dans leur prisée les agents de l'exécuteur testamentaire. Ce serait vouloir se perdre dans une énumération monotone des meubles de toute sorte, depuis les commodes et secrétaires jusqu'aux *fauteuils de commodité* à bras et dossiers garnis de tapisseries, au fond garni d'un bourrelet en crin couvert de futaine que dissimule un coussin de plumes. Il serait trop long de parcourir toutes les pièces, de monter dans les chambres du maître d'hôtel, des garçons d'office ou des postillons et porteurs pour redescendre dans les cuisines et compter le plus ou moins de casseroles et bassinoires qu'elles contiennent, et de là dans les caves

que nous trouverions du reste assez bien garnies de vins de Bourgogne, de Grave et d'Alicante, et de vins du Piémont.

L'office renferme une forte quantité de marmelades, abricots ou chair de bergamotte et de nombreuses bouteilles de sirops, plus 200 bouteilles d'eau de Lavande, sans compter celles d'eau de Barbade.

Les garde-robes sont pleines ; nous avons cité déjà un grand nombre de robes, et on en trouve dans toutes les armoires aussi bien que des perruques.

L'estimation des lustres donne 53,300 livres. Celle de la vaisselle d'argent prisée, à 40 francs le marc atteint 10,369 francs ; les porcelaines donnent également un total assez considérable.

Dans la chambre de Mme de Verrue, on découvre une armoire dissimulée dans le mur, à côté de la cheminée, renfermant un coffre scellé dans le mur et qui se trouve contenir 12,000 livres en louis d'or, de 24 et 12 livres — la réserve pour les besoins immédiats et les dons de bienfaisance — un grand nombre d'actions de la Compagnie des Indes, et des billets de la loterie de Turin.

L'estimation est faite pour les livres par Gabriel Martin. André Tremblin et Pierre de Launay, anciens professeurs de l'Académie de peinture, sont chargés de l'estimation des tableaux. Enfin, c'est Joachim Hébert qui fait la prisée des porcelaines, bijoux et autres curiosités qui se montent au chiffre de 377.

La vente des livres et des tableaux eut lieu dans les mois de mars et d'avril 1737.

Pour les tableaux, il fallut plusieurs vacations, qui eurent lieu à deux époques différentes. La première fois, le 7 mars dans laquelle furent vendues 112 toiles, et la seconde, le 9 avril. Soixante-six toiles y trouvèrent acquéreurs. Ces deux ventes réunies produisirent un total de 105,418 l.

16 sols 6 deniers. Quelques-uns de ces tableaux atteignirent des prix assez élevés pour l'époque ; mais les principaux, le Charles Ier, de Van Dyck, entre autres, ne faisaient pas partie des enchères.

Deux Claude Lorrain furent payés 8,000 livres par Godefroy, pour l'Angleterre. Ces deux admirables paysages font encore partie de la *National Gallery*. D'autres toiles atteignirent les prix de 3500 l., 2500 l., 1000 l., etc., et parmi les acheteurs nous relevons les noms de Noël, de Ruel, pour M. de Ravannes, du comte de Clermont, du duc de Chevreuse, de Blondel de Gagny, du comte de Lassay, de Locker pour le Landgrave de Hesse, d'un marchand de tableaux Julliot, etc., etc.

Et pour donner un exemple de la différence qui existe entre les prix payés à cette époque et ceux auxquels sont estimés aujourd'hui les mêmes toiles, nous relèverons le *Marché aux chevaux*, de Wouwermans, qui fut vendu 18,000 l. et passa ensuite dans les collections Gaignat, Robit et fit partie de la galerie de la duchesse de Berry qui l'acheta 35,000 fr. A la vente du baron de Mecklembourg auquel il appartint ensuite, il fut vendu 80,000 fr.

Le Charles Ier, de Van Dyck, estimé 12,000 l. qui était compris dans les tableaux légués au comte de Lassay, fut acquis à sa vente par le collectionneur Crozat. Il passa à sa mort dans la collection de la comtesse Du Barry qui en fit hommage au Roi. C'est ainsi qu'il fut placé au Louvre.

Cette énumération, quoique rapide, donne une idée de la quantité d'objets précieux que possédait Mme de Verrue.

CHAPITRE XXI

Cœur excellent, mais tête vive ; esprit plein de finesse, mais désordonné ; caractère orgueilleux, dominant, aux brusques échappées. Telle nous apparaît Mme de Verrue après l'avoir suivie depuis son mariage jusqu'à sa mort.

C'est d'abord la folle jeune femme dont ceux qui l'entourent ne comprennent pas le besoin de mouvement, l'excitation au plaisir ; qu'on opprime au lieu de diriger, et qui, à bout de vexations, fait fi de ses devoirs.

C'est ensuite la jeune maîtresse d'un prince également jeune, amoureux, qui a mis tout en œuvre pour attirer à lui celle qu'il convoite.

C'est enfin la femme repentante, et surtout lassée, qui aspire à être elle-même, qui veut être libre et réussit à faire le plus charmant et le plus intelligent usage de la liberté qu'elle parvient à reconquérir.

Nous devons déplorer la chute de Mme de Verrue, mais nous ne pouvons pas, malgré tout, ne pas trouver quelque atténuation à sa faute dans les circonstances qui la précipitèrent.

Revenue en France, sa conduite semble devoir racheter bien des fautes passées. Nous croyons, en effet, véritable-

ment qu'elle se montra dès lors réservée, soucieuse de se bien tenir, et que, si elle mérita quelque reproche, ce fut plutôt pour sa condescendance exagérée aux fautes des autres qu'elle accueillit trop d'un sourire. Sans doute nous ne voudrions pas affirmer qu'aucun autre amour ne vint alors remplacer dans son cœur le duc de Savoie; mais quoi qu'il en ait été, Mme de Verrue conserva dans sa conduite une grande retenue, dont nous ne prenons pour preuve que l'absence presque complète, dans les recueils du temps, d'anecdotes courant sur son compte.

Qu'on ouvre le recueil de Maurepas. Les noms de presque toutes les femmes qui brillaient dans le monde s'y retrouveront salis à plaisir, et s'il fallait prendre Maurepas au pied de la lettre, la société française eût alors dépassé toute pourriture. Eh bien! c'est à peine si le nom de Mme de Verrue se trouve à trois ou quatre reprises dans ce martyrologe d'un genre spécial. Une première fois son nom est accolé à celui de La Faye, qu'on lui donnait pour amant, dans une pièce de vers dont Rousseau était l'auteur. Plate vengeance d'un homme que La Faye, et tous les habitués d'un café où il se rendait d'habitude, l'avaient contraint à quitter. Une autre fois Mme de Verrue est désignée dans une pièce satirique parmi toutes les femmes formant un « cercle composé de toutes les nations supposé avoir été vu à la foire Saint-Laurent en 1713 ». Or, que dit-on de Mme de Verrue? On la décrit ainsi : « une magicienne qui s'est cachée à Paris depuis qu'elle est revenue d'Italie parce qu'elle a perdu le secret de la beauté ». Ceci n'est pas bien méchant. Ah! sa sœur, Mme de Saissac, est autrement habillée! Il y a bien, il est vrai, une autre pièce de vers; mais celle-ci est si platement ignoble que nous ne pouvons même la reproduire.

Est-ce encore cette épitaphe :

Ci-gît dans une paix profonde
Cette femme de volupté
Qui, pour plus grande seurété,
Fit son paradis en ce monde.

Mais on disait qu'elle en était elle-même l'auteur, et vraiment alors nous ne devons y voir qu'un mot d'esprit d'une femme un peu philosophe, qu'une boutade pour laquelle il serait bien sévère de la condamner.

Il nous faut certainement reconnaître qu'en elle la femme fut légère, souvent inconséquente et fautive; mais nous préférons ne pas nous arrêter à regarder ce coin du tableau, nous aimons mieux considérer surtout la femme spirituelle, instruite, pleine de goût et d'aspirations élevées que ses collections ont faite célèbre plus que ses aventures. Et cet amour du beau qui la classe parmi les premiers collectionneurs français doit lui mériter un peu d'indulgence pour les travers et les échappées de jolie femme que nous avons dû enregistrer.

Toute sa vie elle reste la femme facile aux impressions dernières, se laissant aller d'une chose à une autre avec emportement, ne sachant pas garder la mesure dans les actes repréhensibles qu'elle commet comme dans les actes de bonté auxquels elle se livre, et c'est ainsi qu'après avoir été la favorite orgueilleuse d'un roi, la femme adulée d'un cercle d'amis choisis, elle pousse, au dernier moment, l'humilité à l'extrême et veut être enterrée comme une pauvresse.

Se souvient-elle à ce moment des derniers désirs exprimés par son aïeule, la fameuse duchesse de Chevreuse, qui faisait mettre dans son épitaphe : « Cy-gist Marie de » Rohan..... l'humilité ayant fait mourir dans son

» cœur toute la grandeur du siècle, elle défendit que l'on
» fit revivre à sa mort la moindre marque de cette gran-
» deur qu'elle voulut achever d'ensevelir sous l'humilité
» de cette tombe..... »

Mme de Verrue voulut ainsi se punir dans son orgueil. Ne nous montrons pas plus sévères qu'elle ne le fut envers elle-même.

FIN.

APPENDICE

Chapuzeau donne les deux descriptions suivantes, de Turin et des maisons royales qui se trouvaient dans les environs :

.....Turin est la capitale du Piémont et la résidence ordinaire du Duc de Savoie, grande et belle ville proche du Pô, où vient aboutir un grand faux-bourg, d'où, sur un beau pont de pierre, on se rend par allée en droite ligne à la Vigne de Mme la Princesse qui est un des plus beaux et des plus agréables lieux des environs de la ville, soit que l'on considère les beautés de son bâtiment sur le doux penchant du côteau, ou ses parterres, ses fruits, ses terrasses et ses cascades.

Ce côteau délicieux qui règne le long du Pô l'espace de 15 ou 20 milles offre à Turin la plus riche et plus agréable perspective qui soit au monde, se trouvant comme au milieu et ayant la vue d'un nombre infini de belles maisons, accompagnées de bocages et de jardins, qui sont

autant de lieux enchantés, et qui sont toutes comme un vaste amphithéâtre.

La ville se distingue en vieille et nouvelle, et dans l'une et dans l'autre il y a de superbes bâtiments. Mais c'est avec cette différence que dans la vieille les rues sont moins larges et la face des maisons moins belle que dans la nouvelle où les rues tracées en droite ligne, et particulièrement celle qui s'étend du palais du Duc à la porte qui va au Valentin, et qui n'a pas sa pareille au monde. Ce sont de côté et d'autre de magnifiques maisons de pierres de taille d'une égale symétrie. — La place de Saint-Charles qui est au milieu est à peu près de la forme de la place royale de Paris, et elle paraît même plus riante, les arcades qui règnent autour étant plus claires et plus exaucées. L'hôtel du marquis de Tanes y paraît le plus. C'est une grande façade et outre les beaux appartements et riches alcôves il y a une galerie magnifique où tout le côté gauche en entrant est d'originaux des meilleurs maîtres qui ont excellé dans la peinture. L'hôtel de l'ambassadeur de France, à l'angle opposé à la même place, est aussi un bel ouvrage et plusieurs seigneurs ont leur logis de part et d'autre sur ces arcades. L'hôtel du marquis de Bernex qui en est peu éloigné est aussi une pièce curieuse, soit pour l'ordre de la structure, soit pour les enrichissements, particulièrement pour la belle vue sur le Valentin et sur le Pò. Mais celui que le comte des Salles des Lances a acheté depuis peu de l'Archevêque est beaucoup plus riant et plus superbe que tous les autres, et l'on y voit un grand escalier et un beau salon où la jaspe et les plus riches étoffes n'ont pas été épargnées.

Il y en a d'autres qui mériteraient aussi une place dans une relation. Mais je me hâte de venir au Palais ducal qui est un grand assemblage de plusieurs desseins pris en di-

vers temps, et où, par conséquent, la régularité n'est pas exactement observée, sinon au bâtiment du milieu qui doit être régulier au dedans et au dehors et qui donne sur une très belle place. Les lambris, les plafonds et les dorures en sont des plus riches ; et la chapelle du Saint-Suaire, à laquelle on travaille incessamment, toute de grandes colonnes de marbre noir bien choisi, avec leur piédestal et leurs chapiteaux de bronze, sera un des premiers ouvrages de l'univers. Au premier repos du grand escalier on a en face, dans une grande niche, la statue de Victor-Amédée (Ier) à cheval, et cette pièce est un chef-d'œuvre de l'art.

Le palais de feue Madame Royale est aujourd'hui le quartier de Monseigneur le Prince de Piémont, et le palais de Madame la Princesse donne sur la place de Saint-Jean et sur la cour du Palais ducal, et a des appartements très beaux et commodes. A gauche de l'église-cathédrale se voit le palais de Charles-Quint avec de grosses colonnes, qui serait une belle pièce si elle était achevée; et tout proche est le vieux palais qu'on néglige d'entretenir quoiqu'il soit encore très logeable.

L'église archiépiscopale est un beau vaisseau qui joint le palais des Ducs pour une véritable marque de la piété qui a toujours été inséparable de ces grands princes, et c'est là que repose le Saint-Suaire dans la chapelle au-dessus de la tribune.

La face du grand palais est embellie de plusieurs statues. Les appartements de Leurs Altesses royales sont remplis d'excellents tableaux du Bassan, de Michel-Ange et des meilleurs peintres de l'Italie. La galerie qui règne vis-à-vis du palais de Madame la Princesse jusqu'à celui de feue Madame Royale est une pièce très curieuse. La généalogie des ducs de Savoie s'y voit au long en de grands

tableaux, et au-dessous, au lieu de lambris, ce sont des armoires de belle sculpture où reposent plus de 30,000 volumes imprimés et manuscrits disposés par ordre selon les matières. Plusieurs antiques de marbre et autres pièces très excellentes comme des têtes d'empereurs et des armes de toutes sortes de nations se voient dans la même galerie que l'on sauva il y a trois ans de la violence du feu qui s'y était pris. Au dehors règne un corridor où l'on se promène à découvert et d'où l'on jette la vue sur les jardins et sur les fontaines, mais on la peut étendre bien loin d'un dôme ouvert où les jardins viennent aboutir. Le parc qui est hors la ville est un des plus beaux du monde; les rives du Pô, de la Doire et de la Sture lui servent comme de fossé, et au dedans un petit clos de murailles enferme des bêtes de chasse de toutes les sortes, avec un étang autour duquel on voit force perdrix, lièvres et faisans. Il y a près de là une fort belle maison où dans la salle paraît le portrait d'un géant prodigieux, et au-dessous des fenêtres s'étend un parterre plein d'orangers où l'on voit des autruches et autres oiseaux des espèces les plus rares.

Il me faudrait remplir plusieurs pages pour bien dépeindre les autres maisons royales : la Vigne de Madame, un des plus grands et superbes édifices qui se pourrait voir s'il était bien achevé. Le Valentin, palais magnifique le long du Pô, et aux portes de Turin, vis-à-vis du précédent qui est de l'autre côté sur le penchant du coteau. Les belles allées du cours en font l'avenue ; il est accompagné d'un parc curieusement entretenu et rempli en dedans de riches peintures. Montcalier a de très beaux appartements et très richement meublés. Mirefleur est dans la plus rare et magnifique assiette qu'on se puisse imaginer, maison tout ensemble superbe et mignonne, accompagnée d'un beau parc et de belles eaux, mais à qui la Vénerie a fait tort et

que l'on néglige d'entretenir. Rivole, à six milles de Turin, sur la grande route du Piémont en France, est élevée sur un petit tertre au pied duquel est une grande villace. La maison est grande et bien bâtie, et il y a un salon où dans les plus grandes chaleurs de l'été se conserve une extraordinaire fraîcheur.

(CHAPUZEAU. *Relation de la Cour de Savoie,* 1673.)

Déjà vous avez veu Rivole
Sur un coteau délicieux
Où quand le chaud règne en tous lieux,
Le salon gèle la parole.
De ce tertre éminent vous découvrez de loin,
Entre deux chaînes de montagnes,
De larges et grasses campagnes
Qui d'un ciel amoureux occupent tout le soin.

Voulez-vous que je m'imagine
Rien de plus beau sur l'Aventin
Que le superbe Valentin,
Digne monument de Christine !
Cette grande princesse en forma le dessein ;
Elle sceut avancer l'ouvrage.
Et Marie aura l'avantage
De le poursuivre un jour et d'y mettre la fin.

Vis-à-vis au delà du fleuve
Et sur le penchant du coteau

S'élève un palais grand et beau
Où tout le fin de l'art se treuve.
A la même Christine il doit ses fondements ;
Tout était vaste en ses idées
Qui ne furent jamais guidées
Que par les grands projets et les grands sentiments.

. . . . . .
. . . . . .

Montcalier veut aussi paretre
Et le veut avec quelque raison.
C'est une royale maison
Digne de son glorieux maître.
Mais je viens au bijou qu'il aime uniquement
Selon que j'en conçois l'idée
Sa passion est bien fondée
Et chacun avoûra que c'est un lieu charmant.

Ouy, je le dis sans flatterie,
Il en est peu dans l'univers
Dont les agencements divers
Ne cèdent à la Vénerie.
L'avenue en est riche et l'ordre l'enchérit,
La pensée en est bien conduite,
Et d'hôtels une longue suite
Vous mène au grand portail qui vous charme et vous rit.

D'une belle place en ovale
Qu'enferment de vastes palais
Vous ne vous lasserez jamais
De voir une face royale.

C'est de là qu'une cour où le premier dessin
Se bornait par un double étage
Vous ouvre le passage
Dans une autre plus grâde où règne un grand bassin.

. . . . . .

Ces bronzes, ces riches peintures,
Ces canaux, ces alignements,
Ces jaspes, ces compartiments,
Ces jets d'eau de tant de figures
Tout cela.... mais je cesse, et c'est assez parler
De ces beautés inanimées.
Il en est de plus estimées
Et les seules qu'ici je devrais estimer.

(CHAPUZEAU. *Relation de la Cour de Savoie*, 1678.)

Pour compléter ces détails sur les villas royales, nous empruntons certains détails relatifs au château de la Vénerie à un très curieux ouvrage du comte de Castellamonte, daté de 1672, qui lui est consacré.

Cet ouvrage contient une description très détaillée de la Vénerie et des fêtes qui y furent données en 1672. En outre, il est orné de portraits équestres, finement gravés, des principales dames de la Cour, parmi lesquelles nous voyons la comtesse de Verrue, la belle-mère de Jeanne-Baptiste d'Albert, qui est signalée comme une des plus belles et des plus recherchées.

Le comte de Castellamonte décrit tous les bâtiments et

les appartements intérieurs, qui tous étaient décorés des emblèmes de Diane. Des panneaux de Paolo Rechi Comasco et Giacomo et Andrea Casella Cugini reproduisaient toute son histoire.

Devant le palais, un grand bassin avec jet d'eau occupait le centre de la cour d'honneur, et, devant la façade du palais, quatre esclaves mores supportaient chacun un oranger sur leurs épaules.

Dans les jardins on avait creusé de nombreux bassins. L'un d'eux avait aux quatre angles des valets de chien tenant en laisse chacun deux chiens qui jetaient de l'eau par la gueule. Un autre avait au centre un Triton et deux enfants sur une conque de marbre supportant aux angles quatre petits tritons.

Et Castellamonte cite encore une magnifique fontaine, appelée fontaine d'Hercule, entourée de grottes et de petits bâtiments rustiques. Au milieu se dressait un Hercule géant, ayant une peau de lion sur la tête, levant des deux bras sa massue dont il frappe l'hydre qui vomit des flots d'eau par ses huit têtes. Sur chaque face du piédestal un médaillon reproduit l'un des travaux d'Hercule.

(*Bibliothèque royale de Turin.*)

Outre les actes de baptême et de dotation des deux enfants que Mme de Verrue eut du duc de Savoie, les archives de Turin renferment encore l'acte de légitimation dont la rédaction donna lieu à de curieuses discussions.

Cet acte, qui est du 14 juillet 1701, est enregistré à la Cour des Comptes de Turin sous la signature Scarrone. On

ne trouve pas moins aux Archives de dix projets qui diffèrent soit dans leur entier soit dans certains chapitres. Les termes en furent longuement pesés et les objections ne manquèrent pas.

Parmi les principales nous en relevons deux, en français. La première, qui a trait au nom de Suze que le Duc voulait donner à ses enfants, est ainsi conçue :

« Il semble qu'il ne serait pas convenable de leur » donner le nom de marquis de Suze et de Mlle de Suze. Ce » nom est celui d'une maison souveraine qui a eu des » alliances avec les Empereurs. Elle a fait l'agrandisse- » ment de la maison de Savoie et l'a porté deça les Alpes » par le mariage d'Adélaïde de Suze, fille et riche héri- » tière de Manfroy, marquis de Suze, qui porta à Odon, » comte de Savoie et de Maurienne, le marquisat de Suze, » le duché de Turin, le val d'Aoste et plusieurs terres dans » le Piémont.

» Ce nom qui par son ancienneté est si glorieux peut » être relevé pour un prince du sang. »

La même note propose en outre divers noms auxquels le Duc préféra, comme on sait, celui de Suze.

La seconde note relève certains points mal établis dans le projet d'acte et principalement celui-ci. Copiant des actes de légitimation établis sous des souverains antérieurs on avait laissé la formule alors en usage : *autorita assoluta et imperiale*. La note fait remarquer que c'est reconnaître la suzeraineté de l'Empereur et qu'il faut retrancher le mot *imperiale*.

(*Archives d'État. Turin.*)

Nous reproduisons la relation suivante qui se trouve dans les Archives du Ministère des Affaires Etrangères :

RELATION DE LA COUR DE SAVOIE

FAITE LE 15 JUILLET 1692

« ... Sans entrer dans le détail de la guerre présente je » tâche seulement de faire connaître le génie de M. le duc » de Savoie, l'état de sa Cour, et en quoi consistent ses » forces et ses ressources.

» M. le duc de Savoie est un prince qui a plusieurs » bonnes qualités mêlées avec une infinité de mauvaises; » l'imagination vive et forte; la mémoire admirable; une » grande facilité à s'énoncer; de l'application aux affaires; » de l'ambition; du désir de gloire; et une adresse incompa- » rable à cacher ses desseins. Mais peu de justesse et d'é- » tendue d'esprit; plus de brillant que de solide; un mau- » vais cœur; un fond de haine et d'ingratitude pour tout » le monde; une avarice qui s'étend jusques à ses maî- » tresses; peu de savoir; peu de religion; plus d'ostenta- » tion que de vraie valeur; plus d'opiniatreté que de fer- » meté d'esprit; et par-dessus tout cela beaucoup d'amour » pour ses propres sentiments et de mépris pour ceux des » autres.

» ... L'éloignement invincible que ce prince a toujours » eu pour la France est trop connu pour qu'il soit nécessaire » de l'appuyer par des preuves. Je dirai seulement que ceux » qui en ont cherché la cause ont trouvé qu'une des prin- » cipales était la jalousie que lui donne la grandeur de la » France jointe à quelques sujets de mécontentement qu'il » prétend en avoir reçus en plusieurs rencontres. Mais ces

» raisons ne doivent pas persuader que les liaisons qu'il a » prises ces dernières années avec les Espagnols soient » bien naturelles puisqu'il est certain qu'on ne lui a » jamais reconnu pour eux que beaucoup de haine et de » mépris.

» L'extrême aversion que ce prince a conçue pour » Mme Royale et pour ce qui a rapport à elle peut être re- » gardée comme une cause de l'éloignement du duc de » Savoie pour la France, quoique cette aversion soit peut- » être de ces aversions capricieuses dont on ne peu sou- » vent rendre de raison solide ; quelques-uns croient néan- » moins que la sienne est fondée sur le peu de soin que » Madame sa mère a pris de son éducation dans la vue de » régner plus longtemps.

» A l'égard de la personne de M. le duc de Savoie c'est » un prince de vingt-cinq à vingt-six ans, d'une taille mé- » diocre, parfaitement bien fait, et qui serait assez beau » de visage sans sa bouche qu'il a très-désagréable. Il s'ha- » bille d'ordinaire fort simplement et marche sans train.

» ... Il y a peu de personnes dans le monde dont le mé- » rite ait fait plus de bruit dans le monde que celui de » Mme Royale, et il semblerait qu'ayant à parler d'une » personne qui n'est plus jeune puisqu'elle passe 45 ans, » on devrait taire les avantages du corps pour ne s'arrêter » qu'à ceux de l'esprit. Cependant il est constant que jus- » qu'à l'heure présente l'âge n'a rien diminué des grâces » de cette princesse et qu'elle efface encore aujourd'hui les » plus belles femmes de sa Cour par la noblesse de son air » et par je ne sais quels agréments qui lui sont particu- » liers.

» Pour juger des qualités de l'esprit de Mme Royale on » n'a qu'à se représenter le temps de la Régence, la dou- » ceur et la sagesse de son gouvernement, ses lumières et

» sa pénétration dans la politique et sa prudence consom-
» mée dans la conduite des affaires. Mais ce qui donne une
» idée bien avantageuse de la force de son génie, est une
» certaine élévation simple et modeste, et une liberté d'es-
» prit qu'elle conservait dans l'embarras des plus grandes
» affaires...

» ... Tant de perfections et de belles qualités se trou-
» vent néanmoins ternies par le peu d'empire qu'elle a eu
» sur son cœur et par ses galanteries avec le marquis de
» Saint-Maurice et ensuite avec le comte Mazin, lesquelles
» ont fait trop d'éclat dans le monde pour être ignorées de
» personne.

» ... Pour ce qui est des sentiments de cette princesse
» à l'égard de la France, ils sont tels qu'on peut les dé-
» sirer.....

» Après avoir parlé de M. le duc de Savoie et de
» Mme Royale l'ordre veut qu'on dise quelque chose de
» Mme la Duchesse. C'est une princesse de grande vertu
» qui s'est étudiée à connaître l'humeur de M. le duc de
» Savoie et qui a trouvé le secret de s'y accomoder. C'est
» dans cet esprit qu'elle mêne une vie fort retirée et qu'elle
» ne se mêle d'aucune sorte d'affaires. On peut dire aussi
» qu'elle a comme forcé le naturel de ce prince à rendre
» à sa sagesse et à son mérite toute la justice qui lui est
» due...

» De trois filles que cette princesse a eues de M. le duc
» de Savoie, il en reste deux dont l'aînée a cinq ou six
» ans et l'autre trois ans. Elle a fait deux fausses cou-
» ches de suite...

» ..... Le marquis de Saint-Thomas est le seul
» ministre en qui M. le duc de Savoie prenne quelque
» confiance. C'est lui qui est chargé de l'exécution de ses
» ordres et d'une partie de ses secrets. Ce ministre a de

» l'expérience dans les affaires, la conception nette, une
» extrême retenue dans ses discours, l'humeur flatteuse
» et insinuante et un talent pour échauffer les autres et
» pénétrer leurs secrets sans prendre feu lui-même ni se
» découvrir. Mais on lui connaît plus de capacité pour
» suivre une négociation que pour la commencer, trop de
» timidité et de circonspection, peu de vivacité, peu d'ex-
» pédiens dans les affaires et peu de vues pour les grands
» desseins.

» Ce ministre soutient son crédit par une soumission
» aveugle aux sentiments de son maître et par une appli-
» cation continuelle à flatter ses passions. Plusieurs per-
» sonnes sont persuadées qu'il a eu beaucoup de part à la
» guerre présente et qu'il était gagné par les Espagnols.
» Cependant, à l'entendre parler, c'est l'homme du monde
» le mieux intentionné pour la France, mais il serait
» dangereux de compter sur ses paroles, étant connu pour
» un esprit double et, si j'ose me servir de ce terme, pour
» un grand donneur de gabatine..... »

(*Archives du Ministère des Affaires étrangères. Correspondance. Savoie.* Tome 94.)

A rapprocher de cette relation évidemment partiale d'un agent secret français à la Cour de Savoie, la pièce de vers d'un enthousiasme exagéré qui fut faite en France sur le duc de Savoie, en 1701. Mais alors la paix régnait entre les deux pays.

C'est le comte de Vernon qui envoie de Paris au mar-

quis de Saint-Thomas ce portrait de Victor-Amédée qui « lui a été présenté, dit-il, par un des académiciens d'ici, et qui a été fort applaudi » :

PORTRAIT

DE SON ALTESSE ROYALE MONSEIGNEUR LE DUC DE SAVOIE.

O vous que les vertus élèvent jusqu'aux cieux,
Vous qui fûtes formé du plus pur sang des Dieux,
Prince, je vous présente un encens légitime
Que je ne puis offrir qu'au mérite sublime.
N'attendez point que trait pour trait,
Ma muse aille tracer votre auguste portrait
Sur celuy du vainqueur d'Arbelle :
Des plus fameux héros vous êtes le modèle
Prince, puisqu'en vous seul vous les rassemblez tous,
Je ne prétends peindre que vous.
Faire voir qu'on est grand, généreux, magnifique,
Avoir l'âme toute héroïque,
Toujours prudent, toujours judicieux,
Être seul son conseil et voir tout par ses yeux,
Consulter la raison et la prendre pour guide,
Vouloir qu'en tout elle décide,
En des temps inégaux montrer qu'on est égal,
Avoir un cœur toujours royal,
Suspendre quand il faut une valeur guerrière,
Fermer des Champs-de-Mars la sanglante barrière,
Accepter la paix en héros,
Par elle terminer mille cruelles peines,
Procurer à son peuple un tranquile repos,
A deux vastes États donner des souveraines,

Par leur hymen heureux répondre à nos souhaits,
C'est le moindre de vos Portraits.

(*Archives d'État. Turin.*)

Il est vraiment fâcheux de ne pas connaître le nom de ce donneur d'encens nullement sublime. C'est, qu'on nous passe le mot, casser par trop platement l'encensoir sur le nez des gens.

Un passage de la relation, que nous avons précédement citée, dépeint le duc de Savoie comme « s'habillant d'ordinaire fort simplement et marchant sans train ».

Dans le récit de Blondel, attaché à l'ambassade de France à Turin, plusieurs années après, nous lisons que Victor-Amédée conserva toujours ces habitudes de simplicité et d'économie.

« Sobre et simple en ses habits, dit Blondel, il ne lui a » vu en sept ans, hiver et été, qu'un même habit de drap » couleur de café, sans or ni argent ; de gros souliers à » deux semelles ; des bas drapés l'hiver et de fil en été ; » jamais de dentelles ; de fortes chemises de toile de » guibert, garnies de batiste, pensant que c'étaient les » seules convenables à la santé. Son épée, d'acier rouillé, » garnie d'un cuir le long de la poignée pour ne pas user » les basques de l'habit. Pour canne, un jonc avec une » pomme de cocos et une tabatière d'écaille garnie d'un » cercle d'ivoire. Il n'avait de magnifique que sa perruque » et son chapeau, et comme il aimait fort à se promener,

» il avait de plus dans sa garde-robe un surtout de drap
» bleu en forme de redingote qu'il mettait les jours de
» pluie. Il avait une robe de chambre d'été et d'hiver en
» taffetas vert doublé d'ours blanc ; l'hiver l'ours était en
» dedans, l'été en dehors.

» La dépense de sa table, à Turin, était fixée à dix
» louis par jour, et dans les maisons de campagne, à
» quinze louis, parce qu'il y avait une seconde table pour
» les ministres, les premiers gentilshommes de la Chambre
» et les étrangers, quoiqu'elle ne fût servie que de la
» desserte de celle du Roi même dans laquelle il y avait
» des plats entamés, mais qu'on augmentait de quelques
» entrées et rôtis en plus..... »

Voici le passage que le Duc de Luynes consacre dans ses mémoires à Mme de Verrue.

« Mme de Verrue, ma tante, mourut le 18 (novembre
» 1736), après une maladie de plus de deux ans, fort sin-
» gulière, qui avait commencé par de grandes souffrances
» et qui a fini par un abcès dans le poumon. Elle avait
» très-peu de fonds de bien, tout au plus 15 à 20,000 li-
» vres de rente, mais beaucoup d'actions, du moins à ce
» que l'on en croit, et une quantité immense de meubles
» et effets. Elle achetait continuellement et ne refusait
» rien à ses fantaisies, et quand elle désirait quelque
» chose elle en achetait six fois, dix fois même plus qu'il
» ne lui en fallait, et ses fantaisies changeaient souvent
» d'objet.

» Elle avait dit plusieurs fois et fait dire à M. de Grim-

» berghen, son frère, qu'il aurait tout son bien. Elle pa-
» raissait aimer beaucoup sa famille et traiter mon fils
» avec amitié comme l'héritier et le soutien de cette fa-
» mille. Elle avait paru désirer avec empressement que
» M. de Grimberghen lui donnât les terres provenant de
» la succession de M. de Saissac et que Mme de Saissac y
» consentît. Cela fait, elle a cru apparemment avoir tout
» fait pour mon fils. Elle ne le nomme pas même dans
» son testament, et pour M. de Grimberghen elle le fait
» légataire universel, de moitié avec Mme de Duras, sa
» nièce ; elle laisse prodigieusement en pensions et en
» argent à ses domestiques ; elle substitue tout son bien
» à Mme d'Aumont, sa petite-nièce ; donne cent actions à
» Mme de Carignan ; vingt-cinq à Mme l'abbesse de l'Ab-
» baye-au-Bois, sa fille, 6000 livres une fois payées à
» Mme l'abbesse de Caen, son autre fille ; 4000 livres une
» fois payées à Mme de Gouffier, sa sœur, qui est pauvre ;
» autant à M. de Gouffier, son neveu ; un présent consi-
» dérable en tableaux à M. Gluck de Saint-Port, son ami
» depuis longtemps ; un autre présent assez considérable
» à M. de Lassay, le fils ; quelques autres legs particu-
» liers à quelques-uns de ses amis qui étaient tous tous
» les jours chez elle. M. le Garde des Sceaux est exé-
» cuteur testamentaire. Elle ne laisse qu'une croix de
» karats avec de la vraie croix à Mme de Saissac, sa
» sœur. »

(*Mémoires du duc de Luynes.*)

« Mme l'abbesse de l'Abbaye-au-Bois (Marie-Angélique-
» Gabrielle Scaglia de Verrue) est morte aujourd'hui à
» deux heures du matin, à Paris. (22 avril 1745). Elle
» était fille de feue Mme de Verrue. — Mme de Verrue

» avait eu deux garçons et deux filles de son mari ; les » deux garçons sont morts ; l'aînée des filles est abbesse » à Caen, elles avaient été toutes deux religieuses à » Vienne, en Dauphiné. Mme de l'Abbaye-au-Bois est la » cadette ; elle avait été d'abord faite coadjutrice d'Issy. » C'était une fille aimable qui avait de la piété et l'usage » du monde. Elle avait fait beaucoup de bien à l'abbaye » d'Issy et à l'Abbaye-au-Bois tant par les secours qu'elle » avait tirés de Mme de Verrue que parce qu'elle avait » une pension considérable ; elle était âgée de cinquante-» huit ans. Mme de Carignan lui a rendu des soins » infinis. On sait qu'elle est fille du feu duc de Savoie » et de Mme de Verrue ; elle a été reconnue, mais comme » la mère n'est point nommée, cela ne fait aucune parenté » aux yeux du public. Cependant Mme de Carignan en a » toujours usé avec Mme de Verrue comme avec sa mère. »

(*Mémoires du duc de Luynes.*)

Ajoutons que l'Abbaye-au-Bois que Mme de Verrue avait obtenue du duc d'Orléans pour sa fille cadette, fut donnée à la mort de celle-ci, sur la demande de Mme de Carignan, à l'abbesse de Caen.

CATALOGUE

DES TABLEAUX DE LA COMTESSE DE VERRUE

Dont la vente a commencé le mercredi 27 mars 1737.

(*Orthographe du temps.*)

PREMIÈRE VACATION.

1. *Fouquière.* Deux tableaux dont l'un représente Flore et l'autre Pomone, en hauteur. 200 livres.
2. *David Tenière.* Un tableau de moyenne grandeur représentant un Paysage et des figures. 200 —
3. *Oudry.* Un tableau représentant des doguins et des oiseaux. 200 —.
4. — Deux grands tableaux représentant de l'architecture. 300 —
5. *Philippe Wouvermans.* Un petit tableau de peu de valeur.
6. *Caskiel.* Deux petits tableaux avec figures.

DEUXIÈME VACATION.

7. *Gasparo.* Deux grands tableaux représentant des vues de Naples. 400 —

8. — Un grand tableau de Nadites (*sic*) acheté par l'ambassadeur de Naples et dont la bordure avait coûté 400 livres. 300 livres.

9, *Boulogne*. Deux tableaux ovales.

10. — Un tableau acheté par M. de Boulogne.

11. — Un tableau représentant la Mascarade des princes.

12. — Un tableau moyen et de peu de valeur, représentant un paysage.

13. — Deux grands tableaux achetés par M. Hebert.

TROISIÈME VACATION.

14. *Rhembrant*. Deux tableaux de forme ovale représentant des portraits, l'un d'un homme, l'autre d'une jeune fille. 450 —

15. *Gasparo*. Deux tableaux représentant des vues de Rome ou de Naples. 250 —

16. *Pater*. Deux tableaux.

17. — Deux dans le même goût.

18. — Un tableau représentant des Perroquets.

19. *Rubens*. Deux tableaux représentant l'un Io changée en vache, l'autre une Marine, vendus à M. Noël. 2000 —

QUATRIÈME VACATION.

20. *Gasparo*. Deux tableaux fort larges représentant des vues. 200 —

21. — Deux autres tableaux moyens. 500 —

21 *bis*. — Un tableau plus petit représentant la place del Popolo. 300 —

22. *David Tenière*. Un grand tableau représentant une Marine. 1200 —

23. *Paul Bril.* Un tableau représentant une grande Marine. 1050 livres.
24. *Philippe Wouwermans.* Deux grands tableaux. 5036 —
25. *Favanne.* Deux grands tableaux. 288 l. 15
26. *Boulogne.* Deux grands tableaux : L'un représente Vénus sortant de la mer, l'autre représente la naissance de Bacchus. 1500 —
27. — Un petit tableau, copie de l'Albane, de peu de valeur.

CINQUIÈME VACATION.

28. *Boulogne.* Deux petits tableaux : l'un représente un Fluteur ; l'autre représente Thalie un masque à la main. 40 —
29. — Deux bas-reliefs en bordures. 180 —
30. — Deux autres bas-reliefs en bordures. 120 —
31. *Boulogne l'aîné.* Un tableau octogone de moyenne grandeur ; il représente les Chercheuses de puces. 400 —
32. *Boulogne.* Un grand tableau représentant Neptune avec plusieurs nayades. 400 —
33. *David Tenière.* Un tableau de moyenne grandeur représentant un Marché aux poissons acheté par Ruel chez M. de Ravanne. 622 l. 40
(Eynard de Ravanne, maître des Eaux et Forêts pour les généralités de Touraine, Anjou et Maine.)
34. — Un tableau, un beau Paysage et une Noce de village achetés par Julliot. 1500 —
35. *Philippe Wouwermans.* Un grand tableau acheté par Ruel chez M. de Ravanne. 1510 —
36. *Paul Bril.* Un grand tableau représentant une Marine, faisant pendant du n° 23. 1350 —
37. *Boulogne.* Un tableau en rond de moyenne grandeur. 124 l. 5

SIXIÈME VACATION.

38. Une copie peinte par Wouwermans. 120 livres.

39. *Desbarres.* Un tableau de moyenne grandeur, peint dans la manière de Pater ou Lancret. 201 —

40. *David Tenière.* Cinq petits tableaux. Ils représentent les Cinq Sens chacun par une seule figure. 395 —

41. — Un grand tableau représentant Achille découvert par Ulysse. 1550 —

42. *Paul Bril.* Deux tableaux de belle grandeur : l'un représente une Marine ; l'autre un Paysage, achetés par Ruel pour M. le comte de Clermont. (Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont, né en 1709.) 3050 —

43. — Deux tableaux de belle grandeur, représentant des Paysages. Retirés à. 1500 —

44. *David Tenière.* Un tableau très-grand représentant l'histoire de Jacob. 1215 —

45. *Boulogne.* Deux tableaux : l'un représente Calisto, l'autre le bain de Diane, copie. 330 —

SEPTIÈME VACATION.

46. Cinq petites mignatures en bordures. 72 —

47. *Paul Bril.* Un tableau représentant un Enfant faisant un château de cartes du sieur Paul et non de Paul Pril. 220 —

48. *Bout et Baudoins* (Boudewyns). Deux tableaux en hauteur représentant des Paysages. 160 —

49. *David Tenière.* Quatre petits tableaux, d'une figure seulement et représentant les Quatre Saisons. 290 —

50. *Cignani et Boulogne.* Deux tableaux de moyenne grandeur: l'un représente la naissance d'Adonis; l'autre Latone 800 livres.

51. *Boulogne.* Un grand tableau. Il représente Jephté. Acheté par Julliot. 100 —

52. — Deux copies, tableaux moyens en hauteur: l'un représente Jésus-Christ enfant en pasteur avec des brebis; l'autre saint Jean pareillement en pasteur. 60 —

HUITIÈME VACATION.

53. Quatre miniatures, dont une Sainte-Famille d'après Raphaël, et une autre du Bourdon. 180 —

54. Deux moyens tableaux, copies d'après Wouwermans. 160 —

55. *David Tenière.* Un petit tableau représentant des Fumeurs et des Buveurs. 244 —

56. — Un cadran en tableau rond pour marquer les vents. 50 —

57. *Boulogne.* Deux tableaux : l'un représente Vénus sortant de la mer; l'autre une Mascarade. 602 —

58. *David Tenière.* Un grand tableau, il représente une Noce. 1755 —

59 — Un tableau de moyenne grandeur; il représente une Fête de village. Tenière. 340 l. 5

60. *Mignard.* Un tableau représentant deux Amours enfants. 100 —

NEUVIÈME VACATION.

61. Quatre mignatures. 160 —

62. *Hermant d'Italie.* Un petit tableau en rond. 130 —

63. *Salvator Rose.* Un tableau représentant un Paysage. 120 —

64. *David Tenière.* Un petit tableau : il représente des Buveurs. 305 livres.

65. — Un tableau représentant le Parnasse dont le paysage est d'Adam et les figures de Carlo Vana. 300 —

66. *Corneille Polenbourg.* Un tableau de moyenne grandeur, très-beau. 550 —

67. *David Tenière.* Un tableau représentant une grande Tentation de Saint-Antoine, femme vêtue de noir. 1460 —

68. *Gelée dit le Lorrain.* Un tableau représentant le Veau d'or avec beaucoup de figures. 2500 —

DIXIÈME VACATION.

69. *François Lemoine et Restout.* Deux tableaux moyens en hauteur représentant l'histoire de Jacob. 612 —
(Ils sont dans le cabinet du duc de Chevreuse).

70. Deux petits tableaux peints par Gillot ou par Watteau. 400 —

71. *Philippe Laure.* Deux tableaux représentant Diane au bain. 541 —

72. *Philippe Wouwermans.* Deux tableaux beaux et fins : l'un représente une Chasseuse, l'autre une Chûte d'eau. 1400 —
(L'un de ces tableaux est chez M. Blondel de Gagny, l'autre à Dresde, dit le manuscrit).

73. *Gelée, dit le Lorrain.* Deux tableaux, l'un représente une marine ; l'autre Il Campo Vacchiny (*sic*). 3350 —

ONZIÈME VACATION.

74. Huit miniatures. 250 —

75. Un tableau représentant Danaë, copie du Corrège. 375 —

76. *Scalken.* Un petit tableau. 300 livres.

77. *Gerardow.* Un tableau représentant une Cuisinière avec un chien couché sur le devant. 850 l. 16

78. *Gelée dit le Lorrain.* Un tableau ovale représentant un paysage acheté par Ruel pour M. de Ravanne, maître des eaux et forêts. 1600 —

79. *Philippe Wouwermans.* Deux beaux tableaux achetés par M. de Lassay. 2502 —

80. *David Tenière.* Un grand tableau représentant une Noce acheté par Morin. 2400 —

DOUZIÈME VACATION.

81. *Nicolas Berghem.* Deux petits tableaux : ils représentent des Chèvres et une Petite Fille. 72 —

32. *Boulogne.* Un tableau représentant Io ou Léda : copie d'après le Corrège. 240 —

83. *Watteau.* Deux petits tableaux. 531 —

84. *Gerardow.* Un tableau appelé la Souricière. 960 —

85. *Gelée dit le Lorrain.* Deux grands tableaux : l'un représente un Paysage ; l'autre une Marine. Achetés par Godeffroy pour l'Angleterre, 8007 —

86. *Rhembrant.* Un tableau représentant l'Enlèvement d'Europe. 611 —

87. *Philippe Wouwermans.* Un tableau représentant un Marché aux chevaux, acheté par M. le comte de Clermont. 2001 —

(Ce tableau passa ensuite dans les collections Gaignat, Robit, duchesse de Berry et Mecklembourg. (Déc. 1854) où il a été vendu 80,000 fr.)

TREIZIÈME VACATION.

88. *Boulogne.* Deux tableaux : l'un représente un Faune, l'autre une Bacchante. 31 —

89. *David Tenière.* Deux petits tableaux. 650 livres.
90. *Pietre Guesche.* Un tableau. 162 —
91. *Le jeune Boulogne.* Un tableau représentant la naissance de Vénus. 130 —
92. *Vander Meulen.* Deux tableaux. 1835 —

QUATORZIÈME VACATION.

93. *Adrien Van Ostade.* Un petit tableau. 60 —
94. *Pater.* Deux tableaux pendants. 350 —
95. *Veugle.* Deux tableaux pendants. 215 —
96. *Nattier.* Un tableau représentant une Danaë. 122 l. 10
97. *Mignon.* Un tableau de fleurs. 501 —
98. *David Tesnière.* Un tableau représentant une Bergère, acheté par M. Lockre. 630 l. 5
99. *David Tesnière.* Un tableau. 401 —
100. *Gelée dit le Lorrain.* Un tableau représentant Tobie. 380 —
101. *Trevisany.* Deux tableaux : l'un représente le Sacrifice d'Abraham, l'autre Agar dans le désert. 801 —
102. *Philippe Wouwermans.* Deux tableaux : l'un représente l'Ecurie, l'autre un autre sujet. 2500 —

QUINZIÈME VACATION.

103. Deux petits tableaux hollandais. 70 l. 5
104. Une belle copie de Rubens. 202 l. 5
105. Une petite Marine hollandaise. 86 —
106. Deux tableaux modernes : l'un représente une Léda, l'autre Erigone. 120 —
107. *Greffier, dit le chevalier d'Utrecht.* Deux petits tableaux. 302 —
108. *Boulogne le jeune.* Un tableau représentant l'enlèvement d'Hélène par Pâris. 192 —

109. *La Fosse.* Un tableau représentant trois anges. 150 livres.
110. *David Tesnière.* Un grand tableau représentant des filles. 610 —
111. — Un grand tableau représentant des dames, très-beau. 1250 —
112. *Benedette dit Castiglione.* Un tableau représentant l'histoire de Jacob avec bestiaux, retiré à 850 —

REPRISE DE LA VENTE

DE MADAME LA COMTESSE DE VERRUE

Le 9 avril 1737.

PREMIÈRE VACATION.

1. *Carle Maratte.* Un petit tableau représentant une Vierge avec l'Enfant Jésus. 260 —
2. *D. Tesnière.* Un tableau représentant une Kermesse. 1205 —
3. *Veughel.* Quatre petits tableaux ronds. 180 —
4. *Boulogne l'aîné.* Un grand tableau représentant l'enlèvement d'Europe d'après Paul Véronèse. 150 —
5. — Deux enfants. Copie d'après le Corrège. 100 —
6. *Pietre de Cortonne.* Un grand tableau représentant Agar dans le désert retiré à 2000 —
7. — Un petit tableau rond représentant Vénus sortant de la mer.

8. — Un grand tableau représentant Calisto et deux figures de femmes.

DEUXIÈME VACATION.

9. Deux tableaux, paysages hollandais, dont l'un représente un Hiver. 120 l. 5

10. Un tableau paysage dans le goût de Tenière. 40 —

11. *Boulogne l'aîné.* Un grand tableau représentant une Suzanne. 133 l. 18

12. — Un grand tableau représentant une Centauresse, 150 l. 5

13. *Veughle.* Deux petits tableaux. Ils représentent Télémaque dans l'île de Calypso, festes. 370 l. 5

14. *D. Tesnière.* Un grand tableau avec une vache sur le devant. 1664 —

15. *Nattier* et *Scalken.* Deux petits tableaux : l'un représente un petit garçon, l'autre une fille. 500 l. 5

TROISIÈME VACATION.

16. *Courtois.* Un petit tableau représentant une Marine. 150 —

17. — Un tableau moyen. Il représente un Paysage avec un bûcheron. 63 —

18. *D. Tesnière.* Un petit tableau représentant un Amour, d'après ou dans le gout d'Albane. 65 l. 15

19. — Quatre petits tableaux ronds. 392 10

20. *Philippe Wouwermans.* Deux tableaux moyens, dont l'un l'Abreuvoir et l'autre un autre sujet, très beaux. 3775 —

21. *Benedette dit Castiglione.* Un tableau représentant la retraite de Jacob. 630 —

QUATRIÈME VACATION.

22. *Scalken.* Un tableau, il représente une Fille qui pèle une pomme. 280 livres.

23. *Boulogne.* Un tableau représentant un Concert. Un homme joue du Théorbe. 50 —

24. *Pierre Guesche.* Un tableau représentant un joli paysage. 103 —

25. *Hermant d'Italie.* Un tableau fort beau. 160 —

26. *Veughel.* Deux petits tableaux dont l'un représente une Galathée sur les eaux. 150 —

27. *P. Bril.* Les deux grands tableaux qui avaient été retirés à 1500 livres (n° 43 de la 1re partie) vendus. 800 —

28. *N. Berghem.* Un beau grand tableau acheté pour le comte de Clermont. 3600 —

CINQUIÈME VACATION.

29. Douze estampes sans glaces, d'après Wouwermans, Teniers, Watteau, par Lebas. 450 —

30. Autres estampes d'après Watteau. 60 —

31. Bacchanales. 51 —

32. Un tableau dans le goût de P. Bril. Il représente un cerf et une cigogne. 56 —

33. Un petit tableau. Il représente Europe avec plusieurs filles. 160 —

34. Deux tableaux, copie des Fêtes de Tenière. 200 —

35. *Pietre de Cortone.* Un tableau très beau. Il représente Agar dans le désert. 1501 —

36. *D. Tesnière.* Un tableau belle grandeur, représentant une Noce. 1750 —

SIXIÈME VACATION.

37.	Deux petits tableaux du Nain ou dans le goût colorié.	110 livres.
38.	Un tableau représentant une jeune fille qui joue de la basse de viole avec une vieille d'Alexandrie dans le goût de Nescher.	200 —
39.	*Hermans.* Un petit tableau représentant une fille cajolée par un trompette.	210 —
40.	— Un tableau représentant Vénus sortant de la mer. Copie de Coypel.	66 l. 5
41.	— Deux petits tableaux jolies copies de Wouwermans.	181 l. 10
42.	*Vandevelde.* Deux tableaux. Ils représentent des jolis paysages avec vaches et figures.	284 —
43.	— Les quatre éléments d'Albane, copies de la grandeur des petites estampes d'Audran.	
44.	*P. Bril.* Deux grands tableaux retirés à 2500, un seul les avait coûtés à Mme de Verrue.	
45.	Un grand *Vandevelde* : Agar renvoyée par Abraham (article ajouté).	3000 —

SEPTIÈME VACATION.

45 *bis.*	Le jeu du pied de bœuf. Tableau de moyenne grandeur.	72 —
46.	*Van Kessel.* Deux petits tableaux.	120 —
47.	*Boulogne.* Un petit tableau représentant une petite Sainte-Famille, retiré à	55 —
48.	— Un tableau représentant un bain de Diane.	69 —
49.	*Both.* Deux tableaux représentant un paysage avec différentes figures.	102 —
50.	*D. Tesnière.* Un tableau des premières manières	90 —

51. *D. Tesnière.* Petit pastel. Une vierge avec son enfant. 150 livres.

52. *N. Berghem.* Deux petits tableaux. 320 —

HUITIÈME VACATION.

53. *Courtois.* Deux jolis petits tableaux. 90 —

54. — Un tableau ovale représentant le Colin-Maillard. 104 —

55. *Desbarres.* Deux petits tableaux dans le goût de Watteau. 220 l. 5

56. *Pietre Guesche.* Un tableau représentant un Paysage avec figures et chariot. 130 l. 5

57. *Desbarres.* Un tableau représentant une Fille de village. 166 l. 5

58. *Veughel.* Un tableau représentant une Diane qui découvre une de ses nymphes enceinte. 140 l. 5

59. *Boulogne.* Un tableau représentant Bacchus et Ariane. 102 —

60. *Chevalier d'Utrecht.* Deux petits tableaux. Ils représentent des paysages. 304 —

61. *D. Tenière.* Une tabagie et une cuisine. 180 —

NEUVIÈME ET DERNIÈRE VACATION.

(*Tableaux retirés et vendus avec refféré.*)

62. Un petit tableau retiré. Il représente une Sainte-Famille; dans le goût de Pietre de Cortone (n° 47 de la 2e partie) bien bordé. 40 —

63. Un petit tableau représentant Syriuse 32 —

64. Un tableau représentant une Servante dans sa cuisine ; dans la manière de Gerardow. 130 —

65. Deux grands tableaux très beaux de Paul Bril; l'un représente un gros arbre et deux chasseurs à l'affût au bord d'un étang ; l'autre,

une rivière au bord d'un bois touffu ; on y voit Diane et ses nymphes. Ce dernier acheté seul par Mme de Verrue 2500 l. (n° 44 ci-dessus). 2302 livre

(Ces deux tableaux sont sans doute les nos 67 et 68 de la collection hollandaise du Louvre).

66. *Morillos.* Deux tableaux vendus dans un autre temps dont l'un représente un jeune garçon et une jeune fille tenant son voile, figure à mi-corps sur toile de dix-neuf pouces de haut sur quatorze pouces six lignes de large. Ces tableaux ont été au cabinet de M. Randon de Boisset, n° 19 du catalogue et y ont été vendus 2999 l. 19. (Addition postérieure.)

(CHARLES BLANC. *Le Trésor de la Curiosit*

FIN DE L'APPENDICE.

VERSAILLES, IMPRIMERIE CERF ET FILS, RUE DUPLESSIS, 59.

EXTRAIT DU CATALOGUE

Bibliothèque d'Histoire et de Géographie

E. Daudet. *Le Procès des Ministres (1830).* 5 fr. »
— *La Terreur blanche.* . . . . . 5 fr. »
C. Farcy. *La Guerre sur le Danube.* . . . . 6 fr. »
A. Rabou. *Les Idées libérales* . . . . . 7 fr. 50
Cte L. de Turenne. *Quatorze Mois dans l'Amérique du Nord.* 2 vol. . . . . 6 fr. »
Cte de Montalivet. *Un Heureux Coin de terre.* 1 fr. »
R. Hamilton Lang. *Chypre, son passé, son présent, son avenir.* . . . . . 3 fr. »
H. Havard. *La Terre des Gueux.* . . . . . 3 fr. »
Camille Farcy. *Le Rhin français.* . . . . . 3 fr. »
Cte A. de Pina. *Deux Ans dans le pays des épices.* . . . . . 3 fr. »
J. Leclercq. *Le Tyrol et le Pays des Dolomites.* . . . . . 3 fr. »
— *Le Caucase glacé.* . . . . . 3 fr. »
P. Frédé. *La Russie et le Nihilisme.* . . . . 3 fr. »
E. Jaeglé. *Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans.* 2 vol. . . . . 6 fr. »
A. Le Moyne. *La Nouvelle-Grenade.* 2 vol. 6 fr. »
Charles Jourdan. *Croquis algériens.* 1 vol. 3 fr. »

L'AMÉRIQUE DU NORD

PITTORESQUE

PUBLICATION DE GRAND LUXE ILLUSTRÉE

Paraît en **50** Livraisons à **1** fr. et en **10** Fascicules à **5** fr.

L'ouvrage complet : **50** francs

(800 pages in-4° jésus et 350 gravures.)